



ศูนย์งานขอวิชาสิรินธร

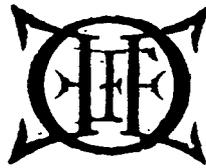
BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME II — 1902



HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

—
1902

BULLETIN
DE
L'ÉCOLE FRANÇAISE
D'EXTRÊME-ORIENT

Éditions d'Amérique et d'Orient
ADRIEN MAISONNEUVE
11, Rue Saint-Sulpice, 11 — PARIS 6^e

STÈLE DE VAT PHOU

PRÈS DE BASSAC (LAOS)¹

PAR M. A. BARTH, *Membre de l'Institut.*

L'intérêt de cette belle stèle est tout entier dans ce qu'elle nous apprend indirectement. Rien d'aussi ancien n'avait encore été trouvé si haut dans la vallée propre du Mékong. Le plus vieux document fourni par les environs de Bassac était jusqu'ici l'inscription digraphique de Yaçovarman à Houé Tamoh, datée de çaka 811 = 889 A. D. (2). La nouvelle stèle de Vat Phou nous fait remonter de deux cents ans plus haut. Bien qu'elle ne soit pas datée, le Jayavarman dont elle émane est, en effet, le roi de ce nom appartenant à la plus ancienne dynastie directement documentée, celui que, provisoirement, nous appelons Jayavarman I^{er}, et dont nous avons déjà deux inscriptions datées de çaka 586 et 589 = 664 et 667 A. D. (3). L'inspection des caractères ne laisse aucun doute à cet égard.

La stèle nous montre donc que, dès le VII^e siècle çaka, l'empire khmer avait atteint de ce côté la limite qu'il ne paraît plus avoir beaucoup dépassée, même à l'époque de son apogée. Elle nous apprend de plus que l'art khmer n'est pas né subitement avec les grands monuments de la plaine d'Angkor. Celui qui, un siècle et demi auparavant, a dessiné et sculpté le haut de notre stèle possédait certainement les éléments d'un style décoratif déjà très avancé. Ce sont ces considérations qui m'ont décidé à ne pas différer la publication du monument.

J'ai eu, pour cela, à ma disposition un estampage qui m'a été envoyé par M. Finot et un autre, plus net, qui m'a été obligeamment communiqué par M. Foucher ; à eux deux, ils m'ont fourni un déchiffrement complet, à l'exception d'un très petit nombre d'aksaras, qui sont mis entre crochets dans

(1) Sur le site et les ruines de Vat Phou et les documents qu'on y a trouvés antérieurement, voir Doudart de Lagrée et Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I, p. 168, et Aymonier, *Le Cambodge*, II, p. 158. Sur la découverte de la stèle, « trouvée fortuitement (au printemps de 1901) par des chercheurs de trésors, sous plus de deux mètres de terre », et qui, maintenant, grâce au R. P. Couasson, est entrée au Musée de l'École française d'Extrême-Orient, voir le *Bulletin*, I, p. 162 et 409.

(2) *Inscriptions sanscrites de Campā et du Cambodge*, n° LIV.

(3) *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, nos X et XI. La deuxième partie (non datée) de IX est également de lui, et deux autres, XII (datée de çaka 589 = 667 A. D.) certainement, et très probablement XIII (datée de çaka 598 = 676 A. D.), sont de son règne. Cette dernière est celle qui, paléographiquement, se rapproche le plus de notre stèle.

la transcription. La stèle nous est, en effet, parvenue intacte, sans brisures ni éclats; elle a seulement subi de l'usure et, contre l'ordinaire, cette usure, au lieu d'affecter les extrémités, a porté sur le milieu; comme si la pierre, qui paraît être de qualité excellente, avait été soumise en cet endroit à un frottement prolongé, du fait, soit des hommes, soit d'animaux. La fin des padas *a* et *c* et le commencement des padas *b* et *d* de plusieurs stances sont ainsi devenus plus ou moins indistincts.

Le fac-similé est la reproduction phototypique d'un calque fait avec soin et dont je crois pouvoir garantir l'exactitude pour tout ce qui est essentiel. Partout où le trait du lapicide est resté suffisamment net, il a été reproduit sans tenir compte des épâtements qu'il a subis par l'usure; dans les endroits où il a été plus profondément atteint, on a eu recours à des hachures. Celles-ci doivent être considérées, non pas comme la représentation exacte de l'aspect de la pierre, ce qui n'eût donné que du gribouillage, mais comme une indication plus ou moins conventionnelle reproduisant à peu près la silhouette d'un caractère indistinct.

La partie inscrite et sculptée de la pierre mesure 1^m 225 en hauteur et 0^m 87 en largeur. Cette largeur est du moins celle du tympan sculpté qui la décore dans le haut. Les estampages ne donnent pas le contour du reste de la stèle; la disposition des stances inscrites ferait supposer que les côtés vont en se rétrécissant légèrement vers le bas. Le fac-similé est réduit à 1/4.

Les caractères sont ceux des inscriptions du VI^e siècle çaka. Ils sont notamment identiques, parmi les monuments déjà publiés, à ceux de l'inscription III (1) qui est d'un roi antérieur, de Bhavavarman, et de l'inscription XIII, qui ne porte pas de nom royal, mais est très probablement du règne même de Jayavarman I^{er}. Comme dans celles-ci, l'*r* indépendante est partout à double jambage et dépasse de beaucoup le bas de la ligne. Le lapicide a une prédilection marquée pour les grands développements de certains caractères, et il se sert avec goût de ceux qui sont facultatifs. C'est ainsi que, dans l'usage qu'il fait des diverses façons de marquer l'*ā*, l'*i*, l'*ū*, l'*o*, il y a évidemment de sa part la recherche d'une certaine symétrie, la préoccupation d'obtenir un effet décoratif à l'aide de ces grandes volutes se déroulant à des intervalles convenables au-dessus et au-dessous des lignes. Le tracé calligraphique et le travail du ciseau sont d'ailleurs ici d'une égale perfection. Et il faut en dire autant de la sculpture du tympan en forme d'accolade qui surmonte la stèle, où le trident de Çiva se dresse entre deux rinceaux somptueux de feuillages et de fleurs de lotus; le fac-similé en donne bien le trait, mais n'en rend pas la robuste et gracieuse facture. Tout au plus peut-on regretter un certain manque d'équilibre entre ce morceau profondément creusé et l'inscription, dont l'effet un peu grêle est encore augmenté par l'espacement exagéré des lignes. C'est la seule et très légère

(1) Ces chiffres et les suivants se rapportent aux *Inscriptions sanscrites du Cambodge*.

infériorité que notre stèle présente en comparaison de ces purs chefs-d'œuvre de calligraphie lapidaire que nous avons dans les inscriptions V et XI.

L'inscription est entièrement en sanscrit et en vers. La langue est correcte, à deux petites irrégularités près : st. 1 *c*, *vyaddhuṃ* pour *veddhuṃ*, qui aurait tout aussi bien fait le vers, et, st. 5 *d*, *nṛṇām* écrit avec *r* bref, pour sauver le mètre, qui, dans cette épigraphie, prime toujours la grammaire; le même mot est écrit correctement st. 1 *b*. L'orthographe est celle des autres documents de l'époque : absence du *b*, qui est rendu par *v*, mais qui, dans ce cas, ne prend pas devant lui l'anuvāra : *amvudhi*, 2 *d*; *kamvu*, 3 *b*; *pravilamva*, 3 *c*; *ḍ* souscrit rendu par *d* : *maṇḍaleṣu*, 5 *c*; les graphies *aṅsa*, 3 *b*, et *siṅha*, 3 *d*; le redoublement constant (sauf dans *martya*, 2 *b* et dans *artha*, 2 *c*) d'une consonne après *r*, et fréquent devant *y* : (*a*)*vaddhya*, 1 *b*, *vaddhyantān*, 4 *c*, *siddhyatu*, 4 *d*; l'assimilation de la sifflante de préférence au changement en visarga sont autant de traits connus. Archaïque est l'emploi de l'*upadhmanīya*, 4 *b*, et, peut-être, du *jihvāmūlīya*, 4 *c* (le visarga est au contraire employé 5 *c*). Ces deux signes ont disparu des autres inscriptions connues jusqu'ici de Jayavarman I^{er} (1).

Par contre, si la langue est correcte, on ne saurait en dire autant du style d'une partie de l'inscription. De quelque façon qu'on débite les longs chapelets de composés qui constituent les stances 2 et 3, on n'obtient qu'un jargon amorphe. Il est vraiment étrange que le même rédacteur, qui a su construire la première stance, si élégamment coupée, où il n'y a pas une syllabe de trop, pas un mot maladroit, ait commis ensuite ces blocs informes. Evidemment ces gens imitaient des modèles tantôt bons, tantôt mauvais, et les imitaient indifféremment : de goût propre, ils n'en avaient pas.

Des cinq stances dont se compose l'inscription, la deuxième est une *sragdharā*; les quatre autres sont du mètre *ṣārdūlavikrīḍita*; elles sont écrites chacune en deux lignes et séparées en leurs padas, qui forment ainsi deux colonnes. La première est un hommage à Çiva, dont elle célèbre la victoire sur l'Amour. La deuxième et la troisième consistent en un éloge amphigourique et insignifiant du roi Jayavarman I^{er}. Selon l'usage, elles sont faites de phrases relatives, dont l'antécédent est rejeté à la fin, à la quatrième stance. La quatrième et la cinquième stances contiennent une ordonnance du roi relative aux immunités (droit d'asile) et à la police d'un sanctuaire appelé le *Liṅgaparvata*. Le nom, qui ne s'est pas encore rencontré dans l'épigraphie cambodgienne (2), désigne très probablement la montagne et le sanctuaire de Vat Phou, où la stèle a été trouvée.

(1) Ils reparaissent toutefois l'un et l'autre dans XIII, qui est postérieure aux autres et appartient probablement encore à son règne.

(2) Je vois, par une communication de M. Finot, qu'il est gravé sur un des deux plats d'argent, trouvés bien loin de là, près de Chaudoc, et qui sont annoncés dans le *Bulletin*, I, p. 160.

- (1) Çakrādir vviḷito mayā mama çarā moghaṃ gatā na kvacit
 sovaddhyaç ca Madhus sakhā mama sadā vaçyaṃ ca nṛṇāṃ manaḥ
 ity evaṃ vigaṇayya Mānasabhuvo vyaddhuṃ gatas tat kṣaṇaṃ
 yadroṣekṣaṇajātabhasmanicayo Rudreṇa jējīyatām
- (2) yenākṛṣṭaṃ dvibharaṃ saçaravaradhanur yogyayāpāstam astaṃ
 mātāṅgāçvīyamartyaprajavavalamanoyuddhaçikṣāvidāgryaḥ
 sadgītātodyanṛttādyanupamadhiṣaṇā [çās]tasūksmārthacintā- (1)
 ratnaprajñātītikṣāvinayanayamatityāgaratnām vudhir yyaḥ
- (3) nānāçastakṛtābhiyogajanitavyāyāmakāthinyava-
 tkamvugrivamahorusaṃhatavṛhatpīnāṃsavakṣastanuḥ
 ājānupravilamvaheṃaparighaprasparddhivāhudva[yo]
 yas saṃpūrṇanarendrasīṃhavalavadrūpābhīrūpo bhuvī
- (4) tasya çrī Jayavarṃmabhūpati[pate]r ājñānubhāvodayā-
 d atra çrīmati Liṅgaparvvatavare ye sthāyina× prāṇinaḥ
 vaddhyantān na janena kenacid api prāptāparādhā+ ka[d]jā (2)
 devāya pratipāditam yad iha tad dhemādikaṃ siddhyatu
- (5) devasyāsyā yathābhilāṣagamanā gacchantu naivāçra[me]
 yānārohadhṛtāpatraracānābhyutkṣiptasaccāmaraili (3)
 poṣyāḥ kukkurakukkuṭā na ca janair ddevasya bhūmaṇḍale-
 sv ity ājñāvanipasya tasya bhavatu kṣmāyām alaṅghyā nṛṇām

1. « Çakra (4) et les autres (dieux) ont été vaincus par moi ; jamais mes flèches ne sont parties en vain ; invincible est Madhu (5), mon compagnon, et l'âme des hommes m'est toujours soumise ». Ayant ainsi compté, Celui qui existe dans les cœurs (6) s'avança pour frapper. Que Celui qui, à l'instant, de son regard (enflammé) de courroux, le réduisit en un tas de cendres, que Rudra triomphe à jamais !

2. Ses flèches, son arc excellent qu'il bande malgré son double poids (7), après ses (longues) campagnes, il les a déposés comme inutiles ; lui, le premier de ceux qui savent la science de combattre l'impétuosité des éléphants, la force

(1) ° çāsta ° plutôt que ° çasta °, mais l'un et l'autre douteux ; des deux akṣaras, il n'y a que a de certain.

(2) Ou ° parādhās tadā ; les deux lectures sont également possibles d'après les traces qui subsistent, et je n'en vois pas d'autre ; la consonne du dernier akṣara a tout à fait disparu.

(3) Ou ° ātyutkṣipta °.

(4) Indra.

(5) La personnification du printemps, où se célèbre la fête de l'Amour.

(6) Depuis qu'il a été réduit en cendres par Çiva, l'Amour n'a plus de corps à lui et a élu domicile dans le cœur des hommes.

(7) Ou « son poids de deux quintaux ». Je ne pense pas qu'on puisse entendre « dont le poids est doublé par celui des flèches » ; car c'est le cas de tous les arcs.

de la cavalerie, le vouloir intelligent des hommes (1); lui, le maître (2) incomparable dans tous les arts, à commencer par ceux du chant, de la musique instrumentale et de la danse; lui un (vrai) cintāratna (3) de tout ce qu'il y a de souhaitable et de subtil, un océan dont la science, la patience, la modération, l'habileté, le jugement, la libéralité seraient les joyaux (4).

3. Lui, qui s'est endurci par l'effort dans son application à tout ce qui est bien (5); dont la nuque ressemble à une conque (6), qui a des cuisses puissantes, des épaules trapues, une large poitrine, un corps replet (7); lui, dont les deux bras descendant jusqu'aux genoux rivalisent avec des poutres d'or, et qui, sous la figure d'un puissant lion des rois, est (comme) la pleine lune (descendue) sur terre (8).

4. Ce maître des maîtres de la terre, Sa Majesté Jayavarman, a daigné faire luire la grâce de son commandement (comme suit): « En ce saint et excellent « Liṅgaparvata (9), que les êtres vivants (10) qui y demeurent ne soient mis à mal par personne, eussent-ils même commis des méfaits (11); que ce qui a été « offert ici au dieu, or et autres (objets de valeur), lui reste acquis ;

(1) Ou « l'art de combattre en utilisant l'impétuosité des éléphants, etc. » Le sanscrit admet les deux sens; en français il faut choisir. *Mātaṅgā* . . . *mano* est un composé distributif, où *bala* « force » aurait dû précéder *prajara* « vitesse » (j'ai un peu atténué la chose dans la traduction); mais l'auteur avait besoin de deux consonnes après *martya*. — Il est évident d'ailleurs que ce premier composé peut aussi se séparer de ce qui suit et être rapporté directement au roi: « lui, qui réunit (en lui) l'impétuosité ; qui est le premier de ceux qui savent la science de la guerre ». Je ne me crois pas tenu de signaler tous les découpages variés qu'on peut faire subir à ces jeux de patience.

(2) Ou « le réceptacle incomparable . . . », si ce sens de *dhiṣāna* était usuel dans la langue des koças, qui est celle de ces inscriptions. Je prends donc le mot dans le sens de *guru*, de « professeur » en général, n'osant le prendre comme nom de Br̥haspati, qui, même chez les dieux, n'est pas un maître de musique et de danse. Si je n'avais comme le sentiment que le premier composé du pada ne doit pas être coupé après *anupama*, je serais fort tenté de joindre *dhiṣāna* à ce qui suit: « un (vrai) cintāratna des choses subtiles enseignées par Br̥haspati », c'est-à-dire de la politique, dont Br̥haspati est le grand maître.

(3) Pierre précieuse qui procure la réalisation de tous les désirs.

(4) L'océan, dans la rhétorique hindoue est, par excellence, le réceptacle des joyaux.

(5) Ou « dans ses attaques contre tout ce qui est mal ».

(6) Une des marques de la beauté virile.

(7) *Samhata* *tanuḥ* est encore un composé distributif, qui défend de faire retomber sur *tanuḥ* tout le poids de cet hémistiche amphigourique.

(8) Je crois que *sampūrṇa* et *bhuvī* garantissent ici pour *abhirūpa* le sens de « lune », que lui assignent les lexiques.

(9) « La montagne du Liṅga ».

(10) Je crois que dans ces « êtres vivants » sont compris les hommes, et qu'il s'agit d'un droit d'asile.

(11) Je suppose que *kadū* tombe encore sous la négation, comme s'il y avait *kadū ca na*, et qu'il forme une sorte d'opposition, avec *kenacid*. Avec l'autre leçon indiquée comme possible, il faudrait admettre un brusque changement du sujet: « (car) alors (seraient) coupables d'un méfait (ceux qui les frapperaient) ».

5. « Qu'on ne circule pas à sa fantaisie ⁽¹⁾ dans ce séjour du dieu, ni monté
« sur un char ⁽²⁾, ni porteur de parasols déployés, ni en agitant de riches
« chasse-mouches ; qu'on ne nourrisse ni chiens, ni coqs ⁽³⁾ dans les enceintes
« du domaine du dieu. Tel est le commandement de ce maître du monde que
« nul ne doit transgresser sur terre ».

A. BARTH.

(1) Ou bien, à la rigueur, avec une sorte d'incise : « que l'accès soit libre, . . . mais qu'on n'y circule pas. . . » Pour des interdictions semblables, cf. *Inscriptions sanscrites de Campā et du Cambodge*, XLIV, 36-47 ; LV, 65-89 ; LVI, D, 9, 10, 14, 15.

(2) Ou un véhicule quelconque.

(3) Je suppose que la défense vise les coqs de combat. Le chien était probablement exclu comme animal chasseur.

VAT PHOU

PAR M. L. FINOT

Directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

La publication de la stèle de Vat Phou par M. Barth nous offre l'occasion de dire ici quelques mots d'un monument aussi remarquable que mal connu.

Vat Phou (1) est une des belles œuvres architecturales de l'ancien Cambodge. Assurément il ne saurait se comparer aux grands monuments d'Angkor, de Beng Mealea, de Prah Khan : mais je ne sais si les architectes cambodgiens ont jamais montré plus de goût dans le choix d'un site, plus d'art à l'aménager, plus d'habileté à combiner les accidents du terrain et la disposition des édifices, de manière à produire une saisissante impression de noblesse et de majesté. Si Vat Phou était moins lointain, il jouirait sans nul doute de la notoriété qui s'attache à des monuments d'un art moins relevé, mais d'un accès plus facile. Situé en plein Laos, à près de trois degrés au Nord de Vat Nokor, — l'*ultima Thule* des touristes, — il est de ceux dont on ne parle guère. M. Barth renvoie à deux descriptions, qui paraissent bien en effet être les seules qui en existent, mais dont aucune n'est entièrement satisfaisante : celle du *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, exacte dans l'ensemble, manque un peu de précision dans le détail ; celle de M. Aymonier (*Cambodge*, II, 158-162) apporte, comme éléments nouveaux, une rectification et un plan : mais la rectification n'est pas fondée et le plan ne correspond pas de tous points à la réalité.

Notre intention n'est pas de décrire en détail un monument auquel nous n'avons pu consacrer qu'un examen rapide ; mais il nous a semblé, en présence des renseignements vagues et contradictoires dont il a été l'objet, que ces notes prises sur place, toutes sommaires et incomplètes qu'elles soient, pourraient servir à en fixer quelques traits essentiels (2).

Le monument de Vat Phou est situé à 7 ou 8 kilomètres au S.-O. de Bassac, au pied des hauteurs du Phou Bassac. Il est construit, suivant l'orientation Est-Ouest, sur une pente qui s'élève de la plaine jusqu'à une hauteur de 90 mètres environ, où elle est brusquement coupée par une muraille de rocher à pic.

Au bas de la pente est un bassin rectangulaire dont le grand axe (E.-O.) mesure 600 mètres, et le petit (N.-S.), 200 (3). Une chaussée dallée part du côté

(1) Vat Phou, la « bonzerie de la montagne », tire son nom d'un couvent de bonzes laotiens qui s'est établi dans les ruines.

(2) Le plan ci-contre a été dressé par M. Lunet de Lajonquière ; il a été obligeamment préparé pour la reproduction par M. Commaillé.

(3) Pour ce bassin, qui ne figure pas sur notre plan, non plus que la partie de la chaussée qui va du bassin à l'esplanade, voir le plan de M. Aymonier, *op. laud.* II, 160.

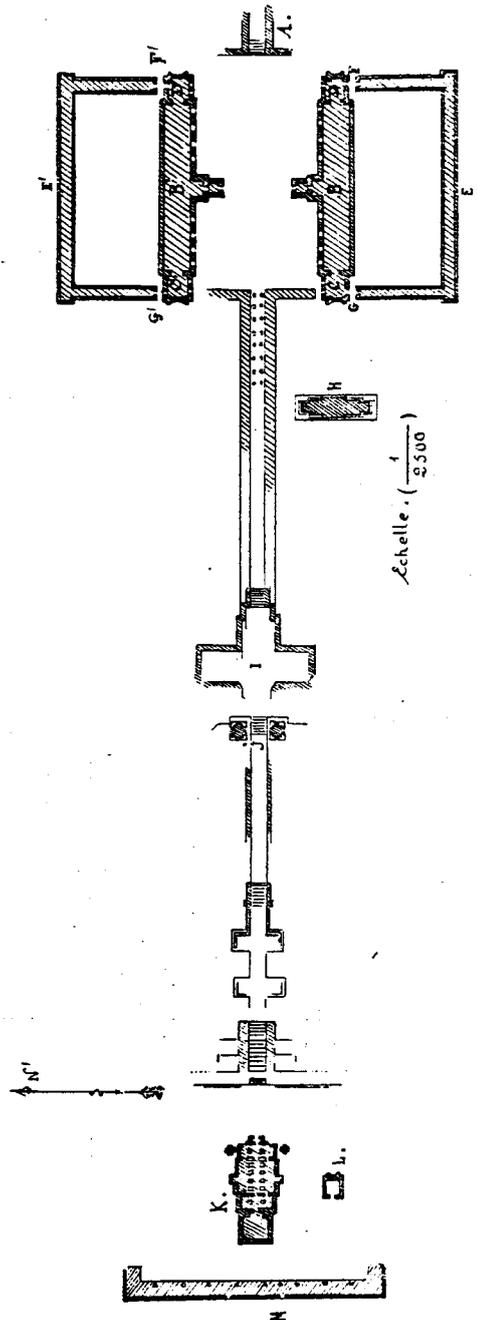
Ouest et conduit à une large esplanade, où elle débouche, en A, entre deux grands bâtiments, qui ont suscité une curieuse contestation. Selon Francis Garnier (*Voyage*, I, p. 188), ce sont « deux grands monuments carrés. Ils consistent en une galerie de 40 mètres de côté environ, au centre de laquelle est une cour dallée. » M. Aymonier, d'autre part, a cru y voir « deux galeries en croix dont les grandes branches sont parallèles à l'avenue. » « Et non, insiste-t-il en note, de grands monuments carrés consistant en galeries de 40 mètres de côté, entourant une cour dallée, dont les précédents auteurs ont parlé. » (*Cambodge*, II, 159).

Le plan ci-joint, fait sur les lieux mêmes, montre que les précédents auteurs n'avaient pas tort, et que si ces deux monuments — que nous croyons pouvoir appeler des palais — ne sont point parfaitement carrés, il sont encore moins cruciformes.

Ces deux palais sont exactement symétriques et n'offrent qu'une différence notable dans la nature des matériaux : celui du Nord est construit tout en limonite ; dans celui du Sud, la galerie postérieure seule est en limonite ; celle qui borde l'avenue est en grès. Apparemment le palais du Sud était le logis principal ; celui du Nord était le logis du seigneur du lieu : c'est celui que nous choisirons pour en donner une courte description, qui s'appliquera également à l'autre, sauf la différence indiquée.

La galerie antérieure B s'ouvre sur l'avenue par une entrée centrale. On pénètre d'abord dans un porche spacieux éclairé de chaque côté par deux fenêtres ; au fond, un escalier de quatre marches conduit à une porte ornée :

les pieds-droits sont formés d'une colonnette octogonale engagée et d'un pilastre à feuillages ; le linteau représente Viçnu armé de la massue, assis sur



l'ordinaire tête de monstre que les Cambodgiens nomment Rāhu et où nous croyons reconnaître une déformation de Garuḍa ; le tympan renferme le même sujet sous une arcade ondulée deux fois répétée. Cette porte donne accès à un vestibule constitué par un retour à angle droit du mur de façade.

La galerie prend jour sur l'avenue par dix fenêtres carrées à balustres, cinq de chaque côté de la porte. Le mur opposé est aveugle : il semble qu'on ait voulu dérober aux regards la cour intérieure, qui était peut-être un jardin de plaisance réservé aux femmes du harem.

Aux deux bouts de la galerie, un escalier de trois marches descend dans une petite pièce en contre-bas (C, D), ayant deux fenêtres au Nord et, sur le côté opposé, une porte qui fait face à la porte d'entrée de la galerie postérieure. Chacune de ces deux chambres est séparée de la galerie principale par un mur de refend, indiquant la direction d'un toit à double rampant ; le mur extérieur des petits côtés est amorti en pignon et décoré d'une fausse porte avec tympan sculpté de même sujet que celui de la porte d'entrée.

La galerie est construite entièrement en grès. Les blocs sont de dimensions variées, mais n'ont pas été employés au hasard ; les plus larges ont été réservés aux angles saillants ; ceux des angles rentrants sont taillés en équerre et chevauchent sur les deux côtés de l'angle, de sorte que jamais un joint ne se trouve à l'encoignure. Par contre, ici pas plus qu'ailleurs, les constructeurs ne se sont préoccupés d'éviter la continuité des joints verticaux ; mais l'appareil est si bien lié que les petites lézardes qui se sont produites par endroits n'ont pas compromis la solidité des murs.

La galerie que nous venons de décrire est le côté Nord d'un quadrilatère, dont la galerie postérieure E forme les trois autres ; les deux galeries sont coupées, en F et G, par un étroit passage sur lequel s'ouvrent deux portes opposées. La galerie E a une autre porte au milieu de la face Sud, avec un escalier très simple ⁽¹⁾.

A l'P.O. du palais, en H, est un petit bâtiment de trois pièces éclairées chacune sur la face Est par une fenêtre à balustres. Aux deux extrémités Nord et Sud est une petite terrasse ; l'entrée principale est au Sud.

Au sortir de l'esplanade, on pénètre dans une avenue, dont l'entrée, autrefois gardée par deux lions, n'en a conservé qu'un. De chaque côté de l'avenue règnent un petit mur en limonite et une rangée de colonnettes coiffées d'une pyramide à arêtes curvilignes ⁽²⁾. Puis une succession d'escaliers et de chaussées dallées, qui se prolongent de chaque côté en terrasses, conduit à une grande plate-forme I entourée d'une balustrade de pierre. L'escalier, dont l'entrée est ici gardée par des lions et des nāgas, reprend l'ascension de la pente et s'élève

(1) Cette porte a été omise sur le plan.

(2) Voir le dessin d'une de ces colonnettes dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I, p. 187.

par une succession de sept paliers jusqu'au plateau supérieur. Au milieu de chaque palier se remarque un socle creusé d'une mortaise.

L'escalier débouche sur le plateau en face d'un édifice en pierres et briques, d'une forme très particulière (K). Il est partagé par des colonnes carrées en une nef et deux bas-côtés, avec un transept au milieu, et comprend trois salles en enfilade (1). On passe de l'extérieur à l'intérieur et d'une salle à l'autre par trois portes. Aux deux extrémités des bras du transept est un petit vestibule d'un mètre de large entre deux portes.

La façade présente un vestibule en saillie dont la porte est encadrée de pieds-droits formés d'une colonnette octogonale et d'un pilastre à feuillages, au pied duquel est une figure en prière; les sculptures du linteau et du tympan ont disparu, mais le mur extérieur est décoré de deux gracieuses figures de femmes, debout, le buste nu, sous une arcade, et dont l'une peigne sa chevelure.

Les deux portes latérales, en retrait sur le vestibule, ont pour encadrement : un linteau sculpté surmonté d'une frise de feuilles et de boutons; du côté intérieur, trois moulures rectangulaires qui forment la transition du plan transversal de la façade au plan longitudinal du vestibule; du côté extérieur, un pilastre orné de feuillages, au milieu desquels, sous une arcade, est un dvārapāla porte-massue, à figure avenante, nullement démoniaque. Chacun de ces pilastres supporte la tête d'un nāga, dont le corps se relève vers le centre de l'édifice, de manière à laisser entre lui et la frise un caisson triangulaire, où s'inscrivent deux sujets différents : à gauche, Çiva tenant un rosaire, entouré d'adorateurs; à droite, un singe volant qui paraît lutter contre des personnages armés de massues (2).

La porte principale est la seule qui ait perdu son linteau sculpté; toutes les autres l'ont conservé intact : il n'y en a pas moins de douze. La plupart de ces linteaux exhibent la classique tête de monstre, mais avec une certaine recherche de la variété : tantôt cette bête dévore des rinceaux de feuillage, au lieu des nāgas qui sont sa pâture habituelle; tantôt elle tient des lions par la queue; ici elle porte Viṣṇu armé de sa massue, là un dieu barbu tenant un rosaire, qui paraît être Çiva ascète; ailleurs trois têtes humaines à coiffure cylindrique dans une auréole de flammes. Les linteaux de la façade sont d'une exécution particulièrement soignée : sur l'un se voit Garuḍa portant Viṣṇu : il a une tête et des pieds d'oiseau, un corps et des bras humains, entre lesquels il étreint des nāgas; sur l'autre, un personnage coiffé d'un bonnet à triple pointe danse légèrement au milieu des feuillages, au-dessus des têtes des nāgas (Çiva dansant le tāṇḍava?). Un des linteaux intérieurs montre Indra, le vajra en main, assis sur un éléphant

(1) Voir la reproduction de la salle centrale dans le *Voyage d'exploration*. I, p. 191.

La quatrième salle que l'on voit sur le plan au fond du bâtiment est une addition très postérieure au reste de la construction; la porte qui y donne accès, faite de blocs grossièrement taillés, n'existait probablement pas non plus dans le plan primitif.

(2) On pourrait y voir la lutte de Hanumat contre les Rākṣasas; mais les adversaires du singe n'ont rien de démoniaque.

à trois têtes, dont deux rats assis semblent caresser les trompes. Signalons encore un groupe singulier au-dessus de la porte intérieure du transept Sud ⁽¹⁾ : c'est un personnage à coiffure conique, à cheval sur un autre, dont le corps, au-dessus de la ceinture, paraît se diviser en deux troncs que le premier écarte violemment l'un de l'autre ; bien que les deux bustes soient représentés entiers, il est probable que le corps est écartelé. On songe tout naturellement à une représentation de Narasiṃha : mais aucun des traits caractéristique de la scène ne se retrouve ici.

Ce curieux édifice a toujours été considéré comme un sanctuaire, et cette destination est probable en effet ; toutefois il est prudent de ne donner cette conclusion que sous réserve de ce que peut apporter de nouveau une étude comparative du plan des édifices cambodgiens.

À gauche du monument principal est un petit bâtiment carré L, également construit en pierres et briques, dont la porte, ouverte à l'Ouest, est encadrée d'un chambranle de moulures droites et accostée des pieds-droits ordinaires (colonnnette et pilastre). Sur la face Est se détache une fausse porte figurant deux vantaux garnis de moulures en forme de rectangles concentriques, et réunis par une rangée de cubes ornés d'une fleur de lotus.

Un peu au-dessus du plateau sont sculptées dans le rocher les images des trois dieux de la Trimūrti : au centre, Īiva Pañcānana, tenant d'une main un rosaire, de l'autre un long manche dont le bout manque (probablement un trident), et pourvu en outre de huit petits bras sans attributs ; à sa droite se tient Brahmā Caturmukha, à quatre mains, dont deux sont jointes et deux tiennent un rosaire et un bouton de lotus ; à sa gauche est Viṣṇu Caturbhujā tenant le disque, la conque, la massue et un objet sphérique.

On arrive enfin à une dernière galerie adossée à la paroi de rochers, où s'ouvrent deux grottes basses que la dévotion des moines a peuplées de statues du Buddha. Sur le rocher lui-même est un *Buddhapada* doré.

Du haut de cette terrasse, on peut facilement imaginer la beauté passée de cette magnifique résidence, quand la vue en embrassait toutes les parties se déroulant harmonieusement de la montagne à la plaine : d'abord les petits temples aux élégantes sculptures, puis l'immense escalier coupé de larges terrasses, l'esplanade avec ses deux palais, le grand bassin, le parc, la forêt et à l'horizon le cours majestueux du Grand Fleuve.

Vat Phou a subi les injures du temps, mais la construction en était solide et a en somme bien résisté. Il n'est pas impossible et il est à désirer que des soins intelligents restituent à cette noble ruine quelque chose de son imposant aspect d'autrefois.

L. FINOT.

(1) Voir la reproduction dans le *Voyage d'exploration*, I. p. 186.

NOTES CHINOISES SUR L'INDE

PAR M. SYLVAIN LÉVI

Professeur au Collège de France

I

L'ÉCRITURE KHAROṢṬRĪ ET SON BERCEAU

La liste des 64 écritures insérée dans le *Lalitavistara* avait fait connaître de bonne heure aux indianistes le nom de l'écriture kharoṣṭhī ou kharoṣṭrī, qui s'y trouve mentionnée au second rang, immédiatement après l'écriture brāhmī ; mais il était impossible d'attacher à cette désignation traditionnelle la moindre notion réelle. En 1886, M. Terrien de Lacouperie ⁽¹⁾ signala un passage du *Fa-yuan-tchou-lin* qui opposait la kharoṣṭhī (° ṣṭrī), comme une écriture tracée de droite à gauche, à l'écriture brāhmī tracée de gauche à droite. Sur la foi de cette indication, les savants appliquèrent la désignation d'écriture kharoṣṭhī à l'alphabet « employé dans le Gandhāra du III^e siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au III^e après cette ère ». Le choix des spécialistes hésita d'abord entre les deux formes attestées : *kharoṣṭrī* et *kharoṣṭhī*. Bühler, qui avait patronné et popularisé ce nom, finit par se décider en faveur de *kharoṣṭhī* ; sanctionné et consacré par le *Manuel de Paléographie indienne*, le nom de *kharoṣṭhī* a chance de s'imposer désormais pour longtemps à nos études.

L'interprétation traditionnelle, préservée par les compilations et les commentaires chinois, semblait justifier cette préférence : *kharoṣṭhī* y est toujours traduit par « lèvre d'âne » (sanskrit *khara-oṣṭha*, *kharoṣṭha*). A l'appui de cette étymologie, la tradition chinoise rapporte l'invention de la kharoṣṭhī à un ṛṣi du nom de Kharoṣṭha, nom peu flatteur sans doute, mais qui n'était pas entièrement dépourvu d'analogies dans la nomenclature des saints ⁽²⁾. D'autre part le nom de Kharoṣṭra avait suggéré aux savants européens d'ingénieux rapprochements, en particulier avec Zardusht, Zaratushra ⁽³⁾.

Une autre information, également d'origine chinoise, semble ouvrir aux hypothèses sur l'origine du nom de la kharoṣṭhī une direction nouvelle. Elle est indépendante de la tradition des écoles du Siddham, où l'on étudiait les caractères sanscrits en vue de leur valeur mystique ; elle se présente comme un fait

(1) *Babylonian and Oriental Record*, I, 59.

(2) Bühler, *Wiener Zeitschr. f. d. Kunde des Morg.* IX, 66.

(3) Cf. Weber, *Ind. Streifen*, III, 8-9.

indifférent ou du moins isolé, sans servir de support à aucune spéculation; elle offre ainsi à la critique une garantie sérieuse de loyauté et d'exactitude.

Je l'emprunte au *Sin-yi Ta-fang-kouang Fo-houa-yen-king yin-yi*, de Houei-yuan. Cet ouvrage est un des textes heureusement préservés par la collection de Corée et que l'excellente édition japonaise du Tripitaka met désormais au service de la science. L'auteur, Houei-yuan, vivait sous la dynastie des T'ang, d'après l'indication du catalogue. Le Dictionnaire biographique des moines célèbres, que j'ai rapporté du Japon, le confond avec le prêtre Hiuan-yuan, appelé aussi Fa-yuan et Houei-yuan, et dont la biographie se trouve au *Siu-kao-seng-tchouan*, ch. xxviii; mais ce prêtre florissait dans la période tcheng-kouan (627-649), et il habitait le monastère du P'ou-kouang, tandis que l'auteur de notre *Yin-yi* résidait au monastère de Tsing-fa; en outre, l'*Yin-yi* est, comme son titre complet l'annonce, une explication des mots difficiles de « la nouvelle traduction de l'Avatamsakasūtra » exécutée par Çikṣānanda en 695-699. L'ouvrage ne peut donc pas être antérieur au VIII^e siècle.

Dans le 45^e chapitre (1) de la nouvelle traduction de l'Avatamsaka (éd. jap. I, fasc. 3, p. 22 b), qui correspond au 29^e chapitre (éd. jap. I, fasc. 8, p. 46 b) de l'ancienne traduction due au moine indien Buddhahadra, de la famille des Çākyas (entre 399 et 421), le Buddha énumère les localités prédestinées à servir perpétuellement de séjour aux Bodhisattvas, et les Bodhisattvas attachés perpétuellement à chacune de ces localités pour y prêcher la loi aux créatures.

La liste s'ouvre par une série de montagnes fantaisistes situées aux points cardinaux, aux points intermédiaires et aussi dans la mer; puis vient le tour du monde réel.

Au sud de *Pi-che-li* (Vaiçālī) il y a un lieu nommé Bon-séjour (Susthāna?); de toute antiquité les Bodhisattvas y résident.

Dans la ville de *Pa-lien-fou* (Pāṭaliputra) il y a un lieu nommé le Seng-kia-lan de la Lampe d'or (Suvarṇa-dīpa-saṃghārāma); de toute antiquité etc...

Dans la ville de *Mo-l'ou-lo* (Mathurā; Buddhahadra écrivit *Mo-yu-lo*: Mayūra) il y a un lieu nommé la Grotte de la plénitude (*Man-tsou-k'ou*; Buddhahadra dit: « le mérite de l'entretien qui fait croître », *Tch'ang-yang-kong-tō*); de toute... etc...

Dans la ville de *Kiu-tchen-na* (Buddh.: *Kiu-tchen-na-ya*, Kuṇḍina), il y a un lieu nommé le Siège de la Loi (Dharmāsana); de toute... etc... Dans la ville de *Tsing-tsing-pei-ngan* (Pur-pur ce bord?) il y a un lieu nommé la Grotte (Buddhahadra dit: « le mérite ») (2) de *Mou-tche-lin-to* (Mucilinda); de toute... etc... Dans le royaume de *Mo-lan-to* (? Buddhahadra dit: dans la Terre-du-Vent) il y a un lieu nommé l'Institution du Roi des Dragons sans obstacle (apratigha); de toute... etc... Dans le royaume de *Kan-pou-tche* (Kamboja) il y a un lieu

(1) Manque dans la traduction de Çikṣānanda.

(2) Buddhahadra semble avoir ici, comme dans le cas précédent, lu le dernier terme du composé *gūṇa* tandis que Çikṣānanda a lu *guhā*.

nommé Suprême Bienveillance (Uttama-maitrī?) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Tchen-l'an* (Cīna-sthāna) il y a un lieu nommé la Grotte de *Na-lo-yen* (Buddhabhadra écrit : la montagne de *Na-lo-yen* : Nārāyaṇa-parvata) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Chou-le* (Buddhabhadra dit : des Barbares limitrophes : *Pien-yi*) il y a un lieu nommé Tête-de-vache (Goçirṣa) ; de toute .. etc... Dans le royaume de *Kia-che-mi-lo* (Kāçmīra ; Buddhabhadra : de *Ki-pin*), il y a un lieu nommé la Série (Buddhabhadra : le mont *Wou-ti-chi*, Uddeça) ; de toute... etc... Dans la ville de la Joie Intense (Buddhabhadra : *Nan-ti-po-tan-na*, Nandipattana) il y a un lac nommé la Grotte de l'Honorable (Buddhabhadra : *Ti-lo-feou-ho*) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Ngan-feou-li-mo* il y a un lieu nommé la Splendeur des cent mille trésors (*Yi-tsung-kouang-ming* ; Buddhabhadra dit : Droit et oblique) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Kien-l'o-lo* (Gandhāra) il y a un lieu nommé la Grotte de *Chen-po-lo* (Jambhala ; Buddhabhadra dit : de la Retraite pure) ; de toute... etc... »

L'*Yin-yi* de Houei-yuan est assez avare de commentaires sur ce passage ; parmi tant de noms intéressants il choisit, pour les gloser, ceux de Vaiçālī, de Mathurā, de Kuṇḍina, de Cīna, de Nārāyaṇa, de *Chou-le*, de *Ngan-feou-li-mo* et de Gandhāra. Ses indications n'ajoutent rien à nos connaissances, sauf pourtant à propos de *Chou-le*. « La forme correcte, dit-il, du nom de *Chou-le* 疏勒 est *K'ia-lou-chou-tan-le* 佉路數怛勒 (1). Depuis longtemps ce pays a reçu l'appellation abrégée de *Chou-le* ; et on a pris l'habitude de substituer le son *chou* 疏 au son *chou* 數. Ce nom est le nom d'une montagne de ce royaume ; voilà d'où il vient. On dit aussi qu'il signifie « mauvaise nature » et qu'il vient de ce que le naturel des indigènes est rempli de perversité ».

Cette glose a passé tout entière dans le commentaire de l'Avatamsaka-sūtra composé à la fin du VIII^e siècle par Tch'eng-kouan, le quatrième patriarche de l'école Avatamsaka, mort à l'âge de soixante-dix ans passés, entre 806 et 820. Tch'eng-kouan s'est contenté de copier son devancier, sans modifier un seul mot, au chapitre 47 de son commentaire, le *Ta-fang-kouang Fo-houa-yen-king chou* (Nanjio n° 1589 ; éd. jap. xxviii, fasc. 4, p. 8^b). Il répète encore l'équivalence de *Chou-le* et de *K'ia-lou-chou-tan-le* dans son énorme sous-commentaire du Sūtra, le *Ta-fang... chou-yen-yi-tch'ao* (Nanjio n° 1590, éd. jap. xxvii, fasc. 9, p. 84^a ; chap. 77). Un contemporain de Tch'eng-kouan, Houei-lin, qui mourut également dans la période yuan-ho (806-820), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, insère aussi la même glose sur le nom de *Chou-le*, à propos du même passage, dans son excellent *Yi-tsie-king yin-yi* (chap. 22) ; cette compilation colossale, restée en dehors du canon chinois, a été recueillie dans la collection coréenne, et c'est encore aux éditeurs du Tripiṭaka japonais que la science occidentale est redevable de ce document précieux. Houei-lin était natif de Kachgar ; c'est là

(1) Le texte de l'édition japonaise écrit par erreur 佚 « yi » pour 佉 : mais la comparaison avec les textes suivants permet de rétablir avec assurance ce dernier caractère.

sans doute qu'il avait acquis la connaissance du sanscrit qu'il utilisa dans son *Yin-yi*; en reprenant à son compte l'identité de *Chou-le* et *K'ia-lou-chou-tan-le* et en rapportant l'interprétation traditionnelle de ce nom, il semble en reconnaître et en confirmer la valeur (éd. jap. xxxix, fasc. 8, p. 144^a).

Le continuateur de Houei-lin, Hi-lin, auteur du *Siu-yi-tsie-king yin-yi*, répète exactement la notice de son prédécesseur à propos de la mention de *Chou-le* dans l'itinéraire de Wou-K'ong (éd. jap. xxxix, fasc. 8, p. 11^a). La date précise de Hi-lin ne m'est pas connue, mais on peut l'inférer aisément. Hi-lin présente son ouvrage comme un supplément à l'*Yin-yi* de Houei-lin, et le dernier des textes qu'il glose est le *Ta-t'ang tcheng-yuan siu k'ai-yuan che-kiuo lou* ou Catalogue supplémentaire, rédigé par Yuan-tchao qui florissait en 778. Le *Siu.... yin-yi* de Hi-lin se place donc dans la première moitié du ix^e siècle, immédiatement après l'*Yin-yi* de Houei-lin.

Ainsi l'identité de *Chou-le* et de *K'ia-lou-chou-tan-le* était encore admise et enseignée dans les écoles bouddhiques de la Chine au cours du ix^e siècle. La transcription *K'ia-lou-chou-tan-le* ramène exactement à un original *Kharoṣṭra*. L'emploi du caractère *chou* 數 dans ce cas particulier répond exactement à l'unique exemple qu'en donne Julien dans sa Méthode, n^o 1622. Dans la transcription « Puṣpa: *Pou-chou-pa* », comme dans celle de « Kharoṣṭra: *K'ia-lou-chou-tan-le* », le caractère *chou* 數 sert à représenter la sifflante cérébrale appuyée immédiatement sur une consonne suivante, et placée à la suite d'une syllabe à voyelle labiale: *u* d'une part, *o* (= *a + u*) de l'autre.

Quant à *Chou-le*, la valeur en est bien connue. C'est le nom régulièrement employé, depuis l'époque des premiers Han, pour désigner la ville de Kachgar. Le Kharoṣṭra est donc le pays de Kachgar, et la kharoṣṭrī est bien vraisemblablement l'écriture de ce pays.

L'hypothèse aurait pu paraître audacieuse jusqu'à la témérité, il y a peu d'années encore. Dans son *Manuel de Paléographie indienne*, daté de 1896, Bühler écrivait: « Dans sa forme actuellement connue, la kharoṣṭrī est un alphabet éphémère, presque purement épigraphique, du Nord-Ouest de l'Inde. Son domaine propre est compris entre 69° et 73° 30' de long. E. (Gréénwich) et 33° 35' de latitude N. ». Le manuscrit en kharoṣṭrī du *Dhammapada*, découvert aux environs de Khotan et acquis en partie par la mission Dutreuil de Rhins, en partie par M. Petrovski, vint presque aussitôt renverser ces deux assertions; la kharoṣṭrī était bien une écriture de scribes, de copistes, employée tout comme la brāhmī à reproduire des textes littéraires ou religieux, et les limites de son domaine s'étendaient d'un seul bond jusqu'à 77° de long E. et 37° de lat. N. Depuis lors, la région de Khotan et de Kachgar n'a pas cessé de fournir de nouveaux documents. Dans une communication récente, M. Stein qui vient de fouiller la région du Takla-Makan, annonce qu'il a trouvé sur les anciennes rives de la Niya, par 37° de lat. N. et 82° 20 de long. E., un demi-millier de pièces écrites sur des tablettes de bois en caractères kharoṣṭrī. Il apparaît de plus en plus clairement que c'était là l'écriture de l'Asie Centrale,

du pays de Kharoṣṭra. Il convient désormais d'abandonner la forme incorrecte de *kharoṣṭhī* pour revenir à la forme authentique de *kharoṣṭrī*, sacrifiée à tort.

Ce nom de Kharoṣṭra peut-il s'expliquer? L'interprétation chinoise qui le rend par « mauvaise nature » rappelle l'interprétation du nom de *Ki-pin* également fournie par la tradition chinoise. *Ki-pin* signifierait « race misérable ». C'est de part et d'autre le même parti pris de donner aux noms des pays barbares une étymologie méprisante. Le nom de *Kapiçā* évoquait naturellement le sanscrit *kapiça*, « couleur de singe » et *kapi*, « singe »; la tentation d'une étymologie aussi peu charitable, appliquée à des barbares, était trop séduisante pour s'y dérober. Kharoṣṭra avait pareillement l'avantage de s'analyser en sanscrit: *khara*, « âne » + *uṣtra*, « chameau ». Les moines facétieux qui venaient de l'Inde durent rapidement mettre en cours cette prétendue étymologie, et les Chinois admirent que le nom du pays s'expliquait par « le naturel pervers des indigènes ».

En fait, le premier terme du nom peut être le mot « Kara » qui entre dans la composition de tant de noms géographiques dans les pays turcs. A ce point de vue il peut être intéressant de noter qu'au témoignage du *Sūrya-garbhā-sūtra* (*Je-tsang-king*; Nanjio n° 62; éd. jap. III, fasc. 3, p. 53^a) le nom de Khotan (*Yu-tien*) sous Kāçyapa Buddha, autrement dit le plus ancien nom connu de Khotan, était *Kia-lo-cha-mo* 迦邏沙磨, où semble également reparaitre l'élément Kara. Je rappelle encore, à cause de son assonance singulière, le nom du prince royal « Kharāosta yuvarāja » fils de Mahachatrava Rajula et frère de Chatrava Çuḍaṣa, dont le nom se lit sur le fameux Pilier au Lion de Mathurā. Le nom du yuvarāja est-il un souvenir de l'origine de cette famille aux noms étranges, portée par la conquête scythique au cœur de l'Inde et élevée à la dignité de satrapes?

Le nom du pays de *Kharoṣṭra*, retrouvé dans les textes chinois, éclaire d'une lumière inattendue une longue description de Ctésias, restée vague jusqu'ici. Le résumé du médecin grec, incorporé dans la bibliothèque de Photius, rapporte longuement les singularités d'une population indienne dénommée les *Kalystrioi*, nom qui équivalait au grec *Kynokephaloi*, autrement dit les « Têtes-de-Chien ». Les *Kalystrioi* habitent dans les montagnes où l'Hyparchos (ou Hypobares) prend sa source. Cette rivière s'écoule du Nord vers l'Océan Oriental; son nom signifie « la Porteuse de tous biens » (*pherôn pantu ta agatha*). La forme et le sens rappellent assez étroitement le *Suvāstu* de la géographie sanscrite, désigné par le pèlerin Hiuan-tsang sous le nom de Subhavastu (sic), et devenu le Svāt dans la géographie moderne. La tradition bouddhique place à la source du Svāt le séjour du Nāga Apalāla, l'un des plus populaires et des plus considérables entre les Nāgas. L'Océan Oriental, qui reçoit les eaux de l'Hyparchos, ne représente pour Ctésias rien de plus précis que les mers situées à l'est de la Perse. Qu'il s'agisse du Svāt ou d'un autre cours d'eau, le pays des *Kalystrioi* est à chercher dans l'Hindou-Kouch, puisque leurs montagnes « s'étendent jusqu'à l'Indus ». Le grec *Kalystrioi* mène directement à un

original sanscrit * Kaluṣṭra ; de * Kaluṣṭra à Kharoṣṭra, le chemin est trop aisé pour qu'on se refuse à le franchir, surtout si on considère la route que ce nom avait dû parcourir déjà pour arriver jusqu'à Ctésias.

La traduction grecque, il est vrai, ne rend pas compte des éléments réels ou supposés contenus dans le mot sanscrit Kharoṣṭra ; mais l'interprétation chinoise d'autre part n'est pas plus littérale. Au fond, la parenté générique des deux gloses est évidente. « Têtes-de-Chien » ou « Mauvaises-natures » indiquent toujours la même tendance fâcheuse à déprécier le voisin ; la « grossièreté naturelle » que les commentateurs chinois reprochent aux Kharoṣṭras pour justifier leur nom fait pendant à la rudesse sauvage des *Kalystrioi* de Ctésias. Du reste il ne faut pas chercher loin du pays des *Kalystrioi* ou des Kharoṣṭras pour rencontrer des « Têtes-de-Chien » dans la géographie classique de l'Inde. L'astronome Varāha-Mihira (vi^e siècle), dans sa description de l'Inde (*Bṛhat-Saṃhitā* xvi, 28), place au Nord, dans la région de l'Himālaya, entre le Trigarta (Jalandhar) et Takṣaṣilā (la ville de Taxile) les Turagānanas « Visages-de-Cheval » et les Ṣvamukhas « Têtes-de-Chien ». Ces deux peuples se retrouvent côte-à-côte dans un ouvrage moderne, dérivé d'un original persan, le *Romakasiddhānta* (*Cal. Mss. Oxon.* 340^a 16) ; à leur suite y paraissent les Kiṃnara-mukhas « Têtes-de-Kiṃnaras », autres monstres à tête de cheval qui sont placés d'ordinaire aux confins de la Chine. Enfin les « Têtes-de-Chien » sont encore mentionnés dans une longue liste de populations de l'Asie Centrale que je me propose de publier prochainement ; ils y sont encore classés près des « Têtes-de-Cheval », entre les gens de Khotan et le Népal, c'est-à-dire dans l'Himālaya tibétain. Et c'est précisément les populations tibétaines qu'évoquent tout les traits des *Kalystrioi* rapportés par Ctésias : montagnards, chasseurs, mangeurs de viande, pâtres de bestiaux, riches en moutons, malpropres surtout, d'une malpropreté prodigieuse et qui frappe plus encore par le contraste avec les ablutions régulières et fréquentes des Hindous. Leur physionomie, leur langage rude, hérissé de monosyllabes, répondent également à la description des *Kalystrioi*.

Le témoignage grec et le témoignage chinois, séparés par un intervalle de mille ans, indiquent par leur concordance que le nom de Kharoṣṭra était en usage — et dès le Ve siècle avant l'ère chrétienne — pour désigner les populations barbares, turques ou tibétaines, qui vivaient sur les confins nord-nord-ouest de l'Inde, disséminées dans l'Indou-Kouch et l'Himālaya, et sur les versants du Pamir. L'antiquité du vocable ainsi établie, l'antiquité de la désignation appliquée à l'écriture paraît s'en suivre : la Kharoṣṭri a dû recevoir ce nom à une époque où le nom de Kharoṣṭra était employé dans l'usage réel et commun. Le passage de Ctésias prouve que ce nom était connu dans le monde iranien, dans la Perse des Achéménides, quatre cents ans avant l'ère chrétienne.

Je ne crois pas inutile de reproduire ici la notice de Ctésias ; la précision et le naturel des détails, en même temps qu'ils tranchent avantageusement avec son goût ordinaire du merveilleux et du fabuleux, donnent une garantie de véracité qui n'est point à dédaigner à son témoignage sur les *Kalystrioi*.

(20). « Il écrit que sur ces montagnes vivent des hommes ayant des têtes de chien, portant des peaux de bêtes sauvages et n'usant pas de langage articulé ; ils aboient comme les chiens et se font ainsi comprendre les uns des autres. Leurs dents sont plus larges que celles des chiens et leurs griffes ressemblent aux griffes de chien, mais sont plus grandes et plus arrondies. Ils habitent les montagnes et s'étendent jusqu'à l'Indus. Ils sont basanés et, comme tous les autres Indiens, extrêmement justes. Ils peuvent avoir des relations avec les Indiens, car ils comprennent ce qu'ils disent, bien qu'à la vérité ils ne peuvent pas y répondre par des mots : mais, en aboyant et en faisant des signes de tête et de doigts comme les sourds-muets, ils peuvent se faire comprendre. Les Indiens les nomment *Kalystrioi*, ce qui signifie en grec *Kynocephaloi* (c'est-à-dire « Têtes-de-chien »). Ils se nourrissent de viande crue. La tribu entière ne compte pas moins de 120.000 hommes. »

(22). « Les Kynocephaloi, vivant sur les montagnes, ne pratiquent aucun art et vivent du produit de la chasse. Ils tuent leur proie et rôtissent la chair au soleil. Ils élèvent pourtant en grand nombre les moutons, les chèvres et les ânes. Ils boivent le lait des brebis et le petit lait qui en est fait. Ils mangent aussi, car il est très sucré, le fruit du *siptakhora*, l'arbre qui produit l'ambre. Ils séchent aussi ces fruits et les empaquètent dans des paniers, ainsi que les Grecs font pour le raisin. Ce même peuple construit des radeaux et les charge avec les paniers aussi bien qu'avec les fleurs de la fleur pourpre, après l'avoir nettoyée, et avec un poids de 260 talents d'ambre et un poids égal du pigment qui teint en pourpre et 1000 talents de plus d'ambre.

Toute cette cargaison, qui est le produit de la saison, ils l'envoient annuellement comme tribut au Roi des Indiens. Ils prennent aussi des quantités de ces mêmes produits pour vendre aux Indiens, desquels ils reçoivent en échange des pains, de la farine et de l'étoffe faite d'une matière qui pousse sur un arbre (coton). Ils vendent aussi des épées pareilles à celles qu'ils emploient pour chasser les bêtes sauvages, et des arcs et des javelots, car ils sont bons tireurs à la fois pour tirer à l'arc et pour lancer le javelot. Les montagnes qu'ils habitent étant escarpées, sans sentiers tracés, ils ne peuvent être conquis ; d'ailleurs le roi leur envoie comme présents, une fois tous les six ans, 300.000 flèches, autant de javelots, 120.000 boucliers et 50.000 épées. »

(23). « Ces Kynocephaloi n'ont pas de maisons, mais vivent dans des cavernes. Ils chassent les bêtes sauvages avec l'arc et l'épieu et courent si vite qu'ils peuvent les atteindre à la chasse. Leurs femmes se baignent seulement une fois par mois, au temps de leurs règles. Les hommes ne se baignent pas du tout, mais se lavent simplement les mains. Trois fois par mois cependant ils s'enduisent d'une huile qu'ils tirent du lait et s'essuient avec des peaux. Les peaux nettoyées de poils et rendues minces et souples constituent le costume des hommes et des femmes. Les hommes les plus riches pourtant, mais ils sont rares, portent des vêtements de coton. Ils n'ont pas de lit et dorment sur des litières de paille et de feuilles. L'homme considéré comme le plus riche est celui

qui possède le plus de moutons et cette propriété constitue toute la fortune. Les hommes et les femmes ont, comme les chiens, une queue au-dessus du derrière, mais plus grande et plus poilue. Ils copulent comme des quadrupèdes, à la façon des chiens, et tout autre mode de copulation est considéré comme honteux. Ils sont justes et de tous les hommes sont ceux qui vivent le plus longtemps ; ils atteignent l'âge de 170 et même parfois de 200 ans.»—Cf. encore fragm. XXI (Tzetzes, Chil. VII, v, 716) ; XXII (Pline, Hist. nat. VII, 2) ; XXIII (Elien, IV, 46).

II

UNE VERSION CHINOISE DE BODHICARYĀVATĀRA

Le catalogue du Tripiṭaka chinois, de M. Bunyu Nanjio, classe sous le n° 1354 un ouvrage intitulé *P'ou l'i hing king* 菩提行經, ce titre est accompagné d'une restitution hypothétique en sanscrit : *Bodhicaryā-sūtra*. Une brève notice indique que l'ouvrage est en vers, distribué en 4 fascicules et 8 chapitres ; l'auteur en est le Bodhisattva Nāgārjuna ; la version chinoise a été faite par le moine indien T'ien-sseu-tsai, entre 980 et 1001.

L'indication des catalogues chinois est erronée. Une fois de plus, Nāgārjuna s'est vu imputer la paternité d'une œuvre dont il n'est pas responsable. Le *P'ou l'i hing king* est, en réalité, la traduction d'une des plus belles productions du bouddhisme en décadence, le *Bodhicaryāvatāra* de Çāntideva. La version chinoise (éd. jap. XIX, 7, 37-49) ne correspond pas exactement avec l'original sanscrit publié par Minayevič (*Zapiski Vostoc. Odiel. Imp. Russk. Arkneol. Obtsch.* IV, 153-228). La première des huit sections a pour titre : « Eloge de la pensée de Bodhi », et comprend 35 stances de quatre membres : c'est à un vers près le premier pariccheda du sanscrit : « Bodhicittānuçamsa », en 36 stances. La seconde section : « Don et offrande de la pensée de Bodhi », en 13 stances, traduit les 13 premiers vers du second pariccheda. La troisième section, en 106 stances, a pour titre : « La Garde des défenses » ; elle traduit le cinquième pariccheda : « Saṃprajanya-rakṣaṇa », en 109 vers. La quatrième section (fasc. II), en 133 stances, intitulée : « La Pāramitā de patience », reproduit fidèlement le sixième pariccheda : « Kṣānti-pāramitā », en 134 vers. La cinquième section : « La Pāramitā d'énergie », en 79 stances, traduit le septième pariccheda : « Virya-pāramitā », en 75 vers. La sixième section (fasc. III) : « La Pāramitā de prajñā de réflexion pure », en 183 stances, répond aux 186 vers du huitième pariccheda : « Dhyāna-pāramitā ». La septième section (fasc. IV) : « La Pāramitā de prajñā », en 165 stances (et demi), traduit les 168 stances du neuvième pariccheda : « Prajñā-pāramitā ». Enfin la huitième section : « L'Action en retour de la pensée de Bodhi », en 61 stances, répond aux 58 vers du dixième pariccheda : « Pariṇāmanā ».

Ainsi la traduction chinoise a laissé de côté toute la fin du second pariccheda (du vers 14 au vers 66) : « Pāpa-deṣanā », tout le troisième pariccheda : « Bodhicitta-parigraha », en 33 vers, et tout le quatrième pariccheda : « Bodhicittāpamāda », en 48 vers. Une omission aussi considérable n'est imputable ni à la négligence ni à la fantaisie arbitraire du traducteur. Tāranātha rapporte (p. 165) que du vivant même de l'auteur, l'œuvre circulait en trois recensions. Les moines du Cachemire avaient une rédaction en 1.000 vers, où ils avaient introduit une adoration liminaire de leur propre crû ; les orientaux avaient, eux, une rédaction plus courte, en 700 ṣlokas seulement ; ils avaient tiré l'adoration du *Mūla-madhyama*, et laissé de côté la section de la Confession (ii) et celle de la Prajñā. La recension du Madhyadeṣa était la troisième : il ne s'y trouvait ni l'adoration, ni l'exposé des motifs de la composition ; mais avec la louange ajoutée à la fin et les mantras additionnels, elle s'élevait à 1.000 ṣlokas. Āntideva, consulté par les moines de Nālanda, reconnut pour authentique la recension du Madhyadeṣa.

Minayeff a déjà signalé que le texte des manuscrits du Népal ne représente aucune de ces trois recensions ; le total des vers y est de 918, et les quatre vers qui servent d'introduction se trouvent répétés dans un autre ouvrage de Āntideva, le *Cikṣāsamuccaya* (éd. Bendall, p. 1, ll. 9-14, et p. 2, ll. 1-2). Le nombre des stances dans la traduction chinoise est seulement de 776 ; il se rapproche du chiffre des ṣlokas dans la recension orientale ; la seconde section, à part les treize premiers vers qui sont traduits en chinois, manque de part et d'autre ; la section de la Prajñā, qui manquait à la recension orientale, peut répondre aux paricchedas III (bodhicittaparigraha) et IV (bodhicittāpamāda) des manuscrits népalais. Pourtant, malgré ces rapports, l'écart entre le chiffre des ṣlokas (76) semble trop considérable pour qu'on puisse regarder la traduction de T'ien-sseu-tsai comme l'image fidèle de la recension orientale. Au reste, T'ien-sseu-tsai n'est pas originaire du Bengale ou des pays voisins : il est qualifié, en tête de sa traduction, de « ṣramaṇa de l'Inde du Nord, du royaume de Jou-lan-t'o-lo (Jālandhara), du couvent de Mi-lin 密林 (le Bois touffu, ou solitaire, ou secret). »

Ce couvent du Bois Touffu rappelle de bien près le couvent du Bois Obscur que Hiuan-tsang visita dans le « royaume de Tche-na-po-ti », simple district du gouvernement de Jālandhara (*Mém.* I, 200). Le nom sanscrit du couvent est figuré dans la transcription de Hiuan-tsang par les caractères 答秣蘇伐那 Ta-mo-sou-fa-na et traduit par 暗林寺 Ngan-lin-sseu « le couvent du Bois Sombre ». Tao-siuan, contemporain de Hiuan-tsang, et qui résuma en style classique dans son *Che-kia-fung-tche* les voyages de l'illustre pèlerin, substitua à 暗 *ngan* l'homophone et presque homonyme 闇 *ngan* qui signifie « huis-clos, secret et obscur » (éd. jap. xxxv, 1, 93^b) ; ce dernier caractère sert en quelque sorte de transition entre le nom du Ngan-lin-sseu de Hiuan-tsang et celui du Mi-lin-sseu de T'ien-sseu-tsai. Peut-être ce couvent répond-il à

l'énigmatique couvent de Sna-rgyan-nags, où, d'après le récit de Tāranātha (p. 59) Kanīṣka, roi de Jālandhara, réunit le troisième concile de l'Église bouddhique.

Quoi qu'il en soit, la région de Jālandhara se rattachait naturellement au Cachemire. Il apparaît qu'au ^xe siècle une nouvelle recension avait supplanté dans les pays cachemiriens la recension cachemirienne du *Bodhicaryāvatāra* ou tout au moins lui disputait la faveur des moines. Les particularités du texte suivi par Tien-ssou-tsai, en attestant l'existence d'une recension de plus, témoignent à la fois, et de la popularité du chef-d'œuvre de Çāntideva, et du travail de transformation qui ne cessait pas de s'exercer même sur les œuvres consacrées.

L'ITINÉRAIRE

DU

PÉLERIN KI YE 繼業 DANS L'INDE

PAR M. EDOUARD HUBER

L'itinéraire de Ki Ye a été signalé pour la première fois par Stanislas Julien. Il est contenu dans le *Wou-tch'ouan-lou* 吳船錄 de Fan teh'eng ta 范成大 qui écrivait à la fin du douzième siècle. Il a été traduit par M. G. Schlegel; mais, pour des raisons que nous ignorons, l'auteur de ce travail n'en a livré au public qu'un nombre infime d'exemplaires, — moins de dix, paraît-il. L'ouvrage est donc pratiquement ignoré. Il nous a semblé qu'il serait utile de le remettre en lumière et de faire connaître aux indianistes le dernier des pèlerins chinois qui ait vu l'Inde avant la funeste invasion de Mahmoûd al Ghaznevi. Nous nous servons du texte de l'itinéraire que contient l'encyclopédie *Yuan-kien-lei-han* 淵鑑類函, chap. 天竺 :

Le *Wou-tch'ouan-lou* de Tan Tch'eng-ta des Song dit : Dans la seconde année de la période Kien-tō 乾德 (964) trois cents çramanas reçurent la mission de se rendre dans l'Inde pour y chercher des reliques et des manuscrits sur feuilles de palmier.

Le maître du Tripitaka Ki Ye 繼業, du nom de famille Wang 王 et originaire de Yao-tcheou 耀州 fit partie de cette mission. Dans la neuvième année de la période K'ai-pao 開寶 (976) il fut de retour dans son monastère. Il avait acquis un exemplaire du *Nie-pan-king* 涅槃經 (Nirvāṇasūtra) en quarante-deux chapitres. A la fin de chaque chapitre Ye avait marqué les étapes de son voyage dans les contrées de l'Ouest. Bien que ces notes ne soient pas très détaillées, elles donnent une idée générale de la géographie (de l'Inde). Comme elles sont devenues rares parmi nous, je les insère dans cet ouvrage (c'est-à-dire le *Wou-tch'ouan-lou*) pour qu'elles servent à combler certaines lacunes des annales de l'empire.

Ye quitta la frontière à Kiai-tcheou (1) 階州; se dirigeant vers l'Ouest il passa par Ling-wou 靈武, Si-leang 西涼, Kan-tcheou 甘州, Sou-tcheou 肅州, Koua-tcheou 瓜州, Cha-tcheou 沙州, etc. et entra dans les royaumes de Yi-wou (2) 伊吳, Kao-tch'ang (3) 昌高, Yen-ki (4) 焉耆,

(1) A la boucle du Fleuve Jaune sur la frontière du Kan-sou.

(2) La province de Hami actuelle.

(3) Tourfan.

(4) Kharachar.

Yu-t'ien (1) 于闐. Sou-le (2) 疎勒 et Ta-che (3) 大石. Il traversa la chaîne des Montagnes Neigeuses (4) et arriva dans le royaume de Pou-lou (5) 布路. De là il franchit les grandes montagnes neigeuses Ts'oung-ling 蔥嶺 et arriva dans le royaume K'ia-che-mi-lo 伽濕彌羅 (Kaçmîr). A l'Ouest (de ce royaume) il monta sur une grande montagne, sur laquelle se trouve l'endroit où le prince royal Sa-to 薩埵 (Sarvada) s'est jeté dans un précipice et s'est donné en pâture aux tigres. De là il arriva dans le royaume de Kien-t'a-lo 健他羅 (Gandhāra), qu'on regarde comme étant le centre de l'Inde. En se dirigeant vers l'Ouest (6) il arriva dans les royaumes de Chou-lieou-po 呬流波 et de Tso-lan-t'o-lo 左攔陁羅 (Jālandhara). En se dirigeant encore vers l'Ouest (6) il arriva dans la grande ville des Filles Bossues (7). Cette ville est vers le sud voisine du fleuve Yen-meou 涇牟 (Yamunā) et vers le Nord elle s'adosse au Heng-ho 恒河 (le Gange). Elle est remplie de stūpas et de temples, mais il n'y a là ni moines ni religieuses. En se dirigeant encore vers l'Ouest (8) il arriva en deux étapes aux ruines de l'Echelle précieuse. En allant encore vers l'Ouest (9) il arriva dans le royaume de Po-lo-nai 波羅奈 (Bénarès). Entre les deux villes (Bénarès et Kanodge) il y a une distance de cinq li (9). Vers le sud (Bénarès) est voisin du Gange. De là il fit environ dix li dans la direction du Nord-Ouest et arriva dans le Mrgadāva. Les stūpas, les temples et les vestiges du Buddha y sont très nombreux. Ye dit : « Je les énumérerai une autre fois ; je ne les note pas ici. » De là il fit dix li dans la direction du Sud et franchit le Gange. Sur la rive Sud du fleuve il y a un grand stūpa. En allant du Mrgadāva vers l'Ouest (10) il arriva dans le royaume de Mo-kie-ti 摩羯提 (Māgadha) et il fut hébergé dans le monastère des Chinois (Han-se 漢寺). Ce monastère a beaucoup de revenus et huit villages lui appartiennent. Il y a là un perpétuel va-et-vient des moines et de leurs disciples. Vers le Sud (ce monastère) est proche de la montagne du Bâton (11). Les sommets de cette montagne sont très élevés. Au Nord de la montagne se trouve la chambre de pierre de Yeou-po-kiu-to 優波鞠多 (Upagupta) et les ruines de stūpas et

(1) Khotan.

(2) Kachgar.

(3) Probablement la transcription de Tadjik.

(4) Le Mousour Aola des Mongols.

(5) Le Pa-lou-kia de Hiuan-Tsang ?

(6) Il faut : Sud-Est.

(7) Ta k'iu-niu tch'eng 大曲女城 Kanyākubja. Firdousi, le contemporain de Ye, emploie déjà la forme Kanodge dans son Chāhnāme.

(8) Il faut : est.

(9) Il faut naturellement un chiffre autrement élevé.

(10) Il faut : est.

(11) Tchhang-chan 椹山. Yaṣṭi (vana) giri. Cf. Hiuan-Tsang, II, 408.

de temples. A cent li au Sud-Ouest de là se trouve une montagne solitaire qu'on appelle les « trois Pics du Pied du Coq. » (1) On raconte que c'est ici que Kia-ye 迦葉 (Kācyapa) est entré dans le Nirvāna. A cent li au Nord-Ouest de là se trouve le siège précieux de la Bodhi. Les quatre portes de la ville sont opposées les unes aux autres, et au milieu d'elles se trouve le Kin-kang-tso 金剛座 (Vajrāsana), faisant face à l'Est. En allant vers l'Est il arriva à la rivière Ni-lien-jan 尼連禪 (Nairāṇjanā); sur le rivage occidental se trouve une colonne en pierre qui relate les anciens faits du Buddha. En faisant du siège de la Bodhi cinq li vers le Sud-Est il arriva à l'endroit où le Buddha avait pratiqué l'ascétisme. En faisant encore trois li vers l'Est il arriva au village de San-kia-ye 三迦葉 et à l'étang de la Bergère. En dehors de la porte Nord du Vajrāsana se trouve le saṃghārāma du royaume des Lions (Ceylan). A cinq li au Nord il arriva à la ville de Kia-ye 伽耶 (Gayā), et à dix li au Nord il arriva à la montagne de Gayā. On raconte que là se trouve l'endroit où le Buddha prononça le Sūtra des Nuages Précieux (*Ratnameghasūtra*). En faisant du Vajrāsana quinze li dans la direction du Nord-Est il arriva à la montagne de l'Intelligence accomplie (2).

En faisant de là trente li dans la direction du Nord-Est il arriva à la ville de Kou-mo 骨磨. Ye fut hébergé au monastère de Hia-lo 蝦羅. On dit que les moines de tous les royaumes de l'Inde méridionale habitent en grand nombre ce monastère. A quarante li au Nord-Est on arrive à la ville de Wang-chō 王舍 (Rājagṛha). A cinq li au Sud-Est il y a le stūpa de la « Victoire sur l'éléphant furieux. » Au Nord-Est il monta sur une grande montagne. En suivant un sentier sinueux il arriva au stūpa de Chō-li-tseu 舍利子 (Çāriputra). Près d'un torrent se trouve le stūpa appelé « La descente de cheval et la marche contre le vent. » De là il traversa un ravin et monta sur le sommet d'une grande montagne où il y a un grand stūpa et un temple. On dit que c'est ici que les sept Buddhas (du passé) ont prêché la Loi. Au Nord de cette montagne il y a une plaine où se trouve le stūpa de la naissance de Çāriputra. Une moitié de la montagne septentrionale s'appelle le Pic du Vautour. On dit que c'est ici l'endroit où le Buddha a prononcé le Fa-houa-king 法華經 ([*Sad*] *dharma puṇḍarī-kāsūtra*). La ville de Rājagṛha se trouve au pied de la montagne. Au Nord de la ville et au pied de la montagne, se trouvent environ vingt puits d'eau chaude. Plus au Nord il y a un grand monastère et les vestiges du Kia-lan-to-tchou-yuan 伽蘭陁竹園 (Karaṇḍaveṇuvana). A l'Ouest se trouve le stūpa qui contient les reliques de la moitié du corps d'Ānanda. A l'Ouest des eaux chaudes il y a une plaine. Droit au Sud de (de cette plaine) il monta sur une montagne. Dans l'intérieur de cette montagne se trouve la grotte des pippalas. Ici Ye s'arrêta et récita des sūtras pendant cent jours. A l'Ouest de la grotte il y a le stūpa qui

(1) Kukkuṭapādagiri. Hiuan-Tsang (III, 6) dit qu'elle se termine par trois grands pics.

(2) Tcheng-kio-chan 覺正山 : Montagne de la Prāgboḍhi. (Hiuan Tsang. II, 457).

commémore l'endroit où Ānanda vit face à face les Vérités saintes. Pour aller de là à la nouvelle ville de Rājagṛha il y a huit li. Il fit un voyage d'une journée, et arriva à la nouvelle ville de Rājagṛha en mendiant sa nourriture. Dans la ville il y a un temple (lan-jou 蘭若 = arāṇya) qui appartient au monastère des Chinois. Dans la ville il y a la vieille maison de Chou-t'i-kia 樹提迦 (Jyotiṣka) (1). A l'Ouest de la ville est le stūpa d'un roi cakravartin. A quinze li au Nord se trouve le monastère de Na-lan-to 那爛陀 (Nālanda). Au Sud et au Nord de ce monastère il y a plusieurs dizaines d'autres monastères ; chacun a sa porte tournée vers l'Ouest. Au Nord se trouve le siège des quatre Buddhas. Ayant fait quinze li dans la direction du Nord-Est il arriva au couvent de Wou-tchen-t'ou 烏顛頭. A cinq li au Sud-Est de là il y a une image d'Avalokiteśvara. De là il fit dix li dans la direction du Nord-Est et arriva au monastère des Kaçmiriens. Au Sud, à une distance de huit li environ de ce monastère, il y a le monastère des Chinois. En faisant du monastère des Chinois douze li dans la direction de l'Est il arriva à la montagne Kio-t'i-bi 却提希. De là à soixante-dix li à l'Ouest il y a le monastère du Pigeon (2). A cinquante li au Nord-Est de là se trouve le monastère occidental des Tche-na 支那 (Cīna) ; c'est l'ancien monastère des Chinois. Ayant fait cent li dans la direction du Nord-Ouest il arriva à la ville de Houa-che 花氏 (Kusumapura = Pāṭaliputra), qui est l'ancienne capitale du roi Açoka. De là il traversa le fleuve et arriva à la ville de Pi-ye-li 毘耶離 (Vaiçālī). Là se trouvent les ruines du monastère de Wei-mo 維摩 (Vimalakīrti). De là il alla à la ville de Kiu-che-na 拘尸那 (Kūcinagara) et au village de To-lo 多羅. Puis il franchit plusieurs grandes montagnes et arriva dans le royaume de Ni-po-lo 泥波羅 (Népal). De là il arriva à Mo-ju-li 磨逾里. Il franchit les Montagnes Neigeuses et arriva au monastère de San-ye 三耶. Puis il revint par le vieux chemin à Kiai-tcheou.

(1) Disciple du tīrthika Pīraṇa et converti par le Buddha.

(2) Hsuan Tsang, III, 61.

LES RUINES DE BASSAC (Cambodge)

PAR M. J. COMMAILLE

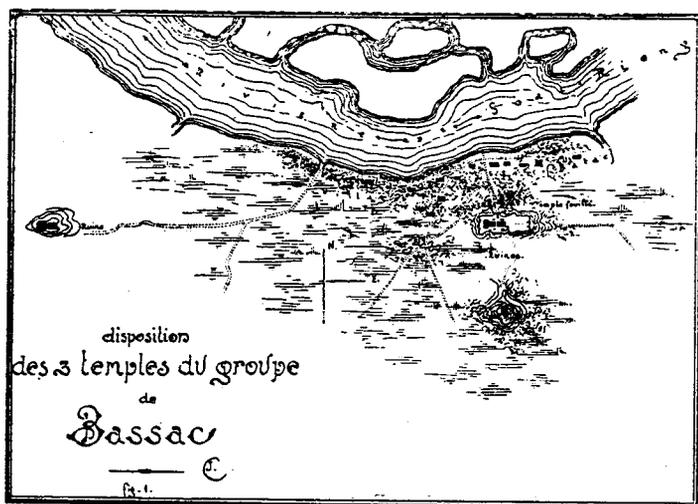
Les ruines de Bassac (province de Romduol, résidence de Svai-rieng) sont situées à 6 kilomètres environ de la Résidence de Svai-rieng, derrière un petit village annamite qui a pris le nom du vieux temple (Batac, prononciation annamite de Bassac), et à deux minutes de la berge du fleuve.

Elles se composaient, avant les fouilles, de trois tertres d'où émergeaient des coins de grès taillé, des briques cassées et des fragments de statues.

Le plus grand tumulus se trouvait à cent mètres à peine de la rivière, un autre plus petit au Sud, à 150 mètres du premier, et le troisième à un kilomètre, direction Ouest, au milieu des rizières du village de Bassac. (Fig. 1.)

Ces élévations de terre, envahies par une brousse épaisse, étaient connues des Cambodgiens comme recouvrant des temples anciens.

M. Gallois, résident de Svai-rieng en 1897, en fit apporter à la Résidence quelques sculptures, entre autres une statue de Giva, grande figure de grès paraissant d'un travail assez récent.



M. O' Connel, nommé résident en 1900, fit exécuter à Bassac, dans le plus grand tumulus, des fouilles surveillées par lui-même avec une sollicitude que récompensèrent, paraît-il, de fructueuses trouvailles. L'Ecole Française avertie, plus d'un an après le commencement des fouilles, du travail exécuté dans les ruines de Bassac, put recueillir quelques bronzes anciens, débris de statues brahmaniques, deux feuilles d'or, une bague et des pierres précieuses, dont deux cornalines gravées l'une d'un poisson, l'autre d'une conque.

M. O' Connel fit encore exécuter dans le tumulus le plus éloigné des fouilles qui ont permis d'en lever le plan intérieur (fig. 2). Le temps lui manqua pour

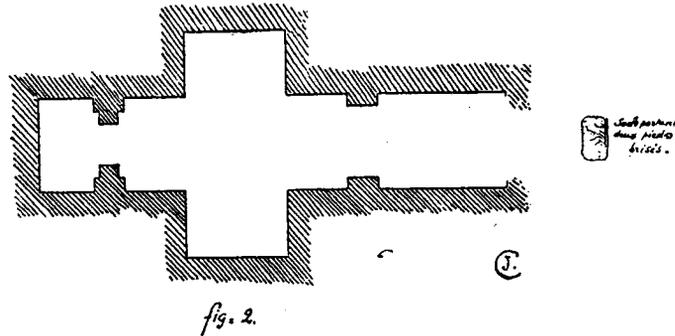
visiter le troisième. Ayant reçu de l'Ecole Française la mission de poursuivre le déblaiement des ruines, nous avons procédé à ce travail en 1901-1902.

A l'heure actuelle le temple principal du groupe est sorti du monticule de terre qui le recouvrait.

A quelle époque cet ensevelissement a-t-il eu lieu, et quelle en est la cause? Ces deux questions sont difficiles à résoudre et la légende locale est muette à ce

sujet. Nous nous bornerons donc à constater que ces apports de terre ne peuvent guère provenir d'un accident naturel, mais paraissent dûs à la main de l'homme.

L'examen des ruines fait regret-



ter les fouilles qui y ont été opérées précédemment, parce qu'elles ont privé la construction de toute son ornementation de grès : entablements sculptés, pilastres, colonnades, linteaux, parmi lesquels un très beau relief d'Indra sur trois éléphants.

Ces pierres ont été transportées, non sans peine, à la Résidence, et il résulte de ce déplacement que, si l'on peut se représenter à peu près la position qu'occupaient ces sculptures, une restitution exacte n'est plus possible, tandis que, si le tout avait été laissé en place, le point de chute aurait permis de déterminer l'emplacement primitif.

Le temple (fig. 4.) était protégé par une muraille de briques (A) dont les dernières fouilles de l'Ecole permettent de tracer le plan.

L'entrée (B) se trouve à l'Est, à quarante-quatre mètres du premier édicule, et ne nous est indiquée que par la base d'un couloir de 4^m 50 arrêtée par un retour d'angle.

Les fouilles ne nous font découvrir en cet endroit aucun vestige de sculptures; mais la décoration générale du temple, un peu chargée, laisse supposer que cette entrée avait son linteau sculpté supporté par deux pilastres.

La muraille d'enceinte a un développement total de 334 mètres et donne un rectangle allongé serrant les constructions d'assez près sur les faces O., N. et S. tandis que dans la partie E., un large espace est laissé libre entre le temple et le portique d'entrée.

A l'intérieur de cette enceinte, les différentes constructions dont nous pouvons relever le plan sont les suivantes :

Une galerie (F) de 21 mètres de long sur 4 de largeur précède le prasat unique du temple.

Les murs de cette galerie sont en briques et offrent à leur base une décoration de quelques lignes de moulures en saillie légère.

Les tuiles plates et de faitage ainsi que les ornements de crête en terre cuite trouvés dans les déblais nous fixent sur la toiture et la charpente qui la supportait (fig. 3).

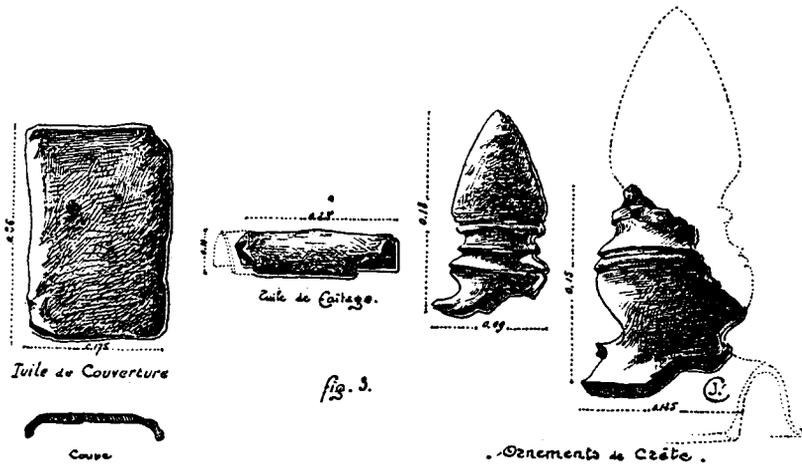
Le sol est dallé de briques posées à plat.

L'épaisseur des murailles est de 80 centimètres ; elles finissent à angle droit pour laisser à l'Ouest de ce couloir un passage de 4 m 50 de largeur permettant la circulation entre les contreforts du prasat et la galerie dont l'entrée Ouest correspondait à l'unique porte du sanctuaire.

C'est probablement à ces deux baies que devaient être placés les grands pilastres de grès qui ont été transportés à la Résidence, et le linteau d'Indra semble avoir orné l'entrée du prasat.

Le passage ménagé entre ces deux constructions est dallé de blocs de limonite.

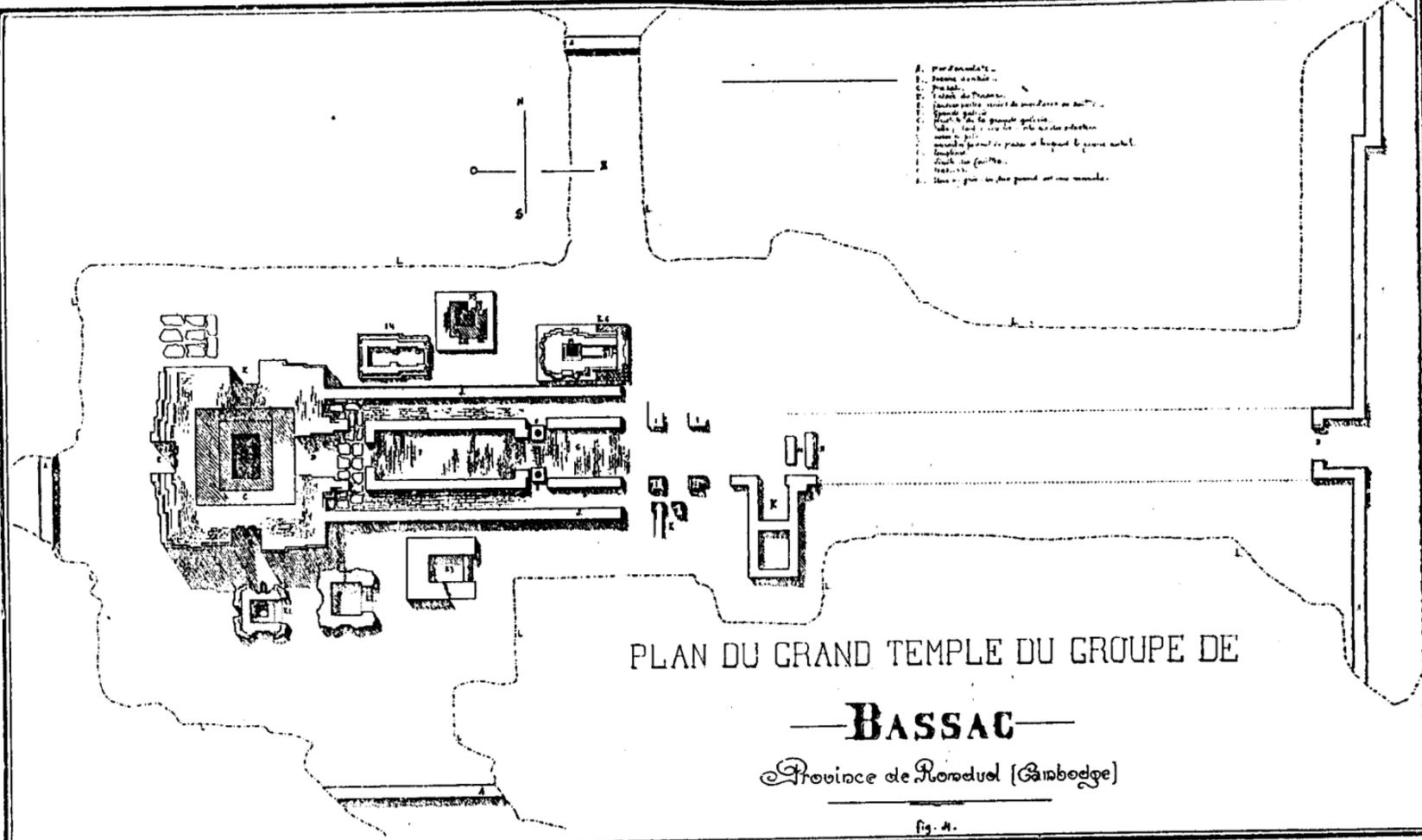
Vers le centre, les murailles de la galerie cessent un instant par un retour de moulures pour laisser la place à des pilastres, dont il ne reste plus que l'assise



(H) formée d'un gros bloc de limonite percé d'une mortaise ronde qui recevait le tenon inférieur de la colonne ; le mur laissait libres les pilastres.

La galerie centrale était flanquée parallèlement, au N. et au S., d'un mur de briques (J) de 0.70 d'épaisseur l'accompagnant sur toute sa longueur pour aboutir au sanctuaire. Ces murailles pourraient être considérées comme les restes de deux petites galeries attenant à la grande du milieu, disposition assez fréquente dans l'architecture khmère ; mais les murs de la galerie principale ne portant aucune trace de porte ou de fenêtre, cette supposition doit être écartée, les Khmers n'ayant jamais construit trois galeries contiguës ne communiquant pas entre elles. Il est donc plus probable que nous nous

- A. Porche d'entrée.
- B. Salle d'assemblée.
- C. Prætorium.
- D. Vestibule de l'enceinte.
- E. Enclosure ou cour de l'enceinte.
- F. Salle de la grande galerie.
- G. Salle de la petite galerie.
- H. Salle de la grande galerie.
- I. Salle de la petite galerie.
- J. Salle de la grande galerie.
- K. Salle de la petite galerie.
- L. Salle de la grande galerie.
- M. Salle de la petite galerie.
- N. Salle de la grande galerie.
- O. Salle de la petite galerie.



PLAN DU GRAND TEMPLE DU GROUPE DE

BASSAC

Province de Komoung (Cambodge)

Fig. 4.

trouvons là en présence de simples murailles qui avaient pour but d'isoler des édifices voisins le chœur et la nef du temple.

Le pavage de briques à plat des deux couloirs existe encore.

Le sanctuaire (C), construit complètement en briques, est, en plan, de forme carrée. Les murailles ont une épaisseur de 1^m 40 et se renforcent à la base par une série de moulures d'un relief vigoureux qui arrivent à les doubler en approchant du sol. La solidité de la base des murs prouve que cette partie du temple s'élevait en haute tour conique et la quantité d'acrotères en grès que les fouilles ont mis au jour en sont aussi une preuve. On sait que ces pierres taillées en sifflet sont placées, suivant l'habitude des constructeurs khmers, aux saillants des moulures décorant les gradins extérieurs des prasat.

La face E. du sanctuaire s'ouvre par une baie (D) de 3^m 40 de largeur, flanquée de contreforts symétriques s'avancant en éperons dans l'axe des murs de la galerie centrale. Les trois autres faces extérieures du carré sont ornées de fausses baies (E.) évidées dans l'épaisseur des moulures de la base. Les portes pleines S. et O. sont intactes, mais la troisième, celle de la face N., a disparu sous la pioche pour faire place à un trou percé dans la muraille. Le peu qu'il en reste, une faible partie des moulures du haut, est suffisant pour montrer que les trois fausses baies étaient identiques.

A l'intérieur de cette construction, les murs encore debout sont verticaux. La voûte du prasat ne commençait que plus haut, à un endroit qui n'existe plus.

Le centre de la chambre est creusé d'un puits rectangulaire (M) construit en briques et mesurant 3^m 70 de longueur et 2^m 10 de largeur pour une profondeur de 2 mètres. Une marche de 15 centimètres en fait le tour. C'est de ce puits qu'ont été extraits les bronzes qu'a reçus l'École française.

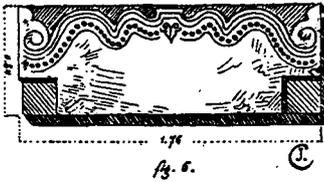
Au S. et au N. du long corps de bâtiment que nous venons de voir et qui ne forme en somme qu'une seule et même construction — le temple proprement dit et sa nef — se trouve une série de temples en miniature (K) où se plaçaient les nombreuses divinités brahmaniques représentées par les sculptures retirées des fouilles.

Il ne reste malheureusement que la base de ces templions de dimensions différentes, disposés sans symétrie, de plans inégaux; mais tous à peu près devaient avoir la forme d'une petite tour de 4 et 5 mètres de haut, si l'on accepte pour cette supposition le témoignage d'une quantité de petits acrotères de grès qui, d'après leur taille, ne pouvaient guère s'adapter qu'aux angles de ces minuscules constructions.

Les entrées de ces chapelles s'ouvrent toutes à l'Est, c'est-à-dire dans la même orientation que l'entrée principale du temple.

Sur la face Sud, les deux petits temples les plus rapprochés du sanctuaire (K 1 et K 2) sont de même plan, avec une légère différence dans les dimensions, et sont tous deux pourvus d'un somasūtra de grès permettant l'écoulement des eaux lustrales.

Le troisième temple de cette face (K 3) est complètement ruiné. Il n'en reste que l'assise en briques, d'un plan rectangulaire, sans les moulures qui commençaient un peu plus haut. L'entrée est munie d'une grande dalle de grès (fig. 5) de 1^m 76 sur 0^m 64, portant aux angles les mortaises des montants de la porte. La partie supérieure de cette pierre est ornée d'un dessin de faible relief se terminant aux extrémités par une volute.



Au N., trois autres chapelles. La plus rapprochée du sanctuaire (K. 4) a la forme d'un rectangle allongé; l'intérieur se compose de deux chambres; le sou-bassement est orné de moulures.

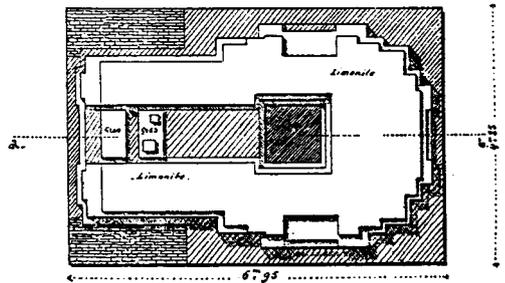
Il ne reste que l'assise en limonite de la construction voisine (K. 5) et, en deux endroits, quelques briques bien scellées qui ont résisté à la poussée et à l'humidité

des terres qui les recouvraient et nous fixent sur les matériaux de cet édicule.

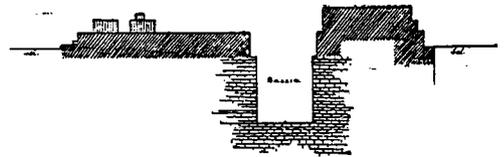
On distingue sur le plan (fig. 4) des évidements de forme irrégulière, mais ils n'ont été indiqués que pour la fidélité du dessin et sont dûs simplement à la disparition d'un certain nombre des blocs de limonite qui composaient le parquet.

Le troisième temple de la face N. (K 6) est, par ses dimensions ainsi que par son plan, la plus importante de toutes ces constructions annexes (fig. 6).

Il se détache sur sa base par de vigoureuses saillies étagées. Au centre se trouve un bassin carré (M), parfaitement régulier, de 1^m 25 de profondeur sur 1 mètre de côté. Ce bassin, entièrement maçonné en briques, est analogue à celui que nous avons vu au centre du prasat. Il est précédé d'une petite galerie commençant par une dalle de grès où l'on retrouve les mortaises des petits pilastres disparus.



coupe s' a. b.



— TEMPLION K. —

fig. 4.

Il est précédé d'une petite galerie commençant par une dalle de grès où l'on retrouve les mortaises des petits pilastres disparus.

Les angles N.-E. et S.-E. du soubassement sont en briques. Tout le reste de l'édicule est en limonite.

Nous retrouvons sur la face E. de la première partie de la galerie centrale quatre blocs de briques symétriquement disposés qui nous paraissent représenter les socles des pilastres de soutien d'un petit avant-corps, peut-être un péristyle primitivement orné d'un linteau.

Au Sud de ces cubes de briques, les fouilles ont découvert les vestiges d'une petite construction, mais ces restes sont si faibles qu'ils ne permettent aucune supposition.

Enfin le dernier édicule retrouvé est le plus rapproché de l'entrée de l'enceinte. Il se présente sous la forme d'une petite habitation de deux pièces, sans doute le logement du gardien du temple.

Signalons aussi tout à côté, dans l'axe de la grande galerie, une marche de grès semblant être le point de départ de l'avenue dallée qui aboutissait au prasat.

INVENTAIRE SOMMAIRE DES PRINCIPALES SCULPTURES ET INSCRIPTIONS PROVENANT
DU TEMPLE DE BASSAC.

Sculptures. — Linteau en deux parties. Sujet du milieu : Indra sur trois éléphants, tenant le vajra dans la main gauche ; aux extrémités trois têtes de Nāga (actuellement à la Résidence).

Linteau : Garuda au centre de volutes (Résidence).

Linteau : Indra sur un éléphant ; de chaque côté des adorateurs debout (Résidence).

Pilastres à huit pans, décorés de lignes de moulures horizontales (Résidence).

Statue de grès : Īiva accroupi sur la jambe gauche, la jambe droite repliée, le genou haut supportant la main droite qui tenait un attribut disparu, la main gauche reposant sur la cuisse gauche ; buste nu ; pas de bijoux ; les reins sont couverts du langouti ; troisième œil au milieu du front (Résidence).

Tête et commencement du buste d'une divinité brahmanique ou plus probablement d'un dvārapāla ; porte la coiffure conique à bords relevés, le collier en pointe et les bracelets de bras qui sont les ornements habituels des gardiens de temple (Résidence).

Socle de grès en forme de fleur de lotus ; riches moulures. Il n'est plus possible de fixer sa place dans la ruine. Il supportait une colonne dont nous retrouvons la mortaise à la partie supérieure du socle. (Se trouve depuis longtemps sur la berge, devant l'habitation du missionnaire de Svai-rieng.)

Plusieurs līnga de grès dont un de deux mètres de haut. Le fût, de la base à mi-hauteur, est hexagonal (Résidence).

Nombreuses tables à līnga (Résidence).

Un dvārapāla brisé, mais dont les morceaux s'assemblent au complet ; hauteur 1 m 60 (est resté dans la ruine).

Un Gaṇeça de grès complet (Musée de l'Ecole).

Un Gaṇeça de grès, trompe brisée (Musée de l'Ecole).

Un Nandī de grès parfaitement conservé (Musée de l'Ecole).

Inscriptions. — Un bloc de grès carré inscrit ; provenance douteuse (Résidence).

Deux stèles brisées et incomplètes (Musée de l'Ecole).

Ces deux stèles ont été trouvées dans les décombres de la galerie centrale.

J. COMMAILLE.

CONTES POPULAIRES DES MANS DU TONKIN

PAR M. A. BONIFACY

Plusieurs publications ont fait connaître les contes populaires des Annamites (1), des Chams (2) et des Cambodgiens (3) : mais on est moins bien informé en ce qui concerne les récits qui ont cours parmi les tribus sauvages ou à demi civilisées qui peuplent l'intérieur de la péninsule et le Haut-Tonkin. Les contes suivants pourront donc n'être pas sans intérêt pour les amateurs de *folk-lore*. Ils ont été recueillis, dans la province de Tuyèn-quang (Tonkin) par M. le capitaine Bonifacy, détaché à l'École française d'Extrême-Orient. Nous extrayons des monographies dont ils font partie les notes ci-après sur les peuplades qui les ont fournis.

Les Mans sont les peuplades non-chinoises qui habitaient primitivement les montagnes du Sud de l'Empire et que la pression chinoise a refoulées hors des frontières ; ils se divisent en un grand nombre de tribus, mais il paraît probable que ces groupes appartiennent, en totalité ou en grande partie, à une même race, qui a été diversement influencée par les peuples avoisinants : c'est ainsi que, des trois tribus qui ont fourni ces contes, les *Quán-côc* parlent un dialecte chinois, les *Cao-lan* un thaï modifié, et les *Đại-bản* une langue particulière qui est proprement l'idiome man.

Les contes I, II et III proviennent des Mans *Quán-côc* (annam. « Pantalons courts »), qui se nomment eux-mêmes *Tsan sieu nin* 山選人, « hommes du lointain montagnoux ».

Les contes IV et V ont été recueillis chez les Mans *Đại bản* (« cornes »), dans leur langue *kim miên* (« hommes de la montagne ») ou *Tại pan* 大版 (« grande planche »).

Les deux derniers contes ont été fournis par la tribu des Mans *Cao-lan* 高蘭, (« hautes herbes odoriférantes »), qui se donnent aussi, outre ce nom, celui de *Tsan tsây* 山柴, (« Thaï des montagnes »).

Dans deux autres tribus étudiées par M. Bonifacy, les *Quán trắng* et les *Đeo tiên*, les mêmes récits se répètent avec quelques variantes.

I

MORT DE RIRE

Il y avait autrefois deux vieux époux fort riches ; ils possédaient beaucoup de serviteurs, de bestiaux, de rizières, et habitaient une maison fermée de toutes parts aux intempéries des saisons.

Un jour qu'ils étaient allés se promener aux environs, survint une grande pluie ; comme ils étaient seuls, ils enlevèrent tous leurs vêtements, les mirent sur leur tête en les recouvrant de leur manteau de feuillage, et rentrèrent chez eux dans cet équipage. Arrivés dans la maison, la nudité de sa compagne réjouit le vieux, et étendant les bras, il se mit à tourner autour d'elle en

(1) A. Landes, *Contes et légendes annamites (Excurs. et Reconn.* Nos 20-26).

(2) Id. *Contes tjames. (Ibid.* No 29).

(3) Aymonier, *Textes khmers.* Saigon, 1878.

imitant le manège du coq amoureux. Or, pendant qu'ils jouaient ainsi, un voyageur qui cherchait à se mettre à l'abri de la pluie, arriva sans bruit jusque sous la vérandah de la maison. Ayant aperçu le manège des deux vieillards, il se mit à rire si fort qu'il en mourut.

Le vieux, ayant repris ses vêtements, alla voir sous la vérandah ce qui venait de s'y passer : il fut stupéfié en y trouvant le corps d'un homme mort et encore chaud, et s'en alla faire sa déclaration au lý-trưởng qui en rendit compte au tri-huyên du ressort.

Ce magistrat lit mander les deux vieillards et leur demanda des explications. Ceux-ci répondirent qu'ils étaient innocents, mais le tri-huyên ne voulut rien entendre et les condamna à mort. Le pauvre vieillard dit alors que le passant était peut-être mort de rire. Le tri-huyên, incrédule, lui demanda pourquoi ; le vieillard raconta alors ce qu'il faisait avec sa compagne, et, sans toutefois enlever ses vêtements, il recommença son manège. Le tri-huyên le trouva tellement grotesque et rit si fort qu'il comprit qu'un homme, les voyant jouer une telle comédie, avait pu mourir de rire. Il les renvoya donc absous.

II

FRAGILITÉ DE LA VERTU DES FEMMES

Il y avait autrefois deux époux très riches. Ils habitaient une maison bien close, derrière laquelle se trouvait un immense jardin planté de beaux arbres fruitiers ; il y avait également dans ce jardin une source d'eau pure et un étang. Ces deux époux n'avaient pour toute postérité qu'une fille, jolie et bien faite, qu'ils chérissaient.

Belle et riche, la jeune fille avait vu beaucoup de gens briguer sa main : des lý-trưởng et des chefs de canton s'étaient présentés tout d'abord, puis des tri-huyên et des tri-phủ ; mais la jeune fille ne voulait pas épouser ces gens là pour devenir leur servante. Elle ne voulut pas non plus des grands mandarins, tels que bô-chánh, án-sát, tông-dộc ; les parents étaient désolés, mais ils aimaient trop leur fille pour lui imposer un mari.

Cette jeune fille avait l'habitude de se baigner tous les matins dans la source qui se trouvait dans le jardin.

Or il advint qu'un pauvre étudiant, après quatre ou cinq ans d'absence, fut pris du désir de revoir ses parents ; pendant son voyage de retour, il arriva un beau soir, exténué, auprès de la maison des vieux époux. En voyant ses vêtements usés, il n'osa pas demander l'hospitalité dans une aussi riche maison ; mais, comme il ne pouvait aller plus loin, il entra dans le jardin et monta sur un gros arbre pour y passer la nuit.

Au matin, la jeune fille vint se baigner, selon son habitude : elle se dévêtit complètement, se croyant seule ; puis, levant les yeux, elle vit dans les branches de l'arbre le jeune étudiant qui la regardait curieusement. Elle se rhabilla

aussitôt et lui demanda pourquoi il se trouvait là. Le jeune homme raconta son aventure.

La jeune fille lui dit qu'elle avait déjà refusé en mariage des personnages importants, mais que, puisqu'il avait pu voir ses charmes les plus secrets, elle ne pouvait et ne voulait avoir d'autre mari que lui.

Le jeune homme lui parla de sa pauvreté : il n'oserait, disait-il, prétendre à la main d'une personne aussi accomplie ; et il l'assurait d'ailleurs de sa discrétion ; mais la jeune fille persista et alla avertir ses parents en leur faisant part de sa résolution.

Les parents, qui ne voulaient rien refuser à leur fille, sortirent dans le jardin, rassurèrent le jeune homme, le firent descendre et entrer dans la maison, et se procurèrent à leurs frais tous les présents du fiancé. Ils firent tuer des porcs, des volailles, préparer le festin, et le mariage fut célébré le lendemain.

A peine un mois s'était-il écoulé, que des troubles s'élevèrent dans le pays : tous les hommes valides furent requis pour travailler à faire une citadelle qui permit à la population de se mettre à l'abri des brigands. Le jeune époux fut compris dans cette réquisition.

On remua et transporta des masses énormes de terre, et le pauvre étudiant, peu habitué à ces rudes travaux, finit par succomber et fut enterré sur le chantier, sans qu'on prit soin de lui faire une sépulture honorable, et sans indiquer sa place par un tumulus. Les travailleurs qui succombèrent furent d'ailleurs nombreux.

Cependant, la citadelle terminée, les hommes du village revinrent à leurs travaux habituels : la jeune épouse s'informa anxieusement auprès d'eux et finit par apprendre la mort de son bien-aimé mari. Elle alla alors trouver ses parents et leur fit part de sa résolution d'aller chercher les restes de son époux pour leur rendre les honneurs rituels et leur donner une belle demeure.

Malgré la douleur de la voir partir, les parents ne purent qu'applaudir à sa résolution, et la jeune femme se mit en route, emportant l'étoffe dans laquelle elle espérait ramener les restes de son époux. Arrivée au terme de son voyage, elle se mit à fouiller et à retourner la terre des remparts, sans craindre la fatigue, sans que sa délicatesse fut offusquée par la vue des cadavres et des ossements. Enfin son zèle fut récompensé : elle put reconnaître les restes de celui qui lui était si cher. Elle les recueillit pieusement dans l'étoffe qu'elle avait apportée et mettant son fardeau sur sa poitrine, elle reprit le chemin de sa maison.

Cependant Bouddha, le Saint (Confucius) les Esprits et les Génies furent émerveillés d'une telle preuve de fidélité conjugale, mais ils résolurent de la mettre à l'épreuve pour voir si elle était parfaite.

La jeune femme avait à traverser un torrent dont l'eau lui venait au genou : elle vit tout à coup apparaître auprès d'elle, flottant à la surface de l'eau, une fleur magnifique ; elle étendit la main pour la saisir, mais la fleur se déroba, comme emportée par le courant. La jeune femme s'acharna à sa poursuite, et

comme son fardeau la gênait, elle le rejeta derrière elle, dans les eaux, oubliant ainsi, en un moment, la vertu si parfaite dont elle avait fait preuve.

Les immortels virent clairement que, quelle que soit la vertu que montre une femme, il ne faut pas l'exposer à la tentation. La volupté,⁽¹⁾ a un tel attrait pour elle, qu'elle oublie, pour en jouir, de longues années d'amour et d'honneur.

III

LE CRAPAUD

Il y eut autrefois une si grande sécheresse, que toutes les rizières et les étangs étaient à sec. Il ne restait, au fond des fleuves et des rivières, qu'un mince filet d'eau. Le crapaud, qui ne pouvait plus trouver de marais pour élever ses enfants, résolut d'aller porter plainte au ciel ; mais, pour donner plus de poids à sa réclamation, il voulut s'adjoindre des camarades et décida la civette, l'ours et le tigre à l'accompagner. A cette époque, un chemin montait de la terre au ciel, et nos quatre compagnons, après beaucoup de fatigues, arrivèrent enfin à la porte du ciel.

Il n'y avait personne à la porte, mais on y voyait le tambour sur lequel frappent, comme sur la terre, ceux qui ont une réclamation à présenter. Le crapaud frappa donc, et il sortit du tambour un son retentissant. Un Génie envoyé par l'Empereur du ciel se présenta alors, mais ne voyant que le crapaud, il rendit compte à son maître qu'il n'y avait personne, sauf un misérable crapaud.

L'Empereur de jade ⁽²⁾ donna alors l'ordre de lâcher les poules, pour débarrasser la porte de ce crapaud, mais la civette se précipita et croqua les poules. L'Empereur de jade fit alors lâcher les chiens pour punir la civette, mais l'ours les saisit et les étouffa. Alors l'Empereur envoya des satellites armés de fusils, mais ceux-ci furent dévorés par le tigre.

L'Empereur de jade ordonna alors d'introduire le crapaud, et lui demanda ce qu'il désirait : « Je me prosterne à vos pieds, dit le crapaud ; à qui pourrais-je porter ma plainte si ce n'est pas au pied de votre trône ? L'ardeur du soleil a desséché la terre, le Dragon ne l'a pas humectée de ses eaux bienfaisantes, je ne puis plus déposer mes œufs et élever mes enfants. »

L'Empereur de jade fut touché des malheurs du crapaud et donna l'ordre de faire tomber la pluie sur la terre altérée.

Depuis cette époque, lorsque la terre est desséchée, on entend le crapaud répéter sa prière au Seigneur du ciel, et presque aussitôt la pluie bienfaisante descend sur la terre.

(1) En chinois le caractère hoa 花 « fleur » signifie aussi par extension « volupté, plaisir de l'amour ».

(2) L'Empereur de jade (玉皇) Ngọc Hoàng est le Seigneur du ciel dans la religion de Laotse : il est particulièrement honoré par les Mans de toute race.

IV

LES DEUX VOLEURS

Un tri-huyên avait pris un domestique pour décortiquer son riz. Tout en travaillant, cet individu tantôt pleurait à chaudes larmes, tantôt riait aux éclats, si bien que l'entendant, le tri-huyên le fit appeler et lui demanda pourquoi il pleurait et riait ainsi tour-à-tour. Cet homme répondit : « Grand mandarin, je pleure lorsque je songe aux bons parents qui m'ont nourri et que j'ai perdus ; je ris au contraire lorsque je me rappelle les bons tours que j'ai faits lorsque j'étais voleur. »

Le huyên, après avoir réfléchi, lui dit : « Eh bien, puisque le métier de voleur est si agréable, apprends-le moi. » L'autre y consentit, et le soir même le maître et le disciple se mirent en campagne. Ils pénétrèrent dans une riche maison, dont les habitants étaient un père infirme, qui ne pouvait quitter le coin du feu, et trois ou quatre enfants.

Tout ce monde dormait, et les deux compagnons commencèrent à tuer des poules et des canards, volèrent du vin et se mirent à faire une telle bombance que bientôt ils élevèrent la voix et réveillèrent toute la maison. Le voleur de profession, plus habile, put s'enfuir, tandis que le huyên, encore novice, se laissa prendre par les fils, qui l'enfermèrent dans un sac et le suspendirent au plafond ; après quoi ils sortirent pour donner la chasse au voleur qui avait fui. Mais pendant qu'ils le cherchaient au loin, celui-ci, tapi dans l'étable des buffles, sortit de sa cachette, rentra dans la maison, fit sortir le huyên de son sac, y enferma le père infirme, et tous deux s'enfuirent.

A leur rentrée, les fils désappointés de n'avoir pu trouver le deuxième voleur, se mirent à rouer de coups celui qu'ils croyaient enfermé dans le sac ; « Ayez pitié de moi, criait le vieux père, reconnaissez votre erreur, c'est moi, c'est votre père que vous frappez. » Mais les fils répondaient en redoublant leurs coups : « Comment, voleur, brigand, non content de nous avoir volés, tu profanes encore le nom de père en te réclamant de ce titre sacré ! » Et ils continuèrent à frapper tant et si bien que le vieux mourut.

Lorsqu'ils voulurent se débarrasser du cadavre, ils reconnurent leur méprise, mais ne sachant que faire et voyant que les apparences étaient contre eux, ils allèrent aussitôt dans la forêt pour faire un cercueil et enterrer leur père secrètement. Ils firent donc le cercueil à la longueur voulue, parce qu'ils avaient apporté la mesure ; mais, pendant leur absence, le voleur, qui les avait suivis secrètement, raccourcit le cercueil de deux largeurs de main.

Quand les fils apportèrent le cercueil à la maison, ils s'aperçurent avec stupéfaction qu'il était trop court, et, comme ils n'avaient pas de temps à perdre, ils se décidèrent à couper la tête du cadavre pour qu'il y pût entrer.

Le voleur, qui était aux aguets, alla les dénoncer au tri-huyên ; celui-ci envoya ses satellites, qui trouvèrent le cadavre avec la tête coupée et emmenèrent les fils et le corps du père au tribunal.

Lê tri-huyên reprocha vivement aux enfants l'énormité de leur crime, et ceux-ci, hors d'état de démontrer leur innocence, n'eurent d'autre ressource que de proposer au huyên une grosse somme pour qu'il les remit en liberté. Après bien des façons, le huyên y consentit et se fit payer trois mille taëls d'argent.

Il fut ainsi riche pour le reste de sa vie et conserva son domestique voleur, mais en ayant soin de le bien nourrir et de ne lui imposer qu'un léger travail.

V

HISTOIRE DE LA CIVETTE QUI PARLAIT

Il y avait autrefois deux jeunes gens et une jeune fille qui avaient perdu leurs parents et qui vivaient ensemble. L'aîné des garçons était laborieux, mais envieux ; le jeune avait un très bon caractère et beaucoup de douceur, mais il était extrêmement paresseux.

Un jour le frère aîné avait apporté des *niêu lăm* (1). Le frère cadet eût bien voulu en manger, mais comme il était couché et qu'il lui paraissait dur de se lever, il pria sa sœur de les lui jeter dans la bouche ; pendant qu'il mangeait ainsi, survint une civette (2) qui happait les fruits au passage. Le paresseux s'empara du petit animal et il l'éleva avec tant de soin, qu'il lui apprit à faire toutes sortes de tours d'adresse et même à parler.

Un jour qu'il se promenait avec son animal, il rencontra une troupe de marchands et leur dit : « Vous voyez que j'ai là une civette apprivoisée ; voulez-vous parier que je la ferai parler ? » Les marchands lui répondirent en riant : « Nous nous engageons à te donner toutes nos marchandises si tu fais parler ton animal, mais nous te donnerons vingt coups de rotin si tu t'es moqué de nous. » L'enjeu fut accepté, et aussitôt, au grand étonnement des marchands, la civette se mit à parler sur un signe de son maître. Les marchands s'exécutèrent et lui donnèrent leurs marchandises, une grande quantité de toile, de fil, de vaisselle, qu'il rapporta à la maison.

Un autre jour il rencontra un troupeau de buffles, et proposa aux gardiens de faire chanter la civette. Les gardiens se moquèrent de lui : « Nous donnerons volontiers tous nos buffles, dirent-ils, si tu fais chanter cet animal. » La civette chanta, et les gardiens surpris durent donner leur troupeau.

Le frère aîné voyant que, grâce à la civette, son frère s'enrichissait sans rien faire, en conçut de la jalousie, et lui demanda de lui prêter l'animal afin qu'il pût acquérir quelque bien grâce à ses talents. Le cadet y consentit, et l'aîné partit. Au passage d'une rivière, l'homme, au lieu de porter la civette, lui

(1) Annamite *Quả trám*, fruit de l'*Eystathes silvestris*.

(2) *Lu mi nhau*, annamite *con cao*, *Viverra zibeltra*.

laissa traverser l'eau à la nage, de telle sorte qu'elle fut très fatiguée et en conçut de la racune. Quelque temps après il rencontra des marchands, et le frère aîné fit le pari de faire parler l'animal ; le pari fut tenu ; mais la civette, invitée à parler, resta muette, et son maître fut tourné en dérision par les marchands. Il en eut un tel dépit, qu'il se précipita sur le capricieux animal, un bâton à la main, et l'assomma. Il s'en retourna ensuite, abandonnant le corps sur le chemin.

De retour à la maison, le frère cadet et la sœur s'empressèrent autour de lui et lui demandèrent s'il avait pu rapporter beaucoup de marchandises, grâce à la civette. Il raconta alors sa mésaventure et sa vengeance. Le cadet se mit à pleurer à ce récit, et après avoir demandé à son frère à quel endroit il avait laissé le corps de la civette, il se mit en route et recueillit les restes du pauvre animal, auxquels il fit un petit mausolée, sous un grand arbre, près de son logis.

Par la suite, lorsque le frère aîné allait prier les ancêtres, le cadet allait prier les mânes de la défunte civette et lui portait des offrandes. Quand après avoir fini ses prosternations il demandait aux mânes la permission de se retirer, aussitôt une pluie d'argent tombait de l'arbre, et il en avait chaque fois une bonne charge.

L'aîné fut jaloux de son frère et voulut aller faire des sacrifices à sa place aux mânes de la civette ; le cadet y consentit. L'aîné porta un beau plateau garni des mets les plus recherchés et fit de magnifiques prosternations ; mais, lorsqu'il demanda à se retirer, il ne fut pas agréablement arrosé par une pluie d'argent : au contraire, les nombreux oiseaux qui perchaient sur l'arbre firent tous à la fois tomber une crotte sur lui. Furieux il revint à la maison, prit sa cognée et abatit l'arbre.

A sa rentrée, son frère et sa sœur lui demandèrent s'il avait apporté une bonne somme d'argent ; il leur raconta tout furieux sa mésaventure. A ce récit le cadet fut extrêmement peiné, et se mit à pleurer, car il ne savait que faire ; mais enfin il tailla dans l'arbre une auge pour donner à manger à ses cochons.

Quelle fut sa surprise en voyant que, nourris dans cette auge, ses cochons augmentaient tous les jours de deux livres ! En peu de jours ils devinrent gros et gras.

Le frère aîné en prit encore de l'ombrage ; il pria son frère, dont la complaisance ne se lassait pas, de lui prêter son auge, et il commença à l'employer pour ses cochons. Le résultat ne fut pas tel qu'il l'attendait, car ses cochons diminuèrent de deux livres par jour et devinrent en peu de temps si petits qu'ils furent enlevés par les oiseaux de proie ⁽¹⁾. Alors il fendit l'auge à coups de hache et la jeta dans le feu. Sa sœur ne put en sauver qu'un petit morceau qu'elle donna au frère cadet.

Le frère cadet fut bien en peine, il pleurait et ne savait que faire du morceau

(1) *Chiêm cu*, annamite *giêu hâu*, espèce de vautour qui enlève les petits poulets.

de bois, lorsqu'il songea qu'il avait besoin d'un peigne. Il se fit donc un peigne, et, à peine eut-il passé le peigne dans ses cheveux qu'ils devinrent fins, noirs, lustrés et si longs que, lorsqu'il les jetait sur les poutres du grenier, ils retombaient encore jusqu'à terre.

Le frère aîné ne sut pas contenir son envie, et il demanda le peigne de son cadet, afin d'acquérir une chevelure aussi belle que la sienne. Il l'obtint et commença à se peigner, mais aussitôt ses cheveux devinrent rougeâtres, grossiers, ternes et cassants, et diminuèrent tellement de longueur qu'il finit par les avoir comme ceux d'un enfant qui vient de naître ; de dépit, il brisa le peigne et le jeta dans le feu.

La jeune sœur ne put en sauver qu'une dent qu'elle remit à son frère cadet. Celui-ci, après avoir pleuré son peigne, se décida à en faire un hameçon, avec lequel il alla pêcher dans un grouffre que formait le ruisseau voisin au-dessous d'une cascade.

Au moyen de cet hameçon, sa pêche était miraculeuse, les poissons se faisaient prendre à l'envi, et il en avait assez, non seulement pour en manger, mais encore pour en donner et en vendre.

Malgré ses insuccès, le frère aîné voulut encore tenter la chance ; il demanda l'hameçon à son frère qui le lui prêta. Muni du précieux engin, il alla le jeter dans le grouffre, mais quelle ne fut pas sa terreur en voyant une immense quantité de serpents énormes ! Terrifié, il prit la fuite, abandonnant ligne et hameçon.

Le frère cadet, instruit de l'affaire, alla sur les bords du grouffre pour chercher son hameçon ; après avoir longtemps cherché en vain, il s'assit et pleura. A ce moment, il vit une belle jeune fille qui s'élevait en nageant des profondeurs de l'eau bleue et qui, arrivant au bord, lui demanda : « Que faites vous là, et pourquoi pleurez-vous ? » Le jeune homme raconta son aventure. La jeune fille lui dit alors que son père Luông-Hoàng (龍皇), le roi des dragons, avait précisément un hameçon fiché dans la bouche et qu'il ne pouvait extraire ; elle l'invita à descendre avec elle au fond des eaux pour essayer à son tour de le retirer, et elle lui fit prendre une touffe d'une certaine plante qui pousse sur le bord de l'eau.

La jeune fille le prit par la main, et lui prescrivant de fermer les yeux, elle le conduisit sous les eaux. Après avoir marché pendant quelque temps, elle lui dit de rouvrir les yeux, et il fut tout étonné de se trouver devant un superbe palais. Toujours conduit par son guide, il entra et pénétra dans une vaste salle où se trouvait le roi des dragons dont les replis remplissaient tout l'appartement. La jeune fille présenta le jeune homme à son père, en disant que probablement ce jeune homme pourrait le guérir du mal dont il souffrait. Celui-ci s'avança et appuyant la touffe d'herbe sur la lèvre du dragon, il put en extraire sans difficulté l'hameçon qui y était fiché.

Le roi des dragons le remercia et, en récompense, il l'invita à choisir un des trois parasols qui se trouvaient dans la salle. Le jeune homme prit le troisième et le roi lui en enseigna l'usage. « Evite, lui dit-il, d'ouvrir ce parasol

lorsque l'orage gronde et que la pluie tombe, mais si tu as à souffrir de la sécheresse, si le soleil dessèche la terre, ouvre le parasol, et aussitôt les réservoirs du ciel s'ouvriront et l'eau viendra rafraîchir la terre. » Le jeune homme regagna la surface de l'onde, portant le précieux parasol.

Grâce à ce talisman, il put avoir, à partir de ce moment, des récoltes magnifique, car dès que le soleil desséchait ses rizières, il ouvrait le parasol et la pluie tombait aussitôt.

Un jour qu'il se servait ainsi du parasol, il en vit tomber un petit poisson argenté à dos bleu, qui se mit aussitôt à nager dans une flaque d'eau de pluie. Emmerveillé des belles couleurs de ce poisson, il le captura et le porta dans sa maison où il le mit dans une jarre d'eau pure.

A partir de ce moment, en son absence, tous les ouvrages de la maison étaient faits comme par enchantement. Lorsqu'il rentrait après le travail ou la promenade, il trouvait sur son lit un beau plateau contenant les mets les plus recherchés, du riz cuit d'une façon irréprochable; il n'avait plus qu'à s'asseoir et à manger.

Le bruit de ces faits extraordinaires se répandit dans le village, et les parents des jeunes filles, pensant que l'une d'elles était amoureuse du jeune homme et allait ainsi faire son ménage en son absence, les surveillèrent étroitement; mais il fut bientôt évident qu'aucune d'elles n'avait la moindre part à cette affaire.

Le jeune homme voulut aussi savoir à quoi s'en tenir, et pensant que le poisson bleu était pour quelque chose dans le prodige, il feignit un jour d'aller travailler, et, rentrant par une issue dérobée, il alla se coucher dans le grenier au dessus de la jarre, tenant en main un pilon à riz.

Ce qu'il avait prévu arriva : le poisson, se changeant en une belle fille vêtue d'habits magnifiques, sortit bientôt de la jarre et se mit à vaquer aux soins domestiques, dépiquant et décortiquant le riz. Le jeune homme laissa alors tomber son pilon sur la jarre qui se brisa, puis il chercha à saisir la jeune fille qui, n'ayant plus d'eau, ne put reprendre sa forme de poisson. Quand il put la rejoindre, il s'aperçut qu'elle avait le corps souple et fluide comme celui d'un poisson; c'était en effet la troisième fille du roi des dragons, et, comme tous les dragons, elle n'avait pas d'os. Comme elle aimait le jeune homme, elle lui dit de lui donner à manger des baguettes de table, des brindilles de bois, et ces objets, se changeant en os dans son corps, la rendirent semblable aux humains. Ils s'épousèrent aussitôt.

Mais le jeune mari était si amoureux de sa femme, si enchanté de sa beauté, que, sa paresse naturelle aidant, il ne se décidait plus à quitter la maison; du matin au soir il regardait sa femme, admirant la grâce de ses mouvements lorsqu'elle se livrait aux occupations domestiques. Mais celle-ci qui était sérieuse, fit d'elle deux portraits tellement ressemblants qu'ils paraissaient vivants. Elle les donna à son mari pour les suspendre aux deux bouts de ses rizières, si bien qu'en allant et en venant pendant le labour, il avait toujours devant lui l'image de celle qu'il chérissait.

Un jour qu'il était aux champs, des soldats du roi qui passaient par là virent sa femme, et la trouvèrent si belle, qu'ils l'enlevèrent et la conduisirent au roi. Celui-ci l'épousa aussitôt, lui donna le rang de première reine, et négligea pour elle toutes ses autres femmes, sans pouvoir cependant parvenir à lui faire oublier son vrai mari.

Celui-ci, rentré à la maison, fut désespéré en ne trouvant plus sa femme ; mais il s'aperçut qu'une trainée de graines de choux sortait de la maison et se prolongeait vers la campagne. Il pensa que c'était un moyen que sa femme avait employé pour lui indiquer le lieu où on l'avait emmenée, et il suivit la voie ainsi tracée. Il marcha longtemps, longtemps, si bien que ses habits étaient déchirés et qu'il ressemblait à un mendiant ; mais il finit par arriver dans la capitale et jusque devant le palais du roi.

Sa femme, qui était précisément dans la cour, devant le palais, en compagnie du roi, se mit à sourire de joie en l'apercevant. Le roi surprit ce regard et ce sourire et dit à la reine : « Depuis une année, malgré tous mes soins, malgré toutes les preuves d'amour que je vous ai données, je ne vous ai pas vue sourire ; puisque le costume et l'allure de ce mendiant ont produit ce résultat, je veux désormais me vêtir comme lui ». Il alla aussitôt trouver notre homme et lui demanda à troquer ses vêtements royaux contre ses haillons, puis il voulut retourner vers la reine dans cet accoutrement. Les chiens du palais, ne reconnaissant pas leur maître sous ses habits de mendiant, se précipitèrent sur lui et le mirent en pièces. La reine fut alors chercher son vrai mari et le ramena dans le palais. Le voyant revêtu des habits royaux, tout le monde le prit pour le roi, et il régna effectivement à partir de ce moment avec beaucoup de sagesse.

VI

HISTOIRE DU ROI CAM-LÔ

Autrefois un roi avait une fille parfaitement belle et douée de tous les dons de l'intelligence, mais que personne n'avait demandée en mariage ; elle arriva ainsi jusqu'à sa trentième année.

Dans le jardin du roi se trouvait un oranger, qui bien qu'agé de cent ans, n'avait pas encore produit de fruit ; un jour que la fille du roi, se promenait dans le jardin, elle vit un fruit sur cet arbre ; elle le cueillit aussitôt et le mangea.

Au bout de quelques mois, on s'aperçut que la princesse était grosse ; cela excita les soupçons du roi qui fit faire des recherches pour savoir si sa fille ne s'était pas livrée à un homme, mais l'enquête fit ressortir la vertu de la jeune fille, et, ayant appris l'aventure du fruit de l'arbre stérile, le roi ne douta point qu'il y eût dans cette grossesse une intervention des génies.

Le dixième mois étant arrivé, la princesse donna le jour à un enfant merveilleusement beau, qui, dès sa naissance, savait parler, lire et marcher, et

qui se mit aussitôt à étudier avec ardeur. On l'appela le prince Cam (Orange).

Lorsque le jeune prince eût atteint sa troisième année, le roi eut un jour envie de manger un mets extraordinaire ; il donna trois ligatures à son maître d'hôtel, lui disant qu'il voulait manger la chair d'une femme ayant de la barbe. Le maître d'hôtel très effrayé, et voyant que le roi voulait l'éprouver, ne savait que faire. Le prince Cam le voyant triste, lui en demanda le motif, et lui dit, en apprenant la fantaisie du roi, que certainement il avait voulu parler d'une chèvre. Le maître d'hôtel acheta une chèvre et en donna à manger au roi qui fut satisfait.

Une autre fois, le roi demanda à manger un mets ayant les cinq saveurs, mais il ne donna au maître d'hôtel que trois sapèques pour l'acheter. Celui-ci alla aussitôt demander conseil au jeune prince, qui lui dit de donner au roi une bouchée de bétel. On trouve en effet dans une seule bouchée de bétel : le goût de l'arec, de la chaux, de la racine, du bétel et du tabac, c'est-à-dire les cinq saveurs, et cela pour un prix modique. Le roi se montra encore satisfait.

Enfin le roi manifesta le désir de manger de l'herbe ayant des tuyaux, et il donna encore trois sapèques pour faire l'emplette ; sur le conseil de Cam, le maître d'hôtel acheta des oignons, dont les feuilles forment de véritables tuyaux.

Un jour le roi avait invité tous les camarades du prince Cam à un festin, et, pour les éprouver on les avait fait asseoir à trois mètres et demi du plateau. Seul Cam put manger, car il avait eu la présence d'esprit de se munir d'une baguette, avec laquelle il put piquer les mets.

Un jour que le roi cherchait en jouant quelle était la chose la plus aiguë, il conclut avec ses courtisans que c'était l'aiguille ; mais le jeune Cam, prenant la parole, leur fit reconnaître leur erreur. La chose la plus aiguë est l'eau, dit-il, car l'eau s'insinue par les plus petits trous, les plus petites fissures, dans lesquelles même la pointe d'une aiguille ne pourrait pénétrer.

Le roi fut effrayé de cette précoce intelligence, et, craignant que les ministres ne cherchassent à le détrôner pour mettre à sa place un prince doué de dons aussi prodigieux, il forma le dessein de le tuer, et pour cela il lui fit prendre un poison violent.

Quelque temps après, le roi envoya quelqu'un pour demander des nouvelles du prince ; il était bien réellement mort, mais sa mère, au désespoir, répondit au messenger qu'il était dans sa chambre comme à son habitude, lisant et étudiant.

Le roi fit alors prendre du même poison à un coq, mais celui-ci n'en fut pas incommodé et s'envola par dessus la haie. Alors le roi tourna ce poison en ridicule ; il en mangea et en fit manger à ses conseillers ; le poison fit alors son effet et ils périrent tous.

On disposa tout pour la cérémonie funèbre, mais le crime du roi ayant été divulgué, on ne trouva personne pour lui faire des obsèques convenables, et on dut faire porter son cercueil par deux misérables, dont l'un était aveugle et

l'autre sourd, pendant qu'on faisait au jeune prince de splendides funérailles. Dans leur marche rapide, l'aveugle qui portait le cercueil du roi eut le visage frappé par une branche : il recouvra aussitôt la vue ; le sourd, voyant ce miracle, lui demanda une branche du même arbre, et, s'étant frotté les oreilles avec cette branche il recouvra l'ouïe. Les deux compagnons jetèrent aussitôt le cercueil du roi dans un fossé et revenant précipitamment avec un rameau de la précieuse plante, ils en frottèrent le cadavre du jeune prince, qui recouvra aussitôt ses sens et fut salué comme roi par tout le peuple.

VII

POURQUOI LE BUFFLE N'A PAS DE DENTS ET LA PANTHÈRE A UNE ROBE TACHETÉE

Une panthère vit un buffle qui à grand peine labourait une rizière sous les ordres d'un homme qui, non content de le faire ainsi travailler, l'injurait et le battait. L'homme parti, et le buffle se reposant dans un pâturage voisin, la panthère s'approcha de lui et lui demanda pourquoi un puissant animal comme lui se laissait dompter par un être chétif et difforme. Le buffle répondit qu'en effet l'homme n'était pas un être puissant, mais qu'il avait en partage l'intelligence, et que c'était le secret de sa domination sur les animaux. Lorsque l'homme fut revenu à sa rizière, la panthère se présenta à lui et lui demanda de bien vouloir lui enseigner la sagesse. L'homme d'abord effrayé, eut vite repris ses sens et lui dit que pour cela elle devait faire tout ce qu'il exigerait d'elle. Il prit de fortes lianes et la garrotta solidement ; dans son ardeur à s'instruire, la panthère se prêtait docilement à toutes ses volontés.

La panthère fortement liée, l'homme la porta sur un lit de paille sèche et d'herbe coupée, puis il mit le feu aux quatre coins de ce bûcher.

Le buffle, qui voyait les contorsions de la panthère, et admirait le bon tour que l'homme lui avait joué, se mit à rire si fort que, dans ses hoquets convulsifs, il frappa son mufle contre une pierre et se brisa toutes les dents de devant. La panthère parvint enfin à se débarrasser de ses liens à demi brûlés et s'enfuit, mais non sans avoir la robe fortement endommagée par le feu. C'est depuis cette époque que la panthère a sa fourrure parsemée de taches noires, et que les dents de devant et du haut manquent au buffle (1).

(1) Une légende analogue existe chez les Annamites de Cochinchine.

NOTES ET MÉLANGES

NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN ANNAM

I. — LE TRÉSOR DES ROIS CHAMS

Les objets composant le trésor des anciens rois Chams sont divisés entre plusieurs villages dans la région de Phanri et de Phanrang, où des prêtres spéciaux les conservent, sans, hélas ! les entretenir. Ces villages sont, pour la région de Phanri : Thinh Mĩ, où un certain nombre des plus riches pièces sont conservées dans la maison même de la dernière descendante des rois ; pour celle de Phanrang : les villages de Phuroc-dông, où le dépôt important comporte surtout des vases et quelques armes : Huru duc, qui ne conserve que quelques vêtements et des liasses de papiers chams sans intérêt, paraît-il ; et Hau Sanh, qui possède des objets des deux sortes, sans présenter d'ailleurs de pièces bien remarquables. Depuis longtemps on supposait qu'une partie plus considérable de ce trésor était cachée chez les Mois : une heureuse circonstance décida les Chams à nous montrer ce dernier dépôt, qu'ils avaient jusqu'à ce jour soigneusement dérobé aux yeux des étrangers. Encore serait-il possible, étant donnée la duplicité bien connue des Asiatiques, que certaines pièces aient échappé à nos investigations. Ce dépôt était gardé par deux panrongs dans une maison isolée du village churu de Lawang. Il se composait surtout de vases de métal, de fragments de mobilier, de vêtements et d'armes, dont quelques-unes d'une grande valeur et intrinsèque et artistique.

Sans entrer dans le détail de la répartition des diverses pièces entre les différents dépôts, nous donnerons seulement un aperçu des éléments dont se composait ce trésor, nous réservant d'en faire une étude plus détaillée dans un des futurs fascicules du *Bulletin*. Ces pièces auraient fait partie du trésor des deux rois Po Klong Mõh-Nai et Po Klong Gahul. Chaque série comporte une mitre royale en or, plusieurs diadèmes de reines de même métal, des vases à couvercle destinés à contenir l'eau des sacrifices et nommés *batas* ; des services complets à bétel, comprenant des vases fermés à bétel, des plateaux pour poser les feuilles, des boîtes pour mettre les noix d'arec, des vases à chaux munis d'un pied et d'un couvercle terminé par une longue tige qui permettait d'opérer le malaxage dans un tube ; d'autres vases à chaux sans pied ; des vases à eau ou à vin de toutes sortes, ronds, en U, avec fond formant pied, plats comme des coupes, avec ou sans pied ; des tasses à vin de toute matière ; des services complets à vin, comprenant un vase d'argent qui sert de pied, un petit vase d'or qui sert de récipient, et deux petites tasses qui servent de coupes ; dans un autre ordre d'idées : des klongs à eau de gahlau ou des klongs à ossements, etc. Ces pièces se rapportent à deux séries qui correspondent aux deux rois : l'une présente des rangs d'écaillés finement ciselées, l'autre des rinceaux où s'entremêlent des dragons crétés ou des figures humaines complètement ornemanisées, les membres n'en étant que l'origine des rinceaux. Cette dernière série a été copiée jusqu'à nos jours et, il va de soi, complètement déformée et de plus en plus mélangée d'annamite.

D'autres se rapportent à des séries disparues, en petit nombre et sans grand intérêt. Une pièce cependant est curieuse, secteur de coquillage à spire montée en argent et qui sert de coupe à boire.

On trouve encore des plateaux de bois laqué noir incrustés de décorations géométriques de nacre d'un art tout particulier, de grands vases de même matière destinés à enfermer d'autres vases, qui contenaient le riz cuit ; des plateaux de cuivre ; des marmites d'une forme élégante qu'on retrouve identique chez certains Mois ; de grands coquemars de bronze ornés de boutons de bronze ; des crachoires, des bassins à laver, etc., et tout un petit mobilier usuel : cuillers de bronze à monture élégante ; de métaux précieux, petits couteaux à bétel finement ornés, pipes, etc.

Les armes sont représentées par une cinquantaine de pièces où se distinguent deux beaux fusils à chien entièrement montés en or et en argent et d'une forme qui rappelle le mousquet à crosse, des pistolets arabes, un beau sabre, plusieurs kriss de très belle facture, dont l'un a une lame ondulée où toute une série de petites figurines s'incrustent en or, dont l'autre présente une des plus étranges compositions ornementales qui se puissent voir, silhouette d'oiseau, sans qu'aucun détail soit franchement de l'oiseau ; un grand nombre de lances, d'épieux, de fourches, de tridents, montés avec des garnitures d'or, d'argent, de cuivre rouge, finement ciselées ; une belle hache à rites mortuaires, montée d'ébène et d'argent ; divers poignards, de curieux engins de chasse, etc., etc.

Se voient encore des fragments de mobilier, pied de miroir finement travaillé, nombreuse literie, fragment de palanquin d'un caractère très spécial, etc.

Les bijoux sont représentés par des bracelets d'or ciselés et de gros boutons d'oreilles, ainsi que quelques bagues ; des amulettes les accompagnent, pierres étranges ou débris d'animaux mystérieux.

Enfin de nombreuses pièces d'étoffes et des vêtements sont empilés dans des coffres et s'y rongent, écharpes ou sampots chams, ceintures brodées, souliers, robes de cérémonie ou vêtements de divinités, presque entièrement annamites. Quelques détails curieux s'y remarquent : de grandes cornes d'étoffe à fixer aux épaules, d'étranges coiffures de route en velours rouge, à chaperon d'or, qui entourent toute la tête comme un casque du moyen âge, laissant seule la face visible par l'échancrure du pan antérieur ; ou coiffure du roi dans la vie civile, sorte de bonnet de doge à garniture d'or et de fausses pierreries ; ou encore diadème de velours blanc tout couvert de paillettes, coiffure du roi comme prêtre dans sa maison, disent les Chams.

Mais une plus longue énumération ne servirait qu'à lasser la patience du lecteur ; elle ne pourra prendre de l'intérêt que lorsque des figures attacheront un sens précis à la description des diverses pièces et permettront d'apprécier la réelle valeur d'art de quelques-unes.

Phanri, 24 avril 1902.

II. — LE MONUMENT RUINÉ DE PHU-OC-THINH

La vallée du Song Darang ou Song Ba paraît avoir été, à l'époque de la puissance des Chams, entièrement occupée par ceux-ci. Deux tours, dont il ne reste qu'une, celles de *Nhạn Tháp*, dominaient l'estuaire du fleuve ; elles semblent avoir été en relation directe avec un monument qui s'élevait en mer à une ou deux lieues de distance et servait de vedette avancée, la tour de l'île Verte, dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges. En plein cœur de cette vallée et à plus de 100 kilomètres de la côte par le fleuve, la tour de *Cheo Reo*, dont nous parlerons plus loin, a été signalée récemment ; et ce monument n'est probablement pas unique. A l'entrée même de cette vallée, une citadelle qui porte encore le nom caractéristique de *Thanh Hoi* « citadelle des Chams », et qui nous a été signalée l'année dernière par M. de Blainville, alors Résident du *Phuyên*, barre la rive gauche du fleuve. Cette citadelle, — que nous n'avions pu alors que reconnaître, où nous avons fait tout récemment diverses fouilles qui ont révélé l'existence d'une sorte de donjon-vigie au centre de la face principale, la plus forte mais la plus menacée aussi, — semble avoir fait partie d'un même ensemble avec un monument élevé à 800 mètres, au sommet d'une colline boisée sur l'autre rive du Song Ba ; nous en avons soupçonné l'existence lors de cette courte visite, sans avoir le temps d'aller nous en assurer ; M. Marchandeau, inspecteur des télégraphes, au cours de recherches pour l'établissement d'une de ses lignes, y avait reconnu des fragments chams et avait bien voulu nous en informer. Nous avons pu nous y rendre cette fois : voici ce qui s'y trouve.

Du monument primitif il ne reste que des débris informes. Mais une partie des sculptures a été sauvée par les Annamites qui ont, des débris des tours, construit une sorte de grossière enceinte orientée au S.-S.-E. Les principales de ces sculptures sont : 1^o une figure de tympan de 85 centimètres de hauteur : *Lakṣmī* assise à l'indienne sur un coussin de lotus ; elle tient de ses quatre mains des fleurs de lotus, une conque et un disque ; 2^o *Gañeça*, fruste, mais dont

la tête brisée semble bien se rapporter au corps auquel elle a été soudée; 3^o Çiva assis de côté sur Nandin, un œil vertical au milieu du front, tenant dans ses mains le glaive et le trident (hauteur 85 centimètres). Sur la dalle à laquelle il est adossé se lit péniblement une inscription de 3 mètres environ de développement linéaire; 4^o une figure debout, roi ou bodhisattva, appuyée à une dalle de 1 m. 45 portant une belle inscription qui fait près de 13 mètres; statue d'une exécution remarquable et qui ressemble de très près à certaines figures de Java; 5^o un petit Buddha en terre cuite, se détachant d'une dalle arrondie, couverte d'une inscription d'écriture courante grossièrement gravée.

Il faut y ajouter toute une série de fragments ornementaux: amortissements de pinacles, parties de piédestal, et surtout acrotères qui s'ornent de serpents, rappelant ainsi ceux de Po Klong Garai et ceux du monument qui a abrité la stèle de Posah près de Phanrang.

Thanh Triep, 27 mai 1902.

III. — LA TOUR DE CHEO REO.

La tour chame nouvellement signalée chez les Moïs du Phuyên par le Résident de cette province avait été indiquée à M. Stenger, garde principal, chargé d'installer un poste de milice à Cheo Reo, au confluent de l'Ayoun et du Song Ba, par les Moïs, de cette région, frappés de la ressemblance des briques que faisait exécuter M. Stenger pour la construction de son poste avec les matériaux de cette tour. M. Stenger s'empressa de visiter ce monument et de le signaler; l'Ecole doit lui savoir gré encore d'avoir pris le soin de recueillir des fragments de grès vernissé épars sur le sol, et qui constituent les torsos de deux statues anciennes en grès vernissé polychrome: il a pu sauver ainsi des pièces intéressantes au plus haut point, car elles présentent un exemple, que je crois encore unique aujourd'hui, de l'emploi de cette matière par les Chams.

La tour est située en plein bois; elle est d'ailleurs en partie envahie par la végétation. Elle s'élève seule dans l'orientation habituelle, au fond d'une terrasse en limonite, longue et peu élevée, munie en avant d'un escalier. C'est une construction fort simple et de petites dimensions. Une porte y donne accès; la tour est cantonnée de trois fausses portes plus petites dont l'une, celle de l'O., s'est abattue ou a été démolie récemment par les Moïs. Profils et parties hautes diffèrent du type ordinaire: les parties supérieures constituent une pyramide curviligne à quatre pans qui se décore au bas, sur chaque face, de trois grandes feuilles de lotus, disposition fort simple et d'un effet assez heureux. Cette tour abrite une belle statue de Çiva assis à l'indienne, les bras levés, un ankus et un trident à la main. Dans l'angle S.-E. de la terrasse se dresse une stèle à quatre faces dont les principales surtout sont bien lisibles. En avant de la terrasse, un petit Çiva assis sur Nandin a été juché tant bien que mal sur un grossier autel. Il semble de même époque que l'autre, la dalle à laquelle il est adossé porte également une belle inscription. L'une et l'autre ensemble donnent un développement linéaire d'une trentaine de mètres.

Les débris de terre vernissée étaient jetés sur le sol au N. de la tour. Les figures dont ils proviennent devaient être placées sur la terrasse, des deux côtés, en avant de la porte, car nous avons trouvé en ce point les débris du socle vernissé de l'une d'elles, où les traces des pieds sont marquées. La forme de cette terrasse semble indiquer dans cette construction quelque influence cambodgienne; la sculpture, en revanche, est nettement chame.

Cheo Reo, 30 juin 1902.

H. PARMENTIER.

NOTE SUR UNE FOUILLE FAITE DANS L'ILE DE CULAO-RUA, PBÈS DE BIEN-HOA

Ayant appris à Saigon que l'on avait trouvé dans une île, près de Bien-hoa, des haches en pierre de formes diverses, je me proposai d'explorer rapidement ce gisement lorsque je me rendrais dans la province.

Le 4 janvier 1902 au matin, grâce à l'obligeance de M. l'administrateur Chesne qui me prêta sa chaloupe à vapeur, me pourvut d'un guide et me communiqua tous les renseignements qu'il avait pu recueillir à ce sujet, je pus mettre mon projet à exécution.

Parti à 8 heures de Bien-hoa, je débarquais à 8 heures 3/4 à l'île de la Tortue (Cùlao-rùà) but de mon excursion.

Comme la plupart des terrains anciens qui participent à la formation de l'ossature de la Cochinchine, Cùlao-rùà semble constituée par un sous-sol de granit ou de gneiss sur lequel les sédiments formés à des époques, déjà fort lointaines, ont donné naissance à cette espèce de poudingue d'argile et de peroxyde de fer que l'on nomme vulgairement en Indo-Chine « pierre de Bien-hoa ».

Donc, autant que j'ai pu en juger par un rapide examen de ses berges, Cùlao-rùà paraît comporter les couches suivantes, en partant de la plus profonde: granit ou gneiss, silices non compacts, pierre de Bien-hoa, terre végétale.

Or, c'est dans les sables placés entre le squelette de l'île et les poudingues de la surface, que *semble* se trouver les haches et les outils en question, mais je n'ai pas eu le temps de vérifier ce fait qui m'a été affirmé par les indigènes.

Historique. — Il y a cinq ans environ, un contre-maitre cantonnier, envoyé dans l'île pour en extraire du Bien-hoa destiné à l'entretien des routes, mit à jour ces pierres, de formes étranges, quoique régulières, que les Annamites nomment *Lurô-tâm-sét*, c'est-à-dire « langues de la foudre ».

Ce cantonnier n'attacha pas une grande importance à sa découverte, ne connaissant aucune des légendes qui ont cours dans certains villages sur les propriétés attribuées aux pierres ayant cette forme.

Les ouvriers en recueillirent quelques unes qu'ils emportèrent; mais, quelque temps après, un enfant étant mort accidentellement dans un hameau voisin, ce décès fut attribué à la vengeance de certains génies, mécontents de ce que ces cailloux bizarres eussent été extraits du sol et disséminés. Aussi le chef de village s'empressa-t-il de les réunir tous et de les enterrer pour éviter le retour d'un accident semblable.

Recherches. — M'étant procuré 8 coolies, je dirigeai mes recherches dans des anciennes carrières d'où l'on avait extrait du Bien-hoa, car le temps me manquait pour opérer régulièrement.

J'attaquai donc la paroi d'une carrière située sur le versant Est de l'île et, en trois quarts d'heure de travail, je mis à jour 13 outils en pierre polie (haches à talon, herminettes, ciseaux), et une femme me remit, au même moment, une fort belle hache à talon qu'elle venait de trouver, et qui mesure 0m 20 de longueur sur 0m 10 de largeur moyenne.

Ces instruments sont de différentes grandeurs, mais les haches se rattachent toutes, sauf deux, à la forme dite « du Cambodge » et dont Jammes a rapporté de Somrong-Sen des échantillons si nombreux qu'elles pouvaient être classées sous le nom de cette importante station.

Les unes paraissent taillées dans une sorte de roche amphibolique qu'une épaisse couche de « cacholong » empêche de bien déterminer; les autres sont évidemment tirées d'une espèce de schistoïde assez dure.

Leur longueur varie de 0m 07 à 0m 12 et leur largeur de 0m 04 à 0m 07; presque toutes ont leur tranchant en demi-cercle.

Folk-lore. — A Cùlao-rùà, la plupart des indigènes ne font pas attention à ces pierres; ils croient que leur forme est absolument naturelle; c'est l'opinion du bonze du village.

D'autres racontent que quelques esprits, voulant se venger des hommes et des animaux, les lapidèrent avec des cailloux ainsi taillés et en tuèrent un grand nombre. C'est pourquoi certains Annamites en firent fabriquer de semblables et les offrirent aux génies des pagodes afin de rendre ceux-ci favorables.

Quand un enfant a la variole, il est bon de posséder une de ces pierres dans l'habitation, pour empêcher les boutons de « se gâter » lorsque le temps est orageux. La même propriété est attribuée à certaines petites haches en fer, d'environ 2 centimètres de large sur 3 ou 4 centimètres de longueur.

Pour guérir un varioleux, il faut prendre deux de ces haches, en pierre ou en fer, les frotter l'une contre l'autre, mettre dans l'eau la poussière provenant de l'usure produite par le frottement et laver le malade avec cette eau afin de neutraliser les effets de la maladie et de hâter la guérison.

Certains Annamites affirment que, sur les hautes montagnes de l'Annam, se trouvent des pagodes où les gens du pays vont, chaque année, offrir des haches en métal aux génies du tonnerre. Ceux-ci, lorsqu'ils veulent faire tomber la foudre sur la plaine, viennent dans ces pagodes chercher les projectiles dont ils ont besoin.

Enfin, à Hanoi et aux environs, l'on raconte encore que, sur la montagne de Phù-quốc-Oai, située dans la province de Sontay, se trouve une pagode appelée Toàn-Viên, où autrefois, avant notre arrivée dans le pays, les mandarins allaient tous les ans offrir aux génies du tonnerre de petites haches en métal et des barres de fer. La nature de l'offrande variait chaque année ; car, d'après les Annamites, la foudre tombe alternativement sur la terre en forme de haches et de bâtons.

Près de cette pagode vit un Buddha immortel qui, pendant la nuit, vient y prendre les haches et les barres offertes aux Génies et les porte sur le sommet de la montagne. C'est là que les habitants du ciel s'en munissent quand ils veulent les lancer sur la terre où, dans leur chute, elles s'enfoncent de cinq mètres.

Je ne puis mieux conclure cette courte note qu'en rappelant que « les langues de la foudre » des Annamites sont en même temps les « haches du seigneur de la foudre » chez les Bahnar de l'Annam (Xung-bôk-Glaih) et les « pierres de foudre » de nos paysans de France.

Hanoi, le 5 février 1902.

Commandant GROSSIN.

LES PIERRES DE FOUDRE

Les *pierres de foudre* (dà sàm sét, dá thàm thét, dá sét, cái sàm sét) naissent spontanément dans le sol, trois mois et dix jours après que la foudre est tombée à un endroit. Chaque fois donc que la foudre tombe, une pierre de foudre est produite dans les environs. Mais le hasard ne la fera peut-être découvrir que longtemps après. D'après une autre version, les *pierres de foudre* remontent à la surface ou près de la surface du sol (nôi) trois mois et dix jours après que la foudre est tombée : le moment de leur production serait peut-être le moment où la foudre tombe ; en tout cas, c'est à ce moment que commencerait leur formation.

On trouve assez abondamment de ces *pierres de foudre* dans le Nord de la province du Quảng Trị, dans les deux régions dites *Đà đỏ*, la *Terre Rouge*, et *Bãi Trời*, le *Ciel*. Dans les villages de la province du Quảng-binh, où j'ai pu prendre des informations, les *pierres de foudre*, bien que connues, sont en petit nombre, et il ne paraît pas qu'elles aient été trouvées dans ces villages même.

Les *pierres de foudre* ont une grande efficacité pour préserver de la foudre ou des suites funestes de la foudre. En temps d'orage, il suffit de mettre une *pierre de foudre* dans la grande corbeille (nong, nòng) où l'on élève les vers à soie, pour préserver ces petites bêtes de l'influence pernicieuse de la foudre. Dans d'autres maisons, on rape un peu une *pierre de foudre* et on projette en soufflant (phun) la poudre ainsi obtenue sur les corbeilles de la magnanerie. Un temps orageux est aussi funeste à ceux qui sont atteints de la variole ; on leur pose donc sur la poitrine une *pierre de foudre*, ou on leur projette en soufflant de la poudre de ces pierres sur les éruptions causées par la maladie. A Bó khê, dans le Quảng binh, on prétend même que la *pierre de foudre*, simplement gardée dans la maison, préserve les petits enfants des influences néfastes de la foudre : il n'ont pas ces mouvements nerveux que cause ordinairement le bruit du tonnerre.

Il y a deux espèces de *pierres de foudre* : les unes sont en silex, les autres en cuivre (dông) ou en une substance rappelant la fonte (gang, peut-être en bronze) ; ces dernières sont plus rares, mais leur pouvoir est plus grand : on en fait des colliers que l'on met au cou des

enfants nés au moment où la foudre tombe dans les environs (thiên lôi giáng). Cet enfant est en effet condamné à être frappé tôt ou tard de la foudre ; mais en portant au cou un collier de *Pierre de foudre*, il est censé avoir déjà été frappé et est préservé de toute atteinte plus dangereuse.

Que sont ces *pierres de foudre* ? Ce sont des silex taillés, dont se servaient les premiers habitants de la côte orientale de la presqu'île indo-chinoise à une époque qu'on ne saurait encore préciser.

Ces silex se divisent en général en deux parties : le corps même de l'instrument, et la queue ou tenon plus étroit, qui servait à maintenir le silex dans le manche : c'est la forme bien connue dite « indo-chinoise ». Dans un seul des spécimens que j'ai recueillis, il n'y a pas de tenon, mais on remarque du côté de la tête de la hache (si toutefois cet instrument est vraiment une hache), un collet creusé seulement d'un côté, où l'on voit d'une manière très sensible l'usure produite par la corde qui retenait la hache au manche ou par le manche lui-même.

Tous ces silex sont polis sur tous leurs côtés, mais on remarque sur tous des inégalités accusant nettement qu'ils ont été primitivement dégrossis par éclat. Les uns sont en silex bleuté, les autres en silex blanchâtre. Ils n'étaient tranchants que d'un seul côté opposé à la queue ou tenon, mais l'arête tranchante qui paraît avoir été toujours plus ou moins arquée n'est visible que dans quelques spécimens et à de rares endroits ; ailleurs elle a été déformée par les grattages successifs que les Annamites ont fait subir à la pierre pour la réduire en poudre : les Annamites en effet grattent ordinairement ces pierres du côté de l'arête tranchante.

Le corps de l'instrument a les côtés tantôt amincis comme l'arête tranchante, tantôt coupés à pans droits. Les deux faces sont ordinairement convexes plus ou moins irrégulièrement ; tantôt l'une est convexe, l'autre plane, ou bien elles sont formées de divers plans se recoupant par des arêtes irrégulières mais adoucies. Le tenon est tantôt régulièrement rectangulaire, tantôt l'angle de jonction avec le corps de l'instrument est plus ou moins adouci.

Les Annamites comparent ces instruments à un fer de hache (lưõ riu) et c'est l'usage qu'ils ont eu sans doute primitivement. Le spécimen qui n'a pas de tenon distinct montre clairement qu'on s'en servait comme de la hache ordinaire, c'est-à-dire le plan de l'instrument étant vertical. Quelques Annamites m'ont dit cependant qu'on pouvait se servir des autres comme d'une doloire, mais c'est peu probable. Il faut remarquer que ces haches, contrairement aux haches annamites actuelles, où le manche vertical (chủn riu) entre dans le fer de la hache, pénétraient elles-mêmes dans le manche où elles étaient maintenues par le tenon.

Je n'ai pu me procurer ni voir de haches en cuivre ou en bronze. On m'a dit que leur côté tranchant était très arqué, et qu'elles avaient une certaine ressemblance avec les haches françaises.

Il ne sera pas sans intérêt de dire quelques mots de la région où on trouve ces silex plus abondamment. Le *Ciel* , ou *Bai Trôi* , est une région assez élevée, très fertile, qui se rattache aux grandes montagnes d'Annam et envoie plusieurs éperons dans la plaine de rizière qui la sépare de la grande dune et de la mer. La *Terre Rouge* , ou *Đát Đỏ* , est une succession de petits mamelons formés de la même terre rouge légère que l'on remarque au *Ciel* , et qui viennent finir brusquement au cap Lay, en annamite *Tróc Voi* . Ces deux régions, aujourd'hui encore très fertiles, ont dû être peuplées fort anciennement, alors qu'une grande partie de l'Annam actuel était encore couverte de marécages incultes. Les *pierres de foudre* sont les derniers vestiges de cette civilisation primitive.

Si j'en juge par ce que j'ai pu voir autour de moi, tous les Annamites connaissent les *pierres de foudre* ; mais dans certaines régions on en trouve beaucoup en fouillant la terre, et chaque pierre que possède telle ou telle famille, a pour ainsi dire son histoire : on sait dans quel champ elle a été trouvée, quel arbre fut frappé de la foudre. Dans d'autres endroits au contraire, les *pierres de foudre* sont rares, on se les transmet de père en fils sans savoir leur origine. Il serait intéressant de déterminer dans tout l'Annam quelles parties renferment en grand nombre des *pierres de foudre* et furent par conséquent habitées par les hommes des époques préhistoriques.

UNE « TOUR DU SILENCE » AU CAMBODGE ?

Au milieu des sanctuaires de forme consacrée qui se répètent à l'infini dans toute l'étendue du Cambodge, se détache un monument unique, de forme singulière et de destination mystérieuse, véritable énigme archéologique sur laquelle il nous paraît utile d'appeler l'attention.

Le *Kompong Rosei Tang Kuoch*, dans lequel réside le Gouverneur actuel de la province d'Antong Reach, est situé sur la rive orientale d'une des grandes îles que forme le déversoir du Tonlé Sap. Les eaux provenant du grand fleuve ou y retournant, traversent dans ces parages une région marécageuse dans laquelle viennent se perdre des cours d'eau, comme le Prek Kompong Sa et surtout le Stu'ng Chhimnit, qui ont un débit assez considérable. Ces eaux, de différents régimes, se sont creusé des canaux tortueux et multiples dans un sol formé d'alluvions, noyé une partie de l'année et couvert de forêts touffues au feuillage d'un vert sombre. On y trouve en certains endroits des amas considérables de dépôts de coquillages et des ustensiles de l'époque préhistorique.

Des berges du Kompong on voit vers le Sud-Est un petit groupe de hauteurs à peu près orienté Nord-Sud, indiquant un sol plus ferme, s'élever au-dessus de la forêt noyée. La plus méridionale des hauteurs de ce groupe est indépendante et séparée des autres par une petite vallée cultivée en rizières. Elle est spécialement désignée sous le nom de Phnom Chidos. Partant en barque de Rosei Tang Kuoch on descend jusqu'au Kompong Chamkar Kambor, où on fabrique de la chaux avec des coquillages provenant, disent les indigènes, d'amas considérables situés dans les grands lacs. On remonte de là un bras parallèle ; puis, par un canal rectiligne tracé à travers les bancs, on gagne directement le sol émergé. Le canal conduit à un village nommé Phum Thbong, dont les cases sont groupées au pied des pentes septentrionales du Phnom Chidos. C'est un gros village de potiers où on fabrique par des moyens très rudimentaires de la poterie commune avec des terres recueillies aux basses eaux dans les parties inondées.

Le Phnom Chidos est une colline arrondie à la base qui s'élève en forme de cône à une hauteur de 50 mètres environ. Le sommet a été arasé et aménagé en terrasse. L'ossature de la colline, formée de grès grossier, affleure par couches obliques sur le terre-plein. Pour combler les inégalités de ce sol rocheux, on a employé, sur une épaisseur qui atteint parfois 0^m 80, un béton formé de pierres de grès liées par un mortier très résistant.

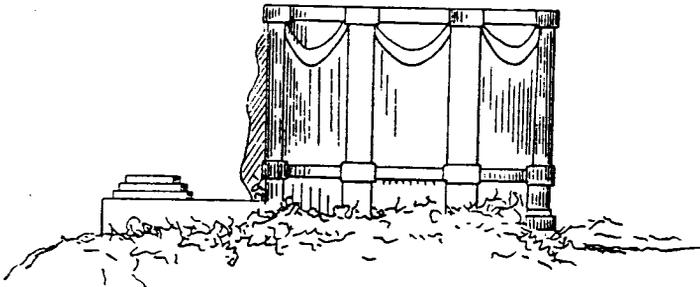
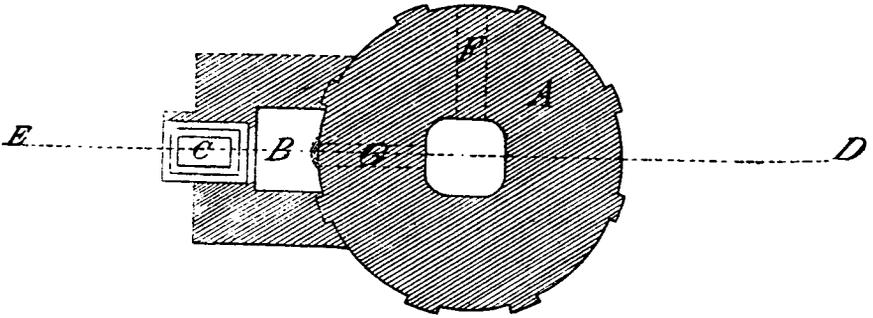
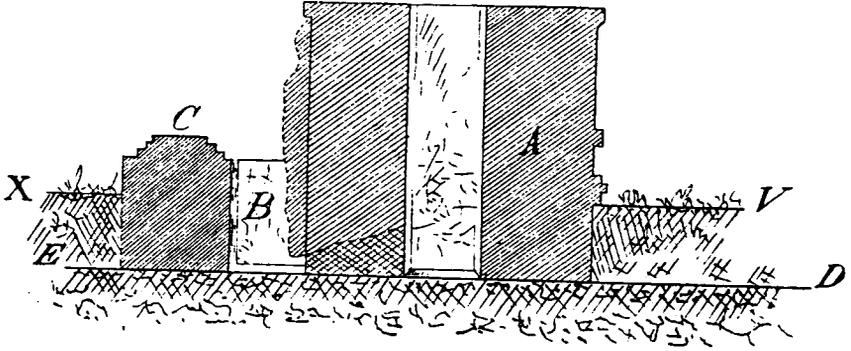
Sur cette terrasse, s'élève un édifice qui présente des dispositions telles qu'il ne peut être classé dans aucun des types de monuments du Cambodge.

Le corps principal est une tour presque ronde, A, de forme peu régulière, en briques, mesurant environ 8 mètres de diamètre. Cette construction ne présente aucune ouverture. Au centre, sur toute la hauteur, est une cheminée verticale à section carrée, d'environ 2 mètres de côté. Les murs qui sont, par suite, très épais (environ 3 mètres) ne s'élevaient pas à plus de 4^m 50 au-dessus du sol et sont arrêtés à cette hauteur par un petit entablement formé de briques en saillie. Ces murs sont recouverts sur leur face extérieure du parement ordinaire en briques soigneusement rejointoyées. Ce parement, mal lié au plein du mur, se détache en certaines parties vers l'Ouest comme l'écorce d'un arbre qui se dépouille. Les parois de la cheminée centrale ne sont pas parées de même façon.

La façade est divisée sur le pourtour en huit panneaux par des pilastres à faible saillie. Entre les pilastres, accrochés à leurs chapiteaux, tombent en guirlandes des ornements formés de cordons de briques en saillie. Celui des huit panneaux qui est tourné vers l'Ouest, ne présente pas cette ornementation. Il est dépourvu de parement. La surface est inégale, creusée de cassures, comme si son ornementation avait été enlevée au pic sur toute sa hauteur. Il nous a paru que cette ornementation avait pu être formée par quelque grande figure de divinité semblable à celles qu'on voit encore sur le Prasat Kambot, dans la province voisine de Baray.

Devant ce panneau se creuse une fosse carrée, B, à revêtement de briques, qui mesure 2 mètres de côté sur 2^m 50 de profondeur. Les murs de revêtement des parois dépassent légèrement le sol sur les trois faces, et sur celui de l'Ouest s'élève en outre un petit autel pyramidal, en briques, formé de trois gradins (C.). Cette partie du monument est en très mauvais état, et comme détruite à plaisir.

Rien n'indique que la tour circulaire qui forme la partie principale de cet édifice ait été voûtée. Cette construction ne semble pas avoir dépassé le couronnement actuel. Les indigènes



Phnom Chi-Dos

→ E
Echelle $\frac{1}{200}$

ont fait en F une large brèche communiquant avec la cheminée centrale, et en G, une sorte de tunnel percé à travers les fondations permettant de passer de la cheminée centrale dans la fosse carrée antérieure, dans le but, disent-ils, de chercher des Bouddhas. Ils affirment que

ces fouilles n'ont donné aucun résultat. Nous n'avons pu savoir si le tunnel G avait été percé dans le plein des fondations ou s'il n'était que l'agrandissement d'une communication qui aurait existé antérieurement entre la cheminée centrale et la fosse antérieure; dans ce dernier cas, cette communication eut été très étroite, car dans le boyau actuel un homme svelte passe difficilement.

Il ressort bien de cette description que cet édifice ne présente aucune des dispositions caractéristiques des sanctuaires du Cambodge. Il n'est pas non plus un stûpa. Il avait sans nul doute une destination différente qui reste à déterminer. Nous avons pensé que ce pouvait être une tour d'exposition pour les cadavres. Le nom de *Chi dos*, « mange-seius », donné à cette colline conserve peut-être le souvenir de la destination de cet édifice. Il est vrai que cette coutume d'exposer les cadavres aux oiseaux de proie a complètement disparu au Cambodge, mais elle y existait à la fin du XIII^e siècle, ainsi que l'atteste la description du Cambodge de Tcheou Ta-kouan (*Bull. E. F. E.-O.*, II, p. 163).

E. LUNET DE LAJONQUIERE.

LIVRES ET DOCUMENTS CHINOIS ET LIVRES RUSSES RELATIFS A LA CHINE DES BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE MOSCOU

Au cours d'une mission d'études en Russie, voici les indications que j'ai recueillies et qu'un séjour de quatre mois à peine, restreints encore par la nécessité de surmonter quelques difficultés matérielles et d'apprendre la langue, ne m'a pas permis de rendre plus complètes.

SAINT-PÉTERSBOURG

1^o L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

A. — *Musée Asiatique*

L'Académie Impériale des Sciences, après des modifications dans sa constitution dont les traces se retrouvent dans les modifications des périodiques édités par elle (1), est aujourd'hui partagée en trois sections :

- I. Section des Sciences proprement dites (Mathématiques, Physique, Histoire naturelle).
- II. Langue et littérature russes.
- III. Section d'Histoire et de Philologie.

C'est cette dernière qui a constitué un musée en même temps bibliothèque, le Musée Asiatique. A vrai dire, le Musée est fort réduit : deux ou trois armoires contenant des pierres à inscriptions, quelques cachets orientaux, quelques « paizé » chinois et c'est tout. Encore ces documents ne sont-ils ni classés, ni exposés publiquement suivant une ordonnance méthodique.

(1) Voici, depuis le commencement du XIX^e siècle, pour les deux principales publications périodiques de l'Académie, les modifications successives apportées soit à la répartition des matières, soit à la rédaction.

1803-1830. Ve Série. — Mémoires de l'Acad. Imp. des Sciences de Saint-Petersbourg. Ils sont en langues étrangères (c'est-à-dire autres que le russe) et toutes les sciences s'y trouvent réunies.

1830-1853. VI^e Série. — Même titre, mêmes langues, mais chaque science a ses Mémoires indépendants. Il y a donc les Mémoires : VI^e série. Sciences mathématiques et physiques. — VI^e série. Sciences naturelles. — VI^e série. Sciences politiques, histoire et philologie. — VI^e série. Mémoires présentés à l'Acad. Imp. des Sciences de Saint-Petersbourg par divers savants.

Il faut ajouter que directeur et bibliothécaires, Monsieur Zalemann, MM. de Lemm et Viner m'ont assuré que tout allait changer, que dans le courant de l'hiver 1901-1902 on transporterait les collections dans un autre bâtiment de l'Académie, plus large, plus en rapport avec les nécessités des études et déjà tout prêt. Il est à souhaiter que cette mesure soit réalisée le plus promptement possible. C'est qu'en effet le Musée ou plus exactement la bibliothèque du Musée est très riche. Sans parler d'une collection remarquable, paraît-il, de livres hébreux, d'ouvrages arabes, persans et turcs, de nombreux livres et manuscrits géorgiens et arméniens, d'un Kandjour tibétain complet et d'une abondante collection d'autres livres tibétains, la Bibliothèque comprend encore des livres chinois, dont des catalogues manuscrits successifs ont été dressés (1), et un fonds important de livres russes et étrangers sur l'Orient et l'Extrême-Orient. Les fiches manuscrites — les seules qui existent — de ce fonds sont divisées en deux parties: livres en langues européennes autres que le russe, livres en russe, la première de ces deux parties étant de beaucoup plus considérable que l'autre. Celle-ci cependant (des livres russes) qui m'a seule occupé, représente un assez vaste ensemble qui avait l'avantage à mes yeux de constituer une sélection sur le sujet même de mes recherches. J'en ai tiré les fiches des livres et brochures traitant de la Chine. Une liste spéciale des périodiques reçus par le Musée m'a fourni un premier appoint de journaux et revues russes sur l'Extrême-Orient. Je dois aussi mentionner un fonds particulier fort important dont je ne pourrai malheureusement que donner une idée imparfaite et par faute de temps et par obligation de ne pas contrarier un travail de bibliographie analogue poursuivi sous mes yeux par les directeurs du Musée: je veux parler de la collection Bretschneider. Au moment où je suis arrivé à Pétersbourg — août 1901 — le docteur Bretschneider venait de mourir léguant tous ses livres, manuscrits et collections au Musée Asiatique. Lui-même avait dans les dernières années de sa vie dressé un catalogue sommaire de la bibliothèque. J'ai utilisé cet abrégé pour relever surtout les manuscrits et les cartes: MM. Zalemann et de Lemm travaillent activement à en composer le catalogue complet et détaillé dont ils font espérer l'achèvement pour les premiers mois de 1902. Je signalerai encore dans cette même succession Bretschneider — outre les livres étrangers et russes sur l'Extrême-Orient, outre les livres chinois, outre les manuscrits et les cartes — un recueil de 800 planches exécutées en Chine par des artistes chinois sous la direction du docteur Bretschneider lui-même. Ce sont des reproductions en couleurs, d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, de plantes d'une part, des costumes, scènes de la vie, etc. de l'autre, toutes accompagnées d'une notice en chinois. Le Musée Asiatique m'a donc fourni un premier appoint de livres, brochures et périodiques sur la Chine, puis une idée sommaire mais précise de la collection Bretschneider. Restent à étudier: les livres chinois, le fonds tibétain, la bibliothèque Bretschneider en détail (le catalogue qu'on en dresse remplira, j'espère, cet office), les livres en langues européennes (2).

1853-1897. VIIe Série. — Même titre, les Mémoires de toutes les sections sont à nouveau réunis.

1862-1897. — Zapiski Imperatorskoï Akademii Naouk.

1897. VIIIe Série. — Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Petersbourg. — Zapiski Imperatorskoï Akademii Naouk, c'est-à-dire à la fois en langues étrangères et en russe — et toutes les sections réunies.

1836-1842. Ire Série. — Bulletin Scientifique publié par l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Petersbourg (Bulletin unique pour toutes les sections).

1844-1850. IIe Série. — Bulletins (indépendants pour chaque classe).

1860-1894. IIIe Série. — Bulletin de l'Académie Imp. des Sciences de Saint-Petersbourg (Bulletin unique à nouveau).

1894-1899. IVe Série. — Même titre + Isviestia Imp. Ak. naouk (c'est-à-dire en langues étrangères et en russe).

(1) L'un a été imprimé. Il porte le titre suivant:

Kamienskii Paviel, i Stépane Lipovtsov. Katalog kitaiskimi i iaponskim knigam fbblioteky Imperatorskoï Akademii Naouk khраниachtchinsia. Catalogue des livres chinois et japonais conservés à la Bibliothèque de l'Académie Imp. des Sciences. S. d., 57 pages, in-80.

(2) Je me suis procuré pour les publications en russe de l'Académie des Sciences les catalogues et index suivants, dont l'un au moins est devenu fort rare:

B. — *Section russe*

Les livres russes ne sont pas tous à la III^e section de l'Académie. La II^e section qui s'étend à l'histoire de Russie empiète sur son domaine et il est plus d'une fois malaisé de classer certaines questions tout entières à la section d'orientalisme. L'étude de la II^e section, en tant que complément de la III^e s'impose donc et le manque de temps m'a seul empêché d'entreprendre ce travail.

C. — *Musée d'Ethnographie*

Enfin avant de quitter l'Académie, il nous faut entrer, en face du Musée Asiatique, à une annexe importante, le Musée d'Ethnographie. Obstinément fermé durant tout mon séjour pour cause d'aménagement, il m'a cependant été entr'ouvert à la fin, grâce à l'obligeance du docteur Klementz. A peine terminé — quelques salles du rez-de-chaussée étaient encore livrées aux menuisiers et aux peintres — mais à l'aise dans les immenses pièces habituelles en Russie, le musée d'ethnographie donne l'impression d'un vaste champ d'exploration à peine étudié. De fait, outre plusieurs vitrines d'objets curieux, — fiches d'ivoire, sceptres et objets de commandement, jeux chinois et mongols, symboles buddhiques, etc., plusieurs caisses pleines n'étaient pas encore déballées, j'allais dire pas encore connues. On peut donc avancer sans exagération que le Musée d'Ethnographie offrirait matière à un certain nombre de travaux tant sur l'art, l'iconographie ou l'ethnographie que sur des points spéciaux d'archéologie et d'histoire.

2^o LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE RUSSE DE GÉOGRAPHIE

Avec l'histoire, la géographie forme un tout indissoluble. Aussi ai-je visité, après le Musée Asiatique, la Société Impériale Russe de Géographie. Les vastes proportions du bâtiment sur la place Tchernychof, le nombre des volumes autant que la multiplicité des sections et l'ancienneté

Katalog izdanii Imperatorskoï Akademii Naouk. I. Isdania na rousskom iazyky. Catalogue des livres publiés par l'Académie Impériale des Sciences. I. Publications en langue russe (jusqu'au 11 mars 1888). St. Pétersbourg, typogr. de l'Académie Impériale des Sciences. 1888, 8^o, 56 pages (épuisé).

Oukazatel' pperioditcheskim izdaniam Rossiiskoi Akademii i Otdielenia rousskago iazyka i slovesnosti, Imp. Ak. Naouk. [Index des périodiques de l'Académie Russe et de la section de langue et littérature russes de l'Académie Impériale des Sciences.] St. Petersburg, typ. de l'Ac. Imp. des Sc. 1890, 8^o 1-Cl pages.

Katalog izdanii Imp. Ak. Naouk s'1726 po 1893 g. Verlags-Catalog der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu St Petersburg, 1726-1893. Leipzig, Breitkopf & Härtel, 1894, 8^o, 135 pages. (Contient presque toutes les publications de l'Académie en russe et en langues étrangères de la fondation à 1893).

Spisok izdanii otdielenia rousskago iazyka i slovesnosti Imp. Ak. Naouk. [Liste des publications de la section de langue et littérature russes de l'Académie impériale des sciences] (jusqu'au 1^{er} février 1901). 1-X pages in-8^o. (Donne, entre autres, la liste des articles contenus dans les tomes I-LXV du Sbornik otdielenia rousskago iazyka i slovesnosti (s'1867 g.). [Recueil de la section de langue et littérature russes depuis 1867].

[V. P. Chemiot.] Sistemaitcheskii i Alfabitnyi Oukazatel' statei pomiechtchennykh pperioditcheskikh izdaniakh i sbornikakh Imp. Ak. Naouk a takje sotchinieni, izdannykh Ak. Otdielno, so vremeni osnovania po 1872 g. iklioutchitelno. Tchast II. Sotchinienia na rousskom iazykie. Index systématique et alphabétique des articles des Périodiques et Recueils de l'Académie Impériale des sciences et aussi des œuvres éditées par les sections de l'Académie depuis sa fondation jusqu'en 1872 inclusivement. II^e partie. Ouvrages en langue russe.]

Sistemaitcheskii i alfabitnyi oukazatel' statei pomiechtchennykh pperioditcheskikh izdaniakh i sbornikakh. Imp. Ak. Naouk, a takje sotchinieni izdannykh ego otdielno. Pribavleniè 2. Tableau général méthodique et alphabétique des matières contenues dans les publications de l'Ac. Imp. des Sciences de St-Pétersbourg. Supplément 2, comprenant les publications en langue russe depuis le 1^{er} janvier 1873 jusqu'au 1^{er} octobre 1884. St Pétesbourg, Ac. Imp. d. S. 1885, 8^o, 41 p.

relative de cette Société (fondée en 1845) m'ont paru les indices de la place importante que tient cette institution en Russie. Le catalogue de la bibliothèque sur fiches manuscrites occupe deux vastes boîtes : les livres en langues étrangères dans l'une, les livres russes dans l'autre avec la liste des cartes, albums de vues, photographies. Les bibliothécaires m'ont donné l'assurance que ce catalogue allait être imprimé et qu'à la première réunion plénière de la Société on en voterait les fonds. En attendant je me suis assigné pour tâche de relever les livres et périodiques russes traitant de la Chine. J'ai pu grossir ainsi mes premières notes et surtout le nombre des périodiques et recueils de bibliographie (4).

3^o MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sur les relations diplomatiques de la Russie avec la Chine, il ne m'a pas semblé pouvoir être mieux renseigné qu'au Ministère des affaires étrangères. Un bureau spécial y constitue le Département Asiatique. Une bibliothèque est adjointe au Département, mais elle n'est pas publique. Tous les papiers, notes et renseignements concernant les affaires des XVII^e et XVIII^e siècles ont été laissés à Moscou. A Pétersbourg ne se trouvent que ceux relatifs au XIX^e siècle. L'inventaire manuscrit des livres et manuscrits de Pétersbourg indique 1118 numéros, les manuscrits désignés dans la cote par la lettre « m » pour les moins importants et « M » pour les autres. Tous, du reste, d'après le bibliothécaire-chef de section, M. Plançon, n'offriraient qu'un intérêt médiocre. On se trouverait en présence de brouillons, travaux d'élèves, rapports sans conséquence. Un très rapide et très sommaire examen de quelques-uns ne m'a pas donné tout à fait la même impression, sans que je leur attribue cependant une importance de premier ordre.

4^o LES AUTRES BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

C'est donc seulement trois bibliothèques et même pas en entier que j'ai eu le temps d'examiner à Saint-Petersbourg. J'ai essayé de choisir les plus importantes ; quelques-unes de celles que j'ai dû laisser de côté présenteraient cependant soit par leur étendue, soit par leur caractère spécial un intérêt capital : en voici la liste aussi complète qu'il m'a été possible de l'établir.

a. — *Bibliothèque Impériale publique* dans deux de ses sections, notamment : Fonds chinois et mongol — Histoire de Russie d'Asie — Géographie — Bibliographie, — Périodiques, etc. Il est inutile, semble-t-il, d'insister sur l'importance de cette bibliothèque correspondant à notre Bibliothèque nationale et que l'insuffisance de temps en raison de l'immensité des collections m'a seule empêché d'étudier. D'ailleurs des catalogues partiels en ont été imprimés à différentes époques.

b. — *Bibliothèque de l'Université*. — Un catalogue général comprenant tous les livres russes de la bibliothèque jusqu'en 1895 et disposé d'après l'ordre alphabétique, en a été imprimé en 1896 (5). La seconde partie de ce catalogue qui comprendra les ouvrages entrés à la bibliothèque dans la période 1895-1900 est prête à être éditée, affirment les bibliothécaires.

(4) Oukazatel k'izdaniï Imp. Roussk. Geogr. Obchtchestva i ego otdielof s' 1846 po 1875 goda. Index des Publications de la Société Imp. R. de Géographie et de ses sections. 1846-1875. St-Petersbourg. 1886, 8^o, 144 + 33 (table).

— de 1876 à 1885. St. Pétersbourg 1887, 8^o, 76 + 28 (table).

— de 1886 à 1895. — 1896, 8^o, 190 + 27 (table).

(Ce sont les trois seul index imprimés des articles contenus dans les périodiques de la société et de ses sections en Russie d'Europe et en Sibérie. Une table des noms propres et des noms géographiques est jointe à la fin de chacun d'eux. Un index continue à paraître tous les dix ans).

(5) Katalog rousskikh knig biblioteki Imp. St-Peterbourgskago Ouniversiteta. Tom I. S'osnovania Ouniversita po 31 dekabria 1895 goda fkloutchitelno. Catalogue des livres russes de la Bibliothèque de l'Université impériale de St.-Petersbourg. Tome I. Depuis la fondation de l'Université jusqu'au 31 décembre 1895 inclusivement. St-Petersbourg, Chakht, 1897, 8^o, 1088 p.

En tous cas, la Bibliothèque possède une riche collection de livres russes anciens et modernes sur l'Extrême-Orient.

c. — La *Commission Archéologique*, qu'il ne faut confondre ni avec l'Institut archéologique analogue à notre école des Chartes, ni avec la Société d'Archéologie. La Commission Archéologique posséderait une bibliothèque assez riche, située quai des Palais à côté du Palais d'Hiver. Elle m'a été signalée trop tard pour que j'ai pu en profiter.

d. — La *Section orientale de la Société Impériale Russe d'Archéologie* tient à la disposition de ses membres une bibliothèque renfermant de nombreux périodiques. Elle a fait paraître un Index systématique et alphabétique des articles contenus dans ses Zapiski (Mémoires) pour la période 1886-1896 (1).

Enfin je n'ai pas eu le temps de vérifier exactement l'objet et l'étendue des bibliothèques suivantes :

e. — Bibliothèque de l'Institut historico-philologique.

Vraisemblablement assez pauvre pour l'Extrême-Orient, mais mieux fournie en livres et périodiques russes sur l'Histoire de la Russie.

f. — Bibliothèque nestorienne.

g. — Bibliothèque du Musée de l'Ermitage sur l'Art (porcelaine chinoise, bronzes, art japonais).

h. — Archives du Sénat et du Saint-Synode pour les documents diplomatiques confidentiels.

i. — Probablement aussi de petites bibliothèques analogues à celle du Ministère des affaires étrangères dans les différents Ministères, Ministère de l'Instruction publique, Ministère des finances, Ministère du commerce.

j. — Enfin des collections particulières souvent fort belles et importantes : celle du baron Gunsbourg, où j'ai trouvé des livres surtout hébreux et arabes, mais aussi des recueils bibliographiques russes parfois rares et intéressants ; celle du baron Osten-Sacken dont j'ai malheureusement connu trop tard le nom et l'obligeance proverbiale pour y recourir.

k. — Aux environs mêmes de Pétersbourg, des résidences impériales contiennent un assez grand nombre d'objets d'art chinois.

MOSCOU

Si les collections de Saint-Petersbourg sont trop nombreuses et trop considérables pour être même sommairement décrites en un court espace de temps, que dire de Moscou où je n'ai pu séjourner que quelques semaines ? Et cependant si les bibliothèques de Moscou le cèdent en nombre et, semble-t-il, en richesse à celles de Pétersbourg, il en est deux dont je tiens à signaler l'intérêt.

1^o A l'*Institut Lazaref des Langues Orientales*, les langues de l'Extrême-Orient n'étant pas enseignées, ni le chinois, ni le mongol, ni le mandchou ne sont représentés à la Bibliothèque. Seuls deux ou trois ouvrages en ces langues s'y trouvent encore avant leur prochain envoi à l'école de Vladivostock.

2^o A la *Bibliothèque de l'Université*, l'examen des livres et manuscrits provenant de la collection de Petrof, ancien professeur de sanscrit et de grammaire comparée, ne m'a montré que des ouvrages élémentaires de grammaire et des chrestomathies chinoises. Mais le fonds russe de la bibliothèque servirait utilement de complément à une autre bibliothèque plus spéciale.

3^o Le *Musée Historique* comprend en une seule bibliothèque plusieurs collections particulières.

(1) Oukazatel k' tomakh I-IX zapisok Vostotchnago Otdielenia. Imp. Roussk. Arkheol. Obchestva. 1886-1896. Index pour les tomes I-IX des « Zapiski » de la Section Orientale de la Société Imp. Russe d'Archéologie. 1886-1896. St. Pétersbourg, Ac. Imp. des Sciences, 1897. 8^o, V-229-445.

Le fonds en est constituée par les bibliothèques de Tchertkof sur l'histoire et la philologie russes, de Bariatinskii et du prince Galitzine. Les livres du professeur Gærze forment une petite bibliothèque de Beaux-Arts. Enfin le Musée Historique s'est enrichi des 30.000 volumes de P. V. Chtchapof, un bibliophile amateur qui a eu l'idée malheureusement originale de dresser un catalogue alphabétique de sa bibliothèque d'après le premier mot du titre de chaque ouvrage! Et comme elle peut et doit vraisemblablement renfermer nombre de curiosités, il faut s'astreindre à en examiner avec soin tous les numéros. D'une façon générale, le Musée Historique traitant surtout des antiquités slaves et byzantines ne contient probablement qu'un petit nombre de livres qui intéresseraient — et indirectement — l'Extrême-Orient (bibliographies, voyages, etc.) mais quelques-uns pourraient être fort rares (fonds Chtchapof).

4^o Il n'en est pas de même au *Musée Roumiantsof*. Outre un fonds très considérable de livres et périodiques russes dont le catalogue manuscrit sur fiches est à la disposition des lecteurs, j'ai eu la bonne fortune de découvrir (je ne crois pas le mot trop fort, car personne ni à Pétersbourg, ni à Moscou, ni au Musée Roumiantsof même, sauf peut être le directeur, ne m'en avait parlé) 1.435 livres et manuscrits chinois et mandchoux provenant de la collection Skatchkof, ancien consul en Chine (1168 xylographes, 267 manuscrits). Un catalogue fait semble-t-il, par un spécialiste, Skatchkof lui-même, m'a-t-on dit, en donne le détail. Il faudrait contrôler cette liste, la compléter par une annotation sommaire de chaque ouvrage, l'éditer. Les sections mêmes de ce catalogue (géographies, atlas, cartes, histoire, archéologie, périodiques, biographies, bibliographies...) en montrent l'importance, et j'ai peine, je l'avoue, à me figurer qu'un nombre aussi considérable de livres et manuscrits sur des sujets sérieux soient tous ou déjà connus ou insignifiants. Il faut, en tous cas, les étudier pour le savoir et ce travail me paraît s'imposer au plus tôt.

5^o Aux archives enfin du Ministère des affaires étrangères, malgré le nombre presque ridicule d'heures que j'ai pu y passer, un examen attentif du catalogue manuscrit (et d'une écriture ancienne fort différente de l'actuelle) m'a convaincu qu'outre les grandes ambassades officielles, il y a eu nombre de relations commerciales ou ecclésiastiques peu ou point connues, des rapports fort curieux entre les Khans et Moscou, et des agents secrets qui à côté et au dessous de l'envoyé officiel paraissent avoir eu une réelle importance. Ces documents n'ont pas encore été étudiés, semble-t-il, sauf pour la partie du XVII^e siècle qui concerne l'ambassade de Spathar par M. Arsénief.

6^o Quand j'aurai signalé encore à Moscou la collection Papof au Musée Stroganof, à peine aménagée au moment où je n'avais même plus le temps de l'aller visiter,

7^o et quelques pièces curieuses au Palais des Armures, je croirai avoir à peu près épuisé mon sujet.

En résumé j'ai examiné à Pétersbourg trois bibliothèques seulement : Musée Asiatique, Société impériale Russe de géographie, Ministère des affaires étrangères. Encore n'ai je pu relever ni les livres chinois du Musée asiatique, ni les ouvrages en langues étrangères du Musée Asiatique et de la Société de Géographie. Il reste à étudier : la Bibliothèque Impériale Publique (section orientale et section russe), la Section russe à l'Académie Impériale des Sciences, l'Université et aussi le Musée d'Ethnographie, sans compter une vingtaine d'autres bibliothèques et musées de moindre importance.

A Moscou, j'aurais voulu montrer l'intérêt des documents inédits des archives et appeler l'attention sur les 1.435 livres chinois et mandchoux de la collection Skatchkof. Il reste à étudier la collection artistique Papof à parcourir les divers fonds du Musée historique et en général à dépouiller des revues importantes comme la Revue du Ministère de l'Instruction publique (*Journal Ministerstva Narodnago Prosvi-chtenia*) et le « Fils de la Patrie » (*Syn Otetchestva*).

Je serais heureux si cette première enquête trop sommaire donnait quelque idée du nombre, de la variété et des richesses inexploitées des collections chinoises à Pétersbourg et à Moscou et inspirait le désir de les connaître plus en détail.

BIBLIOGRAPHIE

Indo-Chine

C. GREGER. — *Annamitische Tiergeschichten*. (Globus, 22 mai 1902).

M. Greger parle des fables annamites en se basant sur les « Croyances et Dictons populaires » que notre collaborateur, le P. Cadière, a publiés ici même (Bull. I, pp. 118-139 et 183-207).

Inde

TH. ZACHARÆ. — *Pietro della Valle über das Nāgarī-Alphabet*. (Wien. Zeits. Bd. XVI, pp. 205-210).

La première mention de l'aphabet devanāgarī se trouve dans la relation du voyageur italien Pietro della Valle (1622). Il rencontra en Perse un Hindou, de ceux « qu'on appelle Sami » (Svāmi), qui lui parla de l'écriture *naghēr* et lui en donna un spécimen. Un peu plus tard, à Cambay (Gujarat), un vieux Brahmane lui montra des livres écrits en *Nagheri*. A 2 cos de Cambay, il trouva un village appelé *Naghra*, qui, au dire des Banians, avait été autrefois la capitale du pays : ce qui lui suggéra l'hypothèse que l'écriture *Nagheri* pouvait tirer son nom de cette ville ; il n'ignore pas d'ailleurs qu'en langue indienne *Nagher* signifie une grande ville.

L. VON MANKOWSKI. — *Bānas Kādambarī und die Geschichte vom König Sumanus in der Bṛhatkathā*, II. (Wien. Zeits. Bd. XVI, pp. 147-182).

Cette seconde partie du travail de M. v. M. contient le texte de l'histoire du roi Sumānasa extrait de la *Bṛhatkathāmañjarī* de Ksemendra. Pour s'expliquer cette publication et surtout l'assertion que ce texte est « publié ici pour la première fois », il faut supposer que l'article n'est plus de la première fraîcheur, car l'histoire de Sumānasa a été publiée tous au long dans le n° de janvier 1901 de la *Kāvya-mālā* : toutefois les notes que l'éditeur a jointes au texte ne manquent pas d'intérêt.

J. HERTEL. — *Kritische Bemerkungen zu Kosegarten's Pañcatantra*. (Z. D. M. G. Bd. 56, pp. 293-326).

M. Hertel, qui prépare une édition critique du *textus simplicior* du *Pañcatantra*, expose les résultats du travail de comparaison auquel il s'est livré sur un certain nombre de manuscrits. Il en résulte que l'édition de Kosegarten, suivie par les éditeurs indiens, donne une image très altérée du *Pañcatantra*, et que celle de Kielhorn et Bühler est la seule qui reproduise approximativement le *textus simplicior*. Mais un *Nachtrag* nous avertit que M. Hertel a sous presse une dissertation « Sur les recensions jaina du *Pañcatantra* » par laquelle « la conclusion du présent mémoire est essentiellement modifiée en quelques points ». Nous devons donc suspendre notre jugement sur les rapports du *Simplicior* et de l'*Ornatior* que M. Hertel préfère nommer *Amplior*.

JOH. HERTEL. — *Ist das Nīṭīcataka von Bhartṛhari verfasst?* (Wien. Zeits. Bd. XVI, pp. 202-205.)

M. H. démontre que les stances du *Pañcatantra* numérotées 1, 12 et 14 dans le « Textus orator » de Schmidt faisaient sûrement partie de cet ouvrage, la première vers le commencement de l'ère chrétienne, la seconde avant la fin du VI^e siècle. Ces stances se retrouvent dans le *Nīṭīcataka* (30-31, éd. Telang); elles ne peuvent donc avoir été composées par Bhartṛhari (VII^e s.). D'où il semble résulter que le *Nīṭīcataku* n'est pas une œuvre originale, mais une anthologie.

SYLVAIN LÉVI. — *Sur quelques termes employés dans les inscriptions des Kṣatrapas.* (Journ. As. janvier-février 1902, pp. 95-125).

Sous ce titre, dont l'excessive modestie confine à la dissimulation, M. Lévi ne propose rien de moins qu'une théorie nouvelle sur les commencements de la littérature sanskrite.

Le protocole des rois Kṣatrapas (78 A. D. — fin du IV^e siècle) contient un certain nombre de termes (*svāmīn, bhadrāmukha, sugṛhitanāman, rāṣṭriya*) qui ne se retrouvent pas ailleurs, excepté dans la littérature dramatique, traités ou pièces. « C'est donc au temps et à la cour des Kṣatrapas que se seraient constitués et le vocabulaire, et la technique et les premiers modèles du drame sanscrit et des genres apparentés, autrement dit de la littérature sanscrite proprement dite. »

L'épigraphie confirme cette induction : c'est le Kṣatrapa Rudradāman qui inaugure, peu après 150 A. D., les inscriptions sanskrites, et ses successeurs continuent la même tradition. Leurs voisins, les Ātakarnis, au contraire, ont toutes leurs inscriptions rédigées en prakṛit : c'est que les Ātakarnis, en pieux Hindous, répugnent à employer la langue sacrée à un usage profane ; tandis que les Kṣatrapas, barbares insoucians, « frottés d'iranisme, d'hellénisme, de brahmanisme et de bouddhisme », ne se font aucun scrupule de « laïciser le sanscrit. » Qui les y pousse? Les Bouddhistes et les Jainas, qui « aspiraient à s'approprier la langue dont les Brahmanes avaient gardé le monopole officiel ». Il est vrai qu'après avoir arraché aux Brahmanes ce monopole tant convoité, ils ne s'empressent guère d'en profiter et amalgament sanskrit et prakṛit dans leurs inscriptions : c'est sans doute qu'ils furent « retenus, soit par un reste de scrupule superstitieux, soit par l'imitation des formes consacrées de leurs dialectes canoniques. » Il est vrai encore que les Kṣatrapas, qui rédigent leurs inscriptions en sanskrit, ne mettent sur leurs monnaies que des légendes prakṛites : c'est que l'inscription royale « était encore une sorte d'hymne à la grandeur d'un dieu (*deva*, désignation officielle du roi dans la littérature savante) » : le sanskrit pouvait s'y accommoder, tandis qu'il aurait fait scandale sur la monnaie, instrument de fonctions vulgaires et exposée aux contacts les plus impurs.

La convention qui a introduit sur la scène l'usage simultané du sanskrit et des prakṛits « paraît bien correspondre à cette phase d'équilibre instable entre le sanscrit envahissant et les prakṛits restés en état de possession ». Elle ne saurait s'expliquer par une imitation volontaire de la réalité sociale, qui « serait en contradiction avec le génie essentiel de l'art hindou » ; car « par principe, l'art hindou s'écarte du réel qui contamine et gâte les créations de la fantaisie et les jouissances de l'imagination ». Aussi bien, dans tous les autres genres littéraires (conte, épopée), l'unité de langue est de règle absolue.

Telle est, en substance, la thèse hardie que l'auteur soutient avec cette verve entraînant et cette remarquable puissance de combinaison qui caractérisent ses travaux.

Sur le premier point, relatif aux débuts de la littérature dramatique, il me semble avoir gagné sa cause : les analogies frappantes relevées entre le protocole des Kṣatrapas et la terminologie dramatique n'admettent guère de meilleure explication que la sienne. C'est là un résultat

important et qui couronne dignement le beau livre que M. Lévi a jadis consacré au théâtre indien.

Le surplus de son travail, tout abondant qu'il soit en observations justes et ingénieuses, semble moins inattaquable. Le raisonnement passe légèrement du théâtre à la littérature en général par un « autrement dit » dont la fragilité fait frémir. Sans doute il y a la fameuse inscription sanskrite de Rudradāman : mais j'ai peine à voir dans cette plaque commémorative de la réfection d'un étang l'acte de naissance d'une littérature nouvelle. Où est la difficulté d'admettre qu'il ait pu exister simultanément des œuvres littéraires écrites en langue savante pour le plaisir d'un public d'élite, et des actes administratifs rédigés dans un idiome vulgaire mieux compris du peuple ? La distinction est si naturelle que, dans la plupart de nos inscriptions du Cambodge, la praçasti est en sanskrit et le dispositif en khmer.

Enfin un souvenir importun me trouble : le même *Journal asiatique*, où vient de paraître le travail de M. Lévi, publiait en 1897 des *Notes sur les Indo-Scythes*, dont la conclusion était que Kaniška aurait régné vers 50 avant J.-C. et qu'Açvaghōsa aurait été son contemporain. Or Açvaghōsa passe généralement pour l'auteur d'un *kāvya* composé selon toutes les règles de l'art. Comment donc la littérature sanskrite serait-elle née en 150 ap. J.-C., à la cour de Rudradāman, si elle florissait deux siècles plus tôt à la cour de Kaniška ? Il se peut que M. Lévi ait cessé d'être d'accord avec l'auteur des *Notes sur les Indo-Scythes* ; mais il aurait bien dû nous mettre dans la confidence.

Quelle que soit la valeur de ces objections, il reste que M. L. a planté un solide jalon sur le terrain de l'histoire littéraire de l'Inde et groupé alentour un certain nombre de faits significatifs qui, s'ils ne révèlent pas toute la vérité, aideront du moins à trouver la route qui y conduit.

L. F.

L. DE LA VALLÉE POUSSIN. — *On the Authority (prāmāṇya) of the Buddhist Āgamas.* (Journ. Roy. As. Soc. avril 1902, pp. 363-376).

M. de La Vallée Poussin juge avec raison que les ouvrages de controverse sont de la plus haute importance pour l'étude des doctrines : c'est la discussion qui met en relief les traits caractéristiques des différents systèmes et projette la lumière sur les points faibles que les traités dogmatiques ont intérêt à laisser dans l'ombre. M. de L. a donc étudié de ce point de vue une des questions qui divisaient les écoles dans l'Inde : celle de l'autorité des textes sacrés (*āgamas*). Le verbe (*çabda*) contenu dans les textes est un des moyens de connaissance (*pramāṇa*) ; les autres sont la perception (*pratyakṣa*) et le raisonnement (*anumāna*). Les logiciens hindous disputaient ferme sur les *pramāṇas* : Caṅkara demande à des lavandières le chemin d'un monastère. « C'est, répondent-elles, là où tu entendras les oiseaux chanter : *svataḥ pramāṇam parataḥ pramāṇam.* »

Pour les orthodoxes le Veda est un *pramāṇa* spécial, supérieur aux autres : les Buddhistes au contraire prétendaient le ramener à la perception ou au raisonnement. Ils refusaient d'admettre l'éternité du Veda, en vertu du principe de l'universelle impermanence ; mais réclamaient pour leurs propres āgamas l'éternité qu'ils déniaient aux autres. Kumārila relève vivement cette contradiction avec leurs propres principes ; et prenant l'offensive il conteste à son tour l'éternité des āgamas buddhistes, par la raison qu'ils sont écrits en langages « dégradés » (*apabhraṃça*), qui n'étant ni bons (*asādhu*) ni vrais (*asatya*) ne peuvent contenir la vérité. Il est visible toutefois que ce qui choque le plus Kumārila, ce n'est pas la doctrine elle-même, c'est surtout la négation du Veda et des règles qui régissent les castes : car, à dire vrai, les théories de l'idéalisme absolu (*vijñānamātra*), de l'impermanence (*kṣaṇabhāṅga*) et de l'impersonnalité (*nairātmya*) se trouvent dans les Upaniçads : ce qu'il y a d'impardonnable, c'est d'envelopper l'enseignement du dharma dans le « filet de la dialectique » (*hetujāla*) au lieu de le fonder simplement sur l'autorité du Veda. Et de même,

la grande raison qui prouve que le Buddha ne peut être le sauveur des hommes c'est qu'il s'est perdu lui-même, ce Kṣatriya qui a déserté son propre devoir (*sradharma*) pour s'arroger le privilège, réservé aux Brahmanes, de donner l'enseignement et de recevoir l'aumône. Ses sectateurs le disent omniscient (*sarrajña*). Qu'en savent-ils? Pour l'affirmer sciemment, il faudrait être omniscient soi-même. En outre un être omniscient est sans désir (*vīga*); or, qu'il ait agi par amour de lui-même ou par amour des autres, ce qui est sûr, c'est qu'il a agi sous l'influence du désir. Enfin un être omniscient ne saurait éprouver de modification mentale (*vikalpa*): le Buddha aurait donc dû rester immobile et faire prêcher son Dharma par un autre. C'est bien en effet à cette conclusion que sont arrivés les Mahāyānistes: « entre la nuit où le Tathāgata atteint la Sambodhi et celle où il entre dans le Parinirvāṇa, il ne prononce pas une syllabe » (*Mudhyamakavṛtti*). L'enseignement du dharma sort de son visage, de son uṣṇīṣa, de son ūrṇā, des murs, des arbres, etc. Une telle absurdité révolte Kumārila, et sans se mettre en peine de la réfuter logiquement, il conclut par cette apostrophe: « Allez raconter ces sonnettes ailleurs, si vous trouvez quelqu'un pour y croire. »

Nous souhaitons vivement que M. de L. étende son étude aux autres questions débattues dans les écoles entre bouddhistes et orthodoxes: c'est un travail que sa parfaite connaissance des textes lui rend aussi facile qu'il serait intéressant pour ses lecteurs.

L. F.

J. S. SPEYER. — *Critical Remarks on the Text of the Divyāvadāna*. (Wiener Zeitschr. Bd. xvi [1902], pp. 103-130).

Première partie d'une révision critique du texte du *Divyāvadāna*. Ce texte, bien que considérablement amendé par Cowell et Neil, contient encore un grand nombre de fautes; la correction en est d'autant plus délicate qu'il n'est pas écrit en pur sanskrit, et qu'à redresser inconsidérément toutes les déviations, on ferait disparaître une quantité de formes irrégulières mais authentiques. Les corrections proposées par M. Speyer au texte des 21 premiers chapitres (pp. 1-313) sont aussi prudentes qu'ingénieuses.

V. A. SMITH. — *Vaisāli*. (Journ. Roy. As. Soc. Avril 1902, pp. 267-288.)

Nous avons déjà rendu compte des hypothèses de M. S. sur l'identification de Kauçambī, Grāvastī (I, 49) et Kuçinagara (II, 201). Il discute maintenant celle de Vaisāli. Par exception il adopte l'emplacement proposé par Cunningham: Basār, district de Muzaffarpur, North Bihar; mais il apporte à l'appui de cette thèse de nouveaux et plus sérieux arguments. En terminant M. S. exprime le vœu que le Service archéologique entreprenne à cet endroit des fouilles méthodiques, qui réservent à l'exploration des résultats aussi importants et de plus grandes facilités que n'en offriraient celles de Pāṭaliputra.

J. KENNEDY. — *Buddhist Gnosticism, the System of Basilides*. (Journ. Roy. As. Soc. Avril 1902, pp. 377-415).

La philosophie de Basilide d'Alexandrie (1^{re} moitié du II^e siècle), telle qu'on peut la reconstruire d'après les fragments conservés par Clément et Hippolyte, est plus orientale que grecque; M. K. n'hésite pas à lui attribuer une origine bouddhique. Il s'appuie sur le fait historique de

l'existence d'une colonie indienne à Alexandrie. Dion Chrysostome, dans un discours aux habitants de cette ville, énumère parmi ses auditeurs « quelques Indiens » (Indôn tinas); or le commerce maritime était surtout exercé par les Buddhistes et les Jains : il est donc vraisemblable que Basilide a connu des Buddhistes, qui lui ont communiqué leur doctrine.

Les analogies relevées par M. K. entre les idées du docteur alexandrin et les croyances indiennes sont nombreuses, quelques unes frappantes; ce qui est moins clair, c'est leur caractère spécifiquement buddhique. Certaines de ces idées sont communes à tous les systèmes : par exemple la transmigration et la délivrance; d'autres se rapprochent davantage des darçanas orthodoxes.

Le « dieu non étant » (ouk ôn theos), dont on ne peut rien affirmer, même l'existence, parce qu'il est au-dessus de tout prédicat, est trait pour trait le Brahman du Vedānta, qui est au-dessus de l'être et du non-être et dont le seul nom possible est une négation. Les « semences » individuelles, autonomes et éternelles, paraissent bien répondre aux âmes multiples du Sāṅkhya. Le principe que les êtres montent toujours et ne descendent jamais est nettement anti-buddhique. En résumé, les nombreux rapprochements si ingénieusement indiqués par M. K. semblent bien trahir une influence indienne en général, mais non celle d'une secte en particulier.

A. GUÉRINOT. — *Le Jīvavīyāra de Āntisūri*. (Journ. As. mars-avril 1902, pp. 231-288.)

Texte d'un traité jaina en prakrit sur la classification des êtres, accompagné d'une traduction et d'un glossaire. Le texte est en transcription : l'auteur a eu le tort de conserver le vieux procédé de l'apostrophe devant une voyelle longue résultant d'une contraction; cette notation est inutile, car elle ne facilite nullement la lecture, et elle est de plus incorrecte, car l'apostrophe ne peut être correctement employée que pour tenir la place d'une voyelle éliée. La traduction est faite avec soin : je relève cependant un faux sens à la st. 3, où *ratna* est traduit par : « le diamant » au lieu de : « les pierres précieuses ». Le glossaire fournit les équivalents français et sanskrits des mots du texte : les premiers, déjà donnés dans le corps de l'ouvrage, sont inutilement répétés ici; et quant aux mots sanskrits, il semble qu'il eût été plus commode de les trouver sous la forme d'une *chāyā* sanskrite jointe à chaque stance prakrite.

L. F.

Chine

J. BEAUVAIS. — *Kouang-si. Traduction de documents historiques, géographiques et administratifs sur la province du Kouang-si*. (Toung-Pao, mars et mai 1902).

Cette monographie est une traduction du *Kouang-si l'oung-tche tsi-yao* 廣西通志輯要, « Compendium des renseignements les plus utiles sur la province du Kouang-si » Aucune note n'accompagne ce travail.

J. TAKAKUSU. *Tales of the Wise Man and the Fool in Tibetan and Chinese.*
(J. R. A. S. Juillet 1904)

M. Takakusu s'efforce de démontrer que le *Dsung-lun* tibétain n'a pas été traduit du sanscrit, mais qu'il a pour original le *Hien-Yu-king* 賢愚經 chinois qui, lui, a été traduit du sanscrit en 445. Les divergences entre les textes chinois et tibétain, divergences qui existent surtout dans les noms propres viendraient du mauvais état du manuscrit sur lequel la traduction tibétaine aurait été faite. Même dans le texte actuel du *Hien-Yu-king*, les transcriptions et les noms propres sont souvent maltraités. Parmi les exemples que cite M. Takakusu à l'appui de ce fait, tous ne sont d'ailleurs pas exacts. Ainsi il dit : « *Su-lo-pa* 修樓婆 is a mistake for *Su-pa-lo*, for the équivalent is given as 妙色, i. e. Excellent colour (*Suvarna*) ». Il est pourtant clair que le texte chinois a raison et que *Siou-liou-po* 修樓婆 est la transcription correcte de *Surūpa* 妙色.

G. SCHLEGEL. *On the invention and use of fire-arms and gun-powder in China, prior to the arrival of Européans.* (Toung-Pao, mars 1902).

M. Schlegel apporte des preuves à l'appui de cette thèse que les Mongols connaissaient les canons de l'an 1232, quand ils assiégeaient la ville de Kai-fong-fou défendue par les Kin. L'armée que Kubilai Khan envoya en 1293 à Java en aurait fait également usage, de même que celle envoyée en 1467 par l'empereur Tcheng-Tsou pour pacifier le Tonkin.

Japon

Asatarō MIYAMORI. — *A life of Mr. Yukichi Fukuzawa.* Revised by E. H. Vickers, with an introduction by Prof. Kadono. Tokio et Osaka, Maruya, 1902. 1 vol. in-8, III-190 pp.

Fukuzawa Yukichi (1) 福澤諭吉 est beaucoup moins connu en Europe que les Ito, les Okuma et les Inoue, parce qu'il ne s'est jamais mêlé directement à la vie politique de son pays ; jaloux avant tout de son indépendance de citoyen privé, il a refusé les dignités et les honneurs avec une obstination qui ne s'est jamais démentie. Mais, pour avoir été moins apparent et d'une autre sorte, le rôle qu'il a joué dans la transformation du Japon a été peut-être encore plus important. Ecrivain fécond et de premier ordre, vulgarisateur incomparable, journaliste infatigable, éducateur entreprenant et jouissant d'un ascendant unique, il a contribué plus qu'aucun autre à former l'âme du Japon moderne, à répandre parmi ses concitoyens, sous une forme qui leur fût accessible, le goût et la connaissance de la civilisation occidentale, à leur donner surtout la doctrine morale ou plutôt la doctrine d'action dont ils avaient un besoin impérieux dans le désarroi de leurs anciennes croyances et en face des problèmes multiples et tout nouveaux qu'ils avaient à résoudre. On a dit justement que plus de la moitié

(1) Nous prévenons une fois pour toutes que, pour les noms propres, nous respecterons l'ordre japonais, suivant lequel le nom vient avant le prénom.

de la jeunesse japonaise relève intellectuellement de lui : et pour trouver un écrivain qui ait exprimé aussi exactement les aspirations des hommes de son temps et en même temps exercé sur eux une action aussi profonde, peut être faudrait-il remonter jusqu'à Voltaire. On ne saurait sans doute considérer comme un profond penseur cet homme positif et pratique, non moins étranger aux spéculations métaphysiques que sceptique à l'égard des religions constituées (1), qui s'est toujours tenu au plus près de la réalité, qui n'a jamais conçu l'idée que dans ses rapports avec l'action immédiate, et qui n'a en somme professé d'autre doctrine qu'un utilitarisme étroit et terre à terre, strictement approprié aux besoins d'un pays particulier et d'un moment particulier, sans idéal et sans grandeur : mais, sans parler même de son talent d'écrivain, Fukuzawa a été, à un degré éminent, un « homme représentatif », et sa grande importance est d'ordre historique plutôt que d'ordre philosophique. C'est ce qui explique le succès, unique dans les annales de la librairie japonaise, de ses plus importants ouvrages, le *Seiyō Jijō* 西洋事情, « Condition des pays d'Occident », paru dès 1866-69 (2), le *Fuku-ō Hyaku-wa* 福翁百話, « Cent Essais du vieux Fukuzawa » (1897), et le *Fuku-ō Jiden* 福翁自傳, « Autobiographie du vieux Fukuzawa » (1899). C'est ce qui explique aussi l'intérêt qui s'attache au *Shūshin Yōryō* 修身要領, ce code de morale en vingt-neuf articles (V. page 128 de l'ouvrage de M. Miyamori), que Fukuzawa élaborait en 1900 avec quelques-uns de ses disciples, présentait en grande pompe aux maîtres et élèves de sa fameuse école, la *Keiō Gijuku* 慶應義塾, et fit ensuite imprimer dans son journal, le *Jiji Shimpō* 時事新報; le *Shūshin Yōryō* n'est pas seulement le testament philosophique de Fukuzawa; par le mélange singulier qu'on y remarque de positivisme étroit et de visées ambitieuses, d'individualisme farouche et de patriotisme exalté, d'aspirations démocratiques et de dévotion à la dynastie héréditaire, ce curieux document peut être presque considéré comme la profession de foi du Japon moderne.

Ecrit au lendemain de la mort du « Sage de Mita » (Fukuzawa est mort en février 1904), par un élève de la *Keiō Gijuku*, la courte biographie dont nous annonçons la publication a quelque peu le ton d'apologie et d'oraison funèbre qu'on pouvait attendre de la piété d'un disciple. Une étude critique d'ensemble sur ce qu'on peut appeler la doctrine de Fukuzawa et sur la portée de son œuvre reste à écrire. Mais le récit d'une vie si laborieuse, si active et si pleine ne pouvait manquer d'être d'un vif intérêt; et de la narration claire et bien conduite

(1) Il a dit quelque part qu'il « n'avait pas une nature religieuse » et qu'il ne faisait pas plus de différence entre les diverses religions « qu'entre le thé vert et le thé noir ». Du reste il admettait très volontiers que les religions sont utiles pour la masse des illettrés, pour le peuple; et par cette inconséquence encore il rappelle Voltaire. Mais à la différence de Voltaire, son scepticisme religieux ne venait pas aboutir à un vague déisme : Fukuzawa professait un athéisme ou du moins un agnosticisme très décidé et, à son gré, très confortable. M. Chamberlain, dans son *Introduction to the study of Japanese writing* (p. 328 sqq.), a traduit l'un des « Cent Essais », où ses idées sur ce point sont exposées avec une parfaite netteté.

Cette indifférence religieuse et métaphysique ne lui est pas personnelle; elle lui est commune avec un grand nombre, probablement même avec la majorité des Japonais instruits, qui sont bien les esprits le plus naturellement et le plus complètement laïques qu'il y ait au monde. Toutefois, dans ce pays des contrastes, il faudrait se garder de généraliser. Sans doute on ne peut guère prendre au sérieux la croyance officielle au Shintō, professée du bout des lèvres par un nombre de graves personnages qui pensent faire par là acte de loyalisme, pour ne pas dire de courtoisie. Il n'en est pas ainsi du bouddhisme. Non seulement bien des faits récents prouvent qu'il conserve toujours sur le peuple la même prise que par le passé, mais il y a dans certaines sectes un regain d'activité dans la propagande et une véritable renaissance des études bouddhiques. Une religion qui travaille et qui se réforme ne peut être considérée comme une religion morte.

(2) Au dire de M. Miyamori, il s'en serait vendu près de 300,000 exemplaires, mais ce chiffre est peut-être un peu exagéré.

de M. M., la forte et curieuse personnalité de Fukuzawa se détache en somme avec un grand relief. — M. M. s'est servi surtout du *Fuku-ô Jiden* : espérons que nous aurons quelque jour une bonne traduction de cet ouvrage, l'un des plus intéressants qu'il y ait, au dire de bons juges, dans la littérature japonaise.

Deux courtes études de M. Dening, *M. Fukuzawa and his views* et *The Mita System of Ethics and its detractors*, qui avaient paru en 1900 dans le *Japan Mail*, sont reproduites en appendice.

Cl. E. MAITRE.

Basil Hall CHAMBERLAIN and W.-B. MASON. — *A Handbook for travellers in Japan, including the whole Empire from Yezo to Formosa*. 6th ed. revised London, J. Murray, 1901. 1 vol. in-8, X-579 pp., 28 cartes et plans ; illustr.

Si nous annonçons ici une nouvelle édition de ce livre, qui paraît sortir un peu du cadre ordinaire de nos comptes rendus, ce n'est pas seulement à cause de sa particulière excellence comme un *guide-book*, c'est aussi en raison du grand intérêt qu'il présente pour tous ceux qui s'intéressent aux mœurs, à la religion, à l'archéologie et à l'art du Japon. Il y a nombre de curieux renseignements sur certaines superstitions, certains usages, certaines pratiques locales, qu'on ne trouve que là ; et il n'y a pas non plus d'autre livre qui contienne un répertoire aussi complet des richesses artistiques dispersées dans toute l'étendue du Japon. On peut cependant exprimer un regret. Sous sa forme actuelle, au point de vue de l'archéologie et de l'histoire de l'art, l'ouvrage est inférieur à ce qu'il était lors de sa seconde édition, rédigée par MM. Satow et Hawes (1884) et devenue aujourd'hui à peu près introuvable. Non seulement une courte histoire de la sculpture japonaise par M. Anderson, la seule qui existe à notre connaissance, a été supprimée, mais bien des renseignements précieux ont été éliminés dans la description des anciens temples : en particulier l'inventaire des trésors d'art de Nara était autrement riche dans l'ouvrage primitif. Le développement donné à certaines parties négligées dans le guide de MM. Satow et Hawes, qui était loin d'être complet, a sans doute imposé ces suppressions dans un volume auquel on voulait laisser un format portatif. Il n'en est pas moins fâcheux que les intérêts du tourisme aient ainsi nui à ceux de l'archéologie.

Cl. E. MAITRE.

Basil Hall CHAMBERLAIN. — *Things Japanese, being notes on various subjects connected with Japan*. 4th ed. revised and enlarged. London, J. Murray, 1902. 1 vol. in-8, VI-545 pp., et 1 carte.

Tous ceux qui ont voyagé au Japon ou se sont occupés de choses japonaises connaissent cet admirable petit livre qui, sous une forme exempte de prétentions, agréable et volontiers enjouée, renferme un véritable trésor de renseignements de toute nature et résume une connaissance à peu près unique du passé et du présent du Japon. *Things Japanese* forme le complément naturel de l'ouvrage précédent : c'est aussi un *guide-book*, mais, suivant l'expression de l'auteur, « a guide-book less to places than to subjects ». De succinctes bibliographies complètent les articles, rangés par ordre alphabétique, de cette petite encyclopédie japonaise. La quatrième édition, outre quelques articles entièrement nouveaux, a été revue avec soin et mise au courant : on y trouvera mentionnés jusqu'aux triomphes de Sada Yakko sur la scène parisienne. La grande qualité du livre, en dehors de la somme de connaissances qu'il représente, est une clairvoyante impartialité qui nous repose des dénigrements systématiques des uns

et des admirations extasiées des autres. C'est en vérité une bonne fortune rare que de rencontrer un écrivain qui parle du Japon avec sang-froid. L'affection de M. Chamberlain pour un pays où il a passé tant d'années et acquis une si haute réputation scientifique, et sa franche acception du Japon moderne et européenisé ne l'empêchent pas de relever à l'occasion, avec la netteté qui convient, certains traits désagréables, comme les méthodes singulières des commerçants japonais et l'esprit dans lequel a été poursuivie et obtenue la révision des traités (V. articles *Trade* et *Treaties with Foreign Powers*). Il n'a pas choisi au hasard, comme épigraphe de son livre, ces paroles d'Aniel : « Comprendre les choses, c'est avoir été dans les choses, puis en être sorti. . . . Celui qui est encore sous le charme et celui qui n'a pas subi le charme sont incompetents. »

CL. E. MAITRE.

Lafcadio HEARN. — *Shadowings*. Boston, Little, Brown and Co. 1 vol. in-8. 268 pp. et illustr. — *A Japanese Miscellany*. Ibid., ibid. 1 vol. in-8. 305 pp. et illustr.

M. Hearn vient d'ajouter deux nouveaux volumes à la liste déjà longue de ces brillants essais, où il a fixé, dans une langue singulièrement souple et imagée, quelques aspects peu connus de la vie et des mœurs du Japon. Il ne faut assurément pas demander à ces impressions d'artiste la rigueur de méthode et l'appareil scientifique des traités de philologie, d'anthropologie ou de folklore ; et si l'érudition de M. H. est incomplète ou superficielle sur tel ou tel sujet, si même il ne travaille pas directement sur les textes, cela est en somme de peu d'importance, pourvu que son impressionnisme soit exact et de bon aloi. Or, c'est précisément la sympathie profonde et divinatrice de M. H. pour les choses dont il parle qui fait le charme rare et le prix de tout ce qu'il a écrit : et telles pages de ses premiers ouvrages, *Unfamiliar Japan* ou *Kokoro*, nous font pénétrer plus avant dans l'âme du Japon qu'une étude systématique, de même que certaines descriptions de *Japoneries d'automne*, à cause de l'extraordinaire netteté de perception visuelle de Pierre Loti, sont plus exactes en un sens que celles d'un laborieux archéologue. Tout au plus peut-on découvrir parfois dans l'impressionnisme de M. H. quelques éléments qui ne sont pas japonais : un goût du fantastique, propre à certains écrivains de race anglo-saxonne, et surtout un sentiment accablé et terrifié de l'immensité de l'univers et de la lourdeur des choses, que M. H. a gardé sans doute des années passées sous le soleil tropical des Antilles.

Dans ces deux nouveaux volumes, comme dans ceux qui les ont immédiatement précédés, *In Ghostly Japan* et *Exotics and Retrospectives*, M. H. s'occupe surtout de ce qu'on peut appeler *folk-lore* dans le sens le plus général du mot : légendes locales, superstitions communes, chansons populaires ou enfantines, contes recueillis dans les vieux livres. On trouvera amusante sa brève étude sur « les noms personnels des femmes » (*Shadowings*), où il cherche à montrer que tant de jolis prénoms, comme *Ume* « Prune », *Matsu* « Pin », *Take* « Bambou », *Sen* « Fée des Bois », sont choisis non pas, comme on pourrait le croire, en raison de leurs qualités esthétiques, mais pour les vertus morales qu'ils symbolisent ou pour les idées heureuses qui leur sont attachées. Et cela est vrai sans doute partiellement : mais la distinction que fait M. H. est trop tranchée, trop inspirée de nos catégories européennes. En réalité les Japonais n'ont jamais dissocié la beauté esthétique d'un objet de sa valeur significative ou suggestive. Le choix des prénoms féminins est seulement un exemple de ce perpétuel symbolisme, caractéristique de l'art de l'Extrême-Orient, et qui fait que le décor d'une poterie japonaise ou chinoise, en apparence œuvre de pure fantaisie, est, pour qui sait l'entendre, un langage et peut se déchiffrer comme un livre. — Mentionnons aussi de curieuses recherches sur la littérature poétique de la *semi*, la cigale japonaise (*Shadowings*), et sur celle de la libellule (*Miscellany*). Mais il faut mettre à part le recueil de *Old Japanese songs* (*Shadowings*)

et de *Songs of Japanese children (Miscellany)* : ces chansons accompagnées en général de refrain, curieuses de forme, nées tout entières de l'imagination populaire, nous révèlent un côté à peu près inconnu de la poésie japonaise. M. H. a raison de dire qu'après les avoir parcourues, on éprouve « une sensation indéfinissable, comme après une première vision des rues japonaises : le sentiment obscur d'une humanité autre et inscrutable, d'une âme de race différente, étrangement attirante, et pourtant à jamais étrangère à la nôtre » (*Miscell.*, p. 230).

Les deux volumes contiennent aussi un certain nombre de contes, extraits des vieux *Monogatari* ou d'autres anciens livres, qui, s'ils sont au point de vue littéraire les perles des deux ouvrages, appellent cependant, à un autre point de vue, certaines réserves. Le choix même des sujets, pris presque exclusivement parmi les histoires sinistres de revenants et d'apparitions, risque de donner au lecteur non prévenu une impression quelque peu inexacte de ce qui est le fond ordinaire des récits japonais. Mais c'est surtout la manière même de conter qui est différente : jamais les conteurs japonais n'ont atteint à cette intensité d'effet, obtenue par un art savant et classique de la composition, une extrême concentration de l'intérêt, une élimination sévère des détails oiseux. Déjà la manière dont M. H. avait condensé dans quelques pages de *In Ghostly Japan*, le fameux roman d'Enchô, *Botan-Dôro* « La Lanterne aux pivoines », offrait un exemple typique de son procédé. Ces contes, violents et ramassés comme des nouvelles de Maupassant, n'ont aucun rapport de facture avec les récits diffus, coupés de hors-d'œuvre et de digressions, encombrés d'épisodes inutiles, alourdis de conversations interminables, dont ils sont pour la plupart extraits. Il va du reste de soi que ces réserves n'enlèvent rien à leur beauté littéraire, due au contraire à leur saisissante brièveté. Tels d'entre eux, par exemple *The Reconciliation (Shadowings)* et *Of a Promise broken (Miscellany)*, valent bien qu'on félicite M. H. d'être un interprète aussi infidèle. Il en est un, fort différent des autres, qu'il faut citer en première ligne : *The story of Kwashin Koji (Miscellany)*, admirable specimen d'humour japonais, une pure merveille.

CL. E. MAITRE.

Insulinde

J. BRANDES. *Lo-Tong, een Javaansche Reflex van een Chineeschen Ridder-Roman* (T. voor Ind. T.-L. en Volkenkunde, 45, fasc. 3.)

M. Brandes nous fait connaître le remaniement javanais d'un roman chinois intitulé *Lo-Tong*. On connaissait déjà une traduction en malais du roman *San-kouo-tche* 三國志.

Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetse als over geheel Nederlandts-India anno 1674. — Édité par la Société des Arts et Sciences de Batavia sous la surveillance de M. J. A. van der Chijs. (Batavia. 1902, in-8°, 375 pp.)

Ce nouveau *Dagh-Register* sera, comme ses devanciers, le bienvenu pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Extrême-Orient. Les données sur les relations commerciales et officielles que la Compagnie des Indes Néerlandaises entretenait avec les pays de l'Indo-Chine, sont particulièrement abondantes et intéressantes. P. 70, nous trouvons la traduction d'une lettre du roi de Siam, Tsiou Praja Siri Derma Bata Diezît Gadja Matienzît Pipitdri Banrata Gazateboedi Pepiri Prakarma Padt, qui prie la Compagnie de protéger les sujets siamois

qui font le commerce au Tonkin : le roi réclame également deux caisses, qu'il avait confiées à un navire anglais, dont les Hollandais se sont emparés. P. 156. le roi du Cambodge, Yang Depertuan, envoie à la Compagnie une lettre et comme cadeaux des défenses d'éléphant et de la laque. Une autre lettre intéressante est celle de « Annam Cockon, roi du Tonkin ». Il s'agit ici probablement de l'empereur 嘉宗 Gia-Thon, qui régnait sur l'Annam de 1672 à 1676. Quant à son nom bizarre, Annam Cockon, nous inclinons à croire qu'il cache tout simplement le titre de Gia-Thon : 安南國王 Annam quoc vuong, roi du royaume d'Annam. « Annam Cockon » se plaint dans sa lettre que les deux canons que la Compagnie lui a offerts précédemment, ne valent rien ; il prie les Hollandais de lui envoyer quatre canons en bon état, accompagnés de 500 piculs de soufre, de 1.000 piculs de salpêtre et de 100.000 balles de différents calibres. Les Annales annamites passent ce fait sous silence, mais il est assez curieux de constater que dans la *Hedendaagsche Historie of tegenwoordige Staat van alle Volkeren* (Amsterdam, 1739) mention est faite (2^e vol., page 591) de quatre canons hollandais, fondus à Amsterdam en 1656 et se trouvant dans la citadelle de Hué.

En 1674 les comptoirs des Hollandais s'échelonnaient de Surate à Nagasaki. Aussi les rapports du « Dagh-Register », rapports secs et détaillés, où les moindres événements sont notés jour par jour, renferment-ils des renseignements précieux sur les pays indiens et extrême-orientaux, sur les établissements français dans l'Inde et sur la rivalité acharnée qui y mettait aux prises Français et Hollandais. On sent dans mainte page l'excitation que cause aux habitants de Batavia la guerre faite à la mère-patrie par la France ; cette excitation se traduit souvent dans des représailles contre les prisonniers de guerre. Ainsi un Gascon et un Provençal sont condamnés aux galères pour avoir troublé le repos des burghers en se battant en duel.

E. H.

S. VAN RONKEL. — *Het Tamil-Element in het Maleisch*. (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 45, fasc. 2, pp. 97-119.)

C'est une liste de tous les mots malais d'origine tamoule qui se trouvent désignés comme tels dans les lexiques de Pijnappel et de Van der Tuuk. M. van Ronkel passe en revue tous ces mots et démontre qu'un bon nombre d'entre eux ne dérivent pas du tamoul, mais en dernier lieu du sanskrit.

Y. C. VAN EERDE. — *Een Huwelijk bij de Minangkabausche Maleiers*. (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 44, fasc. 5-6, pp. 387-511.)

M. van Eerde nous raconte avec de copieux détails comment se fête un mariage chez les Malais de Minangkabau à Sumatra. De nombreux aperçus sur l'exogamie et le matriarcat, qui sont en honneur chez eux, de même que sur le droit matrimonial et le divorce, rendent encore plus intéressant ce travail.

H. KERN. — *Bijdragen tot de Spraakkunst van het Oudjavaansch*. (Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde van Ned.-Ind. Tome IX, fsc. 1-2, pp. 161-183.)

M. Kern traite dans cet article avec son habituelle compétence du verbe et des préfixes en vieux-javanais. Cette étude se continue dans les fascicules 3-4 (pp. 512-531) du même tome.

Y. HAZEU. — *Het oud-javaansche Ādiparwa en zijn Sanskrit-Origineel.* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 44, fasc. 4, pp. 289-357.)

M. Hazeu s'est assigné comme tâche la recherche de l'origine du Mahābhārata en kawi. Dans son présent article il compare le chapitre Ādiparvan du poème vieux-javanais avec la partie correspondante des rédactions sanscrites et avec la Bhāratamañjarī de Kṣemendra. Voici ses conclusions : On peut admettre que dans la période des 9^e, 10^e et 11^e siècles, il a existé plusieurs rédactions ou même plusieurs écoles du Mahābhārata. Une de ces rédactions, celle qui au milieu du onzième siècle était répandue au Kaçmir, nous est suffisamment connue par l'extrait qu'en donne Kṣemendra. Etant donnée l'étroite parenté qui existe entre cette rédaction kaçmirienne et l'original de la traduction faite un siècle auparavant à Java, on est autorisé à conclure que l'original du manuscrit vieux-javanais était lui-même venu du Kaçmir ou d'une région limitrophe, tout au moins du Nord-Ouest de l'Inde.

S. VAN RONKEL. — *En Toevoegsel op de Sadjarah Malajoe* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 44, fasc. 4, pp. 358-372).

En 1896, M. Shellabear publia à Singapour une nouvelle édition de la chronique malaise *Sadjarah Malayou*, qui contient un chapitre assez long qui ne se trouve ni dans l'édition de Leyde ni dans celle qu'on doit à Dulaurier, et qu'il tira de deux nouveaux manuscrits. Toutefois le style de ce chapitre diffère assez de la manière d'écrire de Tau Sri Lanang, auteur du *Sadjarah Malayou*, pour qu'on puisse affirmer que ce fragment n'est pas de lui. Il n'en est pas moins intéressant. M. van Ronkel nous donne une analyse des faits qui y sont relatés, tous contemporains de la prise de Malacca par les Portugais.

S. VAN RONKEL — *De Maleische Schrifteleer en Spraakkunst getiteld Boestānoe'l Kātibīna* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 44, fasc. 5-6, pp. 512-58).

M. van Ronkel nous présente le Pāṇini des Malais. Radja Ali Hadji, auteur de la seule grammaire malaise qui ait été faite par un indigène. Radja Ali Hadji a écrit son *Boustānou l'kātibīna* en 1857. Il s'est efforcé de faire entrer coûte que coûte la langue malaise dans les cadres grammaticaux inventés par les grammairiens arabes pour les besoins de leur langue.

Il va sans dire que les résultats obtenus par cette méthode ne sont guère brillants.

Notes bibliographiques

— Le fascicule 2 du tome 56 de la *Zeitschrift d. D. M. G.* contient la fin de l'article précédemment annoncé de M. Albert Bürk sur les *Ūlbasūtras* (*Bull.* II, 87) et la troisième partie de l'édition de Dāmodara par M. R. Simon (*Bull.* II; 206).

— La *Revue de l'histoire des religions*. T. XLV. N^o 3, donne la fin du *Bulletin des religions de l'Inde* de M. Barth (Hindouisme). Les travaux de l'École française y sont l'objet d'une appréciation, qui nous est un précieux encouragement. Le même fascicule contient un compte rendu des *Recherches sur les Chams* de M. Cabaton, par M. Sylvain Lévi.

CHRONIQUE

INDO-CHINE.

Ecole Française d'Extrême-Orient. — M. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a exposé au Salon de cette année ses études du monument de Po Nagar de Nhatrang : le jury de la section d'architecture a décerné une troisième médaille à l'œuvre de notre collaborateur.

Bibliothèque. — Nous avons reçu de l'Inspecteur général des douanes chinoises le volume suivant : *Statistical Series, N° 2. Customs Gazette. N° CXXXIII, January-March 1902.* Shanghai, 1902, in-4°.

— Le P. Vallot a fait don à notre bibliothèque de son *Cours complet de langue annamite*, tomes II-VII.

Musée. — M. le général Dodds a fait don au Musée de trois instruments de musique mène.

Le R. P. Douspis, missionnaire à Canton, nous a envoyé une collection d'images populaires chinoises relatives aux événements de 1900.

Congrès des Orientalistes de Hanoi. — M. Senart, membre de l'Institut, a été désigné par l'Académie des Inscriptions pour la représenter au Congrès. La Société Asiatique a choisi pour délégué M. Cl. Madrolle ; la Société d'anthropologie, M. P. d. Enjo ; le Siam, M. le colonel Gerini (Luong Sara Sastra).

Mission d'exploration scientifique. — Un arrêté du Gouverneur général du 15 mai 1902 (*Journal Officiel*, 24 juillet 1902) a créé en Indo-Chine une *Mission d'exploration scientifique permanente*, placée sous l'autorité du Gouverneur général de l'Indo-Chine et sous le contrôle scientifique de l'Académie des sciences. La Mission a pour objet l'exploration et l'étude, au point de vue de l'histoire naturelle et de l'anthropologie, des pays de l'Indo-Chine et des régions avoisinantes. Elle comprend quatre sections : Géologie et minéralogie ; Zoologie ; Botanique ; Anthropologie. Elle se compose d'un directeur et d'explorateurs titulaires (deux par section) nommés par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des sciences.

Annam. — Sur les indications du P. Geffroy, missionnaire à Gia-huân et avec son obligé concours, M. Parmentier a reconnu et estampé une inscription nouvelle dans le voisinage de la pagode de Hô-gian, village de Thanh-sôn, canton de Vân-sôn, huyên de Hoai-an, province de Bìn-b-dinh (Annam). Elle est gravée sur un rocher de 3^m 50 de longueur et 2^m de hauteur, au bord du ruisseau de Hô-gian, et assez curieusement placée sous la nappe tombante d'une cascade ; une longue pierre formant palier devant la roche inscrite est creusée d'un puits de 2^m de profondeur environ. L'inscription comprend 14 lignes en caractères de 4 centimètres environ de hauteur, en partie usés par le glissement des nappes d'eau.

Cambodge. — Nous avons reçu la lettre suivante de M. Bellan, résident de Prey-Veng :

Prey-veng, le juin 1902.

Monsieur le Directeur. — J'ai l'honneur de vous signaler plusieurs ruines ou emplacements d'anciens monuments qui ne figurent pas sur l'*Atlas archéologique de l'Indo-Chine* et que j'ai visités au cours de mes tournées. Voici la description sommaire de ces ruines :

I. — A une demi-heure au Sud de Prey-Veng se trouve le lieu dit : *Barai Andet*. C'est l'emplacement d'un sanctuaire qui a eu un certain renom, et dont il ne reste plus de traces. Les indigènes prétendent que les anciennes pierres qui se voient dans les trois pagodes modernes de Prey-Veng, proviennent des ruines de ce monument. Etat actuel : un tertre de trois ou quatre mètres d'élévation, planté de grands arbres, avec deux bassins entourés d'une large chaussée en bon état de conservation, ainsi que j'ai pu le reconnaître en débroussaillant un peu. Sur la plate-forme du tertre, un petit Neak Ta. En débroussaillant, au pied d'un gros arbre et a demi enterrés dans une termitière, des débris de statues, parmi lesquels un corps de divinité féminine, en grès, d'une seule pièce, d'une remarquable facture ; collier et ceinture sculptés. Les pieds, les bras et la tête de la statue ont disparu.

II. — A 200 mètres environ à l'Est de la pagode de Prey Sla (province de Péarang), un petit monument carré en briques dont le toit s'est effondré, et dont les murs ont trois ou quatre mètres de hauteur. Un portail formé de belles pierres de taille plates de 80 centimètres de largeur et de près de deux mètres de hauteur. En avant du portail, deux colonnes sculptées en pierre, d'une seule pièce, supportant un linteau également sculpté : le sujet représenté est Indra sur l'éléphant tricéphale. Ces ruines paraissent être les vestiges d'un monument plus important. Le tertre est en effet très vaste ; son élévation au-dessus de la plaine est de deux mètres. Une légère dépression du terrain se remarque autour du tertre, dernières traces du fossé qui a dû être creusé primitivement et qui, à la longue, s'est comblé avec la terre emportée par les pluies. Un mur en briques, dont il reste encore des vestiges, devait retenir les remblais du tertre. Sur la plate-forme de celui-ci, et devant le monument que je viens de citer, un petit toit de tuiles surbaissé abrite une pierre (support de *liṅga* sans doute) de fort belles dimensions, creusée de rigoles pour l'écoulement des eaux lustrales. Sur cette pierre reposent des débris, dont plusieurs têtes de *Gaṇeça*. Dans l'intérieur du monument, au-dessus du linteau, des débris de nombreuses statuettes de Buddha, de divinités.

III. — Dans la province de Péarang, une ruine dite *Tuol Prasat*, petit édifice carré en briques avec quelques pierres dont plusieurs sculptées et représentant des têtes d'éléphant. Ce monument se trouve isolé au milieu des rizières.

IV. — Près de la pagode de Robang (province de Kandal) un monument en briques du genre de celui de Prey Sla, mais de dimensions plus restreintes. Portail très bas formé de pierres plates sans sculptures.

V. — A Bun trai Yean (Kandal), emplacement d'un ancien fort : un *cheddey* qui passe chez les indigènes pour être le mausolée d'un ancien roi du Cambodge.

VI. — Non loin de Prey Veng : le Neak Ta Romiel, petit tas de pierres sur le talus d'une rizière ; un *liṅga* ébréché, des débris de statues en pierre, avec sculptures, en assez bon état de conservation.

GIL. BELLAN.

Laos. — M. P. Macey, commissaire du Gouvernement à Pak hin Boun (Laos), nous a adressé deux vocabulaires du langage des Khas Tiaris et des Khas Mong-khong. Ces deux tribus, qui ne se marient qu'entre elles, ne comptent plus que 1.500 à 2.000 familles disséminées sur

les pentes du versant occidental de la chaîne annamitique, dans les provinces laotiennes de Camnon et de Song-Không. Ils se donnent eux-mêmes les noms de K'koai T'rri et de K'hoai B'hrrô. M. Macey a joint à ces vocabulaires d'intéressants renseignements et d'excellentes photographies prises par M. David, commis des Services civils.

CHINE

— On annonce la publication prochaine d'une nouvelle édition du Dictionnaire chinois-français du P. Couvreur. L'ouvrage sera désormais par ordre de clefs ; il paraîtra en deux rédactions : l'une abrégée, de 700 ou 800 pages in-4° ; l'autre complète, donnant toute la matière du dictionnaire actuel, 1.400 ou 1.500 pages, gr. in-8°

— Le volume des *Rudiments*, du P. Wieger, contenant les « Textes historiques », est sous presse.

INDE

— Les données fournies par le dernier recensement sur l'état religieux de l'Inde montrent que cet état a peu changé depuis 1891 : les différences de chiffres paraissent résulter surtout des conditions économiques. Les Hindous sont en perte de 613.447, les Musulmans en progrès de plus de 1 million 3/4. Le buddhisme a reçu un énorme accroissement en Birmanie, où ses adhérents sont au nombre de 2.296.037, mais ce fait est dû simplement à l'accroissement de la population (18 2/3 %). Les Jainas ont été très éprouvés par la famine. La secte des Aryas, fondée vers 1877 à Lahore par un Brahmane de l'Ouest a passé de 40.000 adhérents à 67.105, tous établis dans les provinces unies. Les Brahmoïstes se sont accrus de 32 %, mais leur nombre total ne dépasse guère 4.000. Le christianisme gagne 638,861 adhérents, ce qui fait ressortir un accroissement de 28 % sur un accroissement total de la population de 2,5 %. C'est toujours le Sud de l'Inde, Madras et Travancore, qui fournit le plus grand nombre de convertis ; et les basses castes continuent à être la source presque unique de ce recrutement.

— Le mahārāja de Jeypur s'est embarqué à Bombay le 12 mai pour assister au couronnement du roi d'Angleterre, après de curieuses cérémonies. Onze prêtres firent la pūjā à la mer, en y jetant des fleurs, de l'huile, des sucreries et des noix de coco. On distribua parmi les indigènes des volumes en sanskrit et en hindī démontrant que les voyages par mer n'étaient point interdits par les cāstras. Le mahārāja emmène avec lui la statue illustre de Śrī Govind Jin, qui est de temps immémorial le dieu familial des mahārājas de Jeypur. (*Pioneer*).

— L'*Histoire de Bombay* de M. S. M. Edwardes, qui formait un volume du *Bombay Census Report*, va être réimprimée dans une édition plus commode, sous la direction du Gouvernement de Bombay. (*Times of India*.)

— D'après une information du *Pioneer*, un gentleman japonais serait venu récemment dans l'Inde pour prendre des arrangements en vue de l'envoi de délégués Hindous à un *Oriental Religious Congress* qui se tiendrait en octobre 1902 à Tokyo. Dans le cas où un nombre suffisant d'Hindous d'un certain rang social accepteraient cette invitation, un steamer serait envoyé à Calcutta pour les transporter au Japon. L'effet de cette communication aurait été, comme d'ordinaire, de mettre aux prises les orthodoxes qui considèrent un tel voyage comme prohibé par les cāstras, et les libéraux qui souhaitent profiter de cette occasion unique offerte par les Japonais. Dans l'intention de ses organisateurs, ce Congrès aurait pour résultat d'établir l'identité fondamentale des diverses religions de l'Extrême-Orient, tant buddhiques que brahmaniques.

JAPON

— M. Cl. E. Maitre, pensionnaire de l'École française d'Extrême-Orient, s'est rendu en mission au Japon et est arrivé à Yokohama le 15 avril. A Tôkyô, il a commencé à réunir les éléments d'une bibliothèque japonaise pour l'École, et a recueilli en même temps de précieuses promesses de collaboration. Il est allé ensuite à Kyôto, où il poursuit ses recherches, et où il a trouvé, en particulier auprès de la secte florissante et érudite du *Nishi Hongwanji*, l'accueil le plus aimable et le plus empressé.

— Nous apprenons la mort de M. Arthur Arrivet, décédé le 13 mai à Tôkyô, où il enseignait depuis nombre d'années le français et le latin à la 第一高等學校 *Dai-ichi Kôtô Gakkô* (Première École supérieure, nous dirions Lycée ou Collège). M. Arrivet, qui connaissait parfaitement la langue japonaise, laisse plusieurs ouvrages d'enseignement estimés, destinés du reste aux étudiants japonais plutôt qu'aux étudiants français. Le *Dictionnaire japonais-français* (Tôkyô, Maruya, 2^e éd., 1893, XIV-1021 pp.), qu'il a composé en collaboration avec N. Ota, A. Tanaka et T. Imai, s'il ne supporte aucunement la comparaison avec les grands travaux de Hepburn et de Brinkley, est du moins le plus commode que nous ayons jusqu'à ce jour en langue française.

— On connaît le remarquable développement de la presse quotidienne au Japon. Les magazines et revues de toutes sortes y prennent aussi une extension extraordinaire et se multiplient avec une rapidité qu'on peut bien juger inquiétante pour l'avenir du livre. Revues littéraires, revues scientifiques, revues religieuses, philosophiques, historiques, revues juridiques, politiques, diplomatiques, économiques, commerciales, pédagogiques, médicales, militaires, féministes, encombrant les étalages des libraires et relèguent de plus en plus les livres sur les rayons de l'arrière-boutique et du pourtour. Chaque mois, chaque semaine en voit éclore de nouvelles. Jusqu'ici les organes littéraires les plus importants étaient le 文藝俱樂部 *Bungei Kûrobu*, « le Club littéraire », le 新小説 *Shin Shosetsu*, « les Romans nouveaux », et surtout peut être le 帝國文學 *Teikoku Bungaku*, « les Belles-Lettres Impériales », ainsi nommé parce qu'il est rédigé par les élèves et les gradués de l'Université Impériale de Tôkyô. On reprochait assez généralement aux deux premières de ces revues (à la première surtout) d'être quelque peu populaires, et à la dernière d'être, par contre, trop strictement universitaire, un peu pédantesque et ennuyeuse. Deux nouvelles revues viennent de surgir coup sur coup, qui veulent disputer sérieusement la prééminence à leurs aînés. L'une est le *Gei-jen*, « le Jardin littéraire », dirigé par M. Ueda Bin 上田敏. L'autre, plus considérable, est le 文藝界 *Bungei-kai*, « le Monde littéraire », dirigée par M. Sassa Masakazu 佐々政一, et publiée par la 金港堂 *Kinkôdô*, l'une des maisons d'édition les plus entreprenantes de Tôkyô. Directeur et éditeurs semblent ne pas vouloir faire les choses à demi. Le premier numéro, qui a paru le 15 mars, ne comptait pas moins de 360 pages de texte serré, et les suivants ont été presque aussi volumineux. Le prix du numéro n'est cependant que de 30 sen, un peu plus de 75 centimes !

— Il faut avouer du reste que, si le développement des revues menace son avenir, le livre, pour le moment, paraît se porter assez bien. Les jeunes gens piqués de la tare littéraire et trop désireux d'être imprimés pour exiger une rémunération, abondent ; et comme d'autre part le papier et la main-d'œuvre sont à bon marché, ce n'est pas une grosse affaire que d'éditer un livre. Il n'y a malheureusement pas de *Journal de la Librairie* japonaise pour nous tenir au courant de cette production considérable, où les romans, les livres scolaires et les adaptations d'ouvrages étrangers tiennent d'ailleurs la première place ; et il s'en faut que tous les éditeurs publient des catalogues réguliers. Il est surtout fâcheux que nous soyions si mal renseignés sur les travaux consacrés par les savants japonais à leur propre pays. A peine se doute-t-on en Europe qu'ils soumettent en ce moment leur passé à une vaste et laborieuse enquête, dont les résultats sont consignés peu à peu dans de volumineuses compilations. Par

des réimpressions d'anciens ouvrages, par des collections de textes et de documents dispersés, par le dépouillement des archives des vieilles familles et des temples, par des commentaires de toutes sortes, ils dressent peu à peu un inventaire systématique de leurs antiquités nationales, de leur littérature et de leur civilisation, et préparent aux historiens futurs des matériaux de premier ordre. Le *日本文學全書 Nihon Bungaku Zensho*, dans ses vingt-quatre volumes, contient non pas, comme son titre l'indique, une « collection complète de la littérature japonaise », mais du moins une collection à peu près complète des *Monogatari*, des *Nikki* et des ouvrages pseudo-historiques, qui ont tenu une place si importante dans la littérature de ce qu'on appelle quelquefois le moyen âge japonais. Le *帝國文庫 Teikoku Bunko*, « la Bibliothèque de l'Empire » (50 volumes), et sa continuation le *續 Zoku Teikoku Bunko* (43 volumes parus), renferment les œuvres essentielles de la littérature populaire, romans et drames, des derniers siècles. Sous le titre de *國史十系 Kokushi Tai-kei*, « grande série des histoires nationales » (17 volumes), on a réuni les anciennes chroniques du Japon; et on publie maintenant une continuation de cet ouvrage, *Zoku Kokushi Tai-kei*. On a réimprimé la monumentale Encyclopédie *羣書類從 Gunsho Ruijū*, et on réimprime le *Loku Gunsho Ruijū*. Les énormes volumes du *古事類苑 Koji Ruiyen*, — une sorte d'Encyclopédie qui veut embrasser l'histoire de toutes les branches de la civilisation japonaise —, apparaissent avec régularité. Sous les auspices de l'Université de Tôkyô se publient deux recueils qui doivent comprendre des centaines de volumes et qui présentent un intérêt scientifique exceptionnel: le *大日本史料 Dai-Nihon Shiryo*, « Matériaux pour l'histoire du Japon » (4 volumes parus), et son complément naturel, le *大日本古文書 Dai-Nihon Kobunsho*, « Anciens documents [pour l'histoire] du Japon » (2 volumes parus).

Les bouddhistes de leur côté ne restent pas inactifs; et tandis qu'à Kyôto les principales sectes commencent la publication d'une nouvelle et magnifique édition du *Tripitaka* chinois, qui doit former 360 fascicules grand in-8°, quelques savants de Tôkyô préparent un grand dictionnaire bouddhique sanskrit-chinois, qui laissera loin derrière lui l'essai peu satisfaisant d'Eitel.

Et nous ne signalons ici, bien entendu, que les grandes collections; mais combien d'ouvrages d'un intérêt plus particulier ou d'une moindre étendue mériteraient au même titre d'être cités! Que de pareils travaux parviennent si difficilement à la connaissance du public scientifique européen, cela est infiniment regrettable; et le *Bulletin* s'efforcera de combler, peu à peu, et au moins partiellement, cette grosse lacune de la bibliographie internationale. Il y a à cela un double intérêt. Un intérêt scientifique d'abord, cela va de soi: le Japon a aujourd'hui le droit d'avoir sa place parmi les nations savantes, comme il est déjà entré, définitivement, dans le concert des puissances politiques. Mais de plus, ce qui manque trop souvent au Japon, en matière scientifique comme en matière politique, ce n'est certes pas le désir de faire de grandes choses, c'est l'argent. Bien des fois déjà, d'importantes publications ont dû être interrompues, que quelques souscriptions d'Europe auraient sans doute sauvées; et il n'est pas sûr que le même sort n'attende pas quelques-unes de celles que nous citons plus haut. Or il y en a parmi elles d'un intérêt assez considérable pour que toutes les grandes bibliothèques ayant un fonds oriental se doivent à elles-mêmes de les acquérir, pourvu seulement qu'on les signale à leur attention.

— M. R. K. Florenz, à qui nous devons déjà tant de grands travaux de japonologie, en prépare d'autres qui ne le céderont pas en importance à ceux qui les ont précédés. Il travaille depuis dix ans déjà à une grande édition avec traduction, commentaire et lexique du *Manyôshû*, le plus ancien et le plus important des recueils de poésies japonaises. Il prépare en même temps en collaboration avec M. Chamberlain, un dictionnaire spécial du *Kokipshû*. Il publiera dès l'an prochain une *Histoire de la littérature japonaise*, en un ou deux volumes, qui sera beaucoup plus détaillée et plus complète que l'essai, pourtant si remarquable, de M. Aston. Sa traduction de la troisième partie du *Nihongi* (VII^e siècle) étant épuisée, une nouvelle édition entièrement revue paraîtra prochainement dans le même format que la traduction de la première partie, publiée l'an passé sous le titre de *Japanische Mythologie*. Enfin la traduction de la seconde partie (de Jimmu-tennô à Sushun-tennô) suivra de près.

— L'auteur du dictionnaire-japonais français, auquel nous avons annoncé que le gouvernement général de l'Indo-Chine avait accordé une subvention de 3,000 piastres, est le P. G. Lemaréchal, missionnaire apostolique, vicaire général (Yokohama). Le P. Lemaréchal veut bien nous communiquer quelques renseignements sur cet ouvrage, qui sera mis prochainement sous presse. L'ordre suivi sera naturellement l'ordre alphabétique. Les caractères chinois suivront immédiatement le mot japonais écrit en *romaji* : mais on a jugé inutile d'ajouter le *kana*. « car depuis la réforme opérée dernièrement, il ne semble plus avoir aucune utilité. En effet, la difficulté consistait dans le choix des caractères qui rendait certaines syllabes longues; or on a remplacé ces caractères par un trait pour tous les cas. » On a jugé également inutile, à l'exemple du dictionnaire de Hepburn, mais à la différence de celui de Brinkley, de mettre les caractères aux exemples. Les mots ordinaires seront écrits sans majuscules : celles-ci seront réservées pour les noms propres. Les mots d'origine chinoise seront distingués par un astérisque. Les différents sens d'un même mot seront séparés par un gros point, et les exemples propres à ce sens suivront immédiatement. Ce dictionnaire ne visera pas à être absolument complet, ce qui du reste est à peu près impossible avec la multiplication incessante des composés d'origine chinoise et des noms purement techniques des différentes sciences : mais on espère qu'il contiendra à peu près tous les mots actuellement en usage dans la conversation et les livres ordinaires. Un point notable est qu'une place sera faite aux noms propres d'histoire et de géographie (noms des Empereurs, des principaux shōguns, des hommes les plus célèbres, des nengō, des départements, des provinces, des villes, montagnes, rivières et volcans les plus importants). L'ouvrage formera un volume de 12 à 1,500 pages in-4°. Le P. Lemaréchal, que nous remercions de ces renseignements, ne nous dit pas s'il y aura un index des caractères chinois, si les mots et formes de la langue écrite seront soigneusement distingués de ceux qui appartiennent strictement à la langue parlée et si les principaux synonymes seront indiqués comme dans Brinkley. Un index des caractères surtout serait le bienvenu : le dictionnaire de Brinkley n'en contient pas, et l'index du Hepburn, renvoyant aux pages au lieu de donner la transcription en *romaji*, est inutilisable pour tout autre dictionnaire.

— M. R. Edwards prépare une étude de phonétique sur le dialecte de Tôkyō, d'après les méthodes de la phonétique expérimentale, qui paraîtra au printemps prochain.

— Le vent est décidément ici aux grandes compilations. La maison d'édition Meifrō-dō de Tôkyō va prochainement commencer la publication d'un grand dictionnaire de la législation japonaise, intitulé 法律字書 *Horitsu Jisho*, auquel travaillent, paraît-il, vingt-sept personnes sous la direction de M. Ume Kenjirō. Les compilateurs se proposent d'éclaircir tous les termes employés dans les différents codes et dont l'intelligence est parfois si difficile aux juges japonais : ils donneront aussi, croyons-nous, les équivalents français, anglais et allemands. L'ouvrage contiendra 2.000 pages, et paraîtra en 10 parties.

— La maison d'édition Kōyū-Kivan 光融館, de Tôkyō, qui a publié nombre d'ouvrages importants sur le bouddhisme, annonce l'apparition prochaine d'un grand dictionnaire biographique du bouddhisme, intitulé 佛家人文字書 *Bukka Jimmei Jisho*, par 鷲尾順敬 Washio Junkei. L'ouvrage formera trois volumes, comprenant en tout 1.600 pages environ : le second doit paraître en octobre de cette année et le troisième en décembre ; le premier est annoncé pour mars 1903. Le dictionnaire proprement dit donnera la biographie de 6.500 personnes, chiffre qui paraît bien formidable ; il y aura en outre divers appendices utiles : une brève histoire du bouddhisme japonais, une table des sectes et de leurs subdivisions, des listes chronologiques des supérieurs des diverses sectes, des prêtres célèbres à divers titres et des artistes bouddhiques, des dictionnaires des noms posthumes, des noms abrégés et des noms multiples, etc. Le prix de l'ouvrage complet sera de 9 yen ; le prix de souscription est 4 yen. 50.

FRANCE

— Dans sa séance du 6 juin, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a partagé le prix Stanislas Julien entre M. de Groot, pour le quatrième volume de son ouvrage intitulé : *The Religious System of China*, et M. Désiré Lacroix, capitaine d'infanterie coloniale, pour sa *Numismatique annamite*, qui forme le premier volume des Publications de l'École française d'Extrême-Orient.

— L'Imprimerie Nationale vient de faire graver des caractères chams, dont l'exécution a été dirigée par M. Cabaton. Il est probable que ces caractères trouveront prochainement leur emploi dans l'impression du *Dictionnaire cham* auquel travaille M. Cabaton et pour lequel il a eu à sa disposition les matériaux réunis par le pionnier de la philologie chame, M. Aymonier.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

13 mars 1902

Arrêté affectant à l'École française d'Extrême-Orient, après la clôture de l'Exposition, une partie des bâtiments qui seront conservés (*Journ. Off. 1er septembre 1902*).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine.

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu les arrêtés du 6 mai 1899, et 28 juin 1900, décidant l'ouverture à Hanoi, le 3 novembre 1902, d'une Exposition des produits agricoles et industriels et des œuvres d'art de la France, des colonies françaises et des pays d'Extrême-Orient ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 1899, portant définition et réglementation du Domaine en Indo-Chine :

Vu l'arrêté du 15 février 1902, fixant la réglementation de la procédure applicables aux aliénations, acquisitions, échanges, baux, affectations, désaffectations des immeubles du Domaine colonial et aux occupations temporaires du Domaine public :

Sur la proposition du Directeur des Affaires civiles.

ARRÊTE :

Article premier. — A la clôture de l'Exposition ouverte à Hanoi, le 3 novembre 1902, le terrain et les bâtiments de l'Exposition seront incorporés au Domaine colonial ;

Art. 2. — Le terrain formant le polygone A. B. C. D. E., teinté en rose sur le plan annexé au présent arrêté, le bâtiment principal M. et ceux des bâtiments annexes situés sur ce même terrain qui pourront être conservés seront affectés à l'École française d'Extrême-Orient, au Musée de l'École et au Musée industriel, agricole et commercial de l'Indo-Chine.

Art. 3. — Le terrain formant le polygone H. J. K. L. N., teinté en bleu sur le plan annexé au présent arrêté, et les bâtiments construits sur ce terrain seront affectés à l'École d'Arts et Métiers de l'Indo-Chine.

Art. 4. — Le Directeur des Affaires civiles, le Directeur général des Travaux publics et le Résident supérieur au Tonkin, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 13 mars 1902.

PAUL DOUMER.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE CHINOISE

PAR M. PAUL PELLIOT

Professeur à l'École française d'Extrême-Orient

I

LE KOU YI TS'ONG CHOU 古逸叢書

A laisser même de côté les œuvres du bouddhisme, telles que le *Yi ts'ie king yin yi* 一切經音義 de Houei-lin 慧林 des T'ang (100 k.) ou le *Sin yin yi* 續音義 de Hi-lin 希麟 (10 k.) (1), le Japon a conservé et conserve encore des ouvrages chinois aujourd'hui perdus en Chine. Tel commentaire du *Hiao king* revenu du Japon est depuis longtemps classique en Chine (2); c'est également au Japon que l'érudition chinoise contemporaine est redevable du *K'ien chou tche yao* 羣書治要 (3); toute une collection de ces textes ainsi sauvés après quelques siècles d'oubli a été publiée en 1797 par un Japonais sous le nom de *Yi ts'ouen ts'ong chou* 佚存叢書 (4). Un Chinois appelé Yang Cheou-king 楊守敬 (5), venu en mission au Japon vers 1880, y fit à son tour une riche moisson. Obligé de rentrer en Chine, il s'entendit avec le ministre de Chine au Japon, Li Chou-tch'ang 黎庶昌 (6),

(1) Cf. p. 326.

(2) C'est le commentaire de Tcheng K'ang-tch'eng 鄭康成 (III^e s.) rapporté en Chine en 998-1003 par le bonze japonais Tiao-jan 齋然. Cf. p. 330.

(3) Le *K'ien chou tche yao* fut compilé en 631 par Wei Tcheng 魏徵 (cf. Giles, *Biogr. Dict.* No 2264), peut-être en collaboration. Perdu en Chine dès le temps des Song, il fut réimprimé au Japon à la fin du XVIII^e siècle; sur 50 k. il ne manquait que les k. 4, 13 et 23. Le *K'ien chou tche yao* est un recueil d'extraits tirés des ouvrages de philosophie comme des ouvrages d'histoire. depuis les temps les plus anciens jusqu'aux T'ang; plusieurs de ces ouvrages ne sont plus connus que par ces extraits. Les bibliographes du XVIII^e siècle n'ont pas pu connaître le *K'ien chou tche yao*, mais Yuan Yuan 阮元 l'a décrit dans son *Sseu k'ou wei cheou chou mou ti yao* 四庫未收書目提要, k. 2. p. 1 (cf. p. 331). Nous nous servons d'une réédition publiée en 1847 pour le *Lien yun yi ts'ong chou* 連筠移叢書.

(4) Cf. p. 330.

(5) Yang Cheou-king est l'auteur d'un *Souei chou ti li tche k'ao tcheng* 隋書地理志考證 en 9 k., publié en 1896.

(6) Cf. Giles, *Biogr. Diction.* no 1200. Li Chou-tch'ang était accompagné de Yao Wen-tong, qui donne quelques renseignements sur ces recherches de livres anciens dans ses *東槎雜著* *Tong tch'a tsa tchou*. Li Chou-tch'ang était venu en Europe avec la mission

qui en 1884 donna à Tôkyô une partie des textes retrouvés, en une superbe édition intitulée *Kou yi ts'ong chou* 古逸叢書⁽¹⁾. Il est regrettable que les frais de publication aient mis un obstacle au zèle des deux savants. Les textes seuls des cinq classiques paraissent devoir peu gagner à la reproduction d'éditions anciennes, mais il n'eût pas été sans intérêt de publier le *T'ong tien* 通典 ou le *Che chou sin yu* 世說新語 d'après les éditions des Song du Nord retrouvées au Japon. Telle quelle, cette collection s'impose à l'attention; nous allons tâcher de la faire connaître.

I. YING FOU SONG CHOU TA TSEU PEN EUL YA 影覆宋蜀大字本爾雅, « Reproduction d'un exemplaire du *Eul ya* publié sous les Song d'après le texte du Sseu-tch'ouan en grands caractères », 3 k.

Cet exemplaire du *Eul ya* est décrit dans le *King tsi fang kou tche* (k. 2, p. 27)⁽²⁾. Le texte y est accompagné du commentaire de Kouo P'o 郭璞⁽³⁾; le colophon porte le nom de Li Ngo 李鶚; les caractères évités par respect sont ceux proscrits sous les Song. Or le *Houei tchou lou* 揮塵錄 de Wang Ming-ts'ing 王明清, qui vivait sous les Song⁽⁴⁾, rapporte que lors de la conquête du Sseu-tch'ouan par les T'ang postérieurs, l'Empereur Ming-tsong 明宗 (926-933) ordonna à Li Ngo 李鶚 d'écrire les cinq classiques et qu'il fit graver et

de Kouo Song-tao 郭嵩燾; il a rédigé un compte-rendu de cette mission et une notice sur l'Exposition universelle de 1878. Les œuvres de Li Chou-tch'ang, publiées lithographiquement à Chang-hai en 1897 sous le titre de *Li sing che ts'ong kao* 黎星使叢稿, contiennent en outre des renseignements intéressants sur des réimpressions japonaises d'anciens ouvrages chinois.

(1) Notre exemplaire est divisé en 4 t'ao très épais renfermant 49 pen in-4o. Le prix à Péking en 1901 était environ de 30 \$. Le catalogue du *ts'ong chou* est donné dans le *Houei k'o chou mou* 彙刻書目, éd. de 1886, k. 7; selon le *Houei k'o chou mou*, les planches ont été apportées de Tôkyô à Sou-tcheou.

(2) Le *King tsi fang kou tche* 經籍訪古志 est une bibliographie fort importante des anciens ouvrages chinois conservés au Japon. Il a été achevé en 1856 par Chô-kiang Ts'iuanchan 澁江全善 (Shibue Matayoshi) et Sen Li-tche 森立之 (Mori Tateyuki), et comprenait originellement 6 k. Il était resté manuscrit. Quand Yang Cheou-king vint au Japon, il réussit à s'en procurer une copie, à un prix fort élevé. Sen Li-tche lui fit savoir que cette copie, exécutée en fraude, était très fautive, et s'offrit à la corriger. L'œuvre, accrue de deux chapitres sur les livres de médecine, a été imprimée avec des caractères mobiles en 1885, aux frais de Siu Tch'eng-tsou 徐承祖, devenu ministre au Japon en octobre 1884 (Giles, *Biogr. Dict.* n° 759). Il y est fait mention de bon nombre d'éditions coréennes non signalées dans la *Bibliographie coréenne* de M. Courant. — Nous donnons d'après M. Maître la prononciation des mots japonais.

(3) Cf. Giles, *Biographical Dictionary*, n° 1069.

(4) Section 餘話 *yu-houa*, k. 2, p. 20, dans l'édition du *Tsin tai pi chou*. Wang Ming-ts'ing était parent de 曾布 Tseng Pou, que l'*Histoire des Song* range parmi les traîtres, et témoigne de la sympathie pour les théories de 王安石 Wang Ngan-che. Le merveilleux tient une assez grosse place dans ses ouvrages, parmi lesquels il faut encore citer le *Yu tchao sin tche* 玉照新志 et le *T'ou hia lou* 投轄錄.

imprimer ces textes, dont la famille de Wang Ming-ts'ing conservait un exemplaire daté de 931. On voit par là que des exemplaires des classiques écrits par Li Ngo existaient encore du temps des Song, et l'édition reproduite par Li Chou-tch'ang est une édition faite sous les Song sur le texte original de Li Ngo, avec cette seule modification d'y éviter les caractères proscrits sous les Song. La double leçon 鶚 et 鶚 est moins explicable.

Ces éditions sont des matériaux pour les travaux futurs. En voici deux exemples. On sait que le *Eul ya* est compris avec son commentaire dans la collection des *Che san king tchou chou* 十三經註疏; pour le *Eul ya*, le 1^{er} commentaire (註) est de Kouo P'o, le 2^e commentaire (疏) est de Hing Ping 邢昺, qui vivait sous les Song. Il y a trois grandes éditions des *Che san king tchou chou*; deux datent du xv^e siècle; la troisième, beaucoup plus estimée des Chinois, a été publiée au début de ce siècle, d'après un exemplaire des Song, par Yuan Yuan 阮元, qui à chaque œuvre a joint un examen critique, 校勘記 *Kiao k'an ki*. A propos d'un passage du 釋詁 (4^e division du *Eul ya*), Yuan Yuan conteste que telle phrase ait pu être dite par Kouo P'o et prétend que c'est une phrase du second commentaire qui s'est glissée dans son texte. Or le texte du *Eul ya* publié par Li Chou-tch'ang ne donne que le commentaire de Kouo P'o, et remonte à une époque où celui de Hing Ping n'existait pas; la phrase en question s'y trouve cependant; Yuan Yuan la rejetait donc à tort.

Autre exemple. Dans le dernier paragraphe, 釋畜, tous les exemplaires donnent dans le commentaire de Kouo P'o une citation du *K'ong che chang chou tchouan* 孔氏尚書傳. Touan Yu-ts'ai 段玉裁 (1) en dénie l'authenticité et y voit une interpolation des Song. En effet l'édition présente ne contient plus cette phrase. Mais la raison alléguée par Touan Yu-ts'ai est moins heureuse que sa conjecture; c'est, selon lui, que le *K'ong che chang chou tchouan* n'existait pas au temps de Kouo P'o. Or, pour expliquer le paragraphe 鳥鼠同穴, Kouo P'o cite le *K'ong che chang chou tchouan*, sans que personne, même Touan Yu-ts'ai, ait contesté l'authenticité de ce passage; le *K'ong che chang chou tchouan* existait donc peut-être dès le III^e siècle de notre ère. Ainsi ce texte du *Eul ya* remonte plus haut que tous ceux connus jusqu'à présent, notamment que ceux utilisés pour éditer le *Che san king tchou chou*; c'est lui qu'il faudra étudier; il est, comme le dit Li Chou-tch'ang, « l'ancêtre » (祖禰) de tous les autres.

II. — YING SONG CHAO HI PEN KOU LEANG TCHOUAN 影宋紹熙本穀梁傳,
« Reproduction d'un texte du *Commentaire de Kou-leang* remontant à la période *chao-hi* (1190-1194) des Song », 12 k.

(1) Cf. Giles, *loc. laud.*, no 2087.

Wang Che-tchong 汪士鍾, de Yang-tcheou 揚州, a réimprimé le *Commentaire de Kong-yang* au *Tch'ouen-ts'ieou*, d'après un exemplaire ancien conservé dans sa bibliothèque dite Wen-li-t'ang 問禮堂. Cet exemplaire remontait aux Song et avait été imprimé par Yu Jen-tchong 余仁仲 en 1191. Yu Jen-tchong avait ensuite publié en 1193 le *Commentaire de Kou-leang* avec les notes de Fan Ning des Tsin (1) (范寧集解), mais l'édition était perdue en Chine; elle est reproduite ici d'après un exemplaire conservé au Japon. Quelque peu de cas qu'avec le Dr Legge on doive faire des commentaires de Kong-yang et de Kou-leang, dans la mesure où on voudra les étudier, c'est à cette édition, qui est critique, que l'on devra s'adresser pour Kou-leang.

III. — FOU TCHENG P'ING PEN LOUEN YU TSI KIAI 覆正平本論語集解, « Reproduction d'un exemplaire du *Louen yu tsi kiai* de la période *shôhei* (1346-1369) » (2), 10 k.

C'est sans doute en 285 de notre ère que le *Louen yu* fut apporté pour la première fois au Japon par le savant coréen Wang Jen 王仁. On ignore quels commentaires l'accompagnaient alors. Sous les Souei et les T'ang, on se servait du commentaire de Tcheng K'ang-tch'eng 鄭康成, perdu depuis lors, auquel étaient jointes les *Explications* (集解) de Ho Yen 何晏.

En 1364, un Japonais présenta à son souverain une réimpression du *Louen yu tsi kiai* de Ho Yen 何晏 (3). Le texte qu'il avait pris comme base remonterait de tradition indépendante jusqu'aux Souei ou aux T'ang, serait antérieur par conséquent aux grands travaux de l'école de Tchou Hi sur les *Quatre livres*. Li Chou-tch'ang reproduit ici l'édition de 1364.

Comme autres textes importants sur le *Louen yu*, et dont on doit la conservation aux Japonais, il faut encore mentionner : a) le *Louen yu yi chou* 論語義疏 en 10 k., comprenant les *Explications* de Ho Yen avec un second commentaire par Houang K'an 皇侃 des Leang, réimprimé au Japon au XVIII^e siècle; b) le manuscrit du *Louen yu*, datant des T'ang, reproduit au *Tchouan hi lou ts'ong chou* 纂喜廬叢書 (cf. p. 340) avec un examen critique par Li Chou-tch'ang.

IV. — FOU YUAN TCHE TCHENG PEN YI TCH'ENG TCHOUAN; HI TS'EU TSING YI 覆元至正本易程傳六卷繫辭精義二卷, « Reproduction d'un texte de la période *tche-tcheng* (1341-1367) des Yuan donnant le commentaire de Tch'eng au *Yi king*, en 6 k., et le *Hi ts'eu tsing yi*, en 2 k. ».

Le commentaire du *Yi king* dont il s'agit ici est celui de Tch'eng Yi 程頤

(1) Cf. Giles, *loc. laud.*, n° 541.

(2) Les *nengô* japonais sont donnés d'après Braunsen, *Japanese chronological tables*, Tôkyô, 1880.

(3) Cf. Giles, *loc. laud.*, n° 662.

(XI^e s.) (1). Le *Tong tou che lio* 東都事略⁽²⁾ et le *Tche tchai chou lou kiaï t'i* 直齋書錄解題 garantissent que l'édition originale comprenait 6 *kiuan*; elle fut plus tard réduite à 4 k. par un bouleversement de l'ancienne disposition. L'édition récemment publiée à Nankin s'est appuyée sur le *Tcheou yi houei t'ong* 周易會通 de Tong Tchen-k'ing 董真卿⁽³⁾ pour restituer la division originale. Mais on est loin d'y avoir réussi, comme on le voit en comparant le texte de Nankin au texte ancien que publie Li Chou-tch'ang. Ce dernier texte date à la vérité des Yuan, mais il proscriit encore les caractères évités par respect sous les Song : c'est donc une reproduction pure et simple d'une édition des Song, et le plus fidèle représentant du commentaire original de Tch'eng Yi. Les diagrammes en tête du premier *kiuan* paraissent une addition des anciens éditeurs.

Le *Hi ts'eu tsing yi* reproduit, sur la partie du *Yi king* intitulée *Hi ts'eu*, les opinions de Tcheou tseu 周子, des deux Tch'eng 二程, de Tchang tseu 張子, etc... La compilation en paraît dûe à Lu Tsou-k'ien 呂祖謙 (XII^e s.) (4).

V. — FOU KIUAN TSEU PEN T'ANG K'AI YUAN YU TCHOU HIAO KING 覆卷子本唐開元御注孝經, « Reproduction d'une copie manuscrite d'un commentaire impérial du *Hiao king* composé pendant la période *k'ai-yuan* (713-741) des T'ang », 1 k.

Ce commentaire est fort court. Il est précédé d'une préface par Yuan Hing-tch'ong 元行冲. L'Empereur Ming-houang 明皇 des T'ang (713-755) ayant composé un commentaire (注) du *Hiao king*, chargea Yuan Hing-tch'ong de faire le commentaire de ce commentaire (疏). Des fragments du commentaire de Yuan Hing-tch'ong sont donnés dans le *Yu han chan fang tsi yi chou* (5).

(1) Cf. Giles, *loc. laud.*, n° 280.

(2) Le *Tong tou che lio* fut composé sous les Song en 130 k. par Wang Tch'eng 王儁. Cf. *Sseu K'ou ts'uan chou tsong mou*, k. 50, p. 16. Les meilleures éditions sont celles du Wou-song-che 五松室 et du Sao-ye-chan-fang 掃葉山房. Dans l'édition que possède la bibliothèque de l'École Française d'Extrême-Orient, et qui a été publiée par le Houainan-chou-kiu 淮南書局 en 1883, le nom de l'auteur est orthographié Wang Tch'eng 王稱. — Sur le *Tche tchai chou lou kiaï t'i*, cf. Wylie, *Notes*, p. 60 ; il y a une édition du Wou-ying-tien, 1773, mais qui s'écarte beaucoup de l'ordonnance primitive.

(3) Tong Tchen-k'ing vivait sous les Yuan. Son ouvrage, en 14 k., se trouve dans le *Tong tche t'ang king kiaï* 通志堂經解.

(4) Cf. Giles, *loc. laud.*, n° 1457.

(5) Le *Yu han chan fang tsi yi chou* 玉函山房輯佚書 est une des plus précieuses parmi ces collections de textes que les Chinois publient sous le nom de *ts'ong chou*. Il ne contient pas moins de 600 ouvrages, datant des Han aux T'ang, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que des fragments. A la suite de chaque extrait, est indiquée la source à laquelle il a été puisé. Le compilateur est ce Tchang Tsong-yuan 章宗源, qui vivait sous K'ien-long,

VI. — TSI T'ANG TSEU LAO TSEU TCHOU 集唐字老子注, « Texte et commentaire de Lao-tseu en caractères des T'ang », 2 k.

Le mérite de cette édition, aux yeux des Chinois plutôt qu'aux nôtres, est d'emprunter ses caractères au *Wou king wen tseu* 五經文字 de Tchang Ts'an 張參 des T'ang et au *Kieou king tseu yang* 九經字樣 de T'ang Hiuan-tou 唐玄度 des T'ang (1), dont il existe encore de fort belles copies au Japon. Quant au texte même, qui est celui dit de Tch'ao Yi-tao 晁以道, il ne nous a paru différer en rien de celui publié au Wou-ying-tien en 1775 par ordre impérial; il est accompagné également du commentaire de Wang Pi 王弼 (III^e siècle) (2). Legge a dû faire erreur en parlant de l'édition impériale imprimée en 1794 avec des caractères mobiles métalliques (*Sacred books, Texts of Taoism*, I. 8); du moins la notice de l'édition impériale de Lao-tseu, dont la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient possède un premier tirage, est-elle de 1775, et les caractères mobiles du Wou-ying-tien étaient en bois et non en métal (3).

VII. — YING SONG T'AI TCHEOU PEN SIUN TSEU 影宋台州本荀子, « Reproduction d'un texte de *Siun-tseu* publié à T'ai-tcheou sous les Song », en 20 k.

Sous les Song du Sud, T'ang Tchong-yeou 唐仲友 publia à T'ai-tcheou quatre éditions, que Tchou Hi l'accusa d'avoir fait graver sur les deniers

et dont le *Souei king tsi tche Kao tcheng* 隋經籍志考證, en 6 k., publié au Hou-pei en 1877, rectifie ou complète si souvent les données bibliographiques de l'histoire officielle. Sous le règne de Tao-kouang, son manuscrit passa entre les mains de Ma Kouo-han 馬國翰, qui changea la préface et l'édita sous son propre nom: la fraude fut découverte, et ridiculisa l'imposteur. C'est du moins ce que dit le *Houei k'o chou mou* (k. 14), mais il n'en est pas question dans les éditions récentes du *Yu han chan fang tsi yi chou*. Les planches passèrent ensuite au Houang-houa-kouan 皇華館 de Ts'i-nan-fou au Chan-tong, mais elles étaient sans doute incomplètes, car on grava des planches complémentaires pour l'édition qui parut à partir de 1871 avec une préface de K'ouang Yuan 匡源 datée 1874. C'est celle que nous avons principalement consultée. Une autre édition a été gravée au Hou-nan par le Siang-yuan-t'ang 湘遠堂 et porte la date de 1884; le *Houei k'o chou mou* la déclare assez fautive. Dans l'une comme dans l'autre, quelques ouvrages, surtout dans la série *農家類*, mentionnés à la table des matières, manquent à la collection; c'est ce que constate également le *Houei k'o chou mou*. Les deux derniers *t'ao* sont occupés par le *Mou keng t'ie* 目耕帖 de Ma Kouo-han, qui est un recueil de notes sur les classiques.

(1) Les éditions de ces deux ouvrages sont indiquées dans le *Chou mou ta wen* 書目答問 de Tchang Tche-tong 張之洞 (經部, p. 19 de l'édition minuscule de Chang-hai, 1889). Nous nous sommes servi de celle incorporée au *Wei po sie yi chou* 微波榭遺書.

(2) Wang Pi, qui mourut à 24 ans, a également commenté le *Yi king*. Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 2210.

(3) Sur l'organisation de cette imprimerie, cf. le *Wou ying tien tsiu tchen pan tch'eng che* 武英殿聚珍板程式, et Hirth, *T'oung pao*, VI, 317. Le Wou-ying-tien a brûlé dans l'été de 1901 pour la deuxième fois.

publics. Aussi, quand T'ang Tchong-yeou en envoya un exemplaire à Tchou Hi, celui-ci s'empressa-t-il d'en faire remettre au trésor de sa ville la valeur probable. Le *Siun-tseu* réimprimé ici est l'un de ces quatre ouvrages. L'édition passait pour excellente, et Tchou Hi s'étonnait qu'un aussi mauvais homme pût faire d'aussi bonnes choses. Elle parut en 1181 et reproduisait le texte publié vers 1068 par Lu Hia-k'ing 呂夏卿. Les vingt chapitres de *Siun-tseu* y sont accompagnés du commentaire de Yang Leang 楊儵 des T'ang. En dehors de ce texte, dit des Song du Nord ou de Lu Hia-k'ing, un autre était également courant au xiii^e siècle; il avait été publié sous les Song du Sud par Ts'ien T'ien 錢佃. Sous K'ien-long, Lou Wen-tch'ao 盧文弨⁽¹⁾, s'appuyant sur une ancienne copie manuscrite du texte de Lu Hia-k'ing, le réédita en le comparant aux éditions des Yuan et des Ming; mais on n'avait toujours l'original d'aucun des deux textes. C'est alors que Yang Cheou-king, ayant retrouvé au Japon un exemplaire de cette réimpression de 1181, décida le ministre Li Chou-tch'ang à l'incorporer au *Kou yi ts'ong chou* ⁽²⁾; son édition doit dès à présent faire autorité pour le texte de *Siun-tseu*.

VIII. — YING SONG PEN TCHOUANG TSEU TCHOU CHOU 影宋本莊子注疏.
« Reproduction d'un exemplaire des Song du *Tchouang tseu tchou chou* », en 10 k.

Pour précieux que soit le *Siun-tseu* du *Kou yi ts'ong chou*, il cède encore selon nous devant le merveilleux *Tchouang tseu* qui lui fait suite. Comme l'indique le titre, le texte est accompagné d'un premier commentaire (注), qui est naturellement celui de Kouo Siang 郭象, et d'un second commentaire (疏), composé sous les T'ang par Tch'eng Hiuan-ying 成玄英, « maître de la loi de la fleur d'Occident »? 西華法師. La grosse division est en 10 chapitres, subdivisés en 33 paragraphes avec les titres ordinaires. Les anciennes bibliographies ne sont d'ailleurs pas d'accord pour cette répartition; l'*Histoire des T'ang* parle de 30 k. du 1^{er} commentaire (注) et 12 k. du 2^e commentaire

(1) Il faut ici corriger la note de Yang Cheou-king qui dit que les ouvrages édités par Lou Wen-tch'ao parurent sous Kia-k'ing. Or Lou Wen-tch'ao est mort en 1795. C'est donc avec raison que le *Houei k'o chou mou* (k. 5) place sous K'ien-long la publication du *Pao king t'ang houei k'o chou* 抱經堂彙刻書. Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1438.

(2) Yang Cheou-king s'attribue tout le mérite de cette découverte; elle lui était singulièrement facilitée par ce fait que ce *Siun-tseu* de 1181 était signalé et décrit dans le *King tsi fang kou tche*, alors manuscrit, mais dont Yang Cheou-king avait pu se procurer une copie (cf. p. 316). — Pour cette bibliographie de *Siun-tseu*, cf. le *Siun tseu tsa tche* 荀子雜誌 incorporé au *Tou chou tsa tche* 讀書雜誌 de Wang Nien-souen 王念孫, le *Siun tseu pou tchou* de Hiao Yi-hing 郝懿行 dans le *Hao che yi chou* 郝氏遺書, enfin les notices du *T'ie K'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou* 鐵琴銅劍樓藏書目錄, et du *Kiao pou yu lou* 輯補隅錄 de Kou Kouang-k'i 顧廣圻 (éd. du *Chō wen tseu kieou* 涉聞梓舊).

(疏); Yuan Yuan⁽¹⁾, d'après un exemplaire manuscrit du *Tao tsang* 道藏⁽²⁾, donne à notre texte 35 chapitres. Le *Tou chou min k'ieou ki* 讀書敏求記⁽³⁾ parle de 20 chapitres.

Certaines traditions du commentaire de Tch'eng Hiuan-ying sont intéressantes. C'est ainsi qu'au 3^e chapitre de *Tchouang-tseu*, le récit de la mort de Lao-tseu et des trois lamentations de Ts'in Che 秦失 n'avait pas étonné Kouo Siang. Il n'en va plus de même sous les T'ang, et Tch'eng Hiuan-ying explique longuement que la « mort » de Lao-tseu n'est qu'une « allégorie » (寓言) de Tchouang-tseu, car Lao-tseu, « l'ancêtre du tao » 大道之祖, « l'aïeul du monde » 天地萬物之宗, n'était soumis ni à la naissance ni à la mort. Et d'ailleurs, ajoute-t-il, on sait bien que Lao-tseu est allé au Ki-pin 罽賓 (Kapiça), sans que jamais depuis on ait eu de ses nouvelles.

IX. — FOU YUAN PEN TCH'OU TS'EU TSI TCHOU; PIEN TCHENG; HEOU YU 覆元本楚辭集注八卷; 辨證二卷; 後語六卷 « Reproduction d'un exemplaire des Yuan du *Tch'ou ts'eu tsi tchou*, en 8 k.; *pien tcheng*, en 2 k.; *heou yu*, en 6 k. ».

(1) Les bibliographes de K'ien-long n'ont pas connu cette édition de *Tchouang-tseu*; aussi est-ce dans son *Sseu kou wei cheou chou mou t'i yao* 四庫未收書目提要 (k. 1, p. 8 de l'édition minuscule de Chang-hai, 1889) que Yuan Yuan la décrit. Il nous y apprend que Tch'eng Hiuan-ying fut appelé à la cour en 631. Cette notice est importante pour l'histoire du texte de Tchouang-tseu et tout entière à lire. — Ni Giles, ni Legge ne paraissent avoir connu le commentaire de Tch'eng Hiuan-ying.

(2) Le *Tao tsang* ou « Canon taoïste » est une énorme collection constituée à l'image du canon bouddhique. Le catalogue du *Canon taoïste* sous les Song paraît perdu. Mais quelques bibliophiles possèdent encore des copies manuscrites du catalogue de la collection telle qu'elle existait sous les Yuan (cf. *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou* 鐵琴銅劍樓藏書目錄, de Kiu Yong 瞿鏞, k. 18, p. 18). Il a été fait du *Tao tsang* sous les Ming une édition dont chaque volume a cette forme longue et étroite empruntée par les bouddhistes chinois aux manuscrits de l'Inde. Le seul exemplaire que nous en connaissions hors de Chine est celui, malheureusement incomplet, qui appartient à l'École Française d'Extrême-Orient. Nous avons vu un autre exemplaire au Po-yun-kouan 白雲觀 près Péking. Le Po-yun-kouan a également publié, en format grand in-8, un *Tao tsang king mou lou siang tchou* 道藏經目錄詳註 en 4 k.; le *Tchouang-tseu* avec commentaire de Tch'eng Hiuan-ying y est indiqué (k. 3, p. 17) comme ayant 35 k., ainsi que dans le catalogue du *Canon taoïste* inséré au k. 20 du *Houei k'o chou mou* (édition de 1886, k. 20, p. 36). Une autre grosse collection taoïste a été publiée sous le titre de *Tao tsang ts'iuan chou* 道藏全書 ou *Tao tsang tsi yao* 道藏輯要. Son catalogue ne concorde pas avec celui du *Tao tsang*. Elle n'est cependant signalée ni dans le *Houei k'o chou mou*, ni dans le *Chou mou ta wen*. Elle est divisée en 28 *tsi* 集 formant chacun un *t'ao*; les *tsi* sont numérotés par la série des 28 *naksatras*. Son catalogue indique également le commentaire de Tchouang-tseu par Tch'eng Hiuan-ying.

(3) Le *Tou chou min k'ieou ki* a été composé sous la dynastie actuelle par Ts'ien Ts'eng 錢曾. L'ouvrage a été imprimé en 1745, réimprimé en 1795, et il est incorporé au *Hai chan sien kouan ts'oung chou* 海山仙館叢書; la notice sur *Tchouang-tseu* est au k. 3, p. 9 v^o de cette dernière édition.

C'est en 1199, un an avant sa mort et alors qu'à la manière de compter chinoise il était déjà septuagénaire, que Tchou Hi composa son commentaire aux *Elégies de Tch'ou*. Les éditions en sont nombreuses, mais il leur manque le plus souvent le *pien tcheng* et le *heou yu* ⁽¹⁾; celle-ci est complète et correcte, basée sur un texte des Yuan reproduisant une édition des Song.

X. — YING SONG CHOU TA TSEU PEN CHANG CHOU CHE YIN 影宋蜀大字本尚書釋音, « Reproduction d'un exemplaire des Song, en grands caractères du Sseu-tch'ouan, du *Chang chou che yin* », 1 k.

Le *Kou yi ts'ong chou* reproduit ici un exemplaire des Song du *Chang chou che yin* de Lou Tō-ming 陸德明 (des T'ang); cet exemplaire, conservé à Wou-tch'ang, avait été copié, peu après 1850, par P'an Si-tsio 潘錫爵, mais il y manque le début de la première section. Les caractères sont absolument semblables à ceux des éditions reproduisant le *Louen yu* et le *Hiao king* données au Che-li-kiu 士禮居 par Houang P'ei-lie 黃丕烈 ⁽²⁾.

XI. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU YUAN PEN YU P'IENT 影舊鈔卷子原本玉篇零本三卷半, « Reproduction de trois chapitres et demi appartenant à une copie ancienne du texte primitif du *Yu p'ien* ».

C'est généralement à Souen Yen 孫炎 ou Souen Chou-jan 孫叔然 ⁽³⁾ (III^e s. ap. J. C.) que l'on attribue la première application méthodique, en son commentaire du *Eul ya* 爾雅, du système de représentation graphique des sons chinois divisés en initiales et finales. Mais le premier dictionnaire réel où ce système ait été adopté est le *Yu p'ien* 玉篇, achevé en 543 ⁽⁴⁾, sous les Leang, par Kou Ye-wang 顧野王 et dans lequel les caractères sont rangés sous 542 radicaux; chaque caractère est suivi de sa prononciation figurée. A une époque où on se préoccupe avec juste raison de restituer l'ancienne

(1) Un exemplaire complet est cependant décrit dans le *Song yuan kieou pen chou king yen lou* 宋元舊本書經眼錄, suppl., I, 20.

(2) Le *Che li kiu ts'ong chou* de Houang P'ei-lie est tout à fait au premier rang des *ts'ong chou* pour le soin minutieux avec lequel il a été établi. L'édition princeps est presque inabordable de prix, mais il a été fait une édition à Changhai en 1887. Houang P'ei-lie (H. 蕘圃 Jao-p'ou) avait réuni une superbe bibliothèque, décrite en son *Che li kiu ts'ang chou t'i pa ki* 士禮居藏書題跋記, 6 k. Elle contenait entre autres cent éditions des Song, que le bibliophile 顧廣圻 Kou Kouang-k'i a célébrées en son *Po song yi tch'un fou* 百宋一廬賦. Quelque considérable qu'il soit, ce chiffre a cependant été dépassé et même doublé par le plus heureux des bibliophiles chinois contemporains, Lou Sin-yuan 陸心源. Lou Sin-yuan a réuni deux cents éditions des Song; aussi le catalogue de ses livres précieux est-il intitulé *Pi song leou ts'ang chou tche* 皕宋樓藏書志; il comprend 120 k. et a été publié en 1882.

(3) Cf. Giles. *Biogr. Dict.* n° 1819.

(4) Wylie (*Notes*, p. 8) écrit par erreur 523. Cf. Watters. *Essays on the chinese language*. Changhai, 1889 in-8, p. 45.

phonétique chinoise, il n'est peut-être pas sans intérêt de voir comment ce précieux répertoire nous a été transmis.

Les bibliographes de K'ien-long (1) donnent à ce sujet les renseignements suivants: le *Yu p'ien* fut « accru » la 1^{re} année *chang-yuan* 上元 (674) des T'ang par Souen K'iang 孫強; il fut « révisé » la 6^e année *ta-tchong-siang-fou* 大中祥符 (1013) par Tch'en P'eng-nien 陳彭年 (2), Wou Jouei 吳銳, K'ieou Yong 邱雍. Actuellement (xviii^e s.), on en connaît trois éditions:

1^o Le texte gravé sous K'ang-hi (1662-1722) par Tchang Che-tsiun 張士俊; il débute par la préface de Kou Ye-wang, puis viennent un avertissement, le *Fan nieou t'ou* 反紐圖 de Chen-kong 神珙 (3), enfin les caractères. Tchou Yi-tsouen 朱彝尊 (4) a écrit une préface pour cette édition. C'est le texte dit « texte de *chang-yuan* » (5);

2^o Le texte gravé par Ts'ao Yin 曹寅. En tout point semblable au précédent, mais précédé d'un ordre impérial de la période *ta-tchong-siang-fou*. C'est le « texte révisé » 重修本;

3^o Le texte gravé au palais sous les Ming. La matière est la même que celle des textes précédents, mais l'ordre des radicaux est changé et le commentaire un peu abrégé. C'est aussi le « texte révisé de la période *ta-tchong-siang-fou* » 大中祥符重修本.

Or les bibliographies des Song, comme le *K'ien tchai tou chou tche* 郡齋讀書志 de Tch'ao Kong-wou 晁公武 (6) ou le *Tch'ong wen tsong mou* 崇文總目, distinguent un *Yu p'ien* en 30 k., œuvre de Kou Ye-wang

(1) *Sseu k'ou ts'uan chou tsong mou*, k. 41, p. 13 ss. — Kou Ye-wang était encore l'auteur d'un *Yu ti tche* 輿地志 indiqué par le *Catalogue des livres conservés au Japon*, p. 20 (cf. p. 333), d'un *Tch'en chou* 陳書 en 3 k., indiqué par le *Che liu* 史畧, II. 20 (cf. p. 333), etc.

(2) Cf. Giles. *Biogr. Dict.* n^o 237.

(3) Le bonze Chen-kong vivait sous les T'ang. Son *Fan nieou t'ou* est reproduit dans le *Yu han chan fang tsi yi chou* (cf. p. 319)

(4) Cf. Giles. *loc. laud.* n^o 453. Le grand ouvrage de Tchou Yi-tsouen, son *King yi k'ao* 經義考 en 300 k., n'est pas, comme le dit Giles, un « commentaire critique sur les classiques », mais une bibliographie du sujet, d'ailleurs de tout premier ordre.

(5) Le texte de Tchang Che-tsiun est faussement appelé de *chang-yuan*, puisqu'il remonte non aux T'ang, mais aux Song, comme on le verra plus loin. Il a été réimprimé au Japon en 1834. C'est aussi à lui que paraissent remonter les éditions indiquées par Tchang Tche-tong dans son *Chou mou ta wen* 書目答問 (經部, p. 23 de l'édition de Chang-hai en petits caractères), à l'exception bien entendu de l'édition des Ming.

(6) Cette bibliographie est, ainsi que le *Tche tchai chou lou kiai t'i* (cf. p. 319), de la plus haute importance pour la littérature ancienne. La tradition du texte est assez embrouillée, et les exemplaires dits de Yuan-tcheou 袁州 divisent l'ouvrage en 4 k., au lieu que ceux de Kio-tcheou 衢州 comptent 20 k. Une édition commode du texte de Kio-tcheou a été publiée en 1880. Une édition critique, basée sur les deux textes, a été donnée en 1884 par Wang Sien-k'ien 王先謙.

augmentée par Souen K'iang, et un *Tch'ong sieou yu p'ien* 重修玉篇, également en 30 k., revu par Tch'en P'eng-nien et autres. Ainsi, sous les Song, les deux œuvres existaient encore. Or celle qui subsiste est bien celle revue par Tch'en P'eng-nien; le mémorial de présentation par Tch'en P'eng-nien le prouve par le nombre de caractères qu'il donne comme compris dans sa recension. C'est pourquoi le texte de Ts'ao Yin et celui des Ming se donnent comme « révisés » 重修, et publient l'ordre impérial de révision de la période *ta-tchong-siang-fou*. Le texte dit de *chang-yuan* leur étant identique, c'est à tort qu'il se donne comme le véritable texte des T'ang. Enfin le *Yong lo ta tien* cite comme deux ouvrages différents le *Kou ye wang yu p'ien* 顧野王玉篇 (*Yu p'ien* de Kou Ye-wang) et le *Song Tch'ong sieou yu p'ien* 宋重修玉篇 (*Yu p'ien* revu sous les Song); et les citations du premier ouvrage ne se retrouvent pas dans le *Yu p'ien* actuel. Il résulte donc de tout ceci que le texte original, qui subsistait peut-être encore au début des Ming, est aujourd'hui perdu, et que le texte actuel est celui de Tch'en P'eng-nien.

Aussi est-il très heureux que Li Chou-tch'ang et Yang Cheou-king aient retrouvé récemment au Japon quelque chapitres manuscrits, que la tradition fait remonter aux T'ang ou aux Song, et qui sont une portion du *Yu p'ien*. Ce *Yu p'ien* présente cette particularité, que très souvent, dans le cours des articles, intervient cette phrase: 野王按, c'est-à-dire « selon mon opinion, à moi (Kou) Ye-wang », qui a disparu du *Yu p'ien* traditionnel. Les caractères sont presque tous pris dans le *Chouo wen*; ceux qui proviennent d'autres sources sont mis à la suite. Le texte de Tch'en P'eng-nien au contraire a tout mélangé. Yang Cheou-king s'efforce ici d'établir que non seulement le texte retrouvé au Japon est antérieur à la révision faite sous les Song, mais qu'il remonte même au-delà de Souen K'iang et des T'ang, et va directement aux Leang. En tout cas, il est bien sûr que nous avons ici l'ordonnance primitive du livre et que, pour les chapitres subsistants, c'est à l'édition du *Kou yi ts'ong chou* qu'il faudra désormais emprunter toute référence tirée du *Yu p'ien*.

Même pour les chapitres perdus, la découverte de ce manuscrit n'est pas sans importance. En effet, Yang Cheou-king a constaté que le *Wan siang ming yi* 萬象名義 (jap. *Banzô-myôgi*), composé en 30 k. en 836-846 par le bonze japonais K'ong-hai 空海⁽¹⁾, suit caractère par caractère l'ordre des chapitres conservés du *Yu p'ien* ancien. Il en tire cette conclusion que le *Wan siang ming yi* tout entier a été compilé sur le *Yu p'ien* avant que celui-ci ait subi aucune refonte. Quand donc on voudra savoir quel était l'ordre primitif du

(1) Jap. Kû-kai; plus connu sous son nom posthume de Kôbô Dai-shi 弘法大師. — Le *Je pen l'ou king* 日本圖經, publié en 1889 par Fou Yun-long 傅雲龍, k. 22, p. 17, mentionne un exemplaire manuscrit de cet ouvrage, portant comme titre *Tchouan li tseu chou* 篆隸字書; on trouve également, dit-il, des exemplaires divisés en 6 k. et portant comme titre *Tchouan li wan siang ming yi* 篆隸萬象名義.

Yu p'ien et si un caractère y était ou non incorporé dans son ancienne rédaction, il suffira de consulter le *Wan siang ming yi*. Enfin Yang Cheou-king indique plusieurs ouvrages japonais reproduisant des « opinions de Kou Ye-wang », c. a. d. des citations du *Yu p'ien* ancien; ce sont, en dehors du *Wan siang ming yi* :

1° Le *Tseu king* 字鏡 (jap. *Jikyô*), en 12 k., composé par le bonze japonais Tch'ang Tchou-sin 昌住新 (jap. *Shôjûshin*) en 898-900;

2° Le *Yi ts'ie king yin yi* 一切經音義⁽¹⁾, en 100 k., composé en 808 par le bonze chinois Houei-lin 慧琳, longtemps perdu en Chine, mais conservé au Japon;

3° Le *Yuan chouen ho ming lei tsiu tch'ao* 源順和名類聚鈔 (jap. *Genjun wamyôruijû-shô*), en 20 k., composé en 973-975⁽²⁾;

4° Le *Kiu p'ing hong kiue wai tien tch'ao* 具平弘決外典鈔 (jap. *Guhei kôketsu gwailenshô*), composé en 991 par le prince Kiu-p'ing 具平 (jap. *Guhei*);

5° Le *Tsing l'ou san pou king yin yi* 淨土三部經音義 (jap. *Jôdo sambukyô hongî*), composé en 1237 par le bonze Sin-jouei 信瑞 (jap. *Shinzui*).

Parmi les ouvrages qui ont été écrits au sujet du *Yu p'ien*, nous signalerons sans avoir à leur sujet aucun renseignement le *Siang wen yu p'ien* 像文玉篇 du bonze Houei-li 慧力 et le *Yu p'ien kiai yi* 玉篇解義 de Tchao Li-tcheng 趙利正. Le texte du *Yu p'ien* dit *Ta kouang yi houei* 大廣益會 n'est autre que le texte de Tch'en P'eng-nien. Un exemplaire en est décrit dans le *K'in ting t'ien lou lin lang chou mou* 欽定天祿琳琅書目, au ch. 1. p. 12 de la réédition de 1884⁽³⁾.

XII. — FOU SONG PEN TCH'ONG SIEOU KOUANG YUN 覆宋本重修廣韻, « Reproduction d'un texte des Song du *Kouang yun* révisé », en 5 k.

XIII. — FOU YUAN T'AI TING PEN KOUANG YUN 覆元泰定本廣韻, « Reproduction d'un texte de *t'ai-ting* des Yuan (1324-1327) du *Kouang yun* », en 5 k.

La même question qui s'est posée pour le *Yu p'ien* se représente, encore plus complexe, pour un ouvrage un peu postérieur et non moins important, le

(1) Une autre œuvre du même titre est beaucoup plus connue; c'est celle classée par Nanjio sous le n° 1605 et qui fut composée en 649 par Hiuan-ying 玄應. L'œuvre de Houei-lin est accompagnée d'un *Siu yin yi* 續音義 en 10 k. par Hi-lin 希麟. Le *Je pen t'ou king* en indique plusieurs éditions, toutes assez fautes.

(2) Le *Je pen t'ou king*, k. 21 p. 4, en indique une édition de 1667.

(3) La table du *ts'ong chou* intitulé *Yen yi tche lin* 鹽邑志林, publié sous les Ming, porte un *Yu p'ien tche yin* 玉篇直音, 2 k., par Kou Ye-wang.

Kouang yun 廣韻. Les renseignements que donne à son sujet Wylie sont confus et peu exacts ; il est peut-être possible de les préciser. Pour le dire de suite, le *Ts'ie yun* 切韻, le *T'ang yun* 唐韻 et le *Kouang yun* 廣韻 mentionnés comme trois ouvrages par Wylie ne nous semblent être qu'une seule et même œuvre à trois moments de sa rédaction (1).

Les « dictionnaires par rimes » *Yun chou* 韻書 de Lu Tsing 呂靜 et autres étaient entachés de nombreuses erreurs. Pour y remédier, Lou Fa-yen 陸法言 s'adjoignit huit collaborateurs, dont quelques uns ont laissé un nom dans la littérature (2), et en 601 de notre ère, sous les Souei, le *Ts'ie yun* 切韻, en cinq k., était achevé. Tch'ang-souen No-yen 長孫訥言 en fit un commentaire en 677. Plus tard Kouo Tche-hiuan 郭知玄, Kouan Leang 關亮, Sie Siun 薛焄, Wang Jen-hiu 王仁煦, Tchou Chang-k'ieou 祝尚丘 accrurent le texte primitif. De nouvelles et plus considérables modifications furent introduites en 751 par Souen Mien 孫愐 qui édita l'œuvre sous le nom de *T'ang yun* 唐韻. Après lui Yen Pao-wen 嚴寶文, P'ei Wou-ts'i 裴務齊, Tch'en Tao-kou 陳道固 incorporèrent encore des caractères nouveaux. Enfin en 1007, un ordre impérial parut, qui ordonnait de procéder à une nouvelle révision du *T'ang yun*; elle fut confiée à Tch'en P'eng-nien 陳彭年, K'ieou Yong 丘雍 et autres; en 1011, le *T'ang yun* accru par eux était à nouveau publié sous le nom de *Ta song tch'ong sieou kouang yun* 大宋重修廣韻, « le *Kouang yun* révisé sous les grands Song ». Ainsi trois dates et trois noms résument l'histoire de ce dictionnaire : *Ts'ie yun*, 601 ; *T'ang yun*, 751 ; *Kouang yun*, 1011.

Les éditions courantes du *Kouang yun* sont à peu près les mêmes que celles du *Yu p'ien*, c'est-à-dire qu'on a une édition impériale des Ming, une édition par Tchang Che-tsiun de Sou-tcheou, et une édition de Ts'ao Yin, dont le 5^e chapitre seul diffère un peu du texte de Tchang Che-tsiun (3). Par contre, le texte impérial des Ming et celui de Tchang Che-tsiun sont fort différents. Tchang Che-tsiun a réimprimé une édition des Song reproduisant certainement le texte de Tch'en

(1) Cet exposé est principalement basé sur le *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 42, p. 1 et ss., et sur les notices placées en tête du *Kou yi ts'ong chou*. Il diffère quelque peu de celui de Watters (*Essays...*, pp. 47, 50, 58-60).

(2) Ces huit collaborateurs étaient : Lieou Tchen 劉臻, Yen Tche-t'ouei 顏之推, Wei Yuan 魏淵, Lou Sseu-tao 盧思道, Li Jo 李若, Siao Kai 蕭該, Sin Tō-yuan 辛德源, Sie Tao-heng 薛道衡.

(3) L'édition de Tchang Che-tsiun est souvent dite du *Tsō ts'ouen t'ang* 澤存堂, qui est le nom de la bibliothèque de Tchang ; celle de Ts'ao Yin est incorporée à son *Tong t'ing wou tchong* 棟亭五種. Le texte de Tchang est le plus fréquemment réimprimé, et se trouve reproduit, ainsi que celui des Ming, dans le *Siao hio houei han* 小學彙函. Une étude critique sur le texte de Tch'en P'eng-nien est insérée au ch. 22 du *K'in ting sseu k'ou ts'iuan chou k'ao tcheng* 欽定四庫全書考證, édité au Wou-ying-tien 武英殿.

P'eng-nien; les caractères évités par respect s'arrêtant au prénom de l'Empereur Houei-tsong qui régnait de 1101 à 1125, c'est sous son règne que cette édition a été gravée. L'édition des Ming paraît au contraire basée sur un texte antérieur à celui de Tch'en P'eng-nien. Un tel texte existait encore incontestablement au début des Ming, car le *Yong lo ta tien* distingue soigneusement le *Lou fa yen kouang yun* 陸法言廣韻, « *Kouang yun* de Lou Fa-yen », et le *Song tch'ong sieou kouang yun* 宋重修廣韻, « *Kouang yun* révisé sous les Song ». On sait de plus que le *Kouang yun* a été « augmenté » par Tch'en P'eng-nien, et l'édition de Tchang Che-tsiun est plus considérable que celle des Ming. Mais cette édition des Ming n'est pas elle-même sans d'assez graves défauts. Le *Yun houei kiu yao* 韻會舉要 de Hiong Tchong 熊忠 ⁽¹⁾, qui date des Yuan, cite tel texte du *Kouang yun* ancien qui ne se retrouve pas dans le texte des Ming; cette édition serait donc également retouchée. Et en effet, les bibliographes de K'ien-long ont eu entre les mains une édition des Yuan du *Kouang yun*, qui ne semble pas avoir été republiée, mais où ils signalent, mot pour mot, le passage cité par Hiong Tchong. Comme cette édition des Yuan et celle des Ming concordent en gros, nous sommes assurés de l'existence d'un texte antérieur à celui de Tch'en P'eng-nien, postérieur par contre à la révision de Souen Mien, puisqu'il porte bien en tête la préface de ce dernier, mais s'appelle déjà *Kouang yun* et non plus *T'ang yun*; ce texte doit donc remonter aux réviseurs Yen, P'ei ou Tch'en ⁽²⁾. Li Chou-tch'ang et Yang Cheou-king apportent alors un secours précieux. Li Chou-tch'ang a retrouvé le texte des Song édité par Tchang Che-tsiun, et s'est aperçu que Tchang Che-tsiun l'avait fréquemment modifié d'après le *Yu p'ien* et le *Tsi yun* 集韻; aussi reproduit-il entièrement le texte des Song, avec un appendice indiquant les corrections de Tchang Che-tsiun; voilà pour le texte de Tch'en P'eng-nien. Pour le texte ancien, on ne sait exactement à quelle édition des Yuan les bibliographes du XVIII^e siècle faisaient allusion ⁽³⁾, mais Li Chou-tch'ang s'en est procuré une de la période *t'ai-ting* 泰定 (1324-1327) des Yuan, qui donne l'ancien texte; cette édition présente d'assez nombreux caractères vulgaires et d'évidentes fautes de copie; les plus criardes ont été corrigées. Li Chou-tch'ang a comparé cette édition à d'autres qui en dérivent et que possède son ami Yang: édition de 1424, de 1426-1435, une autre plus ancienne de 1330; toutes étaient très fautives.

Nous n'avons voulu que signaler ici l'intérêt de cette édition, la meilleure

(1) Cf. Wylie, *Notes*, p. 9.

(2) Le nom de *Kouang yun* était déjà porté, selon le *Tch'ong wen tsong mou* (I. 46), par un ouvrage en 100 k. compilé en 984-987. La même bibliographie (I. 45) indique un *T'ang kouang yun* 唐廣韻 en 5 k., par Tchang Ts'an 張參. Cf. Watters, *Essays...*, pp. 58-59.

(3) Il y a trace d'un exemplaire d'une édition des Yuan, en la possession d'un certain Yuan 袁 au Hou-nan (cf. *Ts'ie yun k'ao*, I, 4).

jusqu'à présent, des deux recensions du *Kouang yun*. Mais une autre et grave question se pose, qui nous entraînerait trop loin et sur laquelle nous sommes d'ailleurs imparfaitement renseigné ; c'est de savoir pourquoi ces textes, antérieurs tous deux à la compilation du *Tsi yun* 集韻, offrent déjà pour deux tons sur quatre la réduction du nombre des rimes opérée par l'un de ses auteurs, Kia Tch'ang-tch'ao 賈昌朝 (1), vers le milieu du XI^e siècle. Enfin ce n'est qu'avec une extrême prudence que les études de phonétique ancienne devront utiliser les prononciations du *T'ang yun* données dans le *Dictionnaire de K'ang hi*. On parle souvent du *T'ang yun* ; aucun ouvrage actuellement existant ne porte, croyons-nous, ce titre ; il n'en est pas en tout cas qui soit indiqué dans le *Catalogue impérial* du XVIII^e siècle, ni dans la douzaine d'ouvrages bibliographiques que nous avons consultés à ce sujet (2). Les prononciations du *T'ang yun* sont, dès le temps de K'ang-hi, des citations de seconde main. Nous n'avons pas eu à notre disposition le *T'ang yun tcheng* 唐韻正 en 20 k. de Kou Yen-wou 顧炎武 ; mais le *T'ang yun k'ao* 唐韻考 en 5 k., composé au XVIII^e siècle par Ki Jong-chou 紀容舒 et incorporé au *Cheou chan ko ts'ong chou* 守山閣叢書, rétablit les prononciations du *T'ang yun* d'après l'édition du *Chou wen* publiée en 986 par Siu Hiuan 徐鉉 (3), antérieurement à la révision de Tch'en P'eng-nien. Lui aussi déclare le texte même du *T'ang yun* perdu depuis longtemps. C'est ce qui donne une valeur spéciale à l'ancien texte du *Kouang yun* publié par Li Chou-tch'ang.

XIV. — FOU KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN YU TCHOU PAO TIEN 覆舊鈔卷子本玉燭寶典, « Reproduction d'une ancienne copie du *Yu tchou pao tien* », en 11 k.

Le *Yu tchou pao tien* fut composé sous les Souei (581-617) par Tou T'ai-k'ing 杜臺卿, appellation Chao-chan 少山, et comprenait originairement douze chapitres, mais le neuvième est perdu. On ne connaît plus l'ouvrage en Chine après les Song. Il est publié ici pour la première fois, d'après un manuscrit conservé au Japon, et qui y a été écrit en 1096. Les onze chapitres forment deux *pen* assez volumineux. Entièrement consacré à l'étude des mois et des saisons, le *Yu tchou pao tien* contient des citations assez abondantes d'ouvrages aujourd'hui perdus (4).

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 314.

(2) Cf. ce que dit Tch'en Li 陳澧, au début de son *Ts'ie yun k'ao* 切韻考 en 9 k., incorporé au *Tong chou ts'ong chou* 東塾叢書.

(3) Cf. Giles, *loc. laud.*, n° 773.

(4) La table des matières du *Yu han chan fang tsi yi chou* porte l'indication d'extraits du *Yu tchou pao tien* ; mais ce chapitre fait partie de ceux du *Nong kia lei* 農家類 qui manquent à toutes les éditions (cf. p. 319). Voir aussi la section 69 du *Chou feou*.

XV. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN WEN KOUAN TS'EU LIN 影舊鈔卷子本文館詞林, « Reproduction de 13 ch. et demi d'une ancienne copie manuscrite du *Wen kouan ts'eu lin* ».

L'Empereur Kao-tsong 高宗 des T'ang (650-683) avait conçu le projet d'une énorme compilation littéraire, embrassant à la manière chinoise toutes sortes de poésies, d'épithames, d'inscriptions, d'édits, de mémoriaux, de proclamations parus depuis les temps anciens jusqu'aux T'ang. La direction de l'entreprise fut confiée à Hiu King-tsong 許敬宗⁽¹⁾, et en 658 l'œuvre, divisée en 1000 chapitres, fut présentée à l'Empereur et appelée *Wen kouan ts'eu lin* 文館詞林. Le pieux zèle de Kao-tsong ne réussit pas à faire passer toute cette littérature à la postérité. En 686, le roi de Sin-lo 新羅 Kin Tcheng-ming 金政明 ayant demandé des livres à la Chine, l'Impératrice Wou 武后 (684-704) fit choisir dans le *Wen kouan ts'eu lin* les morceaux les plus remarquables, et envoya cette anthologie en 50 chapitres au roi de Sin-lo. Depuis lors, la littérature chinoise ignore le *Wen kouan ts'eu lin*, et c'est à peine si dans le *Tch'ong wen tsong mou* ⁽²⁾, il est fait mention d'un *Wen kouan ts'eu lin t'an che* 文館詞林彈事 en 4 k., et si dans le livre sur la littérature de l'*Histoire des Song* (宋史藝文志) on trouve un chapitre de *Wen kouan ts'eu lin che* 文館詞林詩. L'oubli est à ce point complet, que lorsque le bonze japonais Tiao-jan 旡然⁽³⁾ vient à la cour des Song, et dit qu'en son pays on possède encore le *Wen kouan ts'eu lin*, ce titre n'éveille aucun écho dans l'esprit de ses auditeurs; ils notent *kouan* 觀 au lieu de *kouan* 館 et supposent qu'il s'agit d'une œuvre de la dynastie actuelle des Song.

Cependant Tiao-jan disait vrai. Un exemplaire du *Wen kouan ts'eu lin* était passé au Japon, et quelques fragments en sont revenus au jour. En 1797, un Japonais publiait sous le nom de *Yi ts'ouen ts'ong chou* 佚存叢書⁽⁴⁾ une collection d'ouvrages perdus en Chine et conservés au Japon; on y trouvait

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 769. Le second de Hiu King-tsong était Lieou Po-tsong 劉伯宗. Vingt chapitres avaient été commentés par Ts'ouei Yuan-ye (ou wei) 崔元暉 (ou 暉).

(2) Le *Tch'ong wen tsong mou*, compilé par ordre impérial au XI^e siècle par Wang Yao-tch'en 王堯臣 (cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 2244; *T'oung pao*, VI, 426), comprenait originellement 66 k. L'ouvrage complet est perdu, mais les fragments en ont été réunis en 5 k. et publiés en 1799 par Ts'ien T'ong 錢侗, Ts'ien Tong-yuan 錢東垣 et autres. L'édition originale de leur travail est dite du Han-yun-tchai 汗筠齋; elle a été réimprimée dans la 4^e boîte du *Heou tche pou tsou tchai ts'ong chou* 後知不足齋叢書 et dans la 15^e section du *Yue ya t'ang ts'ong chou* 粵雅堂叢書.

(3) Ce bonze vint à la cour des Song en 998-1003; il apporta entre autres livres le *Hiao-king* 孝經 avec le commentaire de Tcheng Hiuan 鄭玄 (ou Tcheng K'ang-tch'eng 鄭康成; 127-200 ap. J.-C.), qui était perdu en Chine (cf. *K'ang hi tseu tien*, s. v. 旡).

(4) Il y en a une édition japonaise en caractères mobiles. Une autre édition en caractères mobiles en a été faite en Chine en 1879 (cf. *Houei k'o chou mou*, édition de 1886, k. 6).

entre autres quatre chapitres du *Wen kouan ts'eu lin*. Les érudits chinois, comme Souen Sing-yen 孫星衍 en son *Siu kou wen yuan* 續古文苑⁽¹⁾, Yuan Yuan 阮元 en son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao* 四庫未收書目提要⁽²⁾ saluèrent avec joie le retour à la lumière d'écrits antiques. Mais c'est le Japonais Mori Tateyuki 森立之 qui a le premier donné des renseignements précis sur l'histoire du manuscrit, au k. 6, p. 38 de son *King tsi fang kou tche* 經籍訪古志 (jap. *Kyôseki bôkoshi*). L'un des *kiuan* porte que la copie fut exécutée la 14^e année japonaise *kônin* 弘仁, soit en 823; de plus on y lit les deux sceaux du Ling-jan-yuan 冷然院 (jap. Reizenin) et du Ts'o-ngo-yuan 嵯峨院 (jap. Sagain). Le Ling-jan-yuan, qui servait de bibliothèque à l'Empereur du Japon, brûla la 17^e année *jôgwan* 貞觀, soit en 875; à la suite de quoi l'un des caractères du nom fut modifié, parce qu'il contenait le radical du feu, et on écrivit Ling-ts'iuan-yuan 冷泉院 (jap. Reisenin). Il semble donc qu'après l'incendie les livres sauvés aient été transférés ailleurs; d'où le second sceau. En tout cas le *Je pen kien tsai chou mou* 日本見在書目 « Catalogue des livres existant au Japon »⁽³⁾ rédigé en 889-897, et qui semble justement avoir eu pour but d'inventorier ce qui avait survécu au désastre de 875, mentionne le *Wen kouan ts'eu lin* en mille livres; et le *Yuan chouen wo ming lei tsiu t'chao* 源順倭名類聚鈔⁽⁴⁾, qui est de 973-975, parle encore des cent liasses du *Wen kouan ts'eu lin*.

De notre temps on connut d'abord les quatre chapitres réédités dans le *Yi ts'ouen t'song chou*; l'auteur du *King tsi fang kou tche* en signala six autres sans les éditer; Yang Cheou-king et Li Chou-tch'ang en ont encore retrouvé près de neuf; laissant de côté les quatre chapitres déjà connus, et un autre qui est le *Kouang tch'eng song* 廣成頌 de Ma Jong 馬融, ils publient ici treize chapitres et demi, dont à peine un dixième se trouve déjà dans d'autres collections. Enfin Yang Cheou-king reçut au dernier moment une liste rédigée en 1688-1703 et indiquant quels chapitres existaient alors du *Wen kouan ts'eu lin* et en quel endroit ils étaient conservés. Cette liste est reproduite à la suite de

(1) Sur Souen Sing-yen, cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 1809. Le *Siu kou wen yuan*, en 20 chapitres, se trouve dans la 7^e section du *P'ing tsin kouan ts'ong chou* 平津館叢書 (cf. *Houei k'o chou mou*, k. 6.).

(2) Sur Yuan Yuan, cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 2573. Son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao*, en 5 ch., décrit 175 œuvres non cataloguées par les bibliographes de K'ien-long. On le trouve dans le *外集* de la collection des œuvres de Yuan Yuan, dite du *Yen king t'ang* 掣經堂; il en existe aussi des éditions séparées. Nous nous servons de l'édition minuscule publiée à Chang-hai en 1889 et à laquelle sont joints le *K'in ting sseu k'ou ts'iuan chou kien ming mou lou* 欽定四庫全書簡明目錄 et le *Chou mou ta wen*.

(3) Cf. p. 333.

(4) Cf. p. 326.

son édition et laisse encore subsister l'espoir de voir reparaitre quelques uns des onze chapitres qui, sur les trente qu'elle porte, n'ont pas été retrouvés.

Les chapitres conservés du *Wen kouan ts'eu lin* ne sont malheureusement pas toujours ceux qui auraient le plus de prix pour nous ; signalons cependant les ch. 662 et 664 où se trouvent réunies des proclamations impériales (詔) sur les pays vassaux. On savait par exemple que Lieou Ngan 劉安, parent de la maison impériale des Han, et plus connu sous son nom de philosophe de Houain-tseu 淮南子⁽¹⁾, avait déconseillé à l'Empereur Wou-ti 武帝 (140-87 av. J. C.) d'attaquer le Nan-yue 南越 (c'est-à-dire à ce moment-là la région de Canton). Le mémoire de Lieou Ngan se trouve en termes un peu différents dans les *Mémoires sur l'Annam* (xiv^e s.)⁽²⁾ et dans les recueils de morceaux littéraires anciens comme le *Kou wen yuan kien* 古文淵鑑⁽³⁾ (正集, XII, 36^{vo} ss.) Mais c'est, croyons-nous, au seul *Wen kouan ts'eu lin* que nous devons le texte même de la réponse impériale. L'Empereur soumit le Nan-yue, mais son général Yang P'ou 楊僕⁽⁴⁾ tomba en disgrâce ; l'ordre impérial où sont énumérées les fautes de Yang P'ou se trouve dans le *Kou wen yuan kien* (正集, x, 26) ; le *Wen kouan ts'eu lin* (ch. 691, p. 2) le donne également, et la parfaite identité des deux textes indépendants prouve la fidélité de la tradition chinoise à travers plus de dix siècles. Le temps et les révolutions ont si bien détruit les vieux manuscrits en Chine que des trouvailles comme celles de Yang Cheou-king, même si elles n'apportaient aucun texte vraiment neuf, garderaient leur valeur comme moyen de vérification.

XVI. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN TIAO YU TSI 影舊鈔卷子本
 瑯玉集, « Reproduction de deux chapitres d'une ancienne copie manuscrite
 du *Tiao yu tsi* ».

Le *Tiao yu tsi* est mentionné dans le *T'ong tche, yi wen lio* 通志, 藝文畧 comme divisé en vingt chapitres ; le *Catalogue des livres existant au Japon*, de 889-897, parle de 15 chapitres. Deux seulement subsistent, le 12^e et le 14^e. Déjà signalés dans le *King tsi fang kou tche*, il sont reproduits d'après un manuscrit daté de 747. Ces deux chapitres groupent par ordre de matières un certain nombre d'extraits tant des classiques et des historiens canoniques que d'ouvrages moins connus et dont quelques uns sont perdus. C'est ainsi que l'on a le chapitre des grands buveurs et celui des beautés célèbres ; on y lit par exemple les exploits des lettrés célèbres comme Ma Jong, Tchang Houa,

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 1289.

(2) Cf. *Mémoires sur l'Annam*, trad. Sainson, p. 242 et ss.

(3) Le *Kou wen yuan kien* est précédé d'une préface impériale de 1685 ; il est divisé en 64 *kiuan*.

(4) Cf. Chavannes, *Mém. histor.*, I, LXXXV.

Tcheng K'ang-tch'eng, dont, selon l'expression chinoise courante, « la capacité de vin était grande » ; du lever au coucher du soleil, Tcheng K'ang-tch'eng pouvait boire plus de trois cents coupes.

XVII. — YING PEI SONG PEN SING KIAI 影北宋本姓解, « Reproduction de l'édition des Song du Nord du *Sing kiai* », en 3 k.

En 1036, Chao Sseu 邵思 composa son *Sing kiai* en 3 k., signalé dans le chapitre sur la littérature de l'*Histoire des Song*, et depuis lors inconnu en Chine jusqu'à la publication du *King tsi fang kou tche* et du *Kou yi ts'ong chou*. C'est un répertoire de 2568 noms de famille chinois groupés sous 170 clefs. L'énormité même du chiffre, qui dépasse de près de 500 celui de la liste placée par Giles à la fin de son dictionnaire, est un indice des lectures abondantes de l'auteur. La plus grande partie des ouvrages qu'il cite sont aujourd'hui perdus, tels le *Yun p'ou* 韻譜 de Lu Tsing 呂靜, le *Hoche sing yuan* 何氏姓苑, le *Po kia p'ou* 百家譜 de Wang Seng-jou 王僧孺, etc. L'exemplaire de l'édition princeps qui a servi à la réimpression actuelle a appartenu jadis au roi de Corée.

XVIII. — FOU YONG LOU PEN YUN KING 覆永祿本韻鏡, « Reproduction d'un exemplaire de la période *eiroku* (1558-1569) du *Yun king* », en un chapitre.

Ce *Miroir des rimes* fut compilé sous les Song par Tchang Lin-tche 張麟之. Il est précédé de deux préfaces écrites par l'auteur, l'une en 1161, l'autre en 1203. Réimprimé au Japon une première fois en 1528 d'après une édition postérieure à 1203, il le fut à nouveau en 1564 sur une réimpression de 1197. C'est le texte de 1564 qui est reproduit ici. L'édition est décrite dans le *King tsi fang kou tche*, k. 2, p. 43.

XIX. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN YSEU PEN JE PEN KIEN TSAI CHOU MOU 影舊鈔卷子本日本見在書目, « Reproduction d'un ancien manuscrit du *Je pen kien tsai chou mou* (jap. *Nihon Kenzai-shomoku*) », en un chapitre.

Ce catalogue des livres chinois alors existant au Japon fut rédigé par un certain Fujiwara no Sasei 藤原佐世 dans la période *kwampeï* 寬平 (889-897), postérieurement au grand incendie du Reizeñin 冷然院 (875). C'est une simple énumération de titres ; elle est précieuse en ce qu'elle complète les listes chinoises, et aussi parce que quelques-uns des livres qu'elle mentionne pourraient bien n'être pas perdus sans retour.

XX. — YING SONG PEN CHE LIO 影宋本史畧, « Reproduction d'un exemplaire des Song du *Che lio* », en six chapitres.

Kao Sseu-souen 高似孫⁽¹⁾, appellation Siu-kou 續古, vivait sous les Song; il est connu comme auteur du *Wei lio* 緯畧 et surtout des quatre chapitres du *Tseu lio* 子畧, qui sont d'une riche information bibliographique. Une nouvelle œuvre signée de lui et jusqu'ici, semble-t-il, inconnue a été signalée dans le *King tsi fang kou tche*⁽²⁾ et incorporée au *Kou yi ts'ong chou*⁽³⁾; elle date de sa veillesse, puisque la préface en fut écrite en 1225 et que Kao Sseu-souen avait passé son doctorat en 1184; c'est ce qui explique que, malgré la composition très hâtive, l'auteur, informé par de longues années d'études, y ait pu faire tenir des renseignements aussi complets. L'édition originale n'est connue que par cet exemplaire retrouvé au Japon. Le *Che lio* est une étude sur tous les ouvrages rentrant dans la deuxième section des bibliographies chinoises, celle des historiens, depuis les temps anciens jusqu'aux Song. La plupart de ces livres ont disparu depuis longtemps. Pour d'autres comme le *Tong kouan han ki* 東觀漢記⁽⁴⁾, dont on a réuni les chapitres subsistants, le *Che lio* donne de nouveaux extraits. Voici au hasard deux exemples de l'utilité du *Che lio*. M. Chavannes, étudiant la fortune des *Mémoires historiques* de Sseu-ma Ts'ien, a rencontré dès le *Ts'ien han chou* ce renseignement que dix chapitres du texte original étaient perdus, mais la première liste qu'il ait pu trouver de ces dix chapitres est tirée d'un texte de Tchang Yen 張晏, qui vivait au III^e siècle⁽⁵⁾. Or nous retrouvons à peu près le même texte dans le *Che lio*, et se terminant aussi par cette phrase: 元成閻褚少孫補缺, « au temps des empereurs Yuan (48-33 av. J.-C.) et Tch'eng (32-7 av. J.-C.) Tch'ou Chao-souen combla cette lacune ». Mais dans le *Che lio* ce texte est tiré du *Wei hong kieou yi* 衛宏舊儀; Wei Hong est bien connu; il

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 962. L'orthographe 維畧 donnée par Giles est inexacte. Cf. aussi Wylie, *Notes*, p. 129. Le *Wei-lio*, en 12 k., se trouve dans le *Cheou chan ko ts'ong chou*. Le *Tseu lio* est incorporé au *Po tch'ouan hio hai* 百川學海, compilé sous les Song, réédité dans la période *tcheng-tō* (1506-1521) des Ming. Il se trouve aussi, avec un 5^e k. formant table, dans le *Hio tsin t'ao yuan* 學津討原 publié sous Kia-k'ing. Le *Po tch'ouan hio hai* contient deux autres œuvres de Kao Sseu-souen, le *Sao lio* 騷畧, en 3 k., et le *Siuan che kiu t'ou* 選詩句圖, en 1 k. Cf. *Houei k'o chou mou*, k. 4 et 6. On a encore de Kao Sseu-souen le *Yen lou* 剡錄, le *Yen tsien* 硯箋.

(2) *King tsi fang kou tche*, k. 3, p. 30. — Ce *Che lio* ne doit pas être confondu avec une autre œuvre de même titre et sans grand intérêt, publiée en 1866 par Tchou K'ouen 朱堃, ni avec le *Che lio* 史畧 de Siao Tchen 蕭震 incorporé au *Tchao tai ts'ong chou* 昭代叢書.

(3) Le *Naikaku-bunko tosho-mokuroku* (fonds chinois, I, 263) indique cependant un exemplaire imprimé qu'il rapporte au temps des Ming; mais c'est peut-être un exemplaire de l'édition qui est reproduite ici. Sur ce catalogue japonais, cf. p. 342.

(4) Le *Tong kouan han ki* a été réédité en 24 k. au Wou-ying-tien en 1777 d'après les extraits conservés par le *Yong lo ta lien* et les encyclopédies. Il y en a d'autres éditions, dont une du *Sao ye chan fang* 掃葉山房.

(5) Chavannes, *Mém. histor.*, I. cct.

vivait au premier siècle de notre ère (1); et d'un seul coup nous nous rapprochons de deux cents ans de Sseu-ma Ts'ien et nous arrivons à l'époque même où vivait Pan Kou 班固, l'auteur du *Ts'ien han chou*. Encore à propos de Tch'ou Chao-souen, M. Chavannes avait trouvé dans le commentaire des *Mémoires historiques* écrit au VIII^e siècle par Sseu-ma Tcheng une citation d'un certain Wei Leng 韋稜 sur lequel il n'avait pu rencontrer aucun renseignement (2). Le *Che lio* (II, 12) nous apprend que Wei Leng vivait sous les Leang (502-556) et qu'il a composé un *Han chou sin hiün* 漢書續訓 en trois chapitres.

XXI. — YING T'ANG SIE PEN HAN CHOU CHE HOUO TCHE 影唐寫本漢書食貨志, « Reproduction d'une copie faite sous les T'ang du *Che houo tche* du *Han chou* », en un chapitre.

Cette ancienne copie est également signalée dans le *King tsi fang kou tche* (III, 6). Le texte de Pan Kou y est accompagné du commentaire de Yen Che-kou. A la fin, Yang Cheou-king a ajouté un examen critique; tant dans le texte même que dans le commentaire, une centaine de caractères différent de ceux du texte consacré; parmi ces cent variantes, il y aurait peut-être une vingtaine de corrections utiles, sans grande importance. Notons dans ce manuscrit qui date des T'ang l'emploi fréquent comme signe de répétition d'un petit eul 二 assez semblable à celui employé dans la deuxième inscription de Bodh-Gayâ, où sa signification est contestée (3). Yang Cheou-king met à ce propos une courte note où il indique qu'anciennement on marquait souvent ainsi le redoublement d'un caractère.

XXII. — FANG T'ANG CHE KING T'I SIE PEN KI KIEOU P' IEN 仿唐石經體寫本急就篇 « Reproduction d'une copie du *Ki kieou p'ien* écrite avec le type de caractères des classiques gravés sur pierre sous les T'ang ».

Au temps de l'empereur Yuan-ti 元帝 (48-33 av. J.-C.) des Han, un eunuque, Che Yeou 史游, inventa les caractères cursifs encore en usage aujourd'hui. Il s'en servit pour écrire le *Ki kieou tchang* 急就章; de là le nom de *tchang ts'ao chou* 章草書 « écriture cursive du *Ki kieou tchang* » que ces caractères ont d'abord portés. Aujourd'hui on ne dit plus que *ts'ao chou* 草書 ou *ts'ao tseu* 草字 « écriture cursive », et l'ouvrage même de Che Yeou a pris souvent le nom de *Ki kieou p'ien*, titre que le catalogue impérial du XVIII^e siècle

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 2277. — Le titre complet de l'ouvrage de Wei hong est *Han kouan kieou yi* 漢官舊儀. Il a été imprimé au Wou-ying-tien, avec une notice datée de 1773, d'après les extraits contenus dans le *Yong lo tu tien*. Autant que nous avons pu nous en assurer par une lecture rapide, le passage en question n'est pas reproduit dans cette édition.

(2) Chavannes, *Mém. histor.* I. CCIII.

(3) Cf. *T'oung pao*, VIII, 102.

rejette comme fautif (1). Le *Ki kieou p'ien* est une sorte de lexique en vers assez peu utilisable. Nombre d'érudits se sont cependant attachés à le commenter, et le catalogue impérial nomme parmi eux Ts'ao Cheou 曹壽, Ts'ouei Hao 崔浩, Lieou Fang 劉芳, Yen Tche-l'ouei 顏之推; tous ces textes sont perdus, éclipsés par celui de Yen Che-kou, le commentateur célèbre du *Ts'ien han chou*. Le texte de Yen Che-kou ne contenait que trente-deux paragraphes; Wang Ying-lin 王應麟 (2), qui a complété le travail de Yen Che-kou, y a joint deux nouveaux paragraphes qui datent sans doute des seconds Han. Parmi les éditions actuellement en circulation, la meilleure est celle de Wang Ying-lin, jointe à certains exemplaires de son *Yu hai* 玉海 (3), et divisée en quatre chapitres. Un *Ki kieou tchang k'ao yi* 急就章考異, en 1 k., par Souen Sing-yen 孫星衍, a été incorporé au *Siao hio houei han* 小學彙函.

(1) Cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 41, p. 1 ss. Ce titre de *Ki kieou p'ien* est d'ailleurs d'un emploi ancien, car c'est celui du vieux manuscrit décrit dans le *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, VII, 7-8.

(2) Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2253; Wylie, *Notes*, p. 148. C'est par erreur que Wylie fait vivre Wang Ying-lin dans la première moitié du xne siècle; il faut lire : seconde moitié du xiii^e siècle. Il ne faut pas confondre ce Wang Ying-lin avec un autre personnage du même nom qui fut mêlé aux débuts du catholicisme en Chine à la fin du xve siècle et qui, devenu préfet de Péking, a composé l'inscription tombale du P. Ricci (cf. Havret, *Stèle chrétienne de Si-ngan-fou*, II, 10; Couvreur, *Choix de documents*, p. 522).

(3) Sur le *Yu hai*, cf. Wylie, *Notes*, p. 148. Les renseignements de Wylie sur le *Yu hai* sont peu exacts. Le *Yu hai*, dont le manuscrit paraît avoir été assez défectueux, fut imprimé, pour la première fois sans doute, en 1337-1340. C'est vers cette date que furent également publiés plusieurs ouvrages parmi les « trente et plus » laissés par Wang Ying-lin. Dès ce moment les 4 k. du *Ts'eu hio tche nan* 辭學指南 étaient joints aux 200 k. de l'œuvre principale. Mais à cette édition manquent le plus souvent les treize autres écrits de Wang Ying-lin qui sont joints aux éditions postérieures. (Cf. *Pi song leou ts'ang chou tche* 韻宋樓藏書志 k. 61, p. 1; *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche* 愛日精廬藏書志, k. 26, p. 10; *T'ien yi ko chou mou* 天一閣書目, k. 3, partie 2, p. 5; *Sseu Kou ts'iuan chou tsong mou*, k. 135, p. 48). Ces treize mémoires, en dehors du *Ts'eu hio tche nan* (et non y compris comme le croyait Wylie), se trouvent cependant joints à un exemplaire de l'édition de 1337-1340 décrit au *Song yuan kieou pen chou king yen lou* 宋元舊本書經眼錄 de Mo Yeou-tche 莫友芝, k. 2, p. 17. Ils sont presque tous importants; on en trouvera la liste dans le *Chou mou ta wen* (子部, p. 20). La seule édition à notre connaissance où le *Ts'eu hio tche nan* ne figure pas est l'édition coréenne signalée dans le *King tsi fang kou tche* (k. 5, p. 11) et qui pourrait être du début du xv^e siècle (peut-être est-elle identique au n° 443 de la *Bibliographie coréenne* de M. Courant). C'est à partir de la période *tcheng-tō* (1506-1521) qu'apparaissent les éditions revues et augmentées. Les exemplaires de l'édition courante sont tirés avec des planches gravées à toutes les époques; certaines feuilles de l'exemplaire de l'École française d'Extrême-Orient portent la date de la période *kieu-tsing* (1522-1566); quelques-unes au contraire sont de 1791; cette édition repose principalement sur des révisions de 1687 et 1738. Les treize mémoires supplémentaires sont joints à notre exemplaire, comme à celui de la Bibliothèque de Leide (*Catalogue des livres chinois*, Leide 1883, n° 36). Il y a enfin du *Yu hai* une édition publiée en 1806 par le trésorier provincial de Nankin. Quant à l'édition du *Ki kieou p'ien* donnée par Wang Ying-lin, on la trouve encore dans le *Hio tsin t'ao yuan* 學津討原, dans le *Tsin tai pi chou* 津逮秘書, etc.

Le texte du *Kou yi ts'ong chou* ne donne pas de commentaire; il remonte indirectement ⁽¹⁾ aux T'ang et directement à une édition établie au Japon en 1837 par Siao-tao Tche-tsou 小島知足 (jap. Kojima Tomoashi).

XXIII. — FOU MA CHA PEN TS'AO T'ANG CHE TSIEN; WAI TSI; POU YI; TCHOUAN SIU PEI MING; MOU LOU; NIEN P'OU; CHE HOUA. 覆麻沙本草堂詩箋四十卷外集一卷補遺十卷傳序碑銘一卷目錄二卷年譜二卷詩話二卷 « Reproduction d'un texte *ma-cha* ⁽²⁾ du *Ts'ao t'ang che tsien*, en 40 k.; *wai tsi*, 1 k.; supplément, 10 k.; biographie, préfaces, inscriptions, 1 k.; table des matières, 2 k.; biographie par années, 2 k.; opinions sur ces poésies, 2 k.

Le Ts'ao-t'ang était le nom donné à sa bibliothèque par le célèbre poète Tou Fou 杜甫. Giles (*Biogr. Dict.* n° 2058), à la suite de nombreux critiques chinois, le fait vivre de 712 à 770; il faut sans doute, avec l'auteur du *nien-p'ou* publié ici, corriger en 713-771 ⁽³⁾. Les éditions courantes de Tou Fou sont en général des reproductions du *Tou che siang tchou* 杜詩詳註 en 25 k., publié en 1693 par K'ieou Tchao-ngao 仇兆鼈, et auquel il joignit ensuite deux k. de supplément. Le texte de K'ieou Tchao-ngao remontait plus ou moins directement à des éditions des Song du Sud. C'est en effet sous les Song du Sud qu'avaient paru les éditions avec commentaires de Kouo Tche-ta 郭知達 (1181), de Lou Yin 魯訢 et T'sai Mong-pi 蔡夢弼 (1204), de Houang Hi 黃希 et de son fils Houang Hao 黃鶴 (1216). On savait que l'édition publiée par Ts'ai Mong-pi portait originairement le titre de *Ts'ao t'ang che tsien*, mais le catalogue impérial de K'ien long n'en signale aucun exemplaire. L'un des compilateurs de ce catalogue, Wong Fang-kang 翁方綱 ⁽⁴⁾, en a connu, postérieurement sans doute, un exemplaire qui est l'objet de deux notices dans son *Fou tch'ou tchai tsi* 復初齋集. Un autre exemplaire est signalé dans le *King tsi fung kou tche* (k. 6, p. 4); c'est celui que publie ici Li Chou-tch'ang. La date en est douteuse, quoiqu'il remonte certainement aux Song; il n'est l'édition

(1) Au sujet des « classiques gravés sur pierre » sous les T'ang, cf. la bibliographie donnée dans le *Chou mou ta wen*, 經部 p. 19-20.

(2) *Ma-cha* est le nom d'une librairie célèbre sous les Song. Le *Fang yu cheng lan* 方輿勝覽, cité dans le *P'ei wen yun fou*, XXI, 109, s. v. *ma-cha*, dit que les éditions des maisons Tch'ong-ngan 崇安 et Ma-cha jouissent d'une circulation universelle. Le *Fang yu cheng lan* a été composé en 70 k. sous les Song par Tchou Mou 祝穆. Il n'en existe, croyons-nous, aucune édition moderne; un exemplaire d'une édition des Song ou peut-être des Yuan était en vente en 1901 à Péking pour 60 \$.

(3) Cf. cependant Chavannes, *Journ. Asiat.*, juillet-août 1902, p. 154, qui donne, d'après les deux *Histoires des T'ang*, les dates de 708-766.

(4) Wong Fang-kang (H. 潭溪 T'an-k'i) est l'un des « quatre grands calligraphes » de la dynastie actuelle. Ses œuvres forment le *Sou tchai ts'ong Chou* 蘇齋叢書.

originale d'aucun des trois commentaires indiqués ci-dessus. Divisé en 40 k., il ne contient ni le k. de *wai tsi*, ni les dix k. de supplément. Li Chou-tch'ang a publié ces onze derniers chapitres d'après une ancienne réimpression coréenne qui n'a pas été connue de M. Courant (1). Les huit volumes de cette édition seront indispensables à tout travail critique sur Tou Fou.

XXIV. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN KIE CHE TIAO YEOU LAN 影舊鈔
卷子本碣石調幽蘭, « Reproduction d'une ancienne copie du *Kie che tiao yeou lan* », en un k.

En 589, un certain K'ieou Kong-ming 丘公明, originaire du Tchō-kiang, publia un *K'in p'ou* 琴譜, aujourd'hui perdu, mais dont Li Chou-tch'ang édite le cinquième chapitre retrouvé au Japon. L'étude de l'ancienne musique chinoise sera sans doute plus tard un des très intéressants chapitres de l'histoire des relations de l'Extrême-Orient et de l'Asie occidentale. Les anciens airs notés sont assez rares en Chine pour que l'unique chapitre conservé de K'ieou Kong-ming prenne alors une certaine importance (2).

XXV. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN T'YEN T'AI CHAN KI 影舊鈔
卷子本天台山記, « Reproduction d'une ancienne copie manuscrite du *T'ien t'ai chan ki* » en un k.

Le mont T'ien-t'ai au Tchō-kiang est non moins célèbre parmi les Bouddhistes que parmi les Taoïstes. Au commencement du IX^e siècle, le taoïste Siu Ling-fou 徐靈府 écrivit, après un pèlerinage au Tien-t'ai-chan, un court récit que Tch'en Tchen-souen 陳振孫 catalogue encore dans son *Tche tchai chou lou kiai t'i* (3). Perdu depuis lors, le texte est réimprimé par Li Chou-tch'ang d'après un ancien manuscrit retrouvé au Japon.

XXVI. — YING SONG PEN T'AI P'ING HOUAN YU KI POU K'YUE 影宋本太平
寰宇記補闕, « Reproduction d'après un exemplaire des Song de cinq chapitres et demi comblant une lacune du *T'ai p'ing houan yu ki* ».

(1) Peut-être est-ce de cette édition coréenne qu'il est question dans le *Tong hou ts'ong ki* 東湖叢記 de Tsiang Kouang-hiu 蔣光照, k. 3, p. 29 de la réimpression du *Yun tseu tsui kan ts'ong chou* 雲自在龕叢書. Tsiang Kouang-hiu est le compilateur du *Pie hia tchai ts'ong chou* 別下齋叢書 et du *Chō wen tseu kieou* 涉聞梓舊, dont il existe une réédition lithographique.

(2) Le *Yi ts'ouen ts'ong chou* contient aussi un important ouvrage sur la musique, le *Yo chou yao lou* 樂書要錄. L'œuvre originale comprenait 10 k.; seuls le 5^e, le 6^e et le 7^e, ont été retrouvés au Japon. Yuan Yuan (*Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao*, II. 1) en fixe la composition au règne de Wou Tsō-t'ien 武則天, l'impératrice Wou des T'ang.

(3) Sur le *Tche tchai chou lou kiai t'i*, cf. p. 319. Siu Ling-fou est connu par les fragments de son commentaire de *Wen-tseu* 文子. On trouve ces fragments dans l'édition de *Wen-tseu* du *T'ie houa kouan ts'ong chou* 鐵華館叢書, gravé en 1883.

Le *T'ai p'ing houan yu ki* est une géographie bien connue en 200 k., publiée sous les Song par Yo Che 樂史 (1). Mais tous les anciens exemplaires avaient disparu lors du grand travail bibliographique entrepris au XVIII^e siècle. L'exemplaire manuscrit le plus complet qu'on put alors trouver présentait une lacune de sept chapitres (k. 113-119). On disait bien que le *Yong lo ta tien* contenait en diverses portions l'ouvrage complet, mais on ne l'en a jamais extrait, et la disparition définitive de cette colossale encyclopédie en juin 1900 fait perdre tout espoir de l'y jamais retrouver. De plus, lors de la constitution des deux éditions fondamentales, celle de la famille Yo 樂 et celle de la famille Wan 萬, on s'aperçut qu'un nouveau chapitre était perdu, le quatrième. Toutes les éditions actuelles, dont la plus commode peut-être est celle publiée à Nankin en 1882, présentent cette double lacune. Encore une fois, c'est le Japon qui vient la combler en partie ; une édition des Song, incomplète, conservée au Japon, contient les chapitres 113-117 et la première moitié du chapitre 118. C'est sur la publication de ces cinq chapitres et demi que s'achève le *Kou yi ts'ong chou*.

Mais il s'en faut que ce soit là le dernier service que la sinologie puisse attendre de l'érudition japonaise ou chinoise au Japon. Nombre d'ouvrages signalés dans le *King tsi fang kou tche* ne sont pas reproduits par le *Kou yi ts'ong chou*. Par contre Yang Cheou-king et Li Chou-tch'ang ont retrouvé plusieurs textes qui avaient échappé aux auteurs du *King tsi fang kou tche*. La recherche des anciens textes chinois au Japon réserve encore des surprises ; les temples ou les vieilles familles n'ont pas livré tous leurs trésors (2).

(1) Cf. Wylie, *Notes*, p. 35. La transcription *Lo* pour 樂 est ici inexacte (cf. *K'ang hi tseu tien*, s. v. 樂).

(2) Depuis la publication du *Kou yi ts'ong chou*, quelques œuvres nouvelles sont encore revenues du Japon. Le *Houang ti nei king t'ai sou* 黃帝內經太素 en 30 k., écrit sous les T'ang par Yang Chang-chan 楊上善, était depuis longtemps perdu en Chine, mais le *King tsi fang kou tche* (suppl. p. 5) en signalait au Japon une copie malheureusement mutilée ; elle a été gravée en 1897 au T'ong-yin-t'ang 通隱堂 et incorporée à l'important *ts'ong-chou* publié sous le titre de *Tsien si ts'ouen ch'ou ts'ong k'o* 漸西村舍叢刻 par l'infortuné Yuan Tch'ang 袁昶 que les Boxeurs mirent à mort en 1900. Nous ne savons qui a préparé cette dernière édition, mais presque tous ces textes sont dus à ce même groupe de fonctionnaires érudits que des missions diplomatiques amenèrent à Tôkyô entre 1880 et 1890. Le plus assidu chercheur fut Tch'en kiu 陳榘 (H. Heng-chan 衡山), originaire du Kouei-tcheou, concitoyen de Li Chou-tch'ang avec qui il s'entendit pour rééditer d'anciens livres sur leur province, le *K'ien chou* 黔書 et le *K'ien ki* 黔記. De ses découvertes au Japon, il a tiré quelque parti lui-même, puisqu'il a donné en 1893, à Kouei-yang au Kouei-tcheou, avec préface de son parent Tch'en T'ien 陳田, la reproduction d'un manuscrit des T'ang du *Han lin hiue che tsi* 翰林學士集, auquel il a joint en 1897 un *Mong tseu ti tseu k'ao pou tchen* 孟子弟子考補正. C'est encore lui qui en 1894 a publié un *Ling fong ts'ao t'ang ts'ong chou* 靈峯草堂叢書, très court, mais très soigné ; on y trouve quelques renseignements sur de récentes réimpressions japonaises, une note sur le *Kou yi ts'ong chou*, enfin un *Tch'ouen ts'ieou tso tchouan tou tchou kiao Kan ki* 春秋左傳杜注校勘記, étude critique par Li Chou-tch'ang d'un manuscrit du *Tso tchouan* avec commentaire de Tou

Yu 杜預 exécuté au début des T'ang (VII^e siècle). Mais surtout Tch'en Kiu a mis ses richesses à la disposition de Fou Yun-long 傅雲龍 (sur Fou Yun-long, cf. Courant, *Bibliographie coréenne*, I, ccviii). Fou Yun-long, fonctionnaire du Ministère de la guerre, avait été chargé d'une mission dans les deux Amériques. A son retour, il passa au Japon et s'y lia avec les membres très lettrés de la Légation de Chine. Son voyage nous a valu un fort bon livre, le *Je pen t'ou king* 日本圖經, publié en 1889, et dont le 22^e et dernier chapitre, consacré à la bibliographie, complète assez souvent le *King tsi fang kou tche*. Enfin Fou Yun-long avait été séduit par les précieux manuscrits de Tch'en Kiu, et il a publié trois d'entre eux en 1889 sous le titre de *Tchouan hi lou ts'ong chou* 纂喜廬叢書. Ce sont :

1^o Un texte du *Louen yu*. Le manuscrit date des T'ang (cf. p. 318). Bien que les colophons indiquent un commentaire, le texte seul a été retrouvé ;

2^o Un manuscrit des T'ang, incomplet d'ailleurs, du *Sin sieou pen ts'ao* 新修本草. Cet ouvrage de botanique, composé sous les T'ang par Li Tsi 李勣 (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n^o 1102), comprenait originairement 20 chapitres. Il est perdu en Chine depuis longtemps, et le manuscrit obtenu au Japon par Tch'en Kiu ne comprend plus que dix chapitres complets ;

3^o Un fragment du cinquième chapitre du *Wen siuan* 文選, appartenant à une édition imprimée au Japon en 913. Ce fragment, le seul retrouvé par Tch'en Kiu, est le plus ancien spécimen typographique dont il nous ait été donné de voir un exact fac-simile. Aucun des excellents érudits qui ont étudié ce document, Fou Yun-long, Tch'en Kiu, Li Chou-tch'ang, n'émet le moindre doute sur son authenticité. Il présente de plus ce caractère incontestablement archaïque, emprunté aux manuscrits que la xylographie commence à peine à remplacer, que la gravure n'est pas divisée en pages, et que le livre a été imprimé de façon à former un rouleau ininterrompu. La date de 913 ne laisse cependant pas d'être assez surprenante. A vrai dire, on trouve au Japon dès 764 mention de l'impression xylographique des dhâraṇi du *Wou keou tsing kouang king* 無垢淨光經, et il en reste des spécimens au monastère d'Hôryûji (cf. la préface de Fou Yun-long et Sir Ernest Satow, *Trans. of the As. Soc. of Jap.*, X, 51). Mais le premier livre connu n'aurait été imprimé au Japon qu'au milieu du XII^e siècle ; encore la xylographie ne servit-elle longtemps qu'aux textes bouddhiques, et le premier ouvrage profane dont on connaissait jusqu'alors une édition japonaise était-il le *Louen yu*, publié en 1364 (Satow, *loc. laud.*, pp. 51, 54, 357). L'édition du *Wen siuan*, si elle est authentique, forcerait à reporter cette date quatre cent cinquante ans plus haut.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE JAPONAISE⁽¹⁾

PAR M. CL. E. MAITRE

Membre de l'École française d'Extrême-Orient

I

UNE NOUVELLE ÉDITION DU TRIPITAKA CHINOIS

I. — La première collection systématique de livres bouddhiques faite en Chine remonte vraisemblablement à l'année 518 environ du règne de l'Empereur Wou-ti de la dynastie Leang. Comme le Tripitaka n'a pas été imprimé en Chine avant la fin du Xe siècle, le contenu des premières collections manuscrites faites à diverses époques par ordre impérial a été fort variable. On en jugera assez par ce fait que des 2.213 ouvrages mentionnés dans le 出三藏記集 *Tch'ou san tsang ki tsi*, le plus ancien des treize catalogues qui nous sont parvenus⁽²⁾, M. Nanjio n'a pu identifier que 276 avec ceux de la collection Ming qu'il a cataloguée. Il semble que le Tripitaka ait été gravé pour la première fois en 972 sous le premier Empereur Song, T'ai-tsou. L'impression donna naturellement une certaine fixité au contenu de la collection : dans les éditions ultérieures, on n'y fit plus de changements très considérables, on se borna à y introduire sans cesse des ouvrages plus récents, dus à des prêtres chinois. A partir de 972, les impressions se multiplièrent : on n'en fit pas, dit-on, moins d'une vingtaine sous les Song et les Yuan, qui du reste disparurent à peu près toutes dans les troubles qui marquèrent la fin de cette dernière dynastie. On imprima aussi le Tripitaka en Corée ; on l'a réimprimé plusieurs fois encore sous les Ming et sous la dynastie actuelle. A vrai dire, de toute cette bibliographie du Tripitaka chinois nous ne saurions pas grand

(1) Notre système de transcription sera naturellement celui de la *Rômaji-kwai* : mais nous marquerons l'n d'une tilde (ñ) dans le corps des mots, toutes les fois qu'une confusion serait à redouter. Pour prendre un exemple dans l'article qui suit, si l'on écrit simplement Kwaneiji, on est exposé à prononcer Kwa-neiji au lieu de Kwan-[y]eiji. La graphie Kwañeiji évitera cette confusion. Certains auteurs prennent le parti de mettre, dans ces cas, un tiret après l'n (Kwan-eiji) : mais on fait ainsi servir le tiret à un double usage dans la transcription du japonais. L'emploi de la tilde n'est d'ailleurs pas une innovation : M. Satow l'avait déjà préconisé. Ajoutons que c'est avec regret et uniquement pour nous conformer à un usage devenu général que nous ne distinguerons pas le *nigori* de *shi* de celui de *chi* et le *nigori* de *su* de celui de *tsu*. L'insuffisance de la fonte à notre disposition nous oblige provisoirement à remplacer le signe de la longue sur l'o et l'u par l'accent circonflexe.

(2) Composé vers 520, n° 1476 du catalogue de M. B. Nanjio.

chose, si nos moyens d'investigation étaient limités à la Chine même. Heureusement un certain nombre d'éditions chinoises ont été apportées au Japon à diverses époques et y sont encore conservées dans différents temples, surtout à Kyôto et à Tôkyô. Le grand temple de Zôjôji à Tôkyô est particulièrement riche en éditions précieuses, acquises à grands frais par son protecteur, le shôgun Ieyasu, qui ne négligeait aucun moyen de faire de sa nouvelle capitale le centre intellectuel aussi bien que le centre politique du Japon. M. Nanjio a décrit sommairement quelques-unes de ces éditions : je ne crois pas inutile d'y revenir, en ajoutant aux indications qu'il nous a données les résultats des recherches des récents éditeurs japonais.

1^o De l'édition princeps gravée en 972, il ne semble pas qu'il reste rien à l'heure actuelle. Ce devait être pourtant celle que le prêtre Chônen rapporta de Chine en 987. Le catalogue *Naikaku-bunko tosho-mokuroku* signale bien une édition Song en 5.500 livres, formant autant de volumes (1) : mais comme elle est conservée dans la bibliothèque du Cabinet, elle est bien gardée contre toute curiosité indiscreète, et je ne saurais dire s'il faut l'identifier avec l'édition de T'ai-tsou ou si c'est une impression ultérieure de la même dynastie.

2^o La seconde édition par ordre de dates est celle qui a été gravée en Corée. D'après M. Courant (2), les planches qui ont servi à l'imprimer seraient encore conservées au monastère de Hâi-in 海仁, province de Kyeng-sang. Pour la date qui lui est assignée, les renseignements de source coréenne recueillis par M. Courant et les traditions japonaises reproduites par M. Nanjio ne concordent parfaitement que sur un point : c'est que le roi de Corée aurait reçu en grande pompe un exemplaire de l'édition Song (celle de 972) vers l'année 994 (3). Il est certain que l'édition coréenne fut fondée sur celle-là, dont elle reproduit la préface. Des deux dates données par les sources coréennes, 800-809 et 1046-1083, la première est donc invraisemblable : du reste, M. Courant indique lui-même qu'elle pourrait bien se rapporter à la fondation du monastère de Hâi-in, et non à la gravure des planches qui y furent déposées. Reste la date 1046-1083. Elle diffère quelque peu de celle qui est fixée par les Japonais, à savoir les toutes premières années du XI^e siècle (1006 ou 1010). On peut donc admettre que cette édition remonte au commencement ou au milieu du XI^e siècle. En même temps que la plus ancienne en existence, elle est à bien des égards la plus précieuse. Imprimée sur papier coréen épais, de format 386 × 276 avec grande marge supérieure (4), elle est l'un des plus admirables chefs-d'œuvre que la xylographie ait produits en Extrême-Orient. Son texte est

(1) 內閣文庫圖書目錄, partie chinoise. t. II, p. 418.

(2) *Bibliographie coréenne*, t. III, p. 215 sqq.

(3) C'est la date donnée par le *Ko-rye-sâ* (Courant, p. 219). Celle de 995, qui est donnée par l'ouvrage japonais *Enzan sandaizô-mokuroku*, dont je reparlerai plus loin, en diffère trop peu pour qu'on puisse douter qu'il s'agit bien du même fait.

(4) Voir les *fac-simile* donnés par M. Courant.

considéré par les éditeurs récents comme le plus pur. De plus c'est le plus riche : car si certaines éditions postérieures sont au total plus considérables, c'est en raison des ouvrages chinois tardifs qui y ont été insérés. Elle renferme 1.521 ouvrages différents subdivisés en 6.467 livres. Deux exemplaires au moins en sont parvenus au Japon. Celui qui se trouvait au Kenninji (Kyôto) a été presque entièrement détruit par un incendie en 1837. L'autre, qui avait été déposé entre 1469 et 1486 au temple d'Enjôji (Yamato), a été acquis par le Zôjôji de Tôkyô en 1609. Il s'y trouve encore. D'après la postface, c'est une réimpression faite en 1458 avec les planches du monastère de Hâi-in.

3^o Il existe dans diverses bonzeries du Japon des fragments plus ou moins considérables d'éditions tardives de la dynastie Song. La plus complète appartient également au Zôjôji, qui l'a obtenue en 1610 du Kwanzanji (Ômi), où elle se trouvait depuis 1275. Elle aurait été gravée en l'année 1239 du règne de l'Empereur Li-tsong. Elle comprend 1.421 ouvrages subdivisés en 5.714 livres.

4^o Il y aurait à Asakusa-dera (Tôkyô) une édition Yuan du Tripitaka. Il y en a également une au Zôjôji, qui est subdivisée en 5.397 livres. Elle a été gravée sous le règne de Khoubilai-khan de 1277 à 1290 (1). Elle se trouvait jusqu'en 1610 au Shûzenji (Izu).

5^o Sous les Ming, le Tripitaka fut publié deux fois par ordre impérial. La première de ces deux éditions fut imprimée à Nankin durant le règne du fondateur de la dynastie, T'ai-tsou (1368-1398) : elle est connue au Japon sous le nom de 南藏 *Nanzô* (ch. *Nan-tsang*), « Tripitaka du Sud ». La seconde fut publiée à Pékin sous le règne du troisième Empereur Ming, T'ai-tsong (1403-1424), et portait une préface et une postface impériales datées respectivement de 1409 et 1411 : elle est connue au Japon sous le nom de 北藏 *Hokuzô* (ch. *Pei-tsang*), « Tripitaka du Nord ». Il ne semble pas qu'il y ait aucun exemplaire en existence de l'une ni de l'autre. Plus tard 41 ouvrages dus à des prêtres chinois et subdivisés en 410 livres furent ajoutés au Tripitaka sous le titre de 續入藏經 *Siu jou tsang king* : l'Empereur Chen-tsong, dans sa préface à cette collection additionnelle datée de 1584, nous avertit que ces livres ont été gravés et publiés par ordre de sa mère (2). — On raconte que, sous la même dynastie, une prêtresse du nom de 法珍 *Fa-tchen* publia une édition de format carré, plus maniable que les éditions impériales de format oblong et pliées en accordéon : mais on n'en sait rien de plus. La tentative fut renouvelée un peu plus tard par le prêtre 密藏 *Mi-tsang* : il mourut, dit-on, à la peine,

(1) Renseignements tirés de l'introduction du *Enzan sandaizô-mokuroku* (t. I, fo 4). Les indications données dans la préface du catalogue du Tripitaka de Tôkyô (*Dai-Nihon kôtei Daizôkyô-mokuroku*, fo 6) sont tout à fait erronées.

(2) C'est donc par erreur, croyons-nous, que M. Nanjio attribue à Mi-tsang la première publication de ce supplément (*Catalogue, etc.*, p. 366, col. 2).

mais son édition, dont la gravure avait été commencée en 1586, fut terminée par ses collaborateurs. Elle n'est pas autre chose qu'une reproduction du « Tripiṭaka du Nord » augmenté du *Siu jou tsang king*. Elle forme 2.105 volumes de format 261 × 179, et renferme 1.662 ouvrages subdivisés en 6.956 livres : elle est en un sens plus considérable que toutes celles qui l'ont précédée (elle renferme 205 ouvrages qui ne se trouvent pas dans l'édition de Corée), mais c'est en raison de l'accroissement continu de la subdivision chinoise de la IV^e partie, 雜藏 *Tsa tsang*. Plusieurs exemplaires en sont parvenus au Japon : j'en ai vu deux à Kyôto, l'un au Hôkôji, l'autre au collège théologique du Nishi Hongwanji.

6^o Enfin, sous la dynastie Ts'ing actuelle, une nouvelle édition commencée en l'année 1735 du règne du troisième Empereur, Yong-tcheng, fut terminée en 1738 sous son successeur K'ien-long. Une réimpression, commencée il y a une vingtaine d'années à Nankin, n'est pas encore terminée. C'est une reproduction de l'édition de Mi-tsang, augmentée de 54 ouvrages chinois nouveaux. Elle comprend environ 7.200 volumes, pliés en accordéon, de format oblong 323 × 128. Il y en a un exemplaire au collège théologique du Nishi Hongwanji à Kyôto. Elle n'a été utilisée jusqu'ici par aucun des récents éditeurs japonais.

II. — Au Japon même le Tripiṭaka fut introduit de bonne heure. On sait que le bouddhisme y fit sa première apparition en 552 sous le règne de l'Empereur Kimmei : à cette date, suivant le *Nihongi* (1), le roi de Kudara 百濟 (cor. Paik-tjyei) lui envoya entre autres présents un certain nombre de sūtras. Le même ouvrage signale encore un nouvel envoi de sūtras en 579 (2). En 606, par ordre de l'Impératrice Suiko, le prince impérial Umayado (Shôtoku Taishi), que l'on doit considérer comme le vrai fondateur du bouddhisme japonais, expliqua et commenta le *Shôman-kyô* (*Çrīmālādevī-simhanāda-sūtra*) et le *Hokke-kyô* (*Suddharmapundarīka-sūtra*) (3). Jusqu'ici il ne s'agit sans doute que de sūtras isolés. Néanmoins la première mention d'un canon complet du bouddhisme est beaucoup plus ancienne que ne le dit M. Nanjio (4). Nous lisons en effet que le dernier jour de la 2^e année *hakuchi* (14 février 652), « plus de 2.100 prêtres et nonnes furent invités au palais d'Ajifu et y lurent l'*Issaikyô* (5) ». En 673, nous trouvons des scribes occupés à recopier l'*Issaikyô* dans le temple de Kahara (6). Lorsque donc, en 735, le prêtre Gembô rapporta de Chine une collection d'ouvrages bouddhiques

(1) *Nihongi*, trad. Aston, t. II, p. 65.

(2) *Ib.*, *ib.*, p. 96.

(3) *Ib.*, *ib.*, p. 135.

(4) *Catalogue*, etc., p. XXV.

(5) *Nihongi*, trad. Aston, t. II, p. 240. Le Tripiṭaka est connu au Japon sous les noms de 一切經 *Issaikyô*, 大藏經 *Duizôkyô*, et 三藏經 *Sanzôkyô*.

(6) *Ib.*, *ib.*, p. 322.

formant plus de 5.000 livres⁽¹⁾, il existait déjà des copies du Tripitaka au Japon. Enfin, en 987, le premier Tripitaka imprimé (celui des Song de 972) fut apporté par le prêtre Chônen⁽²⁾. Tous les grands monastères tenaient à posséder un Issaikyô. Quelques-unes de ces copies manuscrites, soigneusement préservées dans une bibliothèque tournante appelée 輪藏 *Rinzô*⁽³⁾, sont des merveilles de calligraphie. Les deux plus belles que je connaisse sont celle du Myôshinji (Kyôto), qui a été copiée dans la période *kwambun* (1661-1672) et qui comprend 6.166 volumes, et surtout celle du Kongôkuji (Kôya-san), écrite en lettres d'or, qui forme environ 8.000 rouleaux. C'était œuvre pie que de faire copier le Tripitaka, et les Empereurs dévots s'y intéressaient vivement. En 1093, s'il faut en croire le 中右記 *Chûyûki*, Horikawa Tennô employa 10.000 scribes à exécuter une copie, qui fut achevée en un jour. En 1211, suivant le 一代要記 *Ichidai-yôki*, Juntoku Tennô renouvela le même exploit méritoire : mais cette fois, soit que la collection se fût accrue dans l'intervalle, soit que les copistes fussent moins habiles, il fallut employer 15.000 scribes. On n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer toutes les légendes merveilleuses qui entourent les origines des manuscrits du Tripitaka conservés dans les grands monastères japonais. Enfermées avec soin dans les cases de la Bibliothèque tournante, copies manuscrites ou impressions venues de Chine ou de Corée n'en étaient tirées que bien difficilement et étaient l'objet d'un respect pieux, mais distant. Par exemple, c'est seulement grâce à l'intervention d'un puissant personnage que le prêtre Ninchô, dont je reparlerai dans la suite, put obtenir communication de l'édition coréenne conservée au Kenninji. Des éditions imprimées, répandues à un grand nombre d'exemplaires, devaient rendre de tout autres services. On en sentit vite le besoin. Voici une liste probablement complète de toutes celles qui furent exécutées au Japon.

1° D'après le 園大曆 *Endaireki*⁽⁴⁾, le Daizôkyô aurait été gravé une première fois sous le règne de l'Empereur Horikawa en l'an 1102 : rien ne subsisterait d'ailleurs de cette première édition. Mais bien que cette assertion ait été reproduite par les compilateurs de l'édition de Tôkyô, elle ne laisse pas

(1) 國史紀事本末 *Kokushi kiji hommatsu* et 國史略 *Kokushi-ryaku*, cités par M. Nanjio, *Catalogue*, etc., p. XXV, n. 4.

(2) Nanjio, *op. cit.*, p. XXV.

(3) Siebold, dans son grand ouvrage (vol. V, *Pantheon von Nippon*, tab. IV), et M. Nanjio (*op. cit.*, p. XXVI), ont décrit en détail ces bibliothèques octogonales pivotant sur un axe vertical, dont l'invention est attribuée à un Chinois du VI^e siècle. 傅大士 Fou Ta-che (jap. Fu Daishi). Quelques-unes, par exemple celle du Myôshinji, sont des chefs-d'œuvre de menuiserie.

(4) Cité par les compilateurs de l'édition récente de Tôkyô dans leur préface au catalogue de leur édition. Comme cet ouvrage n'existe encore qu'en manuscrit et que je n'ai pu jusqu'ici m'en procurer une copie, je n'ai pu vérifier la citation.

de paraître un peu surprenante. La date de 1102 est en effet antérieure de plus de 50 ans à celle du livre que M. Satow (1) considère comme le premier qui ait été imprimé au Japon. Ce premier livre lui-même est du reste un livre bouddhique, le *Daihannya-kyô* (*Mahāprajñāpāramitā-sūtra*), dont M. Satow possède un volume (le 284^e) qui porte la date 1157; et en fait, durant la seconde moitié du XII^e siècle et tout le XIII^e, on n'imprima guère autre chose au Japon que des sūtras (2). — M. Satow mentionne d'autre part une impression complète du Canon bouddhique qui aurait été faite entre 1278 et 1288 (3): mais comme il n'en donne aucune description, il est probable qu'il ne l'a pas vue lui-même, et j'ignore à quelle source il a pris ce renseignement. — En troisième lieu, d'après un manuscrit de Sakakibara Yoshino cité par M. Satow (4), l'Issaikyô aurait été gravé aux frais d'Ashikaga Takauji, qui fut shōgun de 1338 à 1358. De ces trois éditions primitives, fictives ou réelles, je dois dire que, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver jusqu'ici aucune trace.

2^o A la suite de la première expédition envoyée par Hideyoshi en Corée à la fin du XVI^e siècle, un grand nombre d'ouvrages imprimés en caractères mobiles furent apportés au Japon, et y créèrent pendant quelques années un engouement extraordinaire pour ce nouveau mode d'impression, que le shōgun Ieyasu encouragea d'ailleurs énergiquement. Par ordre de son second successeur, Iemitsu, un prêtre de la secte Tendai, nommé Tenkai 天海, commença en 1633 à graver des caractères mobiles en bois pour une édition complète du Tripitaka, subdivisée en 6.323 livres: le travail fut terminé en 1645 (5). Les exemplaires de cette édition sont devenus extrêmement rares; mais les caractères gravés par les soins de Tenkai se trouvent encore, en partie au moins, dans un temple de Kyôto. Le Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient en possède quelques spécimens.

3^o En 1669, un prêtre de la secte 黄檗 Ōbaku, généralement connu sous le nom de Tetsugen 鐵眼, fit un appel de fonds pour subvenir aux frais d'une nouvelle impression du Daizōkyō. Deux fois il réunit la somme nécessaire: et deux fois il l'employa à venir en aide aux victimes de la famine, disant qu'un

(1) *Further Notes on movable types in Korea and early Japanese printed books* (Trans. As. Soc. of Japan, vol. X, p. 256). Voir cependant, p. 340 du présent *Bulletin*, les réserves qu'il y a peut-être lieu de faire sur cette assertion.

(2) M. Satow en donne une liste étendue dans l'article ci-dessus cité et dans son travail antérieur, *On the early history of printing in Japan* (Ib., vol. X, p. 51 sqq.).

(3) *On the early history* . . . , p. 53.

(4) *Ib.*, p. 59.

(5) M. Satow ne mentionne pas cette édition. Mais c'est probablement d'elle qu'il s'agit lorsqu'il parle d'une impression en caractères mobiles du *Daihannya-kyô* faite par la communauté du Kwañeiji d'Ueno (à Tôkyô) dans la première moitié du XVII^e siècle (*ib.*, p. 76): seulement on n'imprima pas que ce sūtra.

pareil usage de l'argent qu'il avait reçu était « le Tripitaka vivant ». Une troisième fois, il fut plus heureux, et la gravure des planches fut enfin terminée en 1681. Elles se trouvent encore dans le *hattô* du monastère d'Ôbaku-san, à mi-chemin entre Kyôto et Uji (1). L'édition de Tetsugen est une simple reproduction de celle de Mi-tsang : mais elle est imprimée en caractères plus gros, et ses 2.105 volumes sont de format 264 × 177. Une petite partie en est ponctuée. Un exemplaire fut acquis en 1875 par l'*India Office* de Londres, et l'an suivant M. Beal en publia le catalogue (2). Mais trompé par l'arrangement défectueux des volumes, il ne sut pas reconnaître l'ordre véritable ; et du reste son travail a été entièrement remplacé par celui de M. Nanjio (3), qui est fondé sur la même édition.

4^o De 1880 à 1885, une société qui s'était constituée sous le nom de 弘教書院 *Kôkyô-shoin* a publié à Tôkyô une nouvelle édition qui constituait sur toutes les précédentes un progrès considérable. Les compilateurs s'étaient proposé un triple but : publier le Tripitaka sous une forme maniable et à un prix abordable, — le faire aussi complet que possible, — enfin donner un texte vraiment critique. — Imprimés en caractères mobiles, un peu trop fins peut-être, les 1.916 ouvrages subdivisés en 8.534 livres que comprend cette édition n'occupent que 420 volumes (dont un de catalogue) de format 229 × 150. — D'autre part elle contient non seulement tous les ouvrages des éditions coréenne, Song et Yuan conservées au Zôjôji et de la reproduction japonaise de l'édition de Mi-tsang, mais elle a été enrichie d'un grand nombre d'ouvrages qui n'avaient jamais trouvé place dans les collections antérieures. Parmi ces additions, il faut faire deux parts. Les prêtres coréens, puis chinois, qui introduisirent le bouddhisme au Japon, plus tard les prêtres japonais qui allèrent étudier la doctrine en Chine (4), apportèrent avec eux un grand nombre de livres — traductions du sanscrit ou originaux chinois, — qui furent préservés avec soin, et dont plusieurs ne se trouvaient déjà plus en Chine au moment où le Tripitaka y fut imprimé pour la première fois. Un grand nombre de ces ouvrages, qui remontent ainsi à la dynastie T'ang, ont été insérés dans la nouvelle édition. Il est à remarquer qu'ils appartiennent presque tous aux sectes 眞言 *Shingon* et 天台 *Tendai*, qu'on réunit sous la dénomination de 密 *Mitsu* à cause de leurs

(1) On s'en sert encore de temps en temps pour tirer de nouveaux exemplaires.

(2) *The Buddhist Tripitaka, as it is known in China and Japan. A Catalogue and compendious Report*, by Rev. S. Beal, 1876.

(3) *A Catalogue of the Chinese translation of the Buddhist Tripitaka*, by Bunyiu Nanjio. Oxford, 1883, in-4^o.

(4) Par exemple, les deux saints les plus fameux du Japon, Saichô (ou Dengyô Daishi), fondateur de la secte Tendai, et Kûkai (ou Kôbô Daishi), fondateur de la secte Shingon, qui firent le voyage de Chine dans les premières années du IX^e siècle, en auraient rapporté le premier 230 ouvrages et le second 450. Les deux listes les plus importantes d'ouvrages apportés au Japon à cette époque primitive sont le 請來錄 *Seirairoku* de Kôbô Daishi et le 八家秘録 *Hakka-hiroku*.

pratiques mystérieuses : c'est pourquoi on a constitué pour les livres 秘密 *himitsu* une section à part, qui s'intercale entre les trois Piṭakas (qu'on appelle en japonais *Kyô*, *Ritsu* et *Ron*) et la partie d'ouvrages mélangés (jap. *Zatsu*) qui existait déjà dans les éditions chinoises. En second lieu, les éditeurs de Tôkyô ont reproduit aussi des ouvrages, écrits du reste en chinois (1), dus aux fondateurs ou aux prêtres les plus célèbres des différentes sectes japonaises, et en ont formé la troisième section de la partie *Zatsu*. En tout il y a dans cette collection plus de 180 ouvrages entièrement nouveaux. — Elle présente encore l'avantage de donner pour la première fois un texte critique. Sauf pour les ouvrages apportés au Japon sous la dynastie T'ang, dont on a reproduit le texte toutes les fois qu'il a été possible, c'est l'édition coréenne, la plus ancienne et la meilleure de toutes, qui a été prise comme base : mais on a indiqué en marge supérieure les leçons différentes données par les éditions Song, Yuan et Ming. Ajoutons à cela que la ponctuation a été mise partout. Mais il faut bien dire aussi que l'exécution n'a pas répondu entièrement aux intentions primitives des éditeurs : les fautes d'impression sont nombreuses et se sont multipliées surtout dans la seconde moitié de la collection, qui a été imprimée trop précipitamment, et qui de plus n'a pas été soumise à un travail critique aussi minutieux que la première.

5° Une société s'est constituée récemment à Kyôto, avec l'appui financier des principales sectes, pour publier une nouvelle édition du Tripiṭaka, dont les premiers fascicules ont paru au mois de mai. Il paraît dix volumes de 100 folios environ et de format 271 × 192 chaque mois, et il y aura 363 volumes en tout (2). Imprimée sur beau papier, en caractères mobiles de deux types, la nouvelle édition est, au point de vue typographique, irréprochable ; et je sais, pour l'avoir constaté moi-même, avec quel soin elle est corrigée. On peut espérer qu'elle nous donnera un texte à peu près parfait. Elle n'est pas ponctuée comme la précédente : mais en revanche elle porte des *kaeriten*, ces signes diacritiques qui indiquent l'ordre dans lequel les caractères doivent être lus à la japonaise. Il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Ce système, beaucoup plus commode pour les lecteurs japonais que la ponctuation proprement dite, ne l'est pas moins pour les purs sinologues, pourvu qu'ils se souviennent de ce principe cardinal de la construction japonaise, que le dernier mot d'une proposition est toujours un verbe ou un adjectif faisant fonction de verbe. En d'autres termes, les *kaeriten* découpent les différentes propositions aussi

(1) Si l'on met à part quelques rares commentaires et des livres de vulgarisation écrits en japonais, le chinois est resté la langue officielle du bouddhisme japonais, comme le latin celle de l'Eglise catholique.

(2) L'édition est publiée par la maison 圖書出版株式會社 *Tosho-shuppan kabushiki-gwaisha*, à Kyôto. Le prix de souscription est de 285 yen, payables par versements mensuels de 7 y. 50, à réception de chaque paquet de 10 volumes. Quand l'impression sera terminée, le prix sera élevé à 400 yen.

nettement que le feraient des points et des virgules, et ont de plus l'avantage d'indiquer, dans une certaine mesure, les fonctions grammaticales des différents mots.

La nouvelle édition prend naturellement comme base le texte de l'édition de Corée. Il n'y a pas d'édition coréenne à Kyôto, ou du moins il n'y en a plus depuis que l'incendie a détruit presque entièrement celle du Kenninji : mais on en a l'équivalent. Au début du XVIII^e siècle, un prêtre du 獅子谷 Shishigatani à Kyôto, nommé 忍濺 Ninchô, frappé des imperfections que présentait l'édition de Mi-tsang récemment réimprimée à Ôbaku-san et de la supériorité de la collection coréenne, dont il avait vu quelques livres, réussit à obtenir communication de l'exemplaire du Kenninji et, assisté de dix collaborateurs, la collationna d'un bout à l'autre : il ne se tint pour satisfait qu'après une triple révision qui occupa cinq années (1706-1710). L'exemplaire de l'impression d'Ôbaku-san ainsi corrigé se trouve encore au Shishigatani : c'est ce texte que les nouveaux éditeurs ont pris comme base. En même temps Ninchô composa, sous le titre de 大藏對校錄 *Daizô-taikôroku*, un ouvrage en 57 volumes qui donne la liste de toutes les leçons différentes de la collection coréenne et de la collection de Tetsugen : ce *Taikôroku*, dont les exemplaires imprimés sont à peu près introuvables, mais dont les planches existent encore, sera reproduit à la suite de la nouvelle édition. — Ainsi cette nouvelle édition pourrait se définir une réimpression de l'édition Ming, mais avec un texte conforme, pour tous les ouvrages communs, à celui de l'édition de Corée. Un avantage de cette disposition est que le catalogue de M. Nanjio, basé sur l'édition Ming, sera également utilisable pour celle-ci. Quant aux 64 ouvrages qui se trouvent dans l'édition de Corée, mais manquent dans l'édition Ming, les éditeurs de Kyôto ont pris tout récemment, sur les représentations qui leur ont été faites, l'engagement de les reproduire aussi en supplément.

On regretterait davantage l'absence de tous les ouvrages, chinois ou japonais, qui avaient figuré pour la première fois dans l'impression de Tôkyô, si les mêmes éditeurs n'avaient pas formé un autre projet, dont la réalisation est vivement désirable. Ils se proposent en effet de publier, après le Tripitaka, une nouvelle collection comprenant tous les ouvrages bouddhiques importants — traductions chinoises du sanscrit, originaux chinois, ouvrages japonais — qui n'auront pas trouvé place dans le Tripitaka même. On conserve au monastère de Hôkôji à Kyôto (1) deux collections faites en Chine qui, par leur format et leur impression, s'annexent naturellement au Tripitaka de Mi-tsang : le 續藏 *Siu tsang* (jap. *Zokuzô*), « Supplément au Tripitaka », qui comprend 278 ouvrages subdivisés en 1.833 livres et répartis en 693 volumes, et le 又續藏 *Yeou siu tsang* (jap. *Yûzokuzô*), « Nouveau Supplément au Tripitaka », qui

(1) Il y en a aussi un exemplaire moins complet dans la bibliothèque du Nishi Hongwanji.

comprend 260 ouvrages subdivisés en 1.246 livres et répartis en 412 volumes. D'autre part, on a retrouvé récemment au Japon une copie manuscrite du catalogue d'une autre collection formant supplément au Tripitaka, qui remonte à la 5^e année K'ang-hi (1666) : cette collection paraît aujourd'hui perdue, mais la plupart des ouvrages qui la composaient peuvent se retrouver au Japon (1). Enfin on recherche tous les livres bouddhiques précieux, manuscrits ou déjà imprimés, chinois ou japonais, qui sont conservés dans les différents temples, depuis les commentaires de Shôtoku Taishi. On a mis déjà de côté plus de 700 ouvrages.

III. — Cette revue bibliographique du Tripitaka ne serait pas complète, si l'on n'y ajoutait quelques renseignements sur les principaux catalogues, nécessaires pour s'orienter dans cette énorme compilation. M. Nanjio en a décrit douze, qui se trouvent dans la collection Ming, sans compter celui de cette collection même, qu'il a traduit : je ne reviendrai pas sur ceux-là. Ils se rapportent du reste à des collections qui n'existent plus aujourd'hui. Ceux dont je donne la liste sont tous fondés au contraire sur des collections que j'ai décrites plus haut :

1^o 縁山三大藏目錄 *Enzan sandaizô-mokuroku*, « Catalogue des trois Tripitaka de Enzan [Zôjôji] », compilé en 1748 par le prêtre Suiten, publié en 1819 en 3 volumes 269 × 185. C'est le catalogue des trois éditions coréenne, Song et Yuan du Zôjôji. Il contient aussi des indications sur des ouvrages propres à l'édition Ming.

2^o 大明三藏聖教目錄 *Ta ming san tsang cheng kiao mou lou*, « Catalogue de l'enseignement sacré du Tripitaka des grands Ming ». C'est le catalogue de l'édition de Mi-tsang, celui par conséquent que M. Nanjio a traduit en l'augmentant de riches commentaires.

3^o 大清重刻龍藏彙記 *Ta ts'ing tch'ong k'o long tsang houi ki*, « Catalogue du Tripitaka impérial, gravé de nouveau sous les grands Ts'ing », 1 vol. 268 × 178, portant la date de 1738. Outre les ouvrages qui se trouvent dans l'édition Ming, il contient l'indication de 54 ouvrages chinois nouveaux.

4^o 大日本校訂大藏經目錄 *Dai-Nihon kôtei Daizôkyô-mokuroku*, « Catalogue du Tripitaka révisé au Japon », 1 volume. C'est la table de l'impression de Tôkyô. Elle indique pour chaque ouvrage s'il se trouve dans les éditions coréenne, Song, Yuan et Ming, et à quelle place (2).

5^o 現存日本大藏經冠字目錄 *Genson Nihon Daizôkyô kwanji-mokuroku*, « Catalogue des Tripitaka conservés au Japon par ordre de premier

(1) Ce catalogue vient d'être imprimé à Kyôto sous le titre de 續藏經值書一 *Zokuzôkyô choku-kwakuitsu*.

(2) C'est-à-dire dans quel paquet ou enveloppe (帙, *chitsu*). Les paquets de toutes les éditions du Tripitaka sont classés par ordre des mille caractères.

caractère », par M. Fujii Senshō, Kyōto, 1899, 1 vol. in-8°. C'est le plus complet de tous. Il mentionne en effet non seulement tous les ouvrages contenus dans l'impression de Tōkyō, mais aussi tous ceux qui se trouvent dans les deux collections additionnelles, *Siu tsang* et *Yeou siu tsang*, conservées au Hōkōji. Les ouvrages sont classés suivant l'ordre de l'*iroha*, le syllabaire japonais : à l'intérieur de chaque groupe, ils sont répartis d'après leur premier caractère. Un index alphabétique des premiers caractères avec la transcription en lettres romaines de leur prononciation chinoise a été ajouté à l'usage des sinologues. M. Fujii annonçait de plus un catalogue par matières, et un autre par noms d'auteurs et par ordre chronologique, qui n'ont pas encore paru.

Un inconvénient de ce catalogue est qu'il ne donnait pas de renvois à celui de M. Nanjio. Un nouveau catalogue, qui est en préparation, comblera cette lacune.

COUTUMES POPULAIRES

DE LA VALLÉE DU NGUÔN-SO'N

PAR LE R. P. CADIÈRE, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

L'ENFANT

LA NAISSANCE. — Dans les familles riches ou simplement à l'aise, on voit ordinairement, dans la travée du milieu, à droite en entrant, appuyée contre la paroi qui sépare la partie principale de l'habitation, la salle de réception, de la chambre intérieure réservée aux habitants de la maison, une petite niche sculptée, dédiée à « la Sainte Mère du Palais de l'Ouest », *Đoài Cung Thánh Mẫu*, appelée plus simplement *Bà*, « la Dame ». On y voit au fond une image avec douze figures de femmes disposées sur deux rangs : ce sont les douze sages-femmes célestes. Parfois l'image est absente. On lui offre, à certaines époques, de l'encens et de l'eau pure. C'est la patronne de la mère de famille, de l'épouse.

Lorsqu'une femme est sur le point de devenir mère, on va chercher la *mỹ bà*, « la sage-femme ». On prépare un plateau de riz blanc, avec douze bouchées d'arc et de bétel, et la sage-femme offre le tout aux sages-femmes célestes pour demander l'heureuse délivrance de la maîtresse de maison. Elle consulte préalablement le sort avec deux sapèques, *xin keo*, c'est-à-dire que prenant deux sapèques dont le côté face a été blanchi à la chaux, elle les laisse tomber dans une assiette. Si les sapèques en tombant ne concordent pas, c'est que l'opération réussira. Si elles concordent et retombent toutes deux du côté face ou du côté pile, c'est mauvais signe. Elle recommence jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une décision favorable.

Dès que l'enfant est né, on prend un tamis, *tràng*, en bambou tressé, sur lequel on place sept sapèques pour les garçons, neuf pour les filles. Ce nombre est lié à la croyance que les hommes ont sept esprits vitaux, les femmes neuf. On dispose quelques habits sur le tamis et on y place l'enfant, le laissant ainsi quelque temps.

Cependant on est allé chercher dans le village une femme qui ait un enfant en bas âge. On la fait asseoir sur un grand pot en terre, *châu*, renversé, et elle présente le sein à l'enfant pour la première fois, au moment où la marée descend. Ces formalités sont destinées à donner bon appétit à l'enfant : de même que le vase renversé est vide de tout, de même que, la marée descendant, le fleuve est vidé de son eau, de même l'estomac de l'enfant sera vite vide et

réclamera souvent de la nourriture. L'appétit, tout au moins l'action de manger, est pour les Annamites un signe de vie et de santé; c'est pourquoi on voit si souvent les parents d'un moribond le gaver de pâtée de riz et hâter ainsi le moment de son trépas.

Lorsque l'enfant a tété, on le prend, et le portant près d'une des colonnes de la maison, on fait semblant de lui cogner la tête contre la colonne, comme si on voulait lui aplatiser la tête. Un enfant qui aurait la tête pointue serait peu intelligent ou aurait mauvais caractère, et ne ferait rien de bon.

Pendant trois jours, à partir de la naissance même, la maison doit être soigneusement gardée, et on éloigne les étrangers, *cư*, de peur que leur souffle, *via*, ne vienne influencer l'enfant ou la mère; les amis, les parents, sont seuls admis à pénétrer. Les trois jours écoulés, on prépare des poissons, des gâteaux, du riz gluant, suivant les ressources de chacun, avec douze bouchées de bétel, et on offre un sacrifice aux douze sages-femmes célestes: c'est « le sacrifice de la fin de l'interdit », *lẽ đũ cư*.

Un mois après l'accouchement ont lieu les relevailles: la femme va au marché pour la première fois, *đi chợ may xwa*, et ses amis, ses connaissances, lui font de petits présents, fruits, gâteaux, etc.

De retour à la maison, elle offre ces présents en sacrifice aux sages-femmes, et l'on termine par un petit festin. Les offrandes sont ordinairement: douze bouchées d'arc, douze crabes ou douze crevettes, ou morceaux de poisson. La sage-femme qui a opéré la délivrance offre elle-même le sacrifice. Pendant le repas, on prépare un plateau spécial pour l'enfant. Si c'est un garçon, on ajoute aux mets un pinceau, de l'encre, du papier. La mère s'assied sur un vase en terre renversé, pendant que la marée descend, mâche quelques bouchées de riz et les fait avaler à son enfant. Elle lui met les bâtonnets entre les mains, lui fait faire les mouvements comme s'il prenait du riz et mangeait, lui place, si c'est un garçon, le pinceau entre les mains, et lui fait essayer d'écrire.

Régulièrement la cérémonie ne devrait avoir lieu que trois mois et dix jours après l'accouchement, mais dans les familles pauvres on a besoin du travail de la mère. Dans bien des maisons on n'attend même pas la fin du mois. Dans tous les cas, le repas prend le nom de « repas de fin du mois », *ãn khâm tháng*.

Pendant ce premier mois, les individus de la maison où est né l'enfant sont réputés être en possession d'un sort appelé Phong Long. Le dictionnaire du P. Génibrel traduit cette expression par: temps de convalescence pour une mère qui relève de couches. Le dictionnaire chinois du P. Couvreur traduit: dieu des nuages ou de la foudre. Ce sort est mauvais, et quand on voit entrer dans sa maison un des membres de la famille où il y a un nouveau-né, on ne manque pas de lui dire: Tu m'apportes le Phong Long! Si un individu d'une famille où il y a une personne gravement malade, est obligé d'aller dans une maison qui a le Phong Long, au retour il ne manque pas de faire bouillir des feuilles de thé ou de n'importe quel arbre pour prendre des fumigations

et enlever le Phong Long, *xông Phong Long*. On craint que le sang, *máu*, de l'accouchée ne nuise au malade.

Pendant tout le temps qu'une maison a le Phong Long, on suspend à la porte une branche de cactus, *cây xương rồng*, *Euphorbia antiquorum* d'après le Dictionnaire Génibrel; ailleurs c'est une branche de *pandanus*, *cây giừa*, que l'on suspend ainsi. On fait de même lorsqu'une personne de la maison a la variole, *lên đậu*, *lên hoa*, *lên trái*; c'est dire aux gens : n'approchez pas, il y a du danger ! J'ai vu cependant sur des barques un pied de pandanus à l'avant, et un pied à l'arrière : c'était, pendant un temps de choléra, pour empêcher les esprits malfaisants, les *ma*, de venir se reposer en ces endroits, de prendre ainsi possession de la barque, et de nuire aux habitants.

Le Phong Long ne disparaît que lorsque la femme est allée au marché pour la première fois après ses couches; aussi, outre l'expression *đi chợ may xwa*, que l'on emploie pour cette circonstance, on dit aussi : *đi bán Phong Long*, « elle est allé vendre le Phong Long ».

Lorsqu'une femme a accouché, on fait bouillir des feuilles de frangipanier, *cây hoa sừ*, et on lui en frotte la poitrine, puis on jette ces feuilles au milieu du chemin pour que les passants les foulent aux pieds. Cette pratique rend, paraît-il, le lait plus abondant et meilleur.

Dès que l'enfant est né, on cherche à le soustraire aux atteintes des *ma*, esprits malfaisants.

On suspend à la porte extérieure de la maison une vieille marmite, un pot cassé, pour éloigner le *ma* et l'empêcher de faire du mal au nouveau-né.

On verra plus loin ce qui concerne le nom donné à l'enfant. Quand on parle de lui, on n'ose pas dire qu'il dort, *ngủ*; ce nom est considéré comme de mauvais augure et fait penser à la mort : on dit *thêc*, mot que les dictionnaires ne donnent pas, et qui désigne le sommeil des petits enfants. Pour dire qu'il est malade, on n'emploiera jamais le mot *dau*, qui porterait malheur, mais on dit qu'il ne joue pas », *hắn không nhởi*. Ne demandez donc jamais à une jeune mère si son fils est malade, mais dites lui : *Hắn có nhởi không?* « Est-ce qu'il s'amuse ? » C'est la politesse, c'est la prudence qui l'exigent.

Si l'enfant meurt, il n'a pas « fait chêt » pour employer une expression du « sabir », mais il a « quitté » ses parents; ou « on l'a abandonné », *hắn bỏ*; « il a été perdu », *hắn mất*; « il a été détruit », « il n'a servi à rien », *hắn hư đi rồi*; « ça n'a abouti à rien », *tui sinh con, mà nở ra chi*. Le mot de mort est un mot fatidique qu'il ne faut pas prononcer, de peur qu'il arrive malheur aux enfants futurs ou à ceux qui restent.

Parfois on vend l'enfant au forgeron du vilage : s'il est « difficile à nourrir » *khó nuôi*, s'il donne des inquiétudes, on va trouver le forgeron qui confectionne un petit bracelet ou collier en fer que l'on met ordinairement au pied de l'enfant, parfois en y ajoutant une chaînette en fer également. L'enfant est vendu au forgeron et lui est solidement attaché par une chaîne, gage de sa servitude : le *ma* ne peut plus rien sur lui. Lorsque l'enfant sera grand, et que tout

danger aura disparu, on vient prier le forgeron de briser l'anneau de fer, et le remercier. Tout autre métal que le fer ne vaut rien; aussi il ne faut voir, je crois, aucune idée superstitieuse dans les colliers ou bracelets d'argent que portent les enfants ou les femmes dans les familles riches. Il n'en serait pas ainsi si le collier portait suspendue une griffe de tigre sertie d'argent : cette griffe est considérée comme un talisman plus ou moins efficace.

Ce qui arrive plus souvent, c'est qu'on vend l'enfant au sorcier du village, qui donne, en échange de quelques ligatures ou de quelques présents, un habit de couleur jaune portant, par devant et par derrière, soit l'image d'un dragon, soit un caractère bizarre peint en noir ou en rouge. Chaque année, aux environs du jour de l'an, la famille de l'enfant vient saluer le sorcier : celui-ci, en effet, est considéré comme le maître de l'enfant qu'il défend contre les *ma*. C'est dans une cérémonie analogue, et dans le même but, que beaucoup d'enfants reçoivent sur le front cette petite croix noire indélébile qu'ils porteront toute leur vie.

Outre ces circonstances particulières, les mères vont très souvent consulter le sorcier pour en obtenir un talisman, une amulette. C'est ordinairement un petit sachet que l'on suspend au cou de l'enfant, et qui contient des os d'animaux, peut-être même, m'a-t-on dit, des os humains, des excréments de telle ou telle bête, un morceau de peau de serpent, ou simplement du papier avec quelques caractères hiéroglyphiques. Je vis un jour une énorme peau de serpent suspendue dans une maison, près de la porte : c'était pour écarter le *ma* qui avait déjà pris plusieurs enfants en bas âge.

LES BERCEUSES. — Tous ceux qui ont visité l'Annam ont entendu, en traversant les villages, ces mélodies traînantes, parfois harmonieuses, que la sœur aînée fait entendre en berçant son petit frère étendu dans un filet. Plusieurs de ces compositions ont un vrai charme poétique. Je n'en citerai que quelques-unes, fort courtes, mais remarquables par le naturel des sentiments, par la vulgarité, si j'ose dire, des idées, et le soin avec lequel on les proportionne à la petite intelligence du bébé : on l'instruit en l'endormant ;

Con mèo con chó có lông;
Bụi tre có măt ; nôi đống có quai.

« Le chat et le chien ont des poils ; le bambou a des nœuds ; la marmite en cuivre a des anses. »

Chàng vé, thì đục cūng vé;
Đùi cui ở lại, làm nghề chi ăn.

« Lorsque le ciseau à large lame (bec de corbin?) s'en va, le ciseau à lame étroite part aussi ; quant au maillet, il reste là ; qu'en ferait-on pour gagner sa vie? » Se dit des charpentiers qui en s'en allant emportent tous leurs outils, mais laissent le maillet.

Ru ơ ru ời là ru.

Nơi cạn thì chông, nơi su thì chèo.

« Berçons ! Berçons ! Berçons ! Dans les endroits où l'eau est peu profonde on va à la gaffe, dans les endroits profonds on rame. »

Mẹ ôi, chớ đánh con đau !

Đề con múc nước, hái rau mẹ nhờ.

« O ma mère, ne me frappe pas, de façon à me faire mal, afin que je puisse puiser de l'eau, cueillir de la salade ; tu y trouveras ton avantage. »

Chuông chùa ai giũ này rung.

Thấy Tu đi khỏi, rung chuông chút chơi !

« La cloche du temple, celui qui en a la garde la sonne ; le bonze est sorti, frappons en cachette quelques coups pour nous amuser. »

Chiếu chiếu ông Ngự ra cầu,

Cái ve, cái chén, cái bầu sau lưng.

« Sur le soir Monsieur Ngự s'en va pêcher à la ligne, sa bouteille, sa tasse, sa gourde pendues à son dos. »

Xít tù và,

Qua năm mới,

Tới năm cũ,

Đào lỗ má chôn,

Con chồn nhảy ra,

Con ma nhảy lại ;

Mụ Đại đập đi ;

Mụ Nhị mán thịt ;

Mụ Chít nấu ăn.

« Ecartons la trompe (?) ; l'année nouvelle est arrivée » (intersion dans le texte à cause de la rime) ; « creusons un trou pour enterrer la belette qui saute dehors ; le *ma* saute aussi ; la mère Đại frappe dessus ; la Mère Nhị la dépèce ; la mère Chít la cuit pour la manger ».

Comme on le voit, les poésies enfantines sont les mêmes sous tous les climats, les idées sont simples, les mots sont attirés par la rime, sans souci du sens quelquefois. C'est ce qu'il faut pour endormir les enfants. Les grandes personnes ne trouvent quelque intérêt à ces compositions, qu'autant qu'elles les reportent pour un instant aux jours de leur enfance.

DES NOMS DONNÉS AUX ENFANTS PAR LEURS PARENTS. — En général on ne donne pas aux enfants dès leur naissance le nom qu'ils porteront pendant leur vie ; on les appelle tout d'abord dans la famille de divers noms familiers : *con*

« enfant » ; *dô*, « petit enfant » ; *nhỏ*, « petit » ; *chít, chít*, auquel il faut joindre, je crois, le mot *chít*, « petit-fils, petit-neveu ». Ou bien on leur donne des noms baroques, comme *vén* « tacheté », qui se dit en parlant des chiens ; *muông, cáy, chó*, « chien ; » *đet* « avorton » ; ou encore des mots sales : les deux plus usités sont *đôc* pour les filles, *cu* pour les garçons. Le dictionnaire de Monseigneur Taberd traduit le dernier par « verenda » ; c'est le sens qu'a aussi le premier. Ces noms, principalement les derniers, restent parfois à l'enfant toute sa vie.

Quelques enfants sont appelés *xin*, « le demandé, le mendié ». Cela arrive lorsque les parents ont eu déjà plusieurs enfants morts en bas âge, c'est-à-dire que le *ma* a pris. On donne alors à l'enfant que l'on veut conserver ce nom de *xin* pour tromper le *ma* : ce n'est pas un joli petit enfant qui vient de naître, c'est quelque chose que l'on a obtenu en mendiant, ou, suivant une autre explication, c'est un mendiant qui vient de naître, en tous les cas, un être indigne du *ma*. Parfois même, pour mieux tromper le *ma*, la mère, dès qu'elle peut se lever, prend l'enfant et va mendier de porte en porte dans le village ; chacun sait le but de sa démarche, et personne n'ose lui refuser ; chacun, au contraire, souhaite longue vie au bébé.

C'est dans un but analogue que l'on donne aux enfants les noms sales ou baroques dont j'ai parlé : le *ma*, qui pourrait bien rôder autour de la maison, au moment où la mère appelle l'enfant, entendant appeler : chien, avorton, etc., ne soupçonne pas qu'il s'agit d'une personne humaine, et passe son chemin sans faire aucun mal. C'est l'explication qu'on m'a donnée partout de cette coutume.

On donne souvent aux filles le nom de *mét* : ce mot, que les dictionnaires ne donnent pas, est synonyme de *đỏ* ou *tráng*, et désigne une sorte de panier plat que les femmes portent souvent en allant au marché. Appliqué aux filles, ce serait un nom de bon augure, m'a-t-on dit ; il signifierait que la petite fille, une fois grande, ira au marché, y fera de bonnes affaires, et nourrira la maison. Ces deux noms de *mét* et de *xin* sont conservés ordinairement par l'individu pendant toute sa vie.

Lorsque l'enfant est âgé de deux ou trois ans, on lui impose son nom véritable. Jusque là il est censé ne pas en avoir ; c'est ce que les parents vous répondent invariablement : nous ne lui avons pas encore donné son nom. Pour l'imposition du nom, on prend bien garde d'en donner un qui ait déjà été porté par un membre de la famille, soit vivant, soit défunt. Le père et la mère se concertent, prennent conseil des parents, souvent de quelque lettré.

La détermination du nom est basée sur plusieurs circonstances.

Dans les familles à l'aise ou lettrées, on choisit ordinairement des noms à signification heureuse ou poétique, tels que *Hoà* « paix » ; *Xuàn* « printemps » ; *Báu* ou *Bữu*, « précieux » ; *Nghĩa* ou *Ngãi*, « fidélité », etc. On cherche souvent à établir une relation de sens soit entre le nom du père et de la mère et le nom des enfants, soit entre le nom des divers enfants. Si, par exemple,

la mère s'appelle Phươc « félicité », on donnera à l'enfant le nom de Đức, « vertu », qui est ordinairement associé à ce nom. Si le fils ou la fille aînée s'appelle Thông « qui comprend », « savant », le second enfant s'appellera Minh « intelligence ». Cette relation de sens existe aussi pour des noms vulgaires que les artisans prennent dans les objets usuels dont ils se servent. C'est ainsi qu'une famille, dont le chef est patron de jonque, a baptisé ses enfants : Cù-Lao « ile » ; Gành « falaise » ; Gò « petite jonque » ; Eo « défilé ». Ce mot Gành rappelle en outre les circonstances dans lesquelles naquit l'enfant : en 1886, les païens ayant chassé la famille du village où elle habitait, la mère accoucha sur la dune, auprès du rivage de la mer.

Cette concordance des noms des enfants, basée parfois sur le sens, est aussi basée très souvent sur le son, surtout dans les familles illettrées. J'ai recueilli des exemples du fait dans tous les villages de la vallée. Je n'en citerai que quelques uns.

Dans une famille on a le père qui s'appelle Giãn, et les enfants Đãn, Toãn, Loãn ; dans une autre, le père s'appelant Linh, les enfants ont été nommés Minh, Chính, Đĩnh ; ailleurs on a Miễn, Quyển, Điển, Hiễn ; ou Như, Lự, Nữ ; Bí, Chì, Sí ; etc. Dans une famille le père s'appelait Râm, et la mère Ninh ; les enfants ont été partagés : l'un s'appelle Hĩnh, conformément au nom de la mère, les deux autres Sãm et Tãm, conformément à celui du père.

Dans certaines familles on donne à l'enfant le nom de l'année où il est né. On a ainsi des individus qui s'appellent Tí, Sừu, Tị, Đĩnh, Thìn, Mậu ou Mẹo, ou Mão, etc. Comme on le voit, les noms sont empruntés tantôt au cycle dénaire, tantôt au cycle duodénaire. Cette pratique a un grand avantage et aide les familles du peuple à se rappeler l'âge de leurs enfants ; rien n'est plus fréquent que de rencontrer des Annamites qui ont perdu toute notion de leur âge.

On rencontre des individus appelés Côi. Ce nom signifie « orphelin » ; il est appliqué aux fils posthumes. Le peuple précise la signification par une expression vulgaire, *mỗ côi trong trống*, « orphelin lorsqu'il était encore dans l'œuf. »

Enfin une dernière circonstance qui influe sur l'imposition du nom, c'est l'ordre de naissance de l'enfant. S'il est le premier en date, il portera le nom de Nhứt, « le premier ». Remarquez que l'on ne dit pas *một*, de la série des nombres cardinaux ; l'Annamite veut de nombreux enfants, et il ouvre la série des nombres ordinaux. Les autres enfants recevront le nom de Hai, Ba, Năm, etc., selon l'ordre de leur naissance.

Il faut ajouter que le nom imposé par les parents n'a rien de définitif. Ce n'est pas une formalité sacrée sur laquelle on ne saurait revenir. L'enfant devenu grand pourra changer de nom quand il voudra et toutes les fois qu'il voudra. Cependant les changements de nom sont assez rares parmi les Annamites, à part les exceptions signalées plus loin.

INFLUENCE DU NOM DES ENFANTS SUR CELUI DES PARENTS. — Les parents ont donné à l'enfant le nom qu'il devra porter; mais le nom de l'enfant agit à son tour par ricochet sur celui des parents.

Tout d'abord, le père quitte son nom et prend celui de son fils, dès que celui-ci en a reçu un. Ainsi le père qui s'était appelé Nồng, s'appellera Liễu dès que son fils aura reçu ce nom, de sorte que ce nom Liễu désignera et le père et le fils. Cette coutume n'est pas générale. Il y a des villages où on ne la suit pas; dans tel endroit, les notables s'y conforment, tandis que les gens du peuple ne changent pas de nom; dans d'autres endroits, c'est le contraire qui a lieu.

De même l'usage varie beaucoup dans les détails. Ordinairement c'est le nom de son premier-né, garçon ou fille, que prend le père. Mais il y a des cas nombreux où soit le père, soit la mère restée veuve, après avoir porté ou non le nom de leur aîné, prennent le nom d'un fils cadet ou du dernier des fils resté à la maison paternelle, tandis que les autres sont morts, ou se sont déjà établis. D'autres, après avoir porté le nom de l'aîné de leur première femme, prennent le nom d'un enfant du second lit. Ceux qui n'ont pas d'enfant prennent parfois le nom d'un enfant adoptif. Dans un cas le mari, après avoir porté le nom d'un de ses enfants propres, prit le nom du fils cadet de sa seconde femme, bien qu'il fût d'un autre père. Comme on le voit, on ne saurait donner de règles fixes pour cet usage. Toujours est-il que la mère prend aussi le nom du fils lorsque le père le prend. Le même nom désigne le père et le fils, ai-je dit, mais il n'y a en général pas de confusion possible. Chacun des noms est en effet précédé de quelque déterminatif propre à la langue annamite, ou de quelque titre honorifique, qui aide à distinguer les deux individus. Cependant ceux qui ignorent la langue ou les usages annamites sont exposés à faire des erreurs ou des confusions.

Ce changement de nom a lieu, non tant par le fait du père que par celui de la parenté ou des gens du voisinage. Dès que l'on sait qu'un tel a donné un nom à son fils ou à sa fille, les parents et les voisins donnent ce nom et à l'enfant et au père, négligeant le nom ancien de ce dernier. Contrevenir à l'usage serait déplaire aux parents et commettre une faute contre la politesse. Le nom ancien du père est appelé *tên tục*, « nom commun », « nom d'usage »; le nom qu'il a emprunté à son fils est dit *tên con* « le nom du fils ».

Toutes ces remarques s'appliquent seulement au nom propre de l'individu. Quant au nom de famille, il change très rarement, lorsque par exemple un individu quitte sa famille et se fait agréger à une autre famille; le nom intercalaire change aussi quelquefois, le fils prenant un nom intercalaire autre que celui du père, et formant ainsi une branche distincte dans la même famille.

L'usage dont je viens de parler est suivi par tous les habitants de la vallée du bas Sông-gianh et de la vallée du Nguôn-sơn. Il est certaines autres coutumes qui sont particulières à une partie des habitants du Nguôn-sơn seulement. On peut distinguer en effet dans cette vallée comme deux couches de colonisation.

Les Annamites des villages, établis là depuis neuf ou onze générations, forment la première couche ; la seconde couche est formée par les gens venus des gros villages du bas Sông-gianh, et formant des agglomérations de barques de pêche ou des hameaux de bûcherons et de colons défrichant la brousse. Il y aurait à faire sur ces deux catégories d'habitants une curieuse étude au point de vue économique et social. Autant les seconds sont actifs, travailleurs, prolifiques, autant les premiers sont apathiques, paresseux et tendent à diminuer. Les terres passent peu à peu de ceux-ci à ceux-là. Un Annamite du bas, venu seulement avec sa serpe et sa hache, a bientôt un buffle, puis trois ou quatre, auxquels il ajoute quelques lopins de terre ; enfin il a de quoi fournir aux emprunts des villages environnants. C'est à ces individus que sont propres les coutumes suivantes.

Lorsque deux individus viennent de se marier, on fait précéder leur nom du mot *mới* « récent, nouveau », et l'on dira par exemple : *mới Khuyèn, anh mới Khuyèn, nhà mới Khuyèn, thàng mới Khuyèn*, pour désigner le mari ; *mệ mới Khuyèn, con mới Khuyèn*, pour désigner la femme : ces expressions signifient toutes : le nommé Khuyèn qui vient de se marier ; la nommée Khuyèn qui vient de se marier.

Dès que les nouveaux époux ont un enfant, garçon ou fille, ils prennent, devant leur nom, le qualificatif de *đỏ*, qui signifie « jeune enfant, nouveau-né ». On dira donc : *Đỏ Khuyèn, Anh đỏ Khuyèn, Mệ đỏ Khuyèn*, avec le sens de : le nommé Khuyèn, la nommée Khuyèn qui viennent d'avoir un enfant. Dans la famille les parents désignent l'enfant par le nom de *Đỏ*, et les voisins désignent par ce nom également, soit l'enfant, soit les parents lorsqu'ils s'adressent à eux. C'est considéré comme une formule de politesse ; on est heureux que les jeunes époux aient eu un enfant, et on les en félicite publiquement. Il faut remarquer en effet que ce nom est donné aux parents après la naissance de leur premier-né seulement ; du moins c'est l'usage général ; on ne le donne pas pour les fils cadets. Les jeunes parents le conservent jusqu'à ce que l'enfant ait reçu son nom véritable, alors ils prennent le nom de leur enfant, comme il a été dit plus haut.

Sila mère a mis au monde une fille, et que cette fille ait reçu dès sa naissance le nom de *Mẹt*, que l'on a déjà vu, les parents ne reçoivent pas le qualificatif *Đỏ*, mais celui de *Mẹt*, et l'on dit : *Mẹt Nghĩa, Anh mẹt Nghĩa, etc.*, ce que tout le monde comprend : « le nommé Nghĩa, la nommée Nghĩa qui vient de mettre au monde une fille comme première enfant ».

Le sens de *Đỏ*, enfant, est signalé comme un tonkinisme par le dictionnaire du P. Génibrel. Il est à rapprocher de l'expression sino-annamite *xich lư*, littéralement « enfant rouge », qui signifie « un enfant nouvellement né » et correspond exactement à l'expression annamite *con đỏ*, mot à mot « enfant rouge ». Le même dictionnaire Génibrel, se basant sans doute sur le dictionnaire de Mgr Theurel, donne, comme expressions tonkinoises : *bồ đỏ*, jeune homme qui vient de se marier ; *mệ đỏ* jeune femme qui vient de se marier.

On voit combien est différent le sens attaché dans les vallées du Nguôn-sơn et du Sông-gianh, au mot *dô* appliqué à de jeunes époux ; le sens se rattache intimement au sens du mot « petit enfant » que nous trouvons en annamite et en sino-annamite.

Tous ces qualificatifs de *mô*, *dô*, *mê*, sont des noms d'heureux augure. Il en est d'autres qui portent la tristesse avec eux. Deux époux qui ont perdu leur enfant, un époux qui a perdu sa femme, reçoivent le qualificatif de *xâu*, « mauvais », « malheureux », *xâu Thanh*, « le nommé Thanh qui a eu le malheur de perdre son enfant ». Je crois que le qualificatif n'est employé que lorsque les époux n'ont pas d'autre enfant ; en tout cas il est très rare, et usité avec des gens de la basse classe tout à fait.

Le qualificatif *đôi*, littéralement « paire, couple », est employé pour désigner les ménages qui n'ont pas d'enfant : *Đôi Tàm*, *Anh đôi Tàm*, *Mụ đôi Tàm*, « le nommé Tàm, la nommée Tàm qui n'ont pas eu d'enfant, qui sont restés toute leur vie seuls, mari et femme ». Le nom est considéré comme ayant un sens défavorable. Je vis un jour un notable réprimander vertement un individu qui donnait ce sobriquet à un autre individu n'ayant pas d'enfant, mais encore jeune. On continue ordinairement à appeler les parents du nom de *Mô*, bien qu'ils soient mariés depuis de longues années. Ce n'est que dans un âge avancé que le nom de *Đôi* commence à être bien porté. Les époux se sont douloureusement résignés à voir leur foyer vide, l'appellation de *mô* usitée plus longtemps serait plutôt une marque de dérision ; leurs parents et leurs amis ne craignent plus de leur appliquer l'appellation fatale.

APPELLATIONS DONNÉES PAR LES ENFANTS A LEURS PARENTS. — Les enfants parlant de leurs parents ou à leurs parents se servent de divers noms pour les désigner. Le mot *cha* « père » est employé par eux lorsqu'il parlent de leurs parents : *ông cha tôi*, *ông cha dè tui ra*, « Monsieur mon père, Monsieur le père qui m'a engendré ». Mais je ne crois pas qu'il soit jamais employé par un enfant s'adressant à son père. Le mot *mẹ* ou *mạ* correspond au mot *cha*. Il est employé par les enfants qui s'adressent à leur mère ou parlent d'elle. Mais il y a des mots plus usités. Le père est appelé *bọ* ; les dictionnaires orthographient *bổ* et traduisent : appellatif des vieillards ; ils donnent aussi le sens de père. On dit aussi *anh*, forme patoise *eng*, littéralement « frère aîné ». Au mot *bọ* correspond le mot *mạ* pour désigner la mère ; au mot *anh*, le mot *chị*, « sœur aînée ». On a donc des familles où le mot *anh*, dans la bouche des enfants, désigne tantôt leur père, tantôt leur frère aîné, et le mot *chị*, tantôt leur mère, tantôt leur sœur aînée. Dans ce dernier cas, sans doute pour éviter la confusion, on désigne souvent la sœur aînée par le mot dialectal *đ*. Dans quelques villages le père est appelé *cụ*, de *câu*, littéralement « oncle maternel », et la mère *mợ*, pour *mợ*, proprement « femme de l'oncle maternel » ; ou bien c'est le mot *đi*, « tante maternelle », qui désigne la mère, et le père est appelé *giợng* ou *trợng*, « mari de la tante maternelle ».

Dans d'autres familles, c'est le mot *ông*, « grand-père, monsieur », ou *thầy* « maître » qui est employé pour désigner le père, le chef de la maison.

Jeux. — Quand on arrive sur la place d'un marché, dans les rues d'un village, on voit des bandes d'enfants de tout âge, les aînés portant leurs petits frères sur la hanche ou sur le dos, qui courent, crient, gesticulent, et s'enfuient dès qu'ils vous aperçoivent. Dans les champs, sur le bord des routes, les petits buffiers s'assoient en rond, tracent sur le sol quelques lignes se coupant à angle droit, creusent quelques trous, et passent des heures occupés à pousser leurs pions, à méditer leurs coups, pendant que la vache ou le buffle, laissés à eux-mêmes, mangent les semis de riz ou les patates.

Ce sont les jeux de ces enfants que j'ai recueillis. Les jeux varient quelque peu suivant les régions. Comme en France, chacun a sa saison ; comme en France aussi, quelques enfants, les fervents des sports annamites, sont très habiles à tous les jeux ; d'autres ne savent jouer à rien.

Je ne signale ici que ceux qui ont quelque intérêt, ou dont le mécanisme n'est pas trop compliqué.

Le jeu de la vente du cochon, *bán con heo*. — Les enfants forment un cercle en se prenant par la main ; l'un d'eux est au milieu du cercle et représente le cochon ; un autre est en dehors, c'est le tigre ou l'acheteur du cochon ; un de ceux qui forment le cercle est la femme, la vendeuse. L'acheteur s'approche du cercle et un dialogue s'établit entre lui et la vendeuse :

- | | |
|--|--|
| — Ôi mù trong nhà ! cho
xin chút lửa. | — Eh ! la mère, qui êtes dans la maison,
donnez-moi du feu, je vous prie. |
| — Là tắt rồi. | — Le feu est éteint. |
| — Cho xin mệng nác. | — Donnez-moi une gorgée d'eau, je vous prie. |
| — Nác dưới giếng. | — L'eau est au fond du puits. |
| — Cho xin thầy bườì. | — Donnez-moi une pamplemousse, je vous prie. |
| — Bườì hã y còì con. | — La pamplemousse est encore sur l'arbre. |
| — Cho xin trườì máy. | — Donnez-moi un lien de rotin, je vous prie. |
| — Máy hã y còì rú. | — Le rotin est encore dans la forêt. |
| — Cho xin thầy cam. | — Donnez-moi, je vous prie, une orange. |
| — Cam hã y còì con. | — L'orange est encore sur l'arbre. |
| — Cho xin thầy tắt. | — Donnez-moi une mandarine, je vous prie. |
| — Tắt hã y còì con. | — La mandarine est encore sur l'arbre. |

On peut allonger l'énumération à volonté.

L'acheteur, découragé, fait mine de se retirer. A ce moment, le cochon fait entendre deux ou trois grognements. Le dialogue recommence :

- | | |
|-------------------------------|--|
| — Con chi ư ế trong trườìng ? | — Quel est l'animal qui grogne dans l'étable ? |
| — Con heo. | — C'est un cochon. |
| — Heo chi ? | — Quel cochon ? |
| — Heo lang. | — Un cochon tacheté. |

- | | |
|--|--|
| — Lang chi ? | — Quelle tache ? |
| — Lang cãng ; lang cãng lộ
đuôi không nuôi cũng
này. | — Tache à la patte ; tacheté à la patte ; blanc
au bout de la queue ; quand même on ne
lui donne rien à manger, il devient gras. |
| — Cãng chi ? | — A quelle patte ? |
| — Cãng hùm. | — A la patte du tigre. |

Ici commence la scène de la vente.

- | | |
|-------------------------|--|
| — Một quan, bán chãng ? | — Une ligature, le vendez-vous ? |
| — Thura rằng chãng bán. | — Je réponds : je ne le vends pas, (ou bien,
on répond : je ne le vends pas). |
| — Hai quan bán chãng ? | — Deux ligatures, le vendez-vous ? |
| — Thura rằng chãng bán. | — On répond : je ne le vends pas. |
| — Ba quan bán chãng ? | — Trois ligatures, le vendez-vous ? |
| — Thura rằng chãng bán. | — On répond : je ne le vends pas. |
| — Bốn quan bán chãng ? | — Quatre ligatures, le vendez-vous ? |
| — Thura rằng chãng bán. | — On répond : je ne le vends pas. |

Le dialogue se poursuit, entre l'acheteur et la vendeuse, jusqu'à douze ligatures.

Il faut remarquer l'expression dont se sert la vendeuse : Thura rằng chãng bán. Elle peut être traduite : « Je réponds : je ne le vends pas ». Mais il faut plutôt voir, ce me semble, dans les deux premiers mots, une glose explicative destinée à amener la réponse : « On répond : je ne le vends pas ». Si cette traduction est exacte, cette tournure donne à la composition un plus grand air de naïveté.

Il faut remarquer en outre, soit dans la demande, soit dans la réponse :

- Một quan bán chãng ?
- Thura rằng chãng bán,

les expressions chãng, rằng, chãng, qui ne sont guère, pour ne pas dire pas du tout, employées dans le dialecte de la province. On est donc en présence soit d'une composition importée d'ailleurs, soit plutôt de formules archaïques. La répétition de ces syllabes sonores, prononcées avec rapidité, produit un effet très harmonieux, augmenté par le timbre clair et argentin des voix enfantines.

La femme ne veut pas vendre. L'acheteur, découragé, fait mine encore une fois de partir. Mais la vendeuse le rappelle :

- | | |
|---|---|
| Ơi ông mua heo ! | Eh ! l'homme qui achète le cochon ! |
| Vò đây ; tui bán cho một trụ tiền sít ! | Entrez ici ; je vous le vends pour
une sapèque ébréchée. |

L'acheteur revient, et s'approchant de deux des enfants qui forment le cercle, c'est-à-dire d'une des portes, demande :

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| — Chạc ni chạc chi ? | Quelle est cette corde ? |
| — Chạc chiu, | C'est une corde en <i>chiu</i> . |

répond la femme. L'acheteur tire sur les deux bras de ceux qui font le cercle, essayant d'ouvrir la porte, mais en vain. La corde en *chiu*, *Seguiera asiatica* des pétiveriacées, d'après le Dictionnaire Génibrel, est très résistante.

L'acheteur passe à une autre porte :

— Chac ni chac chi ?

Quelle est cette corde ?

— Chac chiu.

C'est une corde en *chiu*.

L'acheteur essaie encore d'ouvrir, mais inutilement, et passe à une autre porte, faisant successivement le tour du cercle. Si la vendeuse, à une des portes, répond que c'est une corde peu solide, et dit par exemple :

— Chac chuộc láy.

C'est une corde en fibres de bananier pourries,

alors l'acheteur entre et se saisit du cochon.

Si, au contraire, à toutes les portes on a fait la même réponse, l'acheteur vient se placer derrière un des enfants qui forment le cercle, et qui est considéré alors comme une des colonnes de la maison. Il demande :

— Côt ni côt chi ?

En quoi est cette colonne ?

— Côt sất.

C'est une colonne en fer.

L'acheteur passe son chemin, et se place derrière un autre enfant :

— Côt ni côt chi ?

En quoi est cette colonne ?

— Côt lim.

C'est une colonne en bois de fer.

L'acheteur passe encore, renonçant à ébranler des colonnes si solides. Mais lorsque la vendeuse dit par exemple :

— Côt chuộc.

C'est une colonne faite d'un tronc de bananier,

L'acheteur saisit l'enfant par les épaules et le renverse en arrière. La chaîne s'ouvre; l'acheteur, transformé en tigre, entre, se précipite sur le cochon; celui-ci grogne, le tigre pousse des hurlements, faisant semblant de dévorer sa proie, et le jeu se termine au milieu des cris joyeux de toute la bande.

Le jeu du coup de pied pour défendre le pieu, dá vè. — Les enfants se divisent en deux camps, on tire au sort au moyen de deux pailles que l'on tient dans la main. Ceux qui tirent la longue paille gardent la baguette de bambou fichée en terre au milieu d'un cercle qu'ils forment; le camp qui a la courte paille cherche à s'emparer de la baguette. Les enfants qui le composent, courant tout autour du cercle, cherchent à effrayer les gardiens en leur donnant des coups de poing, et à saisir la baguette; les gardiens se défendent à coups de pied: si l'un d'eux parvient à donner un coup de pied à un enfant du camp adverse, les camps changent de rôle. Si, au contraire, l'un des assaillants parvient à saisir le pieu sans recevoir de coup de pied, tous ceux de son camp partent

en courant et en poussant un cri *ú* jusqu'à extinction de souffle. Ils s'arrêtent alors, et ceux de l'autre camp viennent les chercher et les ramènent sur leur dos.

Le jeu où l'on tournoie comme les libellules. lộn chuồn chuồn. — Deux enfants, se faisant face, se prennent par la main. L'un dit :

Lộn chuồn chuồn ;
Búi bộ kim cang.
Bèn bay mã ngựa ;
Bèn tau sang lòn.

Tournoyons comme des libellules ;
Enchevêtrons-nous avec grâce (?).
Toi, ouvre la porte ;
Moi, je passerai en me baissant.

Puis ils dressent les bras d'un côté et passent la tête par dessous en se tournant le dos sans lâcher les mains ; passant ensuite sous les deux autres bras qu'ils relèvent, ils reviennent dans la même position qu'au commencement.

Le jeu du saut à cinq sous et à une ligature, kháy năm triền một quan. — Les enfants se divisent en deux camps, on tire à la courte paille. Les enfants du camp qui a tiré la paille la plus courte, font le cercle en se prenant la main et s'assoient par terre ; les autres, debout tout autour, cherchent à sauter dans le cercle en passant par dessus les bras des autres sans toucher. Si l'un d'eux, en sautant, touche les bras de ceux qui sont assis, les camps changent de rôle ; si, au contraire, il parvient à sauter dans le cercle sans toucher les bras des autres, son camp entre tout entier et a gagné cinq sous, *nam tiên*. Ils essayent alors de sauter en dehors, toujours sans toucher les bras qui font la chaîne ; si en sautant l'un d'eux touche la chaîne, le gain des cinq sous est maintenu, mais les camps changent de rôle ; si au contraire il parvient à sauter sans toucher, son camp a gagné la ligature, *một quan*. Lorsque l'un des deux camps a gagné deux ligatures, c'est-à-dire a pu entrer deux fois dans le cercle et en sortir deux fois, il a gagné. Tous les enfants de ce camp partent alors en courant et criant : *ú*, jusqu'à extinction de souffle. Ils s'arrêtent alors et les enfants du camp adverse vont les chercher sur leur dos.

Le jeu du cri des graines, ù hột. — Les enfants se tiennent debout sur une seule ligne, les mains derrière le dos. Un autre enfant, tenant en main une graine quelconque, passe et repasse derrière eux en frappant dans les mains de chacun et faisant semblant d'y déposer la graine. Chaque fois il crie : Hột, Hột, la graine, la graine ! Il la dépose enfin dans la main de l'un d'eux et dit :

Ai có hột thì ù !

Que celui qui a la graine crie !

Celui qui vient de recevoir la graine part en courant et criant : *ú*, jusqu'à extinction de souffle. Son voisin de gauche doit lui donner, lorsqu'il part, un léger coup de pied : s'il l'atteint, l'enfant qui a la graine s'arrête, et l'on recommence ; s'il le manque, l'enfant court, et une fois qu'il s'est arrêté, le chef de la bande donne à chacun un nom d'arbre dans l'ordre suivant : Cam, « l'oranger » ; Quít,

« le mandarinier » ; Mít, « le jacquier » ; Bười, « le pampelmousse » ; Bống, « l'orange brun » ; Chanh, « le citronnier » ; Khê, « le carambolier » ; Búra, « le mangoustanier sauvage » ; Ang, « l'arbre Ang ». Il en désigne un, celui qu'il veut, lequel va chercher le porteur de la graine et le ramène sur son dos. La partie recommence.

Jeu où l'on saisit la queue du tigre, bắt đuôi hùm. — Les enfants, placés l'un devant l'autre, se tiennent par la ceinture, formant une longue chaîne. Le premier cherche à saisir le dernier de la bande, et celui-ci cherche à fuir, sans toutefois lâcher la chaîne. Les chaînons intermédiaires aident tantôt l'un tantôt l'autre, décrivant des circuits variés. Lorsque le premier a pu saisir la queue du tigre, la partie est finie et l'on recommence.

Le jeu de cãng, dành cãng. — Les enfants jouent beaucoup à ce jeu, mais il est fort long et assez compliqué.

On creuse dans la terre un petit trou de forme oblongue ; on prépare deux bâtons de la grosseur du pouce, l'un de 60 ou 80 centimètres de long, appelé *bãng*, l'autre de 10 centimètres environ de long, appelé *ôn*. Les joueurs se divisent en deux camps, mais deux joueurs suffisent. Pour savoir qui jouera le premier, on tire à la courte paille, ou l'on procède à une épreuve appelée *khắc* ; prenant le long bâton dans la main droite, on pose le petit perpendiculairement sur le bout du bâton et on le fait sauter en l'air, le recevant toujours verticalement lorsqu'il tombe, à peu près comme si on jouait au bilboquet. Celui qui le reçoit et le fait sauter le plus grand nombre de fois joue le premier. Il place le petit bâton, ou *ôn*, en travers du trou et le fait sauter en l'air aussi loin qu'il peut avec l'autre, dont l'extrémité est enfoncée dans le trou. C'est la première partie du jeu, appelée : *mọc mằm*, « puiser de la saumure avec une baguette », ou *vêch bần*. *Vêch* signifie : prendre avec une baguette ; « la partie où l'on prend le *ôn* avec la pointe de la baguette ». Si l'autre joueur peut saisir au vol le *ôn* ou petit bâton, il entre et lance le *ôn* à son tour : le coup s'appelle : *tiệt lộc*, « la destruction de la famille ». Sinon il va ramasser le *ôn* et le jette dans la direction du trou, cherchant à atteindre le *bãng*, ou long bâton, que le premier joueur a placé en travers sur le trou. S'il y parvient, il entre et lance le *ôn*. Le premier joueur, pour détourner ce malheur, dit pendant ce temps, s'adressant au *ôn* :

Thịt gà,	[Je te promets] de la viande de poulet,
Cơm nếp,	du riz cuit et du riz gluant,
Nhãy qua,	si tu sautes sans le toucher,
Hòn bãng,	le grand bâton !

Après le *vêch bần* vient le *mọc bần*, « la partie du bois (?) » : le joueur saisit le *bãng* de la main droite, le tenant presque verticalement, la partie la plus longue dirigée vers la terre et légèrement inclinée vers lui. Il place le *ôn* sur son poing fermé qui tient le *bãng*, et le lançant un peu en l'air le reçoit avec le

bang et l'envoie le plus loin possible. Il place alors vivement le *bang* sur les bords du trou ; l'adversaire doit, ou saisir le *ôn* au vol, ou le lancer de façon à toucher le *bang*.

S'il ne réussit pas, on passe à la partie appelée *mộc-khuor* (*khuor* se rattache sans doute à *quor* qui veut dire agiter, brandir). Le joueur lance le *ôn* de la même manière que dans la partie précédente, puis il se tient près du trou, le *bang* à la main. L'adversaire doit, ou attraper le *ôn* au vol, ou l'envoyer à une distance du trou qui ne dépasse pas une longueur de *bang*. Le premier joueur essaie d'écarter le *ôn* lorsqu'il le voit s'approcher du trou, en brandissant le *bang*. Lorsque le *ôn* a touché terre, on mesure la distance du trou au *ôn* ; si elle est moindre qu'une longueur de *bang*, les joueurs changent de rôle, sinon on compte combien de longueurs de *bang* il y a entre le *ôn* et le trou, et ce chiffre forme le nombre de points à l'avantage du joueur qui occupe le trou. On fixe alors un nombre déterminé de points que l'on doit atteindre pour avoir gagné, vingt ou trente ordinairement.

Ce nombre atteint, viennent les parties appelées *vêch u*, *mộc u*, analogues aux premières parties sauf le nom. En dernier lieu vient la partie appelée *khâc*. On place le *ôn* verticalement sur le bout du *bang* que l'on tient horizontalement de la main droite, et on le fait sauter autant de fois que l'on peut, le recevant toujours verticalement avec le *bang*. Supposons que le joueur l'ait fait sauter trois fois. D'une main il lance en l'air le *ôn*, de l'autre, le recevant avec le *bang*, il l'envoie aussi loin qu'il peut. Puis il court vers le *ôn* qui est tombé par terre, met le pied dessus et fait trois sauts, suivant le nombre de sauts qu'il a fait faire au *ôn*. Il place alors le *bang* par terre à l'endroit qu'il a atteint avec ces trois sauts. Cela s'appelle *dem u*, « porter le u ». L'adversaire saisit le *ôn* et tâche en le jetant, d'attraper le *bang*. S'il y arrive, il revient au trou en portant l'autre sur son dos, ou simplement en criant *ú*.

S'il manque, le premier joueur lance le *ôn* plus loin encore. Mais la plupart du temps les joueurs fatigués laissent la partie inachevée. Vu la complication du jeu, j'aurais peut-être bien fait de les imiter.

EXPRESSIONS POPULAIRES POUR DÉSIGNER LE TEMPS

Les Annamites n'ont ni horloges ni montres. Ils ont cependant besoin de désigner parfois un certain moment de la journée ou de la nuit, de fixer une période de temps. Les expressions qu'ils emploient alors ne manquent pas d'intérêt à cause de leur originalité, à cause surtout de la relation étroite qu'elles ont avec les habitudes des gens du peuple.

Je ne parle pas ici des expressions employées dans les actes administratifs, basées sur la division du jour en douze heures, de la nuit en cinq veilles, mais des expressions employées communément par le peuple. Ces expressions ne fixent pas le temps d'une manière précise et absolue : il y a toujours une marge

plus ou moins grande. Mais étant donné que l'Annamite ne considère pas le temps comme une chose précieuse, et que, par ailleurs, les actes de la vie ordinaire dont il s'agit n'exigent pas une régularité mathématique, les bonnes gens du peuple finissent toujours par s'entendre: s'il s'agit d'un acte passé, qu'on le place une heure avant ou une heure après, qu'on le fasse durer un temps plus long ou plus court, peu importe; s'il s'agit d'un rendez-vous, celui qui, ayant mal interprété l'indication horaire, arrivera trop tôt, attendra l'autre; sinon, il le fera attendre, et tout sera dit. Quand les chemins de fer sillonneront l'Annam, les bonnes vieilles expressions du temps jadis auront disparu, ou bien les Annamites manqueront le train.

Un grand nombre d'expressions horaires sont fournies à l'Annamite par les actes qu'il fait ou voit faire chaque jour. Les paysans, chaque jour, conduisent leurs buffles aux rizières pour labourer, ils les mènent paître, les ramènent le soir à l'étable. Ces actions leur donnent des points de repère pour fixer les divers moments du jour. Pendant la saison du labour, il y a deux moments dans la journée où l'Annamite se rend aux champs. De bon matin, dès que le soleil est levé, après un léger repas, le plus souvent à jeun, il charge sa charrue ou sa herse sur l'épaule, s'assied sur le dos du buffle et s'en va aux rizières; il travaille jusque vers les dix heures du matin. Tout ce temps est désigné par l'expression *bĩa cây mai*, « le temps du labour du matin ». Huit heures du matin environ est désigné par l'expression *nĩa buõi cây*, « vers le milieu du temps du labour ». La fin du labour, soit dix heures environ, se dit: *khi ðưng bĩa cây*; ici le mot *ðung* doit être traduit par « cesser, s'arrêter ». Le labour du soir dure à peu près de une heure à cinq heures. Les expressions sont les mêmes que pour le labour du matin: *đũ nghin* (pour *gũn*) *bĩa cây hòm*, « le labour du soir approche », c'est midi ou midi et demi; *nĩa buõi cây*, « le milieu du temps de labour », désigne trois heures environ; *ðưng bĩa cây*, cinq heures du soir. On supprime souvent les mots *mai*, « matin », *hòm*, « soir ». C'est aux circonstances, au contexte, à faire connaître de quel labour il s'agit. La fin du labour se dit aussi: *khi mớ trâu cây*, « lorsqu'on détache les buffles de la charrue ».

Le buffle une fois détaché, le petit bufflier le conduit de ci de là sur les sentiers des rizières, dans les champs incultes, pour le faire paître. Peu à peu le soleil baisse, la nuit tombe; le buffle est ramené à l'étable: c'est le moment où *đòi trâu về*, « l'on ramène les buffles à l'étable ». *Ông Trưòng chết khi lủa trâu về*, « Monsieur Trưòng est mort au moment où l'on ramenait les buffles à l'étable ». Cette expression désigne le moment où le soleil vient de se coucher: la nuit n'est pas venue, mais on ne distingue plus bien les objets. Bien entendu, ce moment varie suivant les saisons.

La bufflonne est entrée tranquillement dans l'étable. Il n'en a pas été de même du petit buffletin; il a couru de ci de là, dans la cour, dans les haies, poussant son cri nasillard; mais enfin on est parvenu à le faire pénétrer dans l'étable; on enfonce les barreaux qui ferment l'étable dans leurs trous respectifs, on les cale avec des coins à grands coups de maillet, pour que les voleurs, la nuit,

ne puissent pas ouvrir sans être entendus des gens de la maison. Pendant ce temps la nuit est venue. Dans les maisons riches on a allumé la lampe rustique formée d'une simple mèche trempant dans un godet en terre plein d'huile, ou rappelant par sa forme les antiques lampes romaines, celles que, dans les provinces de France, nos grand'mères allumaient encore il n'y a pas longtemps. La maîtresse de maison a posé sur une console supportée par un long pied le godet plein d'huile, on a suspendu la petite lampe contre la paroi de bambou, au moyen d'un crochet en fer artistement travaillé. Hélas ! dans les centres où la civilisation a pénétré, une petite fiole, un vieux pot à confiture recouvert d'une sapèque ou d'un morceau de fer blanc, au milieu duquel est enfilée la mèche, un chandelier informe, fait de débris de bidons de pétrole ou de boîtes à sardines, ont remplacé les pittoresques et rustiques ustensiles des aïeux. Mais que ce soit l'huile d'arachide ou le pétrole qui éclaire la maison, cet instant est appelé *buổi đốt đèn*, « le moment où l'on allume la lampe ».

En général on se couche de bonne heure dans les familles de paysans, à moins qu'il ne faille décortiquer et piler le riz qui servira au repas du lendemain. Cette opération se fait ordinairement le soir, suivant le dicton populaire :

Ngày đi cấy cấy ; đêm về đập xay, nấu nướng.

« Le jour on va piquer le riz, on va labourer ; la nuit on revient pour décortiquer et piler le riz, cuire les aliments. »

*Cả ngày ham mạng đi chơi ;
Túi, tất mặt trời, đổ ló vô xay.*

« Toute la journée vous n'avez pensé qu'au jeu ; maintenant le soleil est couché, la nuit est venue, versez le paddy et venez le décortiquer. »

Dans les familles chrétiennes, le coucher est précédé de la prière du soir faite en commun, soit à la maison, soit à l'église. De là l'expression usitée par les catholiques : *buổi đọc kinh khi đọc kinh*, « le moment de la prière ». C'est huit ou neuf heures du soir.

Si les Annamites se couchent tôt, ils sont aussi sur pied de bon matin. Ils ne s'occupent pas trop du temps qui s'écoule entre leur coucher et leur lever ; ils dorment, et n'ont pas en général à parler de ce temps, ou, s'il le font, ils se servent des expressions *canh một canh hai*, etc., « première, seconde veille ». Ces expressions ont un sens assez précis, surtout chez les pêcheurs, obligés par leur métier à veiller très souvent la nuit, et suivant attentivement le cours de la lune et des étoiles.

Le chant du coq fournit naturellement aux Annamites un moyen facile de déterminer le temps de la seconde moitié de la nuit. *Gà gáy trở thứ nhất*, c'est « le premier chant du coq », vers le milieu de la nuit ; *gà gáy trở thứ hai*, *gà gáy trở thứ ba*, c'est « le second, le troisième chant du coq », ce dernier au point du jour. D'autres disent : *gà gáy đầu*, *gà gáy lại*, *gà gáy sáng*,

« le coq a chanté pour la première fois, il'a chanté de nouveau, il a chanté au point du jour. » — Quand est-ce que le tigre a saisi Mẹo? Il l'a pris lorsque le coq chantait pour la seconde fois.

L'aurore est désignée par les expressions ordinaires : *rạng đông* ou *rạng đông*, ou *mãng đông*, et les pêcheurs répètent le dicton :

Tôni đi chạng rạng ;
Cá đi rạng đông.

« Les crevettes sortent au crépuscule, les poissons à l'aurore. »

J'ai dit que les circonstances de la vie journalière fournissent aux Annamites les expressions dont ils se servent pour désigner l'heure du jour. Les pêcheurs n'ont pas de buffles, mais, en revanche, chaque barque nourrit un coq ou une poule qui parfois allonge son long cou pelé hors des barreaux d'une cage grossière suspendue à l'arrière, ou que l'on voit errer en liberté ou attachée par la patte sur la banne de la barque, cherchant à attraper une mouche, ou quelques grains de riz échappés du crible de la mère de famille. Lorsque la nuit approche, la poule regagne naturellement son abri : *gà vô chuồng*, « la poule est rentrée dans la cage », disent les gens des barques, et cette expression est, chez les pêcheurs, à peu près l'équivalent du *lúa trâu về*, « on ramène les buffles », que nous avons entendu dans la bouche des paysans.

Ces derniers labourent, et leur travail leur a fourni le moyen de déterminer les divers moments de la journée. Les pêcheurs ne labourent pas, mais, jour et nuit, ils jettent leurs filets, placent leurs nasses, disposent leurs engins de pêche suivant que la marée monte ou descend. Ce que le labour est pour le cultivateur, la marée l'est pour le pêcheur. Aussi se servent-ils des expressions qui ont rapport à ce phénomène naturel pour désigner les divers moments du jour et de la nuit. *Nước lên*, « la marée monte » ; *nước rạc*, « la marée descend » ; *nước cạn*, « la marée est basse » ; *nước dềng*, « la mer est étale » ; *nước bấp*, « l'eau est à son plus haut niveau ».

Le lever ou le coucher de la lune, intimement liés au phénomène des marées, servent aussi de points de repère pour désigner les divers moments de la journée.

Les marchés ou foires qui se tiennent dans certains villages fournissent aussi un grand nombre d'expressions pour désigner soit le jour du mois, soit l'heure du jour.

Dans toute la partie nord du Quảng-Binh, l'expression *ngày phiên*, « le jour du tour », c'est-à-dire « le jour de la foire », désigne soit le six, soit le seize, soit le vingt-six du mois lunaire, parce que c'est ces jours-là que se tient le marché par excellence, désigné par l'expression emphatique *chợ phiên*, « le marché du tour », « qui revient à jour fixe ». Cette foire se tient à Ba Đồn, « les trois forts », sur la limite des anciens royaumes de la Cochinchine et du Tonkin.

Ce marché n'est pas le seul qui se tienne à jours fixes, mais les autres, moins importants, sont désignés par le nom du village ou du lieu où ils se tiennent : *ngày phiên Chợ Mới*, « le jour de la foire du Nouveau Marché », désigne le huit,

le dix-huit et le vingt-huit du mois lunaire, ou le trois, le treize, le vingt-trois ; *ngày phiên Chợ Bùng*, « le jour de la foire du marché de Bùng », désigne les quatre, quatorze, vingt-quatre ; *ngày phiên Cường Hà*, « le jour de la foire de Cường Hà », désigne les neuf, dix-neuf, vingt-neuf, etc.

Outre ces marchés à jours fixes, il y a, dans beaucoup de villages, des marchés moins importants qui ont lieu tous les jours, soit le matin, soit le soir, soit deux fois par jour. *Buổi chợ*, « le moment du marché », désignera donc tel ou tel moment de la journée, suivant les endroits ; il en est de même des expressions : *buổi đông chợ*, « le moment où les gens sont nombreux au marché » ; *buổi tan chợ*, « le moment où les gens se dispersent ».

Une catégorie d'expressions est tirée de la position du soleil dans le ciel, ou de l'ombre produite par les corps. C'est ainsi qu'au petit buffler paresseux qui, le matin, n'aura pas mené paître le buffle assez tôt, on crierait : *Mặt trời lên hai lẽ dòn rào, mi chưa đi rèo trâu!* « Le soleil s'est élevé de la longueur de deux pieux de palissade, et tu n'as pas encore mené paître le buffle ! » Cette expression marque l'espace d'une heure environ.

Deux expressions sont très employées pour désigner le moment de midi : *tròn bóng*, *đứng bóng*. L'une et l'autre désignent le moment précis de midi, où, le soleil étant directement sur la tête, l'ombre projetée par le corps s'étend régulièrement tout autour des pieds, faisant un cercle parfait, *tròn bóng*, ou se tient debout, pour ainsi dire, parallèlement au corps, *đứng bóng*. Ces expressions ne sont vraies exactement qu'à deux moments de l'année, lors du passage du soleil sur les divers points de l'Annam ; aux autres moments, l'ombre s'allonge plus ou moins d'un côté ou de l'autre, suivant la saison. Néanmoins elles sont employées durant toute l'année. Ces phénomènes avaient frappé les premiers conquérants de l'Annam. Une des divisions administratives de ce pays, lorsque les Tày s'en furent emparés en 605, porta le nom de *Tỉ Cảnh*, littéralement « ombre concordante », parce que, explique l'annaliste, lorsque le centre du soleil se trouve au-dessus de la tête, on a son ombre au-dessous de soi.

Dès que le moment de midi est passé, « l'ombre s'incline », *bóng xê*, « elle se dirige vers le couchant », *bóng ghé* ; « elle s'éloigne de l'homme », *bóng ra khỏi người* ; tout autant d'expressions désignant, d'une manière générale, que midi est passé. Si l'on veut préciser, on dit : *bóng xê llọc lip* ou *bóng ghé llọc lip* ; *bóng xê ngang llọc lip*. Cette expression désigne environ une heure de l'après-midi, alors que l'ombre du grand chapeau annamite étant sortie complètement de l'axe de l'homme, se détache nettement à côté de ses pieds, le bord de l'ombre du chapeau touchant le bord des pieds. Si le moment du jour désigné est certainement celui que j'ai indiqué, la traduction littérale que je propose est peut-être moins juste. Je la maintiens jusqu'à preuve d'erreur.

Pour désigner un plus grand écart dans l'inclinaison de l'ombre, on prend pour mesure soit le pied annamite de quarante centimètres environ, soit plus ordinairement la longueur de l'homme, et l'on dit :

Bóng xê một thước hai thước, « l'ombre s'est inclinée de un pied, de deux pieds. »

Bóng xê nửa người, « l'ombre s'est inclinée de la moitié de l'homme. »

Bóng xê ngang nửa người ; même sens.

Bóng xê quá nửa người, « l'ombre s'est inclinée de plus de la moitié de l'homme. »

Bóng ghé hêt ngái, « l'ombre s'est rapprochée du couchant de toute la longueur de l'homme. »

Bóng ghé tây ngái, même sens.

On emploie aussi, bien entendu, les expressions que donnent les dictionnaires : *mai*, « la matinée » ; *trưa*, « le temps de midi » ; *chiều*, « la soirée ».

La plupart des expressions que nous venons de voir désignent un instant du jour. Si l'Annamite veut désigner un laps de temps plus court qu'une « journée », *ngày*, ou qu'une « moitié de journée », *buổi*, il compte par « marmites de riz », c'est-à-dire que le temps qu'il faut pour cuire une marmite de riz lui sert d'unité de temps.

Đi phỏng chừng một nồi cơm, dên nơi, « on arrive à cet endroit après avoir marché environ le temps qu'il faut pour cuire une marmite de riz. »

Khôn dại dểu về ba tấc đất, giàu sang chín một nồi kê. « Sage ou sot, chacun aboutit à trois pouces de terre ; richesses et grandeurs durent le temps de cuire une marmite de millet. »

Un temps très court s'évalue par le temps qu'on met à fumer une de ces petites cigarettes annamites, minces et délicates, ne renfermant qu'une pincée de tabac.

Hút một điếu thuốc, dên nơi ; chi mây ! « Le temps de fumer une cigarette, et l'on est arrivé ; ce n'est pas loin du tout ! »

Vous entendrez parfois des phrases comme celles-ci : *ở đây xuống bên, hai vai dên nơi*, « en deux épaules on arrive d'ici à l'embarcadère ». On connaît la manière dont les Extrême-Orientaux portent les fardeaux, un bâton sur l'épaule, le fardeau divisé en deux, moitié par devant, moitié par derrière, suspendu au bâton ; quand ils sont fatigués de porter sur une épaule, ils font glisser le bâton sur l'autre. C'est l'espace de temps pendant lequel on porte sur une épaule que les Annamites appellent *một vai*, « une épaule ». « En deux épaules on arrive à l'embarcadère » signifie donc que, du point où l'on est pour arriver à l'embarcadère, un porteur de bagages changerait une fois d'épaule pendant le trajet.

A quel espace de temps correspond ce changement de temps, il est difficile de le dire avec précision : quand on va en palanquin, on peut remarquer que les changements d'épaule, doux et réguliers au commencement de l'étape, deviennent à la fin fréquents et brusques. Un individu habitué à porter des fardeaux portera plus longtemps sur la même épaule qu'un autre qui ne l'est pas.

CÉRÉMONIES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE JONQUE

Les détails suivants m'ont été donnés par des constructeurs de jonques fixés à Bô-khè depuis longtemps, mais originaires du Nghê-an.

La patronne des constructeurs de jonques, des charpentiers, des scieurs de long, de tous les ouvriers qui travaillent le bois, est Đức Bà Cừ Thiên Huyền Nữ, « la Vénérable dame Vierge mystérieuse du Ciel antique ». Elle avait deux apprentis, appelés Ông Lộ Ban, Lộ Bộc, auxquels elle apprit à faire les jonques, à construire les maisons, à scier le bois. Un jour que l'un des deux apprentis descendait au fleuve puiser de l'eau, il frôla une feuille de *pandanus*, *cây gừa*, qui lui déchira la peau. Il se baissa, considéra la feuille de la plante, la blessure qu'il avait reçue, et imagina de forger la scie qui a des dents comme la feuille de *pandanus* et permet de scier le bois. C'est pourquoi les scieurs de long le vénèrent comme l'initiateur de leur métier. Les hommes habitaient sous des maisons formées d'une toiture plate supportée par quelques pieux : un jour la « Vierge mystérieuse du Ciel antique », se tenant debout devant ses élèves, posa ses mains sur ses hanches, et leur montra comment à l'avenir ils devaient faire les maisons. La figure d'un homme debout les mains sur les hanches représente en effet l'antique forme des maisons annamites, appelées *nhà rợ* ou *nhà chử Đinh*, « maison en forme du caractère Đinh 丁 ». Cette forme diffère du modèle communément reçu aujourd'hui, qui semble venir de Chine. Elle comprend une seule colonne au milieu de la ferme, c'est le corps même de la « Vierge mystérieuse » ; deux arbalétriers pour supporter le toit, représentés par les bras de la Vierge descendant obliquement ; enfin un entrait supportant les arbalétriers et traversant la colonne du milieu ; cette pièce est représentée par les deux avant-bras de la Vierge et par ses mains appuyées sur les hanches (fig. 24, I).

Cette forme primitive a été combinée de deux manières avec la forme plus récente qui comprend deux colonnes principales reliées par un entrait qui

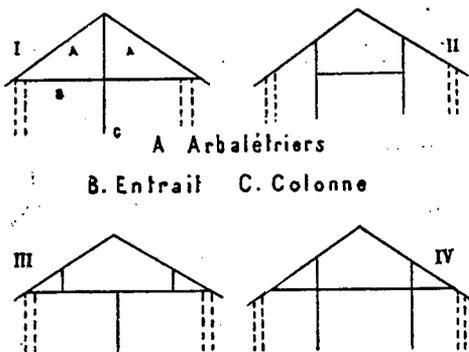


Fig. 24

n'atteint pas les arbalétriers (II). Dans ces formes mixtes, tantôt une seule colonne centrale n'atteignant pas le faite de la maison supporte un long entrait sur lequel reposent deux tronçons de colonnes ou jambettes qui soutiennent les arbalétriers (III) ; tantôt les deux colonnes sont maintenues par un entrait très long qui va atteindre les deux arbalétriers (IV).

C'est ainsi que la « Vierge du Ciel antique » apprit aux hommes à faire

les maisons. En se plaçant de la manière que j'ai indiquée, elle suggéra aussi à ses deux apprentis l'idée de l'équerre, si utile aux charpentiers.

Un autre jour elle se coucha sur le dos, levant vers le ciel les bras et les jambes légèrement repliés formant comme la carène d'une jonque. Les apprentis construisirent aussitôt une barque d'après le modèle qu'ils avaient sous les yeux.

Dès qu'un patron de jonque a invité les ouvriers pour faire une jonque, on procède à la cérémonie de « l'équarrissage du bois », *lẽ phat môt*. C'est une cérémonie secondaire, mais elle n'est jamais omise, ni par les constructeurs de jonques, ni par les charpentiers. Ceux-ci la célèbrent même lorsqu'ils construisent une église pour les chrétiens.

On a scié les planches pour la plupart, le travail des scieurs n'étant pas dans les attributions des constructeurs. On les a disposées parallèlement à l'endroit où l'on construira la jonque. Après avoir fixé le jour faste, ce que le calendrier ou les usages indiquent, on prépare sur un plateau les présents d'usage : les riches un cochon, les moins fortunés une ou deux poules, avec du riz gluant, du papier d'or et d'argent, des bâtonnets d'encens. Le tout est déposé sur une natte, à l'endroit où se fera la jonque.

On consulte le sort au moyen de deux sapèques, *xin keo*. Cette cérémonie de la consultation du sort précède tout acte rituel. Voici comment on y procède. On prend deux sapèques dont on blanchit à la chaux le côté qui porte les caractères, correspondant à la face des monnaies d'Europe. Puis, croisant les mains devant la poitrine, la paume de la main tournée en haut, la main droite reposant sur la main gauche, on place les deux sapèques sur le *medius* de la main droite, la face blanchie en haut. Celui qui préside à la cérémonie et qui consulte le sort, s'adressant alors à l'esprit qu'on honore, suivant les circonstances, lui dit : tel jour de tel mois de telle année, le nommé un tel offre un sacrifice à tel génie, ou commence la construction d'une jonque, ou d'une maison, etc.; il prie que l'esprit veuille coopérer à l'entreprise et manifeste ses bonnes dispositions par une réponse favorable. Ce disant, il aspire l'air par la bouche plusieurs fois et laisse tomber les deux sapèques dans une assiette. Si elles tombent l'une pile, l'autre face, c'est que l'opération réussira, le génie aidera les ouvriers, agréera les présents qu'on lui offre. Si elles tombent différemment, on recommence l'opération jusqu'à trois fois. Si la réponse est toujours négative, on s'arrête un petit moment pour prier le génie, et l'on recommence la consultation du sort, ainsi de suite jusqu'à ce que la réponse soit favorable.

Après la consultation du sort, le maître ouvrier et le patron de jonque font quatre grandes prostrations, puis le maître ouvrier, prenant une hache, en donne trois coups sur une pièce de bois. La jonque est censée commencée. On fait claquer des pétards, on agite les drapeaux, et l'on clôture la cérémonie par un petit festin. On continue le travail le jour même, ou on le remet à un autre jour. L'essentiel était de donner les premiers coups de hache au moment favorable.

La « cérémonie de la jointure des mortaises », *lẽ nhâp kim*, se fait lorsqu'on réunit les trois pièces de bois qui composent la quille d'une jonque : au centre le *lưòn*, de chaque côté, à l'avant et à l'arrière, les *lô*.

Lorsque tout est prêt, on étend sur chacune des mortaises de la pièce centrale, ou *lưôn*, un pan d'étoffe écarlate, *đỏ* ; cette couleur est de rigueur ; le blanc, le vert, le bleu sont prohibés, *kiêng* ; l'étoffe peut être en soie ou en cotonnade. Sur cette étoffe ou place une aiguille, *kim*, un peu d'or, si l'on est riche, au moins des feuilles de papier doré, *kim*, des épis de l'herbe appelé *cỏ may*, *Raphistrivialis*, d'après le Dictionnaire Génibrel, littéralement « herbes des tailleurs, herbe qui coud » ; en plus un morceau du cœur d'un *pandanus*, *cây gừa*, et sept sapèques portant sept effigies différentes, quatre à la mortaise d'avant, trois à celle d'arrière. L'emploi des sept sapèques doit se rattacher à la croyance des sept esprits vitaux dont l'homme est doué. L'offrande d'une aiguille et de l'or est basée sur un jeu de mots : en langue vulgaire *kim* veut dire aiguille, et en sino-annamite or ; peut-être en plus un sens de ce mot se rapporte-t-il à une partie de la quille. La même raison explique l'adjonction de « l'herbe des tailleurs » : son nom l'associe intimement à l'aiguille déjà employée ; comme l'aiguille, ses graines pénètrent dans les habits avec une grande facilité. Le morceau du cœur de *pandanus* doit se rattacher à l'épisode de la vie des deux apprentis charpentiers Lỗ Ban, Lỗ Bộc, que j'ai racontée plus haut. Je ne saurais expliquer le choix de la couleur rouge.

Tous ces présents sont recouverts par les pans repliés de l'étoffe rouge, sur laquelle on étend une couche épaisse de vernis.

On a préparé également, sur un plateau déposé au milieu même de la quille, *lưôn*, les présents ordinaires du sacrifice, qui sont un peu plus importants que ceux du premier sacrifice. On consulte le sort, on fait les prostrations, et l'on encastre les tenons dans les mortaises, joignant ainsi les trois pièces de la quille. On brûle des pétards, ou hisse des drapeaux et l'on termine par le festin traditionnel.

La cérémonie de « la pose des baux », *lễ giãn thoen*, a lieu lorsqu'on place le bau ou la traverse du milieu qui soutiendra le pont et où passera le grand mât. Elle n'a rien de particulier.

Puis vient « la cérémonie de l'ouverture du cœur et de la lumière », *lễ khai tâm khai quang*. Consultation du sort, prostrations, offrandes comme à l'ordinaire ; puis le maître ouvrier donne trois coups de scie dans le bau du milieu, commençant ainsi le trou par où sera inséré le grand mât. C'est l'ouverture du cœur de la jonque, *khai tâm* ; les ouvriers continueront plus tard le travail ; le maître ouvrier va alors à l'avant de la jonque et peint ou sculpte lui-même en entier les deux gros yeux que porte toute barque annamite. C'est l'ouverture de la lumière ; on ouvre les yeux de la jonque ; de même que les hommes ont besoin de leurs yeux pour se diriger, de même les jonques, si elles n'avaient pas leurs deux gros yeux, ne pourraient pas suivre leur route au milieu de la vaste mer, ni regagner le port à temps pour éviter la tempête. C'est l'explication que l'on m'a toujours donnée de cette coutume à laquelle aucun Annamite n'oserait contrevenir.

C'est la fin du travail des charpentiers. La jonque n'a plus qu'à être calfatée ; aussi cette cérémonie se confond souvent avec une autre appelée « cérémonie du commencement du calfatage », *lễ rồ xãm*.

Quand la jonque a reçu tous ses accessoires, on procède à la « cérémonie de l'enlèvement du berceau », *lễ hạ nê*. Elle n'a rien de particulier. Après l'offrande des présents habituels, on fait glisser la jonque dans le fleuve.

La dernière cérémonie, une des plus importantes, est celle « de la paix de la jonque, où l'on congédie les esprits du bois », *lễ yên ghe tông mợc*. Les ouvriers charpentiers n'y prennent pas part, non plus qu'à la précédente. C'est le sorcier qui est invité à officier, et on implore l'assistance de « Monsieur le Comte des fleuves », Ông Hà Bá. Les offrandes sont déposées dans la cabine du patron de la jonque. Pendant que ce dernier consulte le sort, le sorcier, armé d'une hachette en cuivre, va de l'avant à l'arrière de la jonque, donnant des coups de sa hachette sur les diverses parties de la jonque et criant : Phà ! Phà ! Un aide suit le sorcier, tenant à la main une torche allumée sur laquelle il jette quelques pincées d'une poudre inflammable, *chai*. Dès que la réponse du sort est favorable, cet aide jette au fleuve torche et poix. On jette également au fleuve un petit radeau en tronc de bananier sur lequel on avait déposé quelques crevettes, un peu de riz gluant, quelques feuilles de papier doré. C'est là que doivent s'embarquer les mauvais esprits qui pourraient encore se trouver dans le bois de la jonque. Ce bois en effet provient des arbres de la forêt. Peut-être qu'un corbeau, un épervier, tout autre oiseau de proie, aura fait son nid sur ces arbres et y aura apporté pour sa nourriture ou celle de ses petits, des serpents, des rats ou quelque autre animal qui aurait laissé dans le bois un esprit quelconque, des présages de mauvais augure, *gheu quai*. Ce sont ces esprits qu'il faut chasser, ces germes de malheur qu'il faut éloigner.

La jonque n'a plus qu'à attendre un vent favorable, la mer est à elle.

LE JOUR DE L'AN

Le premier jour de l'an, *ngày tết*, et les deux jours qui suivent, sont des jours sacrés pour l'Annamite. Aux réjouissances publiques et privées, communes à différents peuples, s'ajoutent pour lui des devoirs religieux fidèlement observés. C'est la fête par excellence du culte ancestral ; c'est le premier jour de l'an qui aura certainement une influence bonne ou mauvaise sur tous les autres jours de l'année. Les coutumes suivies par les Annamites durant ces trois jours et quelque temps après se rattachent à ces deux particularités.

Le proverbe dit :

Đói cũng thế là ngày tết ;
Hết cũng thế là ngày mùa.

« On a beau être pauvre, c'est quand même le jour de l'an ; les provisions sont finies, c'est quand même le moment de la moisson. »

Tous, même les plus pauvres, doivent avoir ce jour-là de quoi préparer un bon festin aux ancêtres, de quoi faire eux-mêmes un bon repas. Il y a des familles qui s'endettent à ce moment pour toute leur année, mais ils sont contents : ils auront fait honneur à leurs aïeux et auront commencé l'année le ventre plein. Chacun fait ses provisions. Ceux qui ont vendent, ceux qui n'ont pas achètent. Dans toute la vallée du Nguôn-son et dans celle du Sòng-gianh, où le système des foires à jours fixes est en usage, les marchés qui précèdent le jour de l'an sont très animés. Les habitants des hautes vallées, ceux qui habitent dans la brousse, *côỉ nguôn*, viennent y acheter les provisions nécessaires. On les voit s'en retourner, avec leur teint basané, leur air hirsute, portant à la main la fiole d'huile ou de pétrole, un peu de saumure, un morceau de viande, le balai qui servira à approprier la maison pour recevoir les ancêtres, quelques bâtonnets d'encens, des feuilles de papier doré, un ou deux jouets pour les enfants, figurines en terre ou en pâte de riz gluant, peintes de couleurs éclatantes, figurant des hommes, des chevaux, des éléphants, des poules, des canards émettant un son nasillard quand on leur souffle dans le bec.

Les maisons aisées « font un cochon », c'est-à-dire tuent un cochon ; d'autres se réunissent deux ou trois familles ensemble pour en acheter un ; les plus pauvres ne tuent qu'une poule.

On balaie soigneusement et on râtisse le devant des pagodes, les alentours des maisons ; dans la maison elle-même tout est mis en place, lavé, frotté ; c'est qu'on va recevoir des hôtes illustres et chers. Il ne faut pas que les petits-neveux paraissent sales et misérables aux vénérables aïeux.

La cérémonie de « la réception des aïeux », *ruóc ông bà*, a lieu le soir du dernier jour de l'an, à la tombée de la nuit. Les mets sont préparés sur le lit d'honneur, dans la travée réservée aux ancêtres, les bâtonnets d'encens sont allumés, le vin est versé dans les tasses, le riz fume. Le chef de la famille invite les mânes des aïeux à venir prendre part au repas que l'on a préparé pour eux et pour leurs descendants encore de ce monde, puis il fait six ou trois grandes prostrations jusqu'à terre, ce que tous les membres de la famille font à leur tour. On ferme les portes de la maison, la famille est réunie, les morts et les vivants sont réunis encore une fois et prennent part au même festin.

Pendant ce temps, devant la maison, on dresse le *nêu*.

Le *nêu* est une grande perche en bambou que l'on plante devant la maison, et qui y restera sept jours. C'est un rite sacré auquel pas une famille ne manque. Dans les villages où les bambous sont en abondance, la commune permet à chaque habitant de couper son *nêu* dans les bambous communaux. Dans les villages où les bambous sont rares, on s'en procure un au marché voisin.

Le *nêu* est planté soit au milieu, soit au bord de la cour qui précède chaque habitation, ordinairement en face de la travée principale de la maison, réservée aux ancêtres. La tige de bambou n'est pas plantée telle quelle ; on lui fait subir certaines préparations, on lui ajoute certains ornements qui varient suivant les villages. Partout on la dépouille de ses branches inférieures, ne laissant au

sommet qu'un léger bouquet de feuilles. Ici on plante la tige telle quelle, toute nue ; ailleurs on y attache, à mi-hauteur, un petit panier d'osier renfermant quelques bouchées d'arec et de bétel, et quelques feuilles de papier doré ; parfois l'arec et le papier doré sont attachés ou collés à même le bambou. Dans quelques villages on attache au nœu quelques branches de bruyère à balai, *con rênh* (*rênh*, *Cedrela rosmarinus*, des Méliacées, d'après le Dictionnaire Génibrel). A Cu Lạc, à Cờng Hà, on pique, dans quelques trous faits dans le bambou à mi-hauteur, la côte d'une feuille de bananier dont on a enlevé le limbe. Cet ornement affecte différentes formes. Tantôt on pique trois morceaux de cette côte, deux d'un côté, le troisième de l'autre de la perche (fig. 25, I). Tantôt un long morceau de la côte de feuille de bananier repliée forme un quadrilatère que coupe en

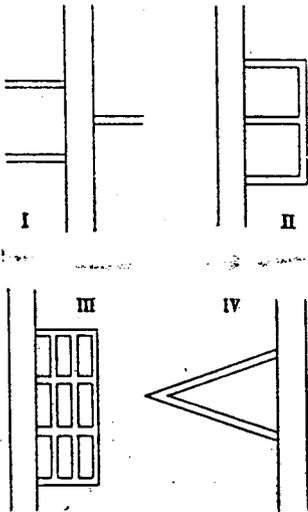


Fig. 25

deux un second morceau atteignant, dépassant ou non le grand côté du quadrilatère (II). Ailleurs, à Bó Khê par exemple, ce quadrilatère est rempli par une sorte de clayonnage en feuilles de roseaux (III). Enfin j'ai vu un simple morceau de bananier replié en deux, formant simplement avec le bambou un triangle au sommet très aigu (IV). Dans le cas où il y a le panier attaché au nœu, on le place soit à hauteur de cet ornement en feuille de bananier, soit un peu au-dessous.

Je n'ai pu avoir d'explication satisfaisante au sujet de cet ornement. Quelques uns m'ont dit que les âmes ou les esprits invités à prendre le bétel et le papier doré déposé dans le panier se poseraient sur ces tiges transversales. Je donne l'explication pour ce qu'elle vaut.

Dans le village de Đặng Đé, c'est la côte entière de la feuille de bananier, à laquelle on a laissé une partie de son limbe, que l'on attache au sommet du nœu et qui flotte à tous les vents. Cette coutume est suivie par tous les habitants du village. Voici l'explication que m'en a donnée un lettré de Bó Khê. Un génie bon s'était retiré dans la solitude, se livrant aux bonnes œuvres et aux exercices de la pénitence. Un génie mauvais vint le trouver et lui demanda à entrer en retraite lui aussi. Le génie bon lui dit : « Comment pourrais-tu vivre dans la retraite, toi qui as fait tant de mal dans ta vie ? — En gage de ma sincérité, dit l'autre, je te livre mon cœur et mes entrailles pour qu'ils restent dans la solitude. » La feuille de bananier effrangée, peut-être même l'ornement que nous avons vu plus haut, rappelleraient le souvenir des entrailles du génie mauvais.

Le nœu est planté devant la maison principale ; mais on en plante parfois un plus petit devant la maison secondaire, *nhà ngang*, dont l'axe fait un angle droit avec celui de la maison principale. Quelques familles en plantent un devant chaque travée de la maison. Ordinairement l'étable à buffles ou à bœufs, la hutte du cochon ont le leur. Les familles qui habitent en barque, ou bien ne se

conforment pas à cet usage, comme les gens du hameau de Xuân Hối, à Bô Khế, ou bien piquent le *nêu* à l'arrière de leur barque, comme les gens « du commerce en gros », *kê bán sê*, à Bô Khê également. Les gardiens des pagodes plantent aussi un *nêu* devant chaque temple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Il y aurait même autant de *nêu* qu'on vénère de génies dans la pagode.

La plupart des Annamites élèvent le *nêu* sans savoir quelle signification attacher à cette pratique. Leurs aïeux ont fait ainsi, ils font comme leurs aïeux, certains que leurs arrière-neveux feront comme eux. On m'a dit que le *nêu* serait un signe destiné à faire reconnaître aux mânes des ancêtres la maison de leurs descendants. Cette particularité que l'on élève le *nêu* au moment où l'on reçoit les ancêtres, parfois avant, tendrait à confirmer cette explication. Peut-être est-ce simplement un signe de la joie causée par la venue des ancêtres. Mais il y a discordance en ceci : les ancêtres sont reconduits le troisième jour de l'année, tandis que le *nêu* n'est abattu que dans le courant du septième jour. Quand on attache au *nêu* un petit panier contenant de l'arec et du bétel et des feuilles de papier doré, il y a une idée d'offrande à des esprits quelconques. Il y a de même une idée de vénération dans le *nêu* que l'on plante devant les pagodes. Le *nêu* planté devant les étables semble indiquer que l'on veut attirer sur les animaux les faveurs de tel esprit, ou en écarter les influences pernicieuses de tel autre ; peut-être veut-on aussi honorer les esprits qui veillent sur ces animaux.

En l'absence d'explication authentique, telles sont les suppositions que l'on peut faire.

Si le culte des ancêtres tient une grande place dans les trois premiers jours de l'année, un grand nombre de coutumes suivies religieusement par les Annamites à cette époque se rattachent à la croyance du *may xwa*, littéralement, « la chance du début », « l'heureux commencement ». La chance ou la malchance tiennent une grande place dans les actions habituelles des gens du peuple. Heureux ceux qui commencent bien une affaire ! Malheur à celui qui dès le début rencontre quelque obstacle. La bonne femme qui va au marché s'estime heureuse si elle peut vendre dès qu'elle s'est assise sur son petit escabeau et qu'elle a disposé ses marchandises autour d'elle ; elle vendra même à perte ou avec un très petit bénéfice pour avoir le *may xwa*, « la chance du début », « un bon commencement ». De même le pêcheur fera une bonne pêche, c'est assuré, si du premier coup il ramène un beau poisson. Si au contraire le poisson ne mord pas au premier hameçon ni au second, le découragement le prend, il a perdu le *may xwa*, de toute la journée il ne prendra rien. Le riz abondera dans une maison s'il fait une bonne averse le jour où l'on élève la première ferme, ou le jour où l'on pose la paillette sur la toiture. Les habitants ont eu le *may xwa*, la pluie est signe de prospérité et de richesse.

S'il est important de bien commencer chaque action, combien n'est-il pas plus important de bien commencer l'année ? Les premiers jours auront une influence bonne ou mauvaise sur les autres. Si on a mal diné le premier jour, il est à craindre qu'on ne dine mal les jours suivants, c'est pourquoi on prépare tant

de victuailles dans les maisons riches, c'est pourquoi les pauvres vont emprunter, c'est pourquoi il y a tant de voleurs dans la seconde moitié du dernier mois de l'année.

Toutes les coutumes qui suivent se rattachent à cette croyance du *may xwa*.

Dès que les ancêtres sont censés être entrés dans la maison, on a soigneusement abaissé les portes, les portes resteront closes durant les trois jours fériés ; on fermera même les portes de la cour extérieure. On ne laissera pénétrer que les amis de la famille, les visiteurs honorables, bien vêtus. Que les mendiants, les gens d'aspect misérable n'approchent pas, on les repousserait sans pitié. Il ne leur est pas permis de « fouler le sol » de la maison, *dâp dâi*. Le malheur pénétrerait avec eux dans la famille ; les habitants de la maison seraient probablement réduits dans le courant de l'année à porter des habits misérables, à mendier leur riz. Au contraire on est très heureux lorsqu'on reçoit un visiteur honorable ; on s'empresse de l'introduire dans la maison, on lui fait mille politesses, on lui sert des gâteaux, du vin, de la viande, car le jour de l'an on mange toute la journée, et il en est de même les deux jours qui suivent. Cette cérémonie du *sâp cwa*, « abaissement des portes, fermeture des portes », a peut-être aussi quelque rapport avec le culte ancestral : de même que les portes sont fermées aussitôt après l'arrivée des ancêtres, de même on n'ose introduire des visiteurs indignes des hôtes illustres que l'on a reçus. Mais certainement c'est la première explication que les Annamites ont surtout en vue.

De même, dans la famille, on tâche que la concorde la plus parfaite règne entre les membres. Les enfants sont sages, les parents sont coulants, les domestiques tâchent de remplir leurs devoirs avec exactitude pour ne pas s'attirer les réprimandes du maître. Etre réprimandé le premier jour de l'an, s'injurier, se maudire le premier jour de l'an ! mais on se battrait certainement avant la fin de l'année.

Chaque artisan cherche à s'attirer les faveurs du génie qui préside à son travail. Le paysan sacrifie au génie qui veille sur son buffle. Un des trois premiers jours de l'an, on étend une natte, soit près de l'étable où sont les buffles, soit dans les champs. Sur des plateaux on prépare une marmite de riz ordinaire cuit sans sel, une poignée de sel, un morceau de sucre noir, un bâtonnet d'encens, un cent de feuilles de papier doré, et pour chaque buffle un gros gâteau en riz gluant, long et rond pour les buffles, carré et aplati pour les bufflonnes. Dans ce dernier cas, le grand gâteau renferme un autre petit gâteau destiné au petit que la bufflonne est censée porter dans son ventre. On fait trois prostrations au génie des buffles, le priant de protéger les animaux, d'écarter d'eux les maladies, puis on colle à leurs cornes les feuilles de papier doré, on met dans la bouche de chacun un petit morceau de chacune des offrandes, et le reste est abandonné aux buffliers. C'est leurs étrennes. Enfin on mène le buffle labourer trois sillons. Le travail de l'année a commencé sous de favorables auspices ; il sera fructueux.

Le forgeron sacrifie à sa forge, au génie qui la protège. Cette année-ci, 1902, le jour faste choisi par le forgeron de Bó Khê était le sixième jour de la lune. Il

apporta tous ses instruments, les deux tuyaux du soufflet, l'enclume, le marteau, l'escabeau où il s'assied, dans un réchaud quelques charbons ardents, sur un plateau les présents d'usage : une poule, du riz gluant, du vin, de l'encens, du papier doré. Il salua de quatre grandes prostrations en disant : « C'est le nouvel an, j'ai choisi un jour faste, je prie Monsieur Tién Hiên d'accepter ces présents et de m'assister dans mon travail. » Monsieur Tién Hiên, c'est le patron des forgerons, celui qui apprend aux hommes à fondre le minerai, à tenir le morceau de fer rougi avec les pinces, à en faire des clous, des couteaux, des scies, à grands coups de marteau. Le forgeron mit ensuite du feu dans le creuset, son aide monta sur les deux soufflets et agita les pistons ; il fit chauffer un morceau de fer, donna trois coups de marteau. Le travail de l'année était commencé. Il colla sur les tuyaux du soufflet deux feuilles de papier d'or et d'argent et deux feuilles portant l'empreinte de sapèques, puis remporta tous ses instruments dans sa maison.

Les briquetiers du village de Mĩ Cương n'ouvrent pas leurs fours, c'est-à-dire ne cuisent pas leur première fournée, sans avoir sacrifié à leur patron.

Les habitants des villages de la montagne, grands chasseurs, sacrifient à leurs filets. Voici comment la chose se pratique à Cương Hà. On invite un sorcier ; on transporte les filets sur le terrain de chasse, roulés autour de leurs hampes, régulièrement alignés ; on dépose par devant les plateaux contenant les offrandes, poule, riz gluant, encens, papier doré. Le sorcier salue d'abord de quatre grandes prostrations, puis il chasse les mauvais génies qui pourraient résider dans les filets et empêcher qu'on prenne des bêtes, puis il fait deux nouvelles prostrations ; on saisit alors les filets et on les transporte en toute hâte à une certaine distance, on revient festoyer avec les offrandes, et l'on part pour la chasse. Si une bête est prise, c'est un signe de bon augure pour toute l'année.

On m'a raconté que les gens du village de Thọ Đan commencent leur année d'une façon singulière : ils doivent aller mendier chacun à leur tour, depuis les notables jusqu'aux gens du peuple. C'est « le terrain du village », *dât lạng*, ou plutôt les esprits de la terre qui exigent cette démarche, sans cela le village serait malheureux toute l'année. Mais je n'ai pas pu contrôler la véracité de ce fait.

Le paysan sacrifie à son buffle qui lui donnera le riz en labourant ses terres, le forgeron à sa forge, le briquetier à son four, chacun à son gagne-pain. Tous s'ingénient à attirer sur leur travail la faveur de l'esprit qui est leur patron. Le cultivateur colle du papier doré aux cornes de ses buffles, le forgeron sur son soufflet, le maçon à sa truelle, le charpentier sur ses outils, la marchande qui court de marché en marché, sur ses paniers. On en colle sur les jarres qui contiennent les provisions de l'année, sur les nattes en bambou tressé qui enserrent le riz, sur les trois pierres du foyer où repose la marmite, sur le pot à chaux. Ce gros pot ventru et reluisant, on a bien soin de le remplir jusqu'au bord le premier jour de l'an ; on lui donne à manger à satiété, disent les gens, afin qu'il soit content, car en lui s'incarne un esprit qui portera bonheur à la famille. Que de jouissances ne procure pas cet ustensile bien

vulgaire pourtant ! On colle du papier doré ou argenté aux colonnes, aux portes, aux parois de la maison ; ceux qui habitent en barque en collent sur la banne en bambou ou en feuilles tressées qui leur sert de toit, ils en collent sur les deux planches de la proue. L'Annamite voit partout un esprit dont il faut se concilier la faveur, ou qu'il faut éviter de mécontenter, afin d'être heureux, d'être riche toute l'année.

COUTUMES DIVERSES

SACRIFICE DES CHASSEURS. — A Bông Lai, dès que les chasseurs ont pris une bête dans leurs filets, ils l'abattent ; puis on lui coupe le bout de l'oreille gauche et on l'enterre à l'endroit même où la bête a été prise. C'est une offrande faite aux « génies de la terre » *Thổ Thần*. C'est aussi sur le terrain même de la chasse que l'on flambe la bête et qu'on la dépèce. On prend le cœur, *lông*, on le coupe en petits morceaux que l'on fait griller sur des charbons ardents. On dispose ensuite par terre de larges feuilles d'arbre, et sur chaque feuille on place un morceau du cœur de la bête. Le chef de la bande salue alors de quatre grandes prostrations, en prévenant les « génies du terrain », *Thổ Thần* que telle troupe de tel village vient de prendre tel animal. Les chasseurs se partagent ensuite le corps de la bête.

LE PREMIER RIZ. — Aux deux moissons, dans certains villages, dès que le riz commence à mûrir, on choisit le moment où la marée monte et où l'eau est le plus haut dans le fleuve, signe d'abondance, et l'on va couper les premières gerbes de riz, les pauvres une charge, les riches davantage. On rapporte le riz à la maison, on le foule, on en décortique une partie, on le fait cuire à l'ordinaire, et on asperge ce riz de quelques grains de paddy. On offre alors ce nouveau riz aux ancêtres. Quelques épis que l'on a aussi présentés aux ancêtres sont suspendus à la toiture de la maison. Cependant on a invité les parents, les amis et la famille auxquels on sert ce nouveau riz assaisonné de paddy. Pendant la collation, les invités ne doivent pas garder le silence, mais doivent faire des compliments au maître de la maison : « Cha cha ! Comment, il y a tant de riz qu'il faut que vous le rentriez déjà ! » On a dû cuire suffisamment de ce riz pour que tous les invités puissent s'en rassasier et qu'il en reste », *cho quen*, disent les gens, « afin qu'il en soit ainsi toujours ». Le jour où on a coupé le riz pour la première fois, on a mangé son content, il en est même resté, il en sera ainsi tout le reste de l'année. C'est encore une pratique se rattachant à la croyance du *may xva*.

EXORCISME. — « J'étais allé couper un régime de bananes derrière la maison ; à mon retour je trouvai ma belle-sœur avec le petit Côi. Le petit Côi se tenait là debout, et ma belle-sœur était à côté ; sa main pendait derrière le dos. Tout-à-coup, je ne sais comment, le chien la mordit à la main. La main enfla

pendant quinze jours ; elle ne pouvait rien faire. Je dis : Il faut prendre le chien et en faire de la viande (l'abattre). Nous en fimes de la viande. Il en était ainsi, lorsqu'arriva un individu qui avait été dans le Quảng (cette expression désigne ordinairement l'Annam Sud et la Cochinchine). Il demanda : Qu'a donc cette femme ? Je lui racontai qu'un chien l'avait mordue et qu'on avait pris le chien pour en faire de la viande. Il dit : Je vais la guérir. Avez-vous un bâtonnet non lavé (*đũa rác*) ? J'allai chercher un bâtonnet non lavé. Il le prit, et en appliquant l'extrémité sur la main malade tout près de la blessure, il demanda quel jour elle avait été mordue ; je comptai sur mes doigts : c'était le cinquième jour de la lune. Alors appliquant successivement à petits coups le bâtonnet tout autour de la plaie, il compta : cinquième jour, sixième jour, septième jour, huitième jour, jusqu'au cinquième jour du mois suivant, appliquant chaque fois le bâtonnet autour de la plaie ; arrivé au cinquième jour du mois suivant, il appliqua la pointe du bâtonnet en plein dans la plaie. La malade n'éprouva aucun mal. Il décrivit alors avec le bâtonnet un cercle autour de la plaie et secoua trois fois le bâtonnet. Il répéta trois fois cette opération. Puis ce fut fini. La main désenfla dans la nuit, et le lendemain ma belle-sœur se livrait à ses occupations comme d'habitude. » (Récit de Bé, de Bông-lai.)

LE MAÎTRE DU SOL. — Dans les champs de pastèques, de concombres, d'aubergines ou autres plantes de jardinage, on élève souvent une cabane minuscule dédiée au « Maître de la terre » *Thổ-Chủ*. Cette coutume a peut-être pour but d'attirer sur la récolte la protection de l'esprit ; mais en général, l'idée dominante c'est d'éloigner les voleurs en faisant du terrain et des fruits qu'il produit une chose sacrée. La terre est la terre de l'esprit : si on vole un fruit, c'est la propriété de l'esprit qu'on prend, c'est lui qu'on offense, c'est lui qui punira.

Ordinairement, à côté de la cabane on suspend à un pieu trois ou quatre branches de bambou ; c'est le symbole de la verge : le voleur sera puni du rotin. Ou bien on y suspend un petit panier en bambou grossièrement tressé : ce panier signifie que le voleur, s'il est pris, sera puni d'une amende d'un cochon ; c'est en effet dans des paniers de cette sorte que l'on transporte les cochons au marché.

Dans les champs ensemencés de maïs ou de haricots, on suspend un arc en bambou, renversé, la corde en haut. C'est pour éloigner les corbeaux et autres oiseaux dévastateurs. Je ne sais s'il faut voir là l'idée que l'arc — l'ancienne arme des Annamites avant l'introduction des fusils — par sa nature fera peur aux oiseaux, ou s'il faut rattacher cette coutume, universellement suivie, à quelque croyance religieuse.

LA PAIX DU MÉNAGE. — Lorsque la désunion règne dans le ménage, que le mari et la femme ne s'entendent pas, les beaux-parents prennent un habit de l'un et de l'autre conjoint et vont les laver en même temps dans la rivière. Les habits sont censés représenter les individus eux-mêmes. S'il y a quelque chose de malpropre, quelque défaut qui empêche l'union et la concorde,

l'eau du fleuve emportera tout, et désormais mari et femme s'aimeront, ou du moins se supporteront mutuellement.

Parfois le mari va demander une seconde fois sa femme en mariage à ses beaux-parents. Cette démarche est censée annihiler le premier mariage qui n'avait pas eu d'heureux résultats, et ouvrir une ère de bonheur mutuel.

PHILTRES. — Les philtres jouent un grand rôle dans la vie passionnelle des Annamites. Ils ne manquent pas d'expliquer par ce moyen toute violation grave des devoirs conjugaux. Mais il est difficile de savoir en quoi consistent ces philtres. Je n'ai pu entendre l'explication que d'un seul. Une jeune fille avait pris les habits d'un jeune homme et les avait fait rôtir dans une poêle. Depuis lors, le jeune homme, ensorcelé, ne pouvait se séparer de cette femme.

BÂTONNETS. — Lorsqu'en préparant un repas, on a mis un bâtonnet de trop sur le plateau, on se hâte de le cacher sous le plateau, de peur qu'un esprit quelconque passant par là ne s'invite et ne prenne part au repas, tout en molestant les invités.

Si, au contraire, il manque un bâtonnet, c'est signe qu'un des convives est de trop et mourra bientôt.

LE FEU QUI CHANTE. — On considère comme un mauvais signe le feu qui chante dans l'âtre.

Là cườì,
Ngườì khóc.

« Le feu rit, l'homme pleure. »

Aussi on se hâte de jeter dans le feu quelques pincées de sel dont la crépitation étouffe le rire du feu.

ORGELETS. — Lorsqu'on a un orgelet à l'œil, on va trouver la bonne femme qui guérit les orgelets. Elle ramasse par terre des débris de paille, prend un vase en terre qu'elle remplit d'eau, puis, mettant les brins de paille dans un crible, elle les crible tous en disant :

Đàm mộng xót mộng,
Mộng tiêu mộng tan,
Ra nước.

« Pilon l'orgelet, écrasons l'orgelet ;
Orgelet, anéantis-toi ; orgelet, dissipe-toi,
Fonds-toi en eau. »

Prenant ensuite un charbon ardent, elle le plonge dans le vase d'eau, et l'on est guéri.

Ailleurs on met une poignée de sel dans une tasse, puis, lorsque le soleil est près de se coucher, on pile ce sel avec un bâtonnet et l'on dit :

Đàm mộng xay mộng,
Mộng tiêu mộng tan,
Mộng lặn theo mặt trời!

« Pignons l'orgelet, écrasons l'orgelet ;
Orgelet, anéantis-toi, orgelet, dissipe-toi ;
Orgelet, disparais avec le soleil. »
On est guéri.

VOYAGES. — Les voyageurs, les commerçants tâchent de se concilier la faveur des esprits dont ils rencontrent les pagodes sur leur route. Celui qui va en mer jette des feuilles de papier doré à la sortie du fleuve, pour s'attirer la protection des génies. Il en jettera si la tempête menace d'engloutir son bateau. Celui qui va par voie de terre jette du papier doré aux cols dangereux afin de n'être pas dévoré par le tigre. Sur la route mandarine, après avoir dépassé le village de Rôn, il y a une petite niche dédiée à une jeune commerçante morte en voyage, à cet endroit même, à laquelle on offre tant de papier doré qu'on est obligé de le brûler de temps en temps dans la niche. Au pied de la porte d'Annam, Đèo Ngang, il y a une pagode jouissant d'une grande renommée : les passants y consultent le sort et y font des offrandes parfois considérables. Plus loin le voyageur rencontre sur son chemin un grand morceau de cailloux : c'est la tombe d'un soldat mort en route pendant qu'il revenait dans ses foyers. Chaque passant doit prendre un caillou dans le torrent et le jeter sur la tombe.

LE POT A CHAUX. — Lorsqu'on vient de construire une maison neuve, on achète un pot à chaux neuf dont les membres de la famille et les visiteurs se serviront pour manger le bétel et l'arec. En lui s'incarne « le maître, le protecteur de la maison », *Chủ nhà*. On le conserve précieusement dans l'espoir que les habitants de la maison atteindront une heureuse vieillesse, auront comme lui une auréole de cheveux blancs autour de leur tête. Le pot à chaux est en effet ordinairement tout barbouillé extérieurement de chaux, ce qui le fait ressembler à un vieillard vénérable. Lorsque, à l'orifice, la chaux constamment remuée par la spatule se dessèche et s'allonge, formant un goulot lippu, c'est un signe de prospérité. Si au contraire le goulot est tout petit, si surtout il se casse, c'est signe de misère. Plus les visiteurs sont nombreux, plus les membres de la famille mangent de chiques de bétel, et plus la chaux s'amasse au goulot ; plus au contraire la famille est pauvre, moins elle se sert du pot à chaux, et moins le goulot est grand. Mais les Annamites considèrent comme un présage de misère ce qui n'est qu'une suite de la pauvreté de la famille, à savoir la petitesse du dépôt calcaire à l'orifice du pot à chaux.

Quand ce goulot fragile a atteint une longueur raisonnable, on le scie délicatement, et on le suspend aux solives de la travée réservée aux visiteurs, afin que tous puissent se rendre compte, d'après le nombre de ces tubes, de la richesse de la famille.

Si le pot vient à se briser, ou simplement à s'ébrêcher, c'est un mauvais signe pour la famille ; le « Maître de la maison » n'est pas content ; il se vengera sur les habitants ; aussi s'empresse-t-on d'en acheter un nouveau et de placer religieusement l'ancien auprès d'une pagode, sur les branches, dans le tronc d'un gros arbre, partout où il y a un génie qui puisse préserver de la vengeance de l'ancien « Maître de la maison ». A cette idée s'en ajoute cependant une autre, c'est le respect que l'on conserve pour le pot déchu de sa dignité : on n'oserait le jeter sur le bord des chemins comme un vulgaire débris.

M. Dumoutier (*Actes du XI^e congrès des orientalistes*, 1897, 2^e section, p. 306) ajoute qu'on considère cet acte comme une offrande aux âmes errantes qui s'abritent dans les buissons et les arbres des pagodes. L'explication qu'on m'a donnée est un peu différente.

L. CADIÈRE.

LISTE DES MANUSCRITS KHMÈRS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

ចាត់រៀប សាស្ត្រា គ្រឹះដំបូង សៀវភៅខ្មែរ ដែល មាន ក្នុង
សាលា ចាត់រៀបសេស ដ៏ គ្រប់គ្រង ទើយៗ ផង

១	ច្បាប់ត្រិម	១២	ដាំមបាល
២	កេរកាល	១៣	ត្រីនេត
	សែផ្ទៃពោល	១៤	សែផ្ទៃពោល
៣	កូនចៅ រី ព្រេង ព្រិត	១៥	កាំម្បាភា
៤	កូនចៅ រី ព្រេង ព្រិត	១៦	កេរ កាល
៥	ស្នូស្នីយ		ពាក ចាស់
៦	ច្បាប់ប្រស		ច្បាប់ ស្រី
៧	ច្បាប់ស្រី		ច្បាប់ ប្រស
៨	ច្បាប់ មហាបូថាន	១៧	ផ្កា ក្តាម
៩	ពាក ចាស់	១៨	នេន កែវ
១០	ហ្វេសាន	១៩	ដុដ
១១	ច្បាប់ច្បួយ	២០	ស្នូបិន កូមារ

២១	ស្នេច ក្មេង	២១	ព្រះ ឈុនរត្ន
២២	ជង្វរ កែក	២២	ចៅ ក្រីក្រ
២៣	ទំពែក ទំបន	២៣	ពេជ មង
២៤	ក្រូច តាដក	២៤	កងកប
២៥	ល្បា	២៥	ជិនវង្ស
២៦	ជង្វរ កែក	២៦	សុកន្ទ ហោង
២៧	ដំរីមរ	២៧	សុកន្ទ ហោង
២៨	ជំនក់	២៨	ដៃទាត់
២៩	សែយ៉ាម	២៩	ព្រះ ឆាតាន
៣០	និម្មរាជ	៣០	ព្រះ ច័ន្ទគោរព្ត
៣១	កូរិទាត់	៣១	ស្វាសិលដៃ
៣២	ព្រះ ច័ន្ទកូមារ	៣២	ហង្ស យន្ត
៣៣	និរោទព្រហ្ម	៣៣	ព្រះ ចិនកូមារ
៣៤	តិរូរ	៣៤	ទុកកាំមានព័
៣៥	មហាសធន	៣៥	រំមាន ច័ន្ទ
៣៦	មហាធាត	៣៦	ដាវ រឿង
៣៧	មហាធាត ខ្សែ ១	៣៧	លំម្អង រំម្នក
៣៨	ព្រះ ធម្មត្រាស	៣៨	ស្រី រំដៃ
៣៩	កែក សរ	៣៩	សិល្បនាគ
៤០	ព្រះ សមុទ្រយោស	៤០	វរទេក

៦១	មហាជុំម្លូរ	៨១	ស្លឹកណ្តា ហុន្ស្ស
៦២	ព្រះសិក្ខត្រូ	៨២	ពោធិវង្ស
៦៣	រត្តសែន	៨៣	កែស្ស ចំម្បា
៦៤	ព្រះសុទ្ធន់	៨៤	នារ៉ាន់
៦៥	ព្រះ ស្លឹក	៨៥	សីសៅ
៦៦	ក្រុងសព្វមិត្ត	៨៦	មរណកំ មាដា
៦៧	ស្នូរនៃវត្ត	៨៧	លិនចោង
៦៨	ធម្មលាះ	៨៨	រាជកុល
៦៩	ព្រះបាទ វិនា	៨៩	ខ្យងស្សា
៧០	ព្រះ ធម្មការព្រំ	៩០	ព្រះ សូមន្ទគោដ៏ម
៧១	វរវង្ស	៩១	ព្រះបាទ យសកោរ
៧២	ចៅ ស្រឡាចេក	៩២	មក្តលីដល
៧៣	ចៅក្រពត	៩៣	លាក្ខសិទ្ធិវង្ស
៧៤	កុកុល	៩៤	រាមកោរ
៧៥	កិនស្លឹក	៩៥	ក្បួនមើលដង្ហើម
៧៦	ព្រះសីរិសា	៩៦	ក្បួន រឿន
៧៧	ចៅ ឲម	៩៧	ក្បួន ម៉ាម៉ុ
៧៨	កាកី	៩៨	ដំប្រា ក្បួន
៧៩	ចំម្បា ចោង	៩៩	ក្បួន នុពាន់
៨០	ប័ន្ទុយាដ	១០០	យោកី

១០១	ក្បួន ហោរា	១១៦	មាតុកុណ
១០២	ក្បួន { ទេវបុត្រ សូរជនៈ ស្រីភិក្ខុ	១១៧	វិញ្ញាណ
		១១៨	មាលៃ
		១១៩	ធម្មិ ប្រហ
១០៣	ក្បួន ពេលា " គ្រោះ ទីនាំ	១២០	អនិសង្ស ទង់
		១២១	អនិសង្ស ភិដាន
១០៤	ក្បួន រឿង ការ	១២២	អនិសង្ស ខ្សាច់
១០៥	មហោសធី , ខ្សែ១	១២៣	អនិសង្ស សិល ប្រាម
១០៦	ក្បួន កែសន្ត " ទូទសរាសី " យល់ សព្វ	១២៤	អនិសង្ស កថិន
		១២៥	អនិសង្ស ទៀន ប្រសា
		១២៦	អនិសង្ស ព្រះត្រៃបិដក
១០៧	ត្រៃយុគ	១២៧	អនិសង្ស ខ្មោច
១០៨	ត្រៃភេត	១២៨	អនិសង្ស បំណុ
១០៩	ត្រៃភេត	១២៩	អនិសង្ស ព្រះ សុទ្ធិមគ្គ
១១០	ត្រៃភេត	១៣០	អនិសង្ស ចម្លងបុន្យ
១១១	ត្រៃកុម	១៣១	អនិសង្ស ស្តាប់ ធម្មិ
១១២	ពន្យាវតារ រាមកេរ	១៣២	ព្រះ ធម្មសង្សាយនា
១១៣	ពន្យាវតារ ស្រុក លាវ	១៣៣	លោក វិវៃន្យ
១១៤	ពន្យាវតារ ហ្នួងព្រះបោង	១៣៤	គ្រង មិលិន្ទ
១១៥	សាប្បាមូល		

	ធម្មិយ៉ាក	១៥៣	ក្រិម ទុំរុនស្កុតិ
១៣៥	ដ្ឋាញមារ	១៥៤	មហាសូត្រ ប្រែហ
	បកវត្ត	១៥៥	មូលសូត
១៣៦	ធម្មច័ក្ក ប្រែហ	១៥៦	ត្រៃកូម
១៣៧	សិក្ខាវន្តនា	១៥៧	ព្រះ អត្តិធម្ម
១៣៨	ព្រះអត្តិធម្ម ប្រែហ	១៥៨	ព្រះ អត្តិធម្ម
១៣៩	វិវិទ្យវិទ្យ	១៥៩	ស្រី ត្រីវិក្រិម
១៤០	មន្តលទិបនី	១៦០	បដាបារី
១៤១	និរាស ហុនិកុន	១៦១	ធម្មច័ក្ក
១៤២	សូបិន ចុល្លច័ក្ក	១៦២	ព្រះ អត្តិធម្ម
១៤៣	ក្រិមបាល	១៦៣	សត្រា ហិនបិន
១៤៤	ពិម្ពាភិលាប	១៦៤	ក្បួនព្រះស្រីរក្ខត្រៃ
១៤៥	យសសន្តរា និព្វាន	១៦៥	សត្រាព្រះតែកុមាលា
១៤៦	ឥណារ		
១៤៧	មេសូត		
១៤៨	ព្យាសបរិក្ក		
១៤៩	ទារ ឯក	P. ១	{ ព្រះ រាជសាប្បុរ
			{ ព្រះ ពុទ្ធបាទ
១៥០	ក្រិម ព្រះនករបាល		{ ក្បួន នមស្សការ ប្រែហ
១៥១	ក្រិម មរដក	P. ២	{ ក្បួន ប្រថមប្រញាប់
១៥២	ក្រិម អាញ ល្អង	P. ៣	{ ព្រះរាជពន្យាវដារ

P. ៤	ធូទ្ធិទុំនា	P. ១០	ក្បួន បរក្ខ
P. ៥	ទុំនា ពញា ពោង	P. ១១	អភិធានស័ប្ប
P. ៦	ពង្សវរដារ ស្រុក ខ្មែរ	P. ១២	សៀភៅ ជ្រៀង
P. ៧	ពុទ្ធិទុំនា និយា ព័ស្រុក ចំនុ	P. ១៣	សេក ស្រកា
P. ៨	ពង្សវរដារ ស្រុក សំបុក	P. ១៤	សត្រា ព្រះអុន រុក
P. ៩	គន្ធិ ទុំនា	P. ១៥	ធូទ្ធិពង្សវរដារ

1	čbâp kram.	43	tréinét.
2	ker kâl ; — sètthei pôl.	44	sètthei pôl.
3	kôn čau ric préu prît.	45	kâumârākā.
4	— do —	46	ker kâl ; — pāk čās ; — čbâp srēi ; — čbâp prôs.
5	suosdēi.	47	phkar kdâm.
6	čbâp prôs.	48	Nén Kèu.
7	čbâp srēi.	49	čuč.
8	čbâp mahâpôthân.	50	Sóbên-kómâr.
9	pāk čās.	51	sdeč kmeñ.
10	haisân.	52	dan kūv kačk.
11	čbâp thmēi.	53	tunpék tân buon.
12	thâmpâl.	54	krûoč tādāk.

25	lbā.	45	Ānavoṇ [16].
26	daṅkūv kaëk.	46	Sōkōn-thōn [8].
27	Dēmēr.	47	— do —
28	Ānōk.	48	Āeithāt [10].
29	Saiyām.	49	Praḥ Āhattān.
30	Nimmorāē.	50	Praḥ Ān-kōrōp [7].
31	Phurītāt.	51	Sān-sēl-čei [7].
32	Praḥ Ān-kómār.	52	hañ yōn [4].
33	Nirot-prom.	53	Praḥ Ān-kómār [2].
34	Pīthu.	54	Tūkkām-mānōp.
35	Mahōsāth [15].	55	Vimān-čān [7].
36	mahāčāt [16].	56	Dāu ruoṇ [8].
37	mahāčāt (khsè 4).	57	Lamañ-romčēt.
38	praḥ thomtrās [4].	58	Srēi Vičei [13].
39	kaëk sar.	59	Sēnha nāt [2].
40	Praḥ Samutthakhōsa [2].	60	Vornēt [6].
41	Praḥ Āhūnrot [3].	61	Mahāčūmpu [5].
42	Āu Kinkōk.	62	Praḥ Sēthou [6].
43	Pēē-mkōt.	63	Rot-sēn.
44	Kaṅkap [2].	64	Praḥ Sōttōn [3].

65	Prah Sívát [6].	85	Sēsau [2].
66	Krūn Sapmīt [2].	86	Moronāk mādā [9].
67	Sorén-vattēi [3].	87	Līn thón [5].
68	Thommalāh.	88	Rāč-kōl [8].
69	Prah bát vinā.	89	Khyañ sǎñ [8].
70	prah thommakōrōp.	90	Prah Sómanna-kōlam [9].
71	Vorvon [4].	91	Prah bát yōs ker.
72	Čau Sratop ček [5].	92	makkáliphal [3].
73	Čau Krapot.	93	Lāksēnavon [11].
74	Phukōl [4].	94	Rām ker [kshē 1-x, LXXV-LXXX].
75	Phīnsóvǎn [5].	95	kbuon mol dañhóm.
76	Prah Sērisā [4].	96	kbuon robien.
77	Čau Om [2].	97	kbuon thnǎm.
78	Kākēi.	98	damrà kbuon.
79	Čampá thón [8].	99	khuon nūpōn.
80	Čāntakhāt [10].	100	yōki.
81	Sóvāññahōñ [7].	101	kbuon horá.
82	Pothivon [8].	102	ottobát; — sóčah; — slōddēi.
83	Kēssar čauppá [3].	103	kbuon pélā; — kbuon krōh tināñ.
84	Nāvǎn [3].	104	khuon ruroñ kár.

105	Mahòsath (khsé 1).	123	anisân sél pràm.
106	kbuon pheisantà;	124	anisân kathén.
—	kbuon tvātos rāsei;	125	anisân tien prasà.
—	kbuon yòl sàp.	126	anisân prah treihédäk.
107	traiyut.	127	anisân khmòč.
108	traiphét.	128	anisân bèn.
109	— d ^o —	129	anisân prah sòthimök.
110	— d ^o —	130	anisân čapløn bòn.
111	traiphum [16].	131	anisân sdáp thor.
112	poñsavadār Rāmker.	132	prah thommasāṅkhāyanā.
113	poñsavadār srök Lāv [7].	133	lök vinei [21].
114	poñsavadār Luon Prabañ [3].	134	kròñ Mèlin [10].
115	sàppàmul.	135	thommayök; — phčāñ mār; — bak vat.
116	mātökün.	136	thommačäk [5].
117	vičchāthor.	137	sèkkhāvānnañ [5].
118	Mālei.	138	prah apphithom [7].
119	thor.	139	vinei chai [6].
120	anisân tòn,	140	moṅkoltipani [8].
121	anisân phidān.	141	nirūs Hòñkòñ.
122	anisân khsäc.	142	Sòbèn čöllacäk.

143	kraṃbāl.	163	hān būn.
144	Pimpā philāp.	164	kbuon Prāḥ srēi rottrai.
145	Yössānthorā nipān.	165	prāḥ Kēt Mālā.
146	Eiṇāv [2].		
147	mésôt.		
148	tvātösabarēt.	P. 1	praḥ rāč sǎp; — praḥ putthabāt.
149	Tāv Ek.	P. 2	kbuon namaskār prè; — kbuon pratham prañāp.
150	kraṃ praḥ nokor bāl.	P. 3	praḥ rāč poṃsāvādār.
151	kraṃ morodāk [2].	P. 4	Put tumṇāy.
152	kraṃ áčñā luoñ.	P. 5	tumṇāy poñāroñ.
153	kraṃ tumruñ sakkhadēi.	P. 6	poṃsāvādār srök Khmèr.
154	mahāsómei.	P. 7	Pūt tumṇāy niyāy pi srök Čen.
155	mul sôt.	P. 8	poṃsāvādār srök Sambök.
156	traiphum [16].	P. 9	Ĕn tumṇāy.
157	praḥ apphithom.	P. 10	kbuon baku.
158	— do —	P. 11	aphithān-sǎp.
159	Srēi Treivikraṃ.	P. 12	siēphou čriēñ.
160	Padāčārēi.	P. 13	sék srakā.
161	thommačāk.	P. 14	prāḥ Ūn-rut.
162	praḥ apphithom.	P. 15	Put-poṃsāvādār.

INDEX ALPHABÉTIQUE

- anisān bēn. 128.
 anisān čamloñ bōn. 130.
 anisān kathēn. 124.
 anisān khmōč. 127.
 anisān khsāč. 122.
 anisān phidān. 121.
 anisān praḥ sōtthimōk. 129.
 anisān praḥ trēibēdāk. 126.
 anisān sēl prām. 123.
 anisān sdāp thor. 131.
 anisān tien prasā. 125.
 anisān tōñ. 120.
 aphithān-sap. P. 11.

 bak vat. 135.

 Čaṇṇpā thōñ. 79.
 Čāntakhāt. 80.
 Čau Kiñkōk. 42.
 Čau Krapot. 73.
 Čau Om. 77.
 Čau Sratop ček. 72.
 čbāp kraṇ. 1.
 čbāp mahāpóthān. 8.
 čbāp prōs. 6.16.
 čbāp srēi. 7.16.
 čbāp thmēi. 11.

 Čeithāt. 48.
 Činavon. 45.
 Činōk. 28.
 čuč. 19.

 damrā kbuon. 98.
 dañkūv kaèk. 22.26.
 Dāu ruoñ. 56.
 Dēmèr. 27.

 Eināv. 146.
 Ěn tumñāy. P. 9.

 haisān. 10.
 hān būn. 163.
 hañ yōn. 52.

 kaèk sar. 39.
 Kākēi. 78.
 kām̄mārākā. 15.
 Kañkap. 44.
 kbuon (damrā). 98.
 kbuon baku. P. 10.
 kbuon horā. 101.
 kbuon krōḥ tināñ. 103.
 kbuon moḥ dañhōm. 95.
 kbuon namaskār. P. 2.

- kbuon nüpön. 99.
kbuon pēlā. 103.
kbuon pheisantā. 106.
kbuon prāḥ srēi rottrai. 164.
kbuon pratham prañāp. P. 2.
kbuon robien. 96.
kbuon thnām. 97.
kbuon tvātos rāsēi. 106.
kbuon yōl sūp. 106.
ker kāl. 2.16.
Késsar čampā. 83.
Khyañ sān. 89.
kón čau. 3.4.
kraṃ àcñā luon. 152.
kraṃ morodāk. 151.
kraṃ prāḥ nokor bāl. 150.
kraṃ tuṃruñ sakkhadēi. 153.
kraṃbāl. 143.
krōñ Mēlin. 134.
Krūñ Sapmīt. 66.
krūoē tādāk. 24.

Lāksēnnavoñ. 93.
Lamañ-romčēt. 57.
lbā. 25.
Līn thoñ. 87.
lōk vinei. 133.

mahācūt. 36.37.
mahāčūṃpu. 61.
mahāsōmei. 154.

Mahōsāth. 35.105.
Mālēi. 118.
mātōkūn. 116.
mé sōt. 147.
mækkāliphāl. 92.
moñkoltipani. 140.
Moronāk mādā. 86
mul sōt. 155.

Nāvān. 84.
Nén Kēu. 18.
Nimmorāc. 30.
nirās Hōñkōñ. 141
Nirot-prom. 33.

ottobāt. 102.

Padācārēi. 160.
pāk čās. 9.16.
Peč-mkōt. 43.
phčāñ mār. 135.
Phīnsóvān. 75.
phkar kdām. 17.
Phukōl. 74.
Phurītāt. 31.
Pimpā philāp. 144.
Pithu. 34.

poñsāvadār (prāḥ rāc). P. 3.
poñsāvadār Luon Prabañ. 114.
poñsāvadār Rām ker. 112.
poñsāvadār srōk Khmēr. P. 6

- poñsavadār srök Lāv. 113.
poñsavadār srök Saṃbök. P. 8.
Pothivon. 82.
prāḥ apphithom. 138.157.158.162.
Prāḥ bāt vinā. 69.
Prāḥ bāt yös ker. 91.
Prāḥ Čän-kómär. 32.
prāḥ Čän köröp. 50.
prāḥ Čän kómär. 53.
Prāḥ Čhattān. 49.
Prāḥ Čhünrot. 41.
prāḥ Ōn rüt. P. 14.
prāḥ putthabāt. P. 1.
prāḥ rāč poñsavadār. P. 3.
prāḥ rāč sǎp. P. 1.
prāḥ Samutthakhōsa. 40.
Prāḥ Sērīsā. 76.
Prāḥ Sēthou. 62.
Prāḥ Sómannakōdam. 90.
Prāḥ Söttön. 64.
Prāḥ Sóvat. 65.
prāḥ Kēt Mālā. 165.
prāḥ thommaköröp. 70.
prāḥ thommasaṅkhāyanā. 132.
prāḥ thomtrās. 38.
Pūt-poñsavadār. P. 15.
Pūt tuṃnāy. P. 4.
Pūt tuṃnāy niyāi pi srök Čen. P. 7.
Rāc-kol. 88.
Rām ker. 94.
Rot-sen. 63.
Sān-sel-čei. 51.
Saiyām. 29.
sǎppāmul. 115.
sdēč kmeū. 21.
sèk srakā. P. 13.
sèkkhāvānna. 137.
Sēnhanāt. 59.
Sēsau. 85.
sēthēi pōl. 2.14.
siephou črieñ. P. 12.
slōddēi. 102.
Sóbēn čöllacāk. 142.
Sóbēn kómär. 20.
sōcāḥ. 102.
Sōkōn-thōn. 46.47.
Sorēn-vattēi. 67.
Sōvannahōn. 81.
Sreī Treīvikraṃ. 159.
Sreī Vičei. 58.
suosdēi. 5.
Tāv Ek. 149.
thāṃbāl. 12.
thommačak. 136.161.
Thommālāḥ. 68.
thommayōk. 135.
thor. 119.
traiphét. 108.109.110.
traiphum. 111.156.

traiyut. 107.	vičchāthor. 117.
treinét. 13.	Vimān-čan. 55.
Tukkāṃ-mānóp. 54.	vinei čhai. 139.
tumñāy Ĕn. P. 9.	Vornét. 60.
tumñāy poñāroñ. P. 5.	Vorvoñ. 71.
tumñāy Püt. P. 4.	
tumñāy Püt pi srök Čĕn. P. 7.	
tumpĕk tǎñ buon. 23.	yòki. 100.
vātōsabarĕt. 148.	Yossānthorā nipān. 145.

N. B. — Cette liste ne comprend que les manuscrits enkhmĕr ou en pāli entremĕlé de khmĕr. Les manuscrits cambodgiens se présentent sous trois formes : 1^o les manuscrits gravés au poinçon sur feuilles de palmier (*slĕk*); ceux qui ont une certaine étendue sont divisés en fascicules (*khsĕ*); 2^o les manuscrits écrits sur une longue feuille de papier repliée un certain nombre de fois sur elle-même (*krāñ*); 3^o les cahiers de forme européenne (*sirphou*).

Les deux premières espèces ont été comprises dans une même série numérique; la troisième forme une classe à part désignée par P (papier). Le nombre de fascicules ou de volumes a été ajouté entre crochets à la suite du titre; l'absence de cette indication signifie que l'ouvrage n'a qu'un volume.

On a reproduit l'orthographe indigène des mots sanscrits ou pālis, bien qu'elle ne soit pas toujours correcte. La transcription appliquée ici est celle qui a été exposée dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. II, pp. 1-15.

BIBLIOGRAPHIE

Indo-Chine

A. CHÉON. — 順安竹枝詞 *Thuận-an trứơc chi từ*, poésies traduites par Hanoi, 1902, in-8°, 34 pp. autographiées.

Ces « *Tiges de bambous de Thuận-an* » ou, pour rendre le sens chinois de l'expression plutôt que son mot-à-mot, ces « *Poésies d'occasion à propos de Thuận-an* », sont tirées du recueil 倉山詞選 *Thương sơn từ tuyển* ou *Anthologie du Thương sơn*, qui contient les œuvres de 綿審 *Miền-thâm*, prince 從善 *Tùng-thiện*, né en 1819, 10^e fils de Minh-mạng. Tel le Buddha, le prince Tung-thiên avait entre les sourcils une touffe de poils blancs, une *urnā*, qui lui tombait jusque sur la bouche ; aussi l'appelait-on le « Maître aux poils blancs ». Il manifesta de bonne heure un talent poétique que les Chinois mêmes se plurent à reconnaître. Les œuvres écrites en chinois par des Annamites sont assez peu connues pour qu'on doive savoir gré à M. Chéon d'avoir étudié celle-ci avec sa conscience et son exactitude habituelles.

P. P.

A. CHÉON. — *Recueil de nouvelles curieuses*, publié sous la direction de... Hanoi, 1902, in-8°, 80 pp.

M. Ch. avait déjà publié à l'usage des travailleurs indo-chinois toute une série de travaux sur l'annamite et le chinois écrit. C'est à la langue chinoise parlée qu'il s'attaque aujourd'hui en donnant, avec de courtes notices, le texte original de six contes tirés du 今古奇觀 *Kin kou k'i kouan*. Le recueil chinois est bien connu des lecteurs européens, grâce aux traductions partielles du P. d'Entrecolles, de Davis, Thoms, Abel-Rémusat, Théodore Pavie, Stanislas Julien, d'Hervey de Saint-Denys, Douglas, Schlegel, etc. Mais, comme pour tous les livres chinois, on ne trouvait facilement le texte original qu'en Chine ; cette édition partielle sera donc utile aux travailleurs isolés. Comme il s'agit d'un texte en langue mandarine, il vaudrait mieux, à notre sens, que la transcription fût donnée d'après la prononciation mandarine.

P. P.

G. SCHLEGEL. — *Siamese Studies*. (Supplément au *T'oung pao*, II, II, 1902, 128 pp. in-8°.)

Le vocabulaire siamois est fait de pièces et de morceaux ; c'est une sorte d'arlequin où la masse des termes religieux ou savants est d'origine hindoue, où beaucoup de mots usuels sont empruntés au malais, où la numération est presque exclusivement chinoise. Aussi une étude étymologique de la langue siamoise est-elle nécessairement ardue par les connaissances accessoires qu'elle suppose. Elle est de plus fréquemment incertaine, car si les mots qui forment le tréfonds de la langue, et en raison de leur monosyllabisme primitif ou acquis, autorisent tous les rapprochements phonétiques, il est clair que par là même ils n'en garantissent à peu près aucun.

M. S. a été de tout temps trop vivement séduit par les problèmes de la linguistique extrême-orientale, et par ceux-là surtout auxquels la sinologie était intéressée, pour ne pas tenter de vaincre ces difficultés. Après avoir donné quelques notes à propos du *Lehr- und Lesebuch der siamesischen Sprache* de Wershoven et des *Elements of Siamese Grammar* de Frankfurter, il a codifié ses remarques en un opuscule de 128 pp., intitulé *Siamese Studies*, et publié cette année en supplément au *T'oung pao*.

Sur le but poursuivi et sur le résultat atteint, nous laisserons la parole à M. S. : « Mon but a été de trouver les expédients qu'employèrent les Siamois pour transcrire les sons étrangers, qui leur étaient tout aussi peu familiers qu'aux Chinois; et exactement comme j'ai montré et expliqué les expédients qu'employèrent les Chinois pour transcrire les mots sanscrits et autres, je vais faire maintenant de même pour la méthode siamoise qui est beaucoup plus compliquée » ; et le travail s'achève en ces termes : « En observant les règles que nous avons posées dans cet article, la voie sera ouverte pour donner l'étymologie de tous les mots du dictionnaire siamois ».

De fait, il y a beaucoup de choses dans ce travail, de l'excellent et du médiocre. Il est bon qu'on ait un répertoire des mots empruntés par le siamois aux langues étrangères et que des séries permettent d'établir les règles des altérations subies. Les solutions obtenues pour les mots d'origine hindoue sont à peu près hors de conteste, et pour les mots reçus du malais les résultats sont suffisamment concluants. L'ouvrage n'est donc ni sans mérite ni sans utilité, et nous nous attacherions à le montrer plus longuement si l'auteur ne s'était chargé lui-même de ce soin.

Les étymologies chinoises par contre sont fortement sujettes à caution. Le chinois et, dans une certaine mesure, le siamois sont monosyllabiques, les homophones ou quasi-homophones abondent dans les deux langues; par suite quelque mot siamois se pourra presque toujours rapprocher d'un mot chinois voisin de son et de sens analogue. En ce cas l'emprunt sera possible, mais il faudra des arguments solides pour forcer la conviction, car il est a priori deux autres hypothèses contre lesquelles ils auront à combattre, celle d'une coïncidence fortuite, et celle d'une identité foncière non par emprunt, mais par issue commune d'une même souche linguistique. Ce n'est donc pas nier le problème que de contester que le résultat soit acquis à la science parce qu'il a été reconnu comme possible, alors qu'il n'est sorti, lui plutôt qu'un autre, de l'océan des possibles, que par l'arbitraire d'un philologue.

La numération est un des cas où la parenté des termes siamois et chinois n'est guère contestable; mais dans la comparaison même que M. S. institue entre les deux séries, on peut toucher du doigt ce qui nous semble être le défaut de sa méthode. Quelques nombres en effet paraissent irréductibles, tel *cent*, en siamois *roi*. M. S. tire *roi* du chinois 百 *po*, « car ce mot est prononcé *pah* dans le dialecte de Tchang-tcheou près d'Amoy; *pah* est devenu *rah*, puis *rai* ou *roi* » ; et voilà. M. S. en 1892 avait énoncé que le siamois *nyng*, qui signifie *un*, n'était autre que le chinois 兩 *leang*, prononcé *nūng* à Amoy, et qui, il est vrai, signifie *deux*, « mais cette modification ne doit pas surprendre, car *song*, qui signifie *deux* en siamois, est le même que le *l'ong* birman qui signifie *trois* ». Aujourd'hui M. S. a changé d'avis, sans en donner autrement les motifs, et dit simplement qu'il voit dans *nyng* le chinois 零 *ling*, « single », avec cette remarque sybilline : « *One being no number, could have been considered as single* ». D'ailleurs si cette explication ne satisfait pas, M. S. en a une autre en réserve : « ou bien devons-nous reconnaître dans *nyng* le *nano*, *nanu* et *nān* des Orang Sakaya de l'intérieur de Malacca, qui signifie *un* ? » Il n'y a pas de raison pour clore déjà la liste : le siamois n'est qu'un dialecte de la langue thaï ; or ce même mot *nyng* ou *nung* signifiant *un* se retrouve dans beaucoup de dialectes thaï, y compris ceux du Haut-Tonkin, qu'il y a peu de chance que la langue des Orang Sakaya ait influencés; mais c'est le seul rapprochement dont M. S. ne se soit pas avisé.

Il est d'ailleurs assez digne de remarque que dans ce travail consacré à un dialecte thaï, et où le chinois, le sanscrit, le malais, le javanais, le cambodgien, l'annamite, l'arabe, le persan,

les dialectes sauvages des Indes Néerlandaises et de Formose sont copieusement cités, il n'est qu'un groupe dialectal dont il ne soit jamais fait état, c'est précisément le groupe thaï. En théorie, M. S. pouvait le laisser de côté, puisqu'il n'étudie que les mots étrangers en siamois. Mais, comme en fait nombre des mots « empruntés » au chinois se retrouvent dans tous les dialectes de la famille, et que, selon M. S., ces mots chinois ont été apportés au Siam par des marins foukienoïses naviguant dans les mers du Sud, il faudra bien rechercher comment, des bouches de la Ménam, ces mots ont gagné les frontières du Yunnan. C'est remettre indirectement en question tout le problème des origines thaïes. M. S. s'est tenu sur ces difficultés et s'est borné à émettre sur le groupe siamois une théorie toute nouvelle. Pour lui, les Siamois étaient un peuple foncièrement apparenté aux tribus négritos de la presqu'île de Malacca; ils étaient établis au bord de la mer, et reçurent des Malais leur première civilisation; au III^e siècle de notre ère arrivèrent les Chinois, et au VIII^e les Arabes: voilà pour les migrations maritimes. Entre temps, les Hindous étaient descendus du Nord, et peu à peu ils gagnèrent au Sud jusqu'à conquérir l'ensemble du pays; c'est ce qu'on voit par la suite de leurs trois capitales: Sovankhalok, Ayuthya, enfin Bangkok en 1782. Ces Hindous avaient le teint clair; aussi appelèrent-ils les aborigènes, « qui étaient de teint foncé, ou plutôt noir », du nom de Çyāma, « les Nègres ». Quant au nom de *Thaï*, « dont aucune explication plausible n'a été donnée », c'est le sanscrit *dayā*, « compatissant ». Ainsi, de groupes thaïs qui couvriraient le centre de l'Indo-Chine et dont les lointaines tribus occuperaient une partie du Yunnan et l'île de Hainan, il n'est plus question, et par langue thaïe, il ne faut plus entendre désormais que le siamois qui était originellement une langue de négritos. Telle est, autant que nous avons pu la comprendre, la théorie que M. S. expose comme en se jouant. Il ne donne pas ses preuves; il serait donc vain de discuter à présent. Espérons que nous connaissons sous peu les graves motifs qui ont nécessité tout ce bouleversement.

Dans le détail des exemples, on pourrait relever un assez bon nombre d'inadvertances; — (p. 2) il est assez bizarre de dire de *pl* et *pr* que « en fait, il est impossible de prononcer semblable initiale double sans laisser entendre une voyelle sourde »; — (p. 41 et autres) M. S. distingue une langue khmère et une langue cambodgienne; il serait intéressant de connaître le fondement de cette distinction; — (p. 10) il y a dans la langue cambodgienne des dérivations par infixation nasale, et M. S. dit très justement que *chāmnēr*, « longtemps après », est dérivé de la racine *chēr*; mais en même temps il en rapproche le siamois *djāmmien* « passé », qu'il dit composé du préfixe *djām*, et de *nien*; si telle est bien la composition du mot, elle exclut le rapprochement; — (p. 39) à propos du *kriss*, ou poignard malais, M. S. « mentionne comme une curiosité que les Français, qui n'aiment pas à prononcer un *s* final, prononcent ce mot *cric* et *crit* ». Qu'il n'en croie rien. Au XVIII^e siècle, l'abbé Raynal écrivait *crid*, mais la forme généralement comprise est *kriss*; — (p. 3) « l'ancien nom du Cambodge, *khmer*, doit avoir été prononcé jadis *khāmēr*, car les Siamois prononcent le nom *khāmén* »; c'est seulement possible, car le nom a pu être aussi bien allongé par les Siamois que contracté par les Cambodgiens; — (id.) M. S. dit que « le mot sanscrit *ksēma* est restauré en siamois *kāsem* », d'où il semble déjà qu'il admette un primitif bizarre *kašēma*, mais le doute n'est plus possible quand il ajoute: « Quelquefois la voyelle tombée est restaurée en siamois, comme pour le sanscrit *stuti*, en siamois *sādūdi* », et il termine la liste par cette remarque étrange: « Le mot sanscrit *pūrva* (l'Est) a été transcrit par les siamois *būrā : phā*, ce qui prouve que le mot sanscrit a dû être prononcé, au moment de la transcription, ou peut-être primitivement, *purava*, et fut contracté plus tard en *pūrva*, avec élision de l'a médian ». Voilà qui avait échappé aux auteurs du dictionnaire de Saint-Petersbourg.

Inde

Cāndra-vyākaraṇa, Grammatik des Candragomin. Sūtra, Uṇādi, Dhātupāṭha.
Herausgegeben von Bruno LIEBICH. Leipzig, 1902. (Abhandlungen für die
Kunde des Morgenlandes, XI, 4.)

Candragomin est un grammairien buddhiste qui florissait au Kaçmir à une époque que M. Liebich, se fondant sur un passage de la *Rājatarāṅgīnī* (I, 176) combiné avec un exemple de l'auteur lui-même (vr̥tti sur I, 2, 81; *ajayaj japto hūṇān*, corr. *ajayad gupto hūṇān*), croit pouvoir fixer à la seconde moitié du Ve siècle (W. Z. XIII, 308 sqq.). Il a composé une grammaire en sūtras, sur le modèle de Pāṇini, avec les annexes ordinaires de ce genre de traités : le *Dhātupāṭha* et l'*Uṇādi*. L'ouvrage a été traduit en tibétain entre 700 et 900 A. D. et se trouve dans le t. 116 du Tandjour. Ces trois parties (sūtra, dhātupāṭha, uṇādi) sont publiées par M. L. à l'aide de manuscrits, la plupart népalais ; pour une partie de la dernière seulement, l'éditeur a été réduit à la version tibétaine, qui d'ailleurs ne laisse guère d'incertitudes. Il ne manque à la collection, pour être complète, que le commentaire, *vr̥tti*, qui lui paraît être l'œuvre de Candragomin lui-même. Nous souhaitons vivement que M. L. exécute bientôt le projet qu'il annonce de joindre à son excellente édition cet utile complément.

L. F.

M. GALLENKAMP. — *Dravidische Volkspoesie*, I. (Globus, 24 juillet 1902.)

M. G. donne quelques spécimens de la traduction qu'il prépare du livre de Charles E. Gover : *The Folksongs of Southern India*, Madras, 1871.

Colonel J. DAVIDSON. — *Notes on the Bashgalī (Kāfir) Language*. (Journal of the Asiatic Society of Bengal, vol. 71, p. I, 1902, XIII-195 pp).

Les habitants du Kāfiristān ont été tour à tour identifiés avec les descendants des compagnons d'Alexandre, les Slaves et les Juifs. Le Rev. J. Wolff y a vu plus spécialement des descendants des quatre tribus de Nephtali, de Zabulon, de Dan et d'Aser!

On n'avait jusqu'ici que quelques petits recueils de mots kāfirīs. Le livre du colonel Davidson est le premier essai sur la grammaire de cette langue. Il a réuni ses matériaux pendant un séjour de deux années dans le Chitāl et avec l'aide de quelques indigènes de la vallée de Waigal, dont le dialecte sert de base à son travail. Le kāfirī n'a jamais été écrit; aussi sa grammaire est-elle extrêmement flottante. Ainsi les adjectifs peuvent s'accorder en genre avec le substantif qu'ils qualifient, ou bien ils peuvent rester invariables. La déclinaison et la conjugaison rappellent les formes des langues aryennes modernes de l'Inde. Comme d'autres peuplades du Pamir, les Kāfirs comptent par vingtaines les multiples de dix. Ils n'ont pas de mots pour dire cent et mille ; toutefois ils se servent du mot persan *azār* (*hazār*), « mille », mais pour désigner 400 (20 × 20).

Nous soumettons à l'auteur deux observations. Dans la préface il dit que le kāfirī connaît la loi de l'harmonie vocalique qui régit les langues turques et tartares ; mais dans la grammaire il n'en est pas parlé et nous n'avons pas réussi à en trouver l'application dans la riche collection de phrases à la fin du volume. Enfin dans le chapitre qui traite du verbe, il est dit que le participe présent se forme en ajoutant *l* ou *n* à la racine, ex. *kul*, « faisant, » *nichin*, « assis ». Nous croyons que la première forme est la seule vraie ; car aucun autre exemple de participe en *n* n'est donné et le *nichin* cité doit être le persan *nichīn*, qui signifie également « assis ».

E. HUBER.

M. GEIGER. — *Etymological Vocabulary of the Maldivian Language*. (Journ. Roy. As. Soc., octobre 1902, pp. 909-938.)

Le vocabulaire que donne M. G. n'est pas un lexique complet de la langue des Maldives, mais seulement une liste des mots dont il est possible de donner avec certitude l'équivalent singhalais ou pâli. La conclusion qui ressort de ces comparaisons est que cette langue est un dialecte, et un dialecte peu ancien du singhalais.

Chine

Père Pierre HOANG. — *Mélanges sur l'administration*. (Variétés sinologiques, n° 21.) Chang-hai, 1902, in-8°, 233 pp. — *Tableaux des titres et des appellations de l'Empereur, des membres de sa-famille et des mandarins*. (Extraits du n° 21 des Variétés sinologiques.) Ibid., 55 pp.

Il nous a été déjà donné de louer la méthode précise, l'information exacte du P. H. Dans son étude sur le *Mariage chinois*, le P. H. avait promis un certain nombre d'*Exposés* dont il publie aujourd'hui une première série. Les sujets en sont très variés. Un minutieux tableau des sceaux officiels et de leur emploi épuise le sujet et ne pouvait être dressé que par un Chinois. Les études sur la condition sociale des gens des Bannières, sur celle des esclaves et serviteurs, des « personnes viles » privées du droit d'accès au mandarinat, sur les récompenses et punitions infligées aux fonctionnaires, sur le sauvetage du soleil et de la lune dans une éclipse, sur le système et l'influence de Tchou Hsi (1), sont autant de courtes et substantielles monographies. Mais le chapitre que l'auteur lui-même a bien vu qui serait de la plus immédiate utilité, puisqu'il l'a fait tirer en un fascicule à part, est le tableau, par rang d'abord,

(1) Dans cet *Exposé*, le P. H. consacre une longue note au *八股文章 pa kou wen tchang*, qui faisait le fond des examens de licence et de doctorat. Il faut aujourd'hui ajouter un nouveau paragraphe : le *pa kou wen tchang* est supprimé. En 1898, au moment de la Réforme, 張之洞 Tchang Tche-tong et 陳寶箴 Tch'en Pao-tchen avaient présenté un mémoire au trône sur la nécessité de modifier le système d'examens ; les conclusions en ont été reprises et sanctionnées en un édit de 1901 (4^e jour de la 8^e lune), et ont bouleversé l'ancien système, tel qu'il avait été magistralement exposé par le P. Zi. Les trois épreuves de licence et de doctorat sont désormais : 1^o 中國史事論五篇, cinq dissertations sur des sujets d'histoire chinoise ; 2^o 各國政治時務以及藝學五策, cinq compositions sur des sujets d'actualité ou sur les sciences européennes ; 3^o 四書義五經義三篇, trois dissertations sur les quatre livres et les cinq classiques. Ces dissertations sur les classiques remplacent le *pa kou wen tchang*, mais sont reportées de la première à la troisième épreuve ; ce changement avait une grosse importance dans le projet de Tchang Tche-tong, puisque chaque épreuve était éliminatoire par rapport aux suivantes ; les dissertations sur les classiques étaient donc bien reléguées au dernier plan ; mais cette partie du mémoire n'a pas reçu l'approbation impériale, et tous les candidats peuvent passer les trois épreuves. La tradition n'a pas encore eu le temps de s'établir sur ces explications des classiques ; l'essentiel est qu'elles ne sont plus en périodes balancées (*八股文章*), mais bien de rédaction libre (*散行文章*). Le type en paraît emprunté aux explications des classiques dites *進呈講義 Tsin tch'eng kiang yi* publiées par les *經筵講官 king yen kiang kouan* sous les premiers empereurs de la dynastie actuelle.

ensuite par ordre alphabétique, des charges gouvernementales en Chine. C'est, en français, avec des additions et des rectifications, l'équivalent du *Chinese Government* de Mayers, moins les paragraphes sur les insignes honorifiques, tels que la casaque jaune et la plume de paon. Ces derniers renseignements ne font assurément pas partie intégrante du sujet ; encore serait-il bon qu'on en donnât une liste exacte. Nous espérons que le P. H., plus qualifié que tout autre sinologue pour mener à bien une telle étude, a réservé pour la seconde série de ses *Exposés* un appendice, où il dira dans quelles conditions l'Empereur confère à ses grands serviteurs le droit aux gorges de zibeline ou aux pompons de poitrail, et les nomme à un titre de comte ou de *baturu*.

Il va sans dire d'ailleurs que le tableau donné par le P. H. est à peu près complet, dans les limites où l'a cru devoir renfermer son auteur. Néanmoins, il nous semble très regrettable que le travail n'ait pu être mis à jour jusqu'au second semestre de 1901. C'est par là surtout qu'il eût été un progrès considérable sur l'ouvrage de Mayers. Les essais de la Réforme en 1898, la réaction qui suivit, l'ébranlement causé par les troubles de 1900 ont eu leur répercussion dans mainte branche de l'administration. Le P. H. ne parle pas du 政務處 Tcheng-woutch'ou, créé lors du séjour impérial à Sj-ngan-fou, et dont les membres sont choisis parmi les plus hauts fonctionnaires de l'Empire. Dans l'étude sur « l'institution de l'héritier présomptif sous la dynastie actuelle », il n'est pas dit un mot de la nomination, intéressante à plus d'un titre, de 溥儀 P'ou-ts'iu'an en 1900, ni de sa déchéance en 1902. Quatre ministres de Chine à l'étranger sont seuls indiqués, ceux de Washington, Londres, Saint-Petersbourg, Tôkyô, mais depuis plusieurs années il y avait également des ministres chinois à Paris, à Berlin, à Séoul ; depuis quelques mois il a été créé trois nouvelles légations à Vienne, Rome et Bruxelles. Il ne serait pas difficile de citer d'autres cas où, par la limite même que s'est fixée le P. H., son travail n'est plus à date au moment où il paraît.

Il nous semble également que l'auteur eût gagné à étendre un peu son plan. Dans un pareil tableau, nous aurions voulu voir figurer toute une série de charges, dont les unes sont purement honorifiques, dont les autres au contraire sont réelles sans donner à leur possesseur un rang déterminé, mais qui toutes sont prisées et dont on entend sans cesse parler. Parmi ces titres auxquels ne correspond aucune réalité, mais qui sont classés au 摺紳書 *Tsin tchen chou*, ceux de « Grand Précepteur », « Grand Educateur », « Grand Tuteur » sont au tout premier rang. Ils ne sont d'ailleurs portés actuellement par personne, mais les titres parallèles de « Grand Précepteur... », « Grand Educateur... », « Grand Tuteur de l'héritier présomptif », chacun à deux degrés, ont nombre de titulaires, dont un Européen, Sir Robert Hart. A côté de ces charges honoraires, il y a des charges de fait sur lesquelles quelques notes n'auraient pas été superflues. C'est ainsi que dans chaque ministère, au-dessus du « Président » de ministère (尚書 *chang chou*) il peut y avoir un ou plusieurs « Surintendants » 管理某部事務 *kouan li meou pou che wou*, qui, pour être un peu en dehors de la hiérarchie régulière, ne tiennent pas moins la tête sur l'*Annuaire*. C'est ainsi également que si les « Grands Précepteurs », « Grands Educateurs », « Grands Tuteurs », ne s'occupent aujourd'hui en rien de l'éducation de l'Empereur ou de l'héritier présomptif, il est d'autres fonctionnaires qui sont chargés de ce soin ; tel fut sous Kouang-siu le cas de 翁同龢 *Wong t'ong-ho*, avec le titre, croyons-nous, de 南書房總師傅 *nan chou fang tsong che fou*.

Enfin nous aurions souhaité voir mentionner ici toutes ces administrations nécessitées par le développement des relations internationales, services très réels créés ou sanctionnés par édits impériaux, tels que le Tribunal de la marine, la Surintendance des ports du Nord et du Sud, l'Université, les offices des Mines, des Chemins de fer, des Télégraphes, voire les Douanes maritimes dirigées par des Européens. Ce sont autant de sujets sur lesquels l'information est dispersée et peu sûre. Le *Répertoire administratif* de la dynastie actuelle va avoir une nouvelle édition, mais, mis au net et présenté à l'Empereur au début de 1902, il nous semble douteux qu'à moins d'un ordre postérieur que nous ignorons, il soit mis au courant des changements

survenus en 1900 et 1901. Nous ne souhaitons donc que plus vivement que le P. H. veuille bien compléter prochainement son *Tableau* par un nouvel « exposé » que nous ne pouvons guère attendre que de lui (1).

P. PELLIOU.

Père Henri HAVRET. — *La Stèle chrétienne de Si-ngan-fou, III^e partie, commentaire partiel et pièces justificatives.* (Variétés sinologiques, n^o 20.) Chang-hai, 1902, in-8, 92 pp.

Le P. Havret est mort sans avoir eu la consolation de laisser derrière lui une œuvre achevée ; de son grand travail sur l'inscription de Si-ngan-fou, il restait encore à paraître la partie capitale, la traduction. Ses confrères et collaborateurs n'ont pas voulu que tant de travail amassé ne fût pas utilisé dans la plus large mesure, et, des papiers laissés par le P. H., ils ont tiré tout ce qui avait déjà pris forme scientifique. La traduction latine de l'inscription s'y trouve tout entière, mais le commentaire qui l'accompagne et l'éclaire s'arrête avant l'arrivée d'O-lo-pen, et comme le P. H. travaillait beaucoup de tête, la science est à jamais privée du fruit de ses recherches sur l'Eglise nestorienne de Chine du VII^e au seuil du IX^e siècle.

P. P.

Commandant DE MAROLLES. — *Souvenirs de la révolte des T'ai-P'ing* (1862-1863). (T'oung pao, II, III, 201-221.)

Le nom du capitaine de vaisseau Louis de Marolles, commandant du *Descartes* à Kôuang-tcheou-wan, chef du contingent français de la colonne Seymour, est familier à quiconque a suivi les événements de Chine de 1898 à 1900. Son père, Jules-Auguste de Marolles (1809-1902), avait servi dans les mers d'Extrême-Orient au temps de la révolte des T'ai-P'ing. Il était aux côtés de l'amiral Protet quand celui-ci fut tué le 17 mai 1862. Il rédigea pour M. Cordier des *Souvenirs*, dont le *T'oung pao* commence la publication.

G. SCHLEGEL. — *On the invention and use of fire-arms and gunpowder in China, prior to the arrival of Europeans.* (T'oung pao, mars 1902.)

Dans cet article déjà brièvement signalé par M. Huber (cf. p. 299), M. S. n'a fait que réunir quelques notes, mais sur un sujet très intéressant. Il semble décidément que les Chinois aient connu la poudre explosive avant ses premiers emplois certains en Europe. Depuis longtemps, quelques textes péremptoires, comme celui traduit par le P. de Mailla d'après le *宋史紀事本末 Song che ki che pen mo*, laissent peu de place au doute ;

(1) Quelques inexactitudes sont à relever : p. 23 : 洗 se lit *sien* dans le titre 司經局洗馬 *sseu king kiu sien ma* ; — p. 31 : au lieu de Tch'ouen-pin, il faut lire 斌椿 Pin-tch'ouen (*hao* 友松 Yeou-song) ; il appartenait au Nei-wou-fou ; notre édition de son récit s'appelle 乘查筆記 *Tch'eng tch'a pi ki* ; — p. 31 : au lieu de Souen Kia-ting, lire 孫家穀 Souen Kia-kou (cf. Giles, *Biogr. Dict.* n^o 1797), de la même famille que le grand secrétaire actuel 孫家鼐 Souen Kia-nai ; — p. 32 : au lieu de décembre 1867, il faut lire 25 février 1868 ; — p. 58 : 蹲 au sens de « accroupi » se lit *touen* ; — p. 176 : les nos 218 et 219 sont à intervertir ; le 榜眼 *pang yen* est le second, et le 探花 *t'an houa* le troisième à l'examen définitif de doctorat (*tiou che*).

mais ceci posé, et quand il s'agit de savoir si les Chinois ont connu à ce moment la bombe ou le canon proprement dit, il semble que M. S., qui a modifié la traduction du P. de Mailla, ait faussé le texte en interprétant par « canon » ce qui ne peut être selon nous qu'une grenade. *P'ao 砲* a les deux sens, et si ce caractère désigne aujourd'hui essentiellement un canon, la langue populaire connaît à Péking les obus sous le nom de *開花砲 K'ai houa p'ao*, le « *p'ao* qui éclôt ses pétales ». C'est donc affaire de contexte; or le texte en question, qui se rapporte au siège de K'ai-fong-fou en 1232, dit: 時有火礮名震天雷者用鐵罐盛藥以火點之礮響火發其聲如雷聞百里外所轟圍半畝以上火點著鐵甲皆透; ce que nous traduisons comme suit: « Il y avait alors des « *p'ao* à feu », que l'on appelait des « tonnerres ébranlant le ciel »; ils consistaient en une marmite de fer que l'on emplissait de poudre; on y mettait le feu; le *p'ao* détonait et le feu partait; le bruit ressemblait à celui du tonnerre et s'entendait à plus de cent *li*; le *p'ao* couvrait de ses brûlures à la ronde plus d'un demi-*mou*; il n'y avait aucune cuirasse de fer que les débris enflammés atteignissent sans la traverser. » La traduction que M. S. donne de *火點 houo tien*, « quand on mettait le feu », n'est guère soutenable. Mais ce qui paraît décisif, c'est le terme *圍 wei*, « à la ronde », qui a disparu de la traduction de M. S., mais que le P. de Mailla avait parfaitement rendu: « son effet s'étendait à un demi-arpent de terre tout autour du lieu où il éclatait ». Or le texte indique nettement qu'il n'y a pas émission d'un projectile qui éclate ensuite à distance, mais que c'est lors de l'explosion même que cette aire d'environ dix mètres de rayon est couverte; ce ne saurait être l'effet d'un boulet plein; un obus est à cette date hors de question; c'est donc selon nous de grenades que les Kin se servaient contre les Mongols en 1232.

C'est de ce point de vue que nous chercherons à interpréter le texte qui décrit l'un de ces *p'ao*. « Sur la muraille de Si-ngan, on conserva longtemps un *p'ao* de fer, appelé « tonnerre ébranlant le ciel ». Par sa forme il ressemblait à un *合礮 ho-t'o* (?); au sommet il y avait un trou, juste suffisant pour introduire un doigt; dans l'armée on ne s'en sert plus depuis longtemps. C'est un des objets qui servirent aux Kin pour défendre Pien (K'ai-fong-fou) ». Le trou ne peut être que la « lumière » par laquelle on met le feu à l'engin; le seul renseignement nouveau porte sur la forme du *p'ao*, comparé à un *ho-t'o* (?); or ce terme est parfaitement obscur. Le texte utilisé par M. S. donne *礮*, caractère qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, et que M. S. change en *砲 t'o*. Cette correction serait très admissible si on arrivait par là à un sens clair, mais *t'o* signifie « roue de meule », « rouleau de pierre », etc., et on n'a pas encore fourni d'exemple de l'expression *合礮 ho t'o*, « joint + roue de meule », que M. S. traduit, justement peut-être, mais sans références, par « closed roller ». Il ne serait pas impossible qu'on fût ici en présence d'une transcription, de celle-là même peut-être qui nous a arrêté déjà dans notre traduction des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* (cf. p. 170); le second caractère de *ho-t'o* est en effet douteux. M. S. a emprunté son texte au *格致鏡原 Ko tche king yuan*, encyclopédie assez fautive compilée sous la dynastie actuelle. Le *Ko tche king yuan* donne comme source le *稗編 Pai pien*, autre encyclopédie publiée sous les Ming par 唐順之 T'ang Chouen-tche, qui y a fait entrer les textes qu'il n'avait pas jugés dignes de figurer dans ses autres collections, le *文編 Wen pien*, le *左編 Tso pien*, le *右編 Yeou pien*. Dans cet ensemble très composite, les textes datant des Yuan sont abondamment représentés, et l'on trouve même au ch. 81 tout le *百家姓 Po kia sing* en caractères *phag's pa*. La source est d'ailleurs toujours indiquée. Le passage en question peut donc dater des Mongols, mais nous l'avons vainement cherché, tant dans le *Pai pien* même que dans le *八編類纂 Pa pien lei tsouan*, également publié sous les Ming, et qui classe par ordre de matières huit encyclopédies des Ming, dont le *Tso pien*, le *Yeou pien* et le *Pai pien*.

En tout cas, l'emploi de la poudre explosive au XIII^e siècle en Chine et dans l'Inde transgange-tique nous paraît aussi peu douteux qu'à M. S. A ses textes sur Java, on peut ajouter celui de Tcheou Ta-kouan sur le Cambodge: (Lors du jour de l'an au Cambodge, on construit de hauts échafaudages), « au sommet on place des fusées et des pétards... La nuit tombée, on prie le

souverain de venir assister au spectacle. On fait partir fusées et pétards. Les fusées se voient à plus de cent li; les pétards sont gros comme des pierriers, et leur explosion ébranle toute la ville. »

P. PELLIOU

E. von ZACH. — *Weitere Beiträge zur richtigen Würdigung Prof. Schlegel's*. Peking, 1902, in-8°, 15 pp.

Id. — *Einige Worte zu Prof. Gustav Schlegel's « La loi du parallélisme en style chinois »*. Péking, 1902, in-8°, 7 pp.

S'il est jamais un défaut qu'on puisse reprocher à M. von Zach, ce ne sera assurément pas la dissimulation. Ses attaques sont menées avec une franchise qui ne recule devant aucune expression, et il n'hésite pas à qualifier un confrère de « charlatan scientifique » et de « phénomène pathologique ». Mais la part faite à la vivacité des termes, il faut bien reconnaître que d'une façon générale ses critiques sont fondées, et que, parmi les méprises qu'il relève, certaines côtoyaient le non-sens. Que pouvait vouloir dire M. S. en écrivant des phrases comme celle-ci : « Si vous demandez après sa suavité, c'est comme celle de la chair de l'oie sauvage au ciel » ?

P. P.

Fernand FARJENEL. — *La métaphysique chinoise*. (Journ. Asiat., juillet-août 1902, pp. 113-131.)

M. F. donne un bon exposé de la relation du 理 *li* (force) au 氣 *ki* (matière) dans la philosophie chinoise des Song; son interprétation concorde à peu près avec celle donnée par le P. Le Gall dans son *Tchou Hi*, que M. F. ne paraît pas avoir connu. — Le texte chinois au bas de la page 126 est mal coupé; dans la phrase: 人字似天... (p. 128), l'auteur entend évidemment parler de la forme des caractères, et non, comme le croit M. F., de leur signification.

Ed. CHAVANNES. — *Le défilé de Long-men dans la province de Ho-nan*. (Journ. Asiat., juillet-août 1902, pp. 133-158, avec 6 planches.)

De plus en plus, la sinologie sort du domaine du livre pour se vivifier au contact des monuments. L'un éclaire l'autre, et de quel profit peut être une telle comparaison, c'est ce que M. Chavannes a montré mieux que tout autre par son bel ouvrage sur *La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han*. Le cas est à peu près le même pour les sculptures taillées dans le roc à Long-men du Honan. Les *Descriptions* provinciale et préfectorale les signalaient sommairement, mais personne ne put soupçonner leur intérêt jusqu'au jour où un ingénieur, M. Leprince-Ringuet, en rapporta des photographies (1899). L'inspiration hindoue est manifeste en ces statues bouddhiques, dont M. Chavannes, par l'étude des textes, fixe l'exécution à l'an 642. Il est probable que des monuments analogues, datant des premières années du VI^e siècle, subsistent encore dans la préfecture de Ta-t'ong-fou au Chan-si. Il est à souhaiter que l'étude en puisse être bientôt faite, car ces sculptures nous fournissent un maillon de la chaîne par laquelle on pourra sans doute relier un jour l'histoire de l'art en Chine et par suite au Japon à celle de l'art hindou influencé par l'art grec.

P. P.

Japon

Karl FLORENZ. — *Japanische Mythologie. Nihongi, «Zeitalter der Götter»*. Nebst Ergänzungen aus andern alten Quellenwerken. [Suppl. der « Mittheilungen der deutsch. Gesellsch. für Natur- u. Völkerkunde Ostasiens. »] Tôkyô, 1901, in-8°, IX-341 pp., ill. et 21 pl.

On sait que le *Nihongi* 日本紀 ou *Nihonshoki* 日本書紀, composé en 720, est, après le *Kojiki* 古事記 (712), la plus ancienne des histoires japonaises, si l'on admet avec Motoori et son école que le *Kujiki* 舊事記, dans l'état où nous le possédons aujourd'hui, est entièrement apocryphe. Ces trois histoires constituent les *Sambu-honsho*, « les trois livres fondamentaux [du shintoïsme] ». D'autre part le *Nihongi* est la première des six histoires dont la série continue a reçu le titre de *Rikkokushi*, « les six histoires nationales ».

Le *Nihongi*, qui comprend 30 livres, se divise assez naturellement en trois parties principales : 1° une partie mythologique, qui forme les deux premiers livres et est connue sous le nom de *Jindaiki* 神代紀, « Annales des générations divines » ; 2° une partie légendaire, qui commence avec l'avènement du premier mikado, Jimmu Tennô, et s'étend jusqu'au milieu ou à la fin du VI^e siècle de notre ère ; enfin, 3° une partie proprement historique, qui va jusqu'à 697, année de l'abdication de Jito Tennô. La démarcation entre la période légendaire et la période historique ne peut guère être tracée avec précision. A mesure que leur récit se rapprochait du VII^e siècle, les compilateurs du *Nihongi* avaient à leur disposition des matériaux de plus en plus abondants et des informations de plus en plus dignes de foi. Le parti le plus naturel serait peut-être de placer cette limite à l'avènement de Kimmei Tennô (539), sous le règne duquel se produisit le fait le plus important de l'histoire du Japon : l'introduction du bouddhisme. M. Florenz la repousse jusqu'à l'avènement de l'impératrice Suiko (593), et de la troisième partie ainsi déterminée (593-697) il a publié, il y a quelques années déjà, une remarquable traduction accompagnée d'un commentaire perpétuel et d'une introduction générale (1). Cette fois, sous le titre de « *Japanische Mythologie* », c'est une traduction de la première partie, ou *Jindaiki*, qu'il nous a donnée.

Il est remarquable que les japonologues aient jusqu'à ce jour consacré presque exclusivement leurs travaux aux périodes les plus reculées de l'antiquité japonaise, que les seuls ouvrages scientifiquement étudiés soient les plus anciens monuments de la langue et que le VIII^e siècle de notre ère marque la limite à laquelle s'arrêtent nos connaissances précises sur l'histoire et la littérature du Japon. M. Satow et M. Florenz ont traduit, partiellement, les *Norito* ; M. Chamberlain, le *Kojiki* ; M. Aston et M. Florenz, le *Nihongi* ; M. Florenz prépare en outre une traduction du *Manyôshû*. Dans toute cette masse de littérature archaïque ainsi exhumée, le *Jindaiki* tient une place importante : il est, avec le *Kojiki*, notre source principale pour la connaissance de la mythologie du Shintô primitif. On ne saurait en effet, après une comparaison attentive des deux textes, adopter sans réserves l'opinion des *wagakusha* de l'école orthodoxe et de M. Chamberlain, qui ne lui reconnaissent qu'un intérêt secondaire. Sans doute il présente, comme tout le *Nihongi*, écrit du reste en pur chinois, des traces d'influence chinoise, qui ne sont pas aussi sensibles dans le *Kojiki*. Cette influence se trahit dans un certain sentiment tout nouveau de la convenance des expressions (comparer par exemple les récits de l'entrevue amoureuse d'Izanagi et d'Izanami et de la danse d'Uzume dans les deux histoires), dans la superposition à des mythes purement japonais de théories philosophiques purement chinoises (l'ouvrage débute par une courte dissertation sur le principe *Yin* et le

(1) Supplément aux *Mittheilungen der deutsch. Gesellsch.*, 5 Hefte, 1892-1897. Une nouvelle édition, entièrement revue, de cette traduction est sous presse.

principe *Yang*), peut-être aussi dans un certain souci de « rationaliser » des légendes trop absurdes. Mais tout cela est en somme peu de chose. Les quelques passages où l'on trouve des îlées empruntées à la cosmogonie chinoise sont juxtaposés au récit de façon si apparente et si maladroite qu'ils se laissent découvrir à première vue. Si quelques traditions préservées par le *Kojiki*, — par exemple l'histoire du lièvre blanc d'Inaba, le conseil que les Dieux obtiennent d'un crapaud, l'hospitalité donnée à Oho-kuni-nushi par une souris qui parle (1), — ne se trouvent pas dans le *Nihongi*, il n'est pas démontré qu'ils aient été omis volontairement et parce que leur puérilité choquait des écrivains tout pénétrés des idées nouvelles : les deux ouvrages ne reposent pas sur des sources absolument identiques, et il y a d'autre part dans le *Jindaiki* des mythes purement japonais dont nulle mention n'est faite dans l'histoire plus ancienne. Enfin l'exemple de mythe « rationalisé » que cite M. Chamberlain n'est pas non plus très concluant (c'est le passage du récit du voyage d'Izanagi aux Enfers, où l'expression « le seuil du Monde Souterrain » (2), au lieu d'être prise au sens littéral, est interprétée comme le moment où la respiration cesse à la venue de la mort) : car cette interprétation trop subtile est seulement l'une des diverses versions mentionnées par les compilateurs, sans qu'ils indiquent pour elle aucune préférence. Et c'est là précisément qu'est le grand intérêt du *Jindaiki*. Tandis que le *Kojiki* repose entièrement sur le récit fait à Yasumaro par Hiye-da no Are, le *Jindaiki* nous donne sans cesse des versions diverses des mêmes légendes, empruntées soit à des livres aujourd'hui perdus, soit à des traditions orales, et, sagement, nous laisse le choix. Ce seul fait suffirait à balancer les avantages que le *Kojiki* peut à d'autres égards avoir sur lui.

Une traduction complète du *Nihongi* par M. W. G. Aston (3) a paru à Londres en 1896, comme supplément aux *Transactions and Proceedings of the Japan Society* (2 vol. in-8°), et M. Florenz a pu profiter de ce remarquable travail. Mais ce n'est pas pour cette seule raison que sa traduction marque un progrès incontestable dans l'interprétation et le commentaire du *Jindaiki* : elle a bénéficié aussi des récents et considérables progrès de la philologie japonaise. Le traducteur anglais n'avait guère eu à sa disposition que deux commentaires en chinois, assurément précieux, mais déjà anciens : le *Nihonshoki-tsūshō* 日本書紀通證 de Tanigawa Shisei (22 vol., 1747) et le *Shoki-shūge* (4) 書紀集解 de Kawamura Hidene (20 vol., préf. datée de 1785). Il avait ignoré, semble-t-il, l'importante édition, avec commentaire japonais, de Shikida Tokoharu, parue sous le titre de *Nihongi-hyōchū* 日本紀標註 (26 vol., 1892) ; surtout il n'a pas connu le *Nihonshoki-tsūshaku* 日本書紀通釋 de Iida Takesato, dont la publication n'est pas encore terminée. Cette édition nouvelle, qui laissera loin derrière elles toutes celles qui l'ont précédée, est fondée en grande partie sur le commentaire monumental de Suzuki Shigetane, *Nihonshoki-den* 日本書紀傳, dont les 156 (5) volumes manuscrits reposent encore dans les rayons à peu près inaccessibles de la bibliothèque du Cabinet impérial. L'impression de ce grand commentaire qui, d'après ce que nous en savons, mérite d'être placé, à côté du *Kojiki-den* de Motoori et du *Koshi-den* de Hirata, parmi les

(1) Exemples cités par M. Chamberlain dans l'introduction de sa traduction du *Kojiki* (*Trans. of the Asiatic Soc. of Japan*, vol. X, supplément, p. xx).

(2) Trad. Florenz, p. 56.

(3) Bien avant M. Florenz et M. Aston, M. Léon de Rosny avait entrepris une traduction du *Nihongi*. Il n'a paru de cet ouvrage que la traduction du premier livre du *Jindaiki* (*Le livre canonique de l'antiquité japonaise. Histoire des dynasties divines...* Tome I, en 2 fasc. Paris, Leroux, 1884-1887, 2 vol. gr. in-8°). M. de Rosny a renoncé apparemment à achever une tâche qui, entreprise dans l'isolement et avec des secours insuffisants, aurait pu du reste bien difficilement être menée à bonne fin.

(4) On lit aussi *shikkai* (cf. *Gunsho-ichiran*, t. I, fo 8) et *shūkai*.

(5) Nous trouvons ce chiffre dans le catalogue *Naikaku-bunko tosho-mokuroku* 内閣文庫圖書目録, partie japonaise, t. I, p. 209.

chefs-d'œuvre de l'érudition japonaise, reste certes l'un des premiers desiderata de la japonologie; mais en somme, si aux commentaires généraux du *Nihongi* déjà énumérés, on ajoute les innombrables travaux spéciaux dont le *Jindaiki* a été l'objet, on peut dire que le moment était venu où il était possible de donner du *Jindaiki* une traduction à peu près définitive. C'est ce que M. Fl. a voulu faire, et il semble qu'il ait parfaitement réussi.

Pour l'interprétation des anciens textes japonais, les Européens resteront toujours tributaires des scholiastes indigènes et ne peuvent guère faire autre chose qu'utiliser leurs laborieuses recherches et comparer les résultats obtenus par eux, en les soumettant à l'épreuve de méthodes plus critiques. M. Fl. a su tirer un parti admirable des secours qu'il avait sous la main. Mais il ne s'est pas borné à citer sans cesse et à discuter les interprétations souvent divergentes proposées par les commentateurs japonais, il a éclairci nombre de passages avec des rapprochements empruntés à d'anciens livres, comme le *Kojiki*, le *Kûjiki*, les *Norito* (rituels du Shintô), le *Kogoshûi* (1), les *Fudoki* (2). Il s'est attaché avec un soin particulier à multiplier les identifications géographiques précises, et l'on trouvera dans son livre de précieux matériaux le jour où l'on tentera une décomposition systématique des mythes japonais et une reconstitution des divers cycles légendaires originellement indépendants auxquels on a imposé plus tard une unité assez factice. Enfin, en donnant en appendice la traduction des passages du *Kojiki*, du *Kûjiki* et des *Fudoki* où se trouvent relatées les principales légendes qui manquent dans le *Jindaiki*, M. Fl. a justifié le titre qu'il a choisi pour son livre de « Mythologie japonaise ».

Il est cependant un point sur lequel son travail ne peut être considéré que comme un commencement, et M. Fl. le sait mieux que personne. L'étude de la mythologie japonaise n'est pas seulement intéressante pour le jour qu'elle jette sur les origines du Japon et son histoire ultérieure: elle présente aussi un intérêt plus général, et d'ordre sociologique. Depuis que les progrès de la science des religions nous ont révélé, dans la formation et le développement des mythes et des rites des systèmes religieux les plus indépendants, des similitudes si remarquables et si constantes qu'elles peuvent presque se formuler en lois, il semble qu'on ait beaucoup à attendre d'une étude conçue dans un esprit sociologique de la mythologie japonaise, qui forme un groupe à part, isolé jusqu'à présent de tout autre: n'y a-t-on pas retrouvé déjà jusqu'au mythe de la descente d'Orphée aux Enfers? Assurément un philologue a le droit de se désintéresser de ces questions. Ni M. Florenz, ni avant lui M. Aston, n'ont voulu prendre ce parti: ils se sont efforcés dans leurs notes d'appeler l'attention sur des pratiques ou des croyances curieusement semblables à celles qu'on retrouve dans d'autres systèmes. Mais il reste beaucoup à faire, et nous ne pensons pas que, dans ce domaine, M. Fl. ait ajouté beaucoup aux remarques de son prédécesseur.

Le livre est terminé par un index et par une série de planches illustrant, dans la forme consacrée par la tradition, quelques scènes du *Jindaiki*, ou reproduisant divers objets du culte shintoïste. Pour la transcription des mots d'origine japonaise, de ceux-là seulement, M. Fl. a abandonné le système de la *Rômaji-kwai* et suivi l'orthographe des *kana* japonais, qui représente approximativement la prononciation primitive. Enfin, en présence des difficultés de toute sorte qu'offre leur traduction, il s'est résigné, à l'exemple de M. Aston, à donner les noms propres, souvent si compliqués, dans leur forme japonaise. Et sans doute on ne peut pas dire que la lecture soit bien agréable d'un texte où l'on rencontre à chaque instant, parfois à chaque ligne, des noms comme *Toyo-kumu-nu no Mikoto*, ou encore *Masaka-a-katsu Kachi-hayabi Ame no Oshi-ho-mimi no Mikoto*; mais il suffit, pour s'en consoler, de se

(1) 古語拾遺, ouvrage composé en 807 par Imibe no Hironari, d'après les traditions de la famille Imibe.

(2) 風土記, descriptions des provinces, compilées dans la première moitié du VIII^e siècle par ordre impérial. L'*Izumo-Fudoki* est le seul qui nous soit parvenu intégralement: des autres il ne reste que des fragments.

reporter aux équivalents que la logique du système opposé a fait adopter à M. Chamberlain : « The Luxuriant-Integrating-Master-Deity » et « His Augustness Truly-Conqueror-I-Conquer-Conquering-Swift-Heavenly-Great-Great-Ears ».

CL. E. MAITRE

Dr H. TEN KATE. — *Zur Psychologie der Japaner*. (Globus, 24 juillet 1902.)

Le Dr ten Kate résume en quelques traits l'idée qu'il s'est formée de la psychologie du Japonais. *Caractères de race* : manque de sincérité, manque de profondeur de la vie intellectuelle et sentimentale, incapacité de comprendre les idées abstraites. *Caractères de peuple* : manque d'individualité, états de pseudo-stupeur, suggestibilité, inconstance, manque de persévérance, paradoxalisme ; à quoi il faut ajouter, comme traits modernes, la frivolité et le jingoïsme. L'auteur s'exprime catégoriquement sur l'introduction de la civilisation européenne au Japon : la masse du peuple y est restée totalement étrangère ; chez les classes dirigeantes, c'est une « suggestion à l'état de veille », un bel exemple de « psittacisme », ou, en d'autres termes, « une sorte d'échokinèse ». Il faut y voir un cas de cette impérieuse tendance à l'imitation qui se retrouve, à l'état pathologique, dans quelques maladies mentales, à l'état physiologique chez certains animaux, chez l'enfant et chez beaucoup de peuples pauvres d'idées. Nous goûtons médiocrement ce genre de généralisations.

Notes bibliographiques

— Dans le *Muséon*, III, pp. 40-54, M. de Lavallée-Poussin continue la traduction des chapitres du *Sarvadāraṇasamgraha* qui intéressent le buddhisme : il donne une version copieusement annotée du chapitre *Arhatadarāṇa*, qui contient la polémique des Jainas contre les Buddhistes.

— Dans le *Journal des Savants* de septembre 1902, M. Barth critique avec sévérité la nouvelle édition de la Grammaire pâlie de Kaccāyana par Satis Chandra Acharyya Vidyābhūṣana, publiée à Calcutta sous les auspices de la Mahābodhi Society.

— Les journaux se multiplient en Chine ; sans prétendre épuiser la liste, voici ceux dont les noms sont venus à notre connaissance : 1° 京報 *King pao* (la « Gazette ») ; 2° 諭摺彙存 *Yu tchō houei ts'ouen* (édits et mémoriaux) ; 3° 京津時報 *King tsin che pao* ; 4° 順天時報 *Chouen t'ien che pao* ; 5° 京話報 *King houa pao*, en pékinois, supprimé après son 6^e numéro ; 6° 啓蒙畫報 *K'i mong houa pao*, a remplacé le *King houa pao* et est également publié par le Kong-yi-kiu ; 7° 大公報 *Ta kong pao*, fondé cette année à T'ien-tsin, soutenu par la mission catholique ; 8° 白話報 *Pai houa pao*, de Hang-tcheou ; 9° 中外日報 *Tchong wai je pao*, la *Universal Gazette*, Changhai ; 10° 萬國公報 *Wan kow kong pao*, dirigé par le docteur Allen, Changhai ; 11° 申報 *Chen pao*, journal mondain de Changhai ; 12° 政藝通報 *Tcheng yi tong pao* ; 13° 滙報 *Houei pao*, de la mission de Zikawei ; 14° 外交報 *Wai kiao pao* ; 15° 南洋七日報 *Nan yang ts'i je pao* ; 16° 春江畫報 *Tch'ouen kiang houa pao* ; 17° 漢口日報 *Han k'ou je pao* ; 18° 維新日報 *Wei sin je pao* ; 19° 同文滬報 *Tong wen hou pao* ; 20° 鮑江日報 *To kiang je pao* ; 21° 廣東世說編 *Kouang tong che chouo pien* ; 22° 新聞報 *Sin wen pao* ; 23° 蘇報 *Sou pao* ; 24° 膠州報 *Kiao tcheou pao* ; 25° 同益報 *Tong yi pao* ; 26° 采風報 *Ts'ai fong pao* ; 27° 笑林報 *Siao lin pao* ; 28° 遊戲報

Yeou hi pao ; 29° 花月報 *Houa yue pao* ; 30° 奇新報 *K'i sin pao* ; 31° 繁華報 *Fan houa pao* ; 32° 時事采新 *Che che ts'ai sin* ; 33° 益聞西報 *Yi wen si pao* ; 34° 清議報 *Ts'ing yi pao*, revue de 梁啓超 *Leang K'i-tch'ao*, publiée à Yokohama et qui a remplacé le 時務報 *Che wou pao* ; complet en 26 numéros (8 \$) ; 35° 新民叢錄 *Sin min ts'ong lou*, également publié à Yokohama, a remplacé en 1902 le *Ts'ing yi pao*.

— Ouvrages récemment parus en Chine :

東遊叢錄 *Tong yeou ts'ong lou*. Récit du voyage au Japon de 吳汝綸 *Wou Jou-louen* (H. 摯甫 *Tche-fou*), directeur de l'enseignement chinois à l'Université de Péking. Chargé d'une mission d'inspection au printemps de 1902, *Wou Jou-louen* était de retour à Changhai le 21 octobre. Prix : 2 \$.

攷察日本學校記 *K'ao tch'a je pen hio hiao ki*. Compilé par le tao-t'ai 李宗棠 *Li Tsong-t'ang* (H. 蔭柏 *Yin-po*), envoyé en 1901 au Japon par le Ngan-houei afin d'y étudier les méthodes d'enseignement. Prix : 5 \$.

日本小學校新令 *Je pen siao hio hiao sin ling*. Par le même. Prix : 0 \$ 60.

李鴻章 *Li Hong-tchang*. Biographie du célèbre homme d'État, écrite à l'européenne. L'auteur, qui signe 飲冰室主人 *Yin-ping-che-tchou-jen*, est l'éditeur du 新民叢錄 *Sin min ts'ong lou*. Prix : 0 \$ 25.

飲冰室自由書 *Yin ping che tseu yeou chou*, par le même. Prix : 0 \$ 50.

李文忠公奏議 *Li wen tchong kong tseou yi*, « Rapports et décisions de *Li Hong-tchang* », publiés par 章洪鈞 *Tchang Hong-kiun* et 吳汝綸 *Wou Jou-louen*. Prix : 4 \$.

光緒會計表 *Kouang siu kouei ki piao*. Tableau des revenus de l'Etat sous *Kouang-siu*, entre 1890 et 1894. Par 劉嶽雲 *Lieu Yo-yun*. Adopte en l'améliorant le cadre du 光緒會計錄 *Kouang siu kouei ki lou* de 李亦園 *Li Yi-yuan*. 4 pen. Prix : 0 \$ 80.

滿洲旅行記 *Man tcheou lu hing ki*, 2 冊 *ts'ö*. Prix : 0 \$ 50.

CHRONIQUE

FRANCE

— Dans la séance du 13 juin 1902 de l'Académie des Inscriptions, M. Barth présente, de la part de l'auteur, un nouveau volume des publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient : *Éléments de sanscrit classique*, par M. Victor Henry (Paris, Ernest Leroux, 1902, in-8°).

« L'expérience a montré, paraît-il, que le *Manuel* de Bergaigne est trop condensé, trop systématiquement abstrait pour des commençants qui veulent apprendre le sanscrit sans le secours d'un maître. Or la plupart des travailleurs qui s'adonnent aux recherches archéologiques dans nos possessions d'Indo-Chine sont précisément dans ce cas. Ce sont des autodidactes, dont la vocation s'est déclarée là-bas, et qui, dans des postes isolés et lointains, sont plus ou moins réduits à acquérir par eux-mêmes la connaissance indispensable des anciennes langues savantes du pays. C'est pour répondre à leurs besoins que le Directeur de l'Ecole, M. Finot, a décidé de faire composer, sous le titre de *Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, une série de manuels dont le premier est cette grammaire sanscrite de M. Henry.

« Comme le titre l'indique, cette grammaire est strictement limitée au sanscrit classique, mais, dans ce cadre, elle est complète. Tout en visant à être bref et à écarter le superflu, l'auteur a voulu donner à l'étudiant isolé tout le nécessaire. Il a multiplié les renvois de paragraphe à paragraphe, les indications et les conseils pratiques ; il a fait surtout une large place aux exercices, non seulement à la version, mais aussi au thème, qu'il estime, avec raison sans doute, indispensable pour se rendre maître d'un mécanisme aussi compliqué que celui du sanscrit. Le volume se termine par un lexique sanscrit-français et un vocabulaire français-sanscrit, ingénieusement combinés l'un en vue de l'autre et tous deux strictement adaptés à la grammaire. Ici encore M. Henry a réussi à appliquer sa devise : rien que le nécessaire, mais tout le nécessaire.

« Il ne reste plus qu'à lui souhaiter là-bas de nombreux disciples et qui sachent faire bon usage de l'excellent outil qu'il leur a préparé ; à souhaiter aussi qu'un manuel semblable pour le pâli puisse être publié à brève échéance. »

M. Barth fait hommage ensuite, de la part de M. Devadatta Ramkrishna Bhandarkar (le fils du correspondant de l'Académie, M. Ramkrishna Gopal Bhandarkar de Poona), d'un mémoire extrait de l'*Epigraphia Indica* et traitant d'une nouvelle inscription de Govinda IV, de la dynastie principale des Rāshtrakūtas de Mānyakhēta, dans le Dekkhan.

« L'inscription est une charte de donation datée du 10 mai 930 A. D., dont le préambule contient, selon l'usage, la généalogie du roi, son éloge et celui de ses prédécesseurs. C'est sur ce préambule surtout qu'a porté le travail de M. Bhandarkar. En s'aidant de tout ce qui a été trouvé jusqu'ici en fait de documents épigraphiques émanés de cette dynastie et des dynasties contemporaines, ainsi que des rares données éparses dans les œuvres littéraires, il s'est efforcé d'établir d'une façon plus précise l'histoire de cette branche des Rāshtrakūtas, et de leurs rapports avec les dynasties voisines. Sur plusieurs points, il a réussi ainsi à rectifier les annales du Dekkhan et d'une partie de l'Hindoustan du VIII^e au X^e siècle.

« Les discussions de cette sorte sont extrêmement délicates. La plupart des documents sont imparfaitement datés et d'une teneur si peu explicite que les résultats les plus méthodiquement obtenus gardent quelque chose d'hypothétique et de provisoire. Malgré toutes ses précautions, M. Bhandarkar en a fait à son tour l'expérience. Au dernier moment, à la réception d'une

inscription publiée par M. Kielhorn (1), il a dû ajouter une note manuscrite à son mémoire e retirer une de ses conjectures, celle qui fait du Rāshtrakūṭa Krishṇa II le beau-père du roi Dharmapāla du Bengale. Du même coup, le synchronisme qu'il a si ingénieusement découvert entre ce dernier prince et le Rāshtrakūṭa Indra III devient, sinon impossible, du moins extrêmement improbable. *Dies diem docet.* »

INDO-CHINE

Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient. — Le Congrès des Orientalistes, qui s'est tenu à Hanoi du 3 au 8 décembre, a décidé, dans sa dernière séance, de changer son titre en celui de *Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient*, sous lequel il sera désormais connu. Le *Compte rendu analytique des séances*, que nous publierons prochainement, nous dispensera de donner ici autre chose qu'un bref aperçu de ce qu'a été ce Congrès. Plusieurs gouvernements (6) et de nombreuses administrations et sociétés savantes (35) avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation et désigné des délégués (35) : en outre un grand nombre de membres adhérents s'étaient fait inscrire (88). Cinquante communications environ ont été lues au Congrès. Les discussions qui, surtout dans la section indo-chinoise, ont été vives et animées, ont été suivies avec un intérêt soutenu par un public nombreux.

Le Congrès qui, dans la séance préparatoire du 3 décembre, avait fixé la composition de son bureau général, des bureaux des sections et des diverses commissions, a été inauguré officiellement le jeudi 4 décembre, à 10 heures du matin, par Monsieur le Gouverneur général. La limitation même du programme du Congrès, qui, à la différence des Congrès des Orientalistes européens, avait pour objet exclusif l'histoire, la philologie et l'ethnographie des peuples de l'Extrême-Orient (Inde comprise), a permis de ne pas morceler le Congrès en un trop grand nombre de sections, et même de lire la plupart des communications en séance plénière. Les sections spéciales n'ont siégé chacune qu'une fois : en revanche le Congrès a tenu quatre séances plénières, sans compter les séances de préparation, d'ouverture et de clôture. La séance de clôture, tenue dans l'après-midi du lundi 8 décembre, a été consacrée aux rapports des commissions, aux résolutions et aux vœux.

Si la distance et la longueur du voyage nous ont privés du concours d'orientalistes européens dont nous eussions souhaité la présence, en revanche l'affluence des savants, européens ou indigènes, des pays d'Extrême-Orient, a donné à ce Congrès sa physionomie particulière. Cette première réunion des savants de l'Extrême-Orient a produit immédiatement les résultats les plus heureux : de la collaboration spontanée qui s'est établie entre eux sont sortis des projets, dont la réalisation importe singulièrement à l'orientalisme, et qui ne resteront pas lettre morte. C'est ainsi qu'il est permis d'espérer maintenant que, grâce au concours de l'École française d'Extrême-Orient, le grand dictionnaire bouddhique chinois-sanscrit, préparé par MM. Nanjio, Takakusu et Tokiwai (2), ne paraîtra pas seulement en langue japonaise et sera utilisable par les orientalistes européens. C'est ainsi encore que M. Pullè a promis de faire sur la cartographie ancienne de l'Indo-Chine le même travail qu'il a déjà fait sur celle de l'Inde. C'est ainsi enfin que la rédaction va être entreprise d'un *Manuel de philologie indo-chinoise*, qui mettra l'ordre et la clarté dans la masse chaotique des travaux déjà accumulés sur la péninsule. Notons aussi que le Congrès a jeté les bases d'une transcription du thaï et d'une réforme de la

(1) L'inscription du pilier de Pathāri. Cf. Comptes rendus, 1901, p. 869.

(2) Voir p. 421.

transcription de l'annamite, sans que malheureusement il ait eu le temps d'arriver sur ces deux points à des résultats définitifs.

L'obligeance et l'empressement des autorités locales ont permis d'organiser un certain nombre d'excursions et de visites, qui ont été vivement appréciées des congressistes. La journée du dimanche 7 décembre a été occupée par une excursion à la pagode de Lim, au temple commémoratif des rois Ly à Dinh-bang et à Phu-tu-Son ; celles du 9 et du 10 par une excursion à la porte de Chine, à Lang-son et aux grottes de Ky-lua ; la matinée du 11 par une visite aux villages indigènes à l'Exposition ; l'après-midi du 14 par une excursion au site de l'ancienne Cò-loa et au temple commémoratif du roi Yên-Đuông. Nous devons des remerciements tout particuliers, pour l'accueil extrêmement aimable et hospitalier qu'ils ont fait aux membres du Congrès, à M. Destenay, résident à Bac-ninh, à M. le colonel Gouttenègre, commandant du premier territoire militaire, à M. le commandant du cercle de Lang-son, et aux officiers sous leurs ordres, à M. Garion, résident à Phu-lo, à M. Lelorrain, commissaire des Iles Philippines à l'Exposition. Le succès de ces excursions a été dû en grande partie aux mesures obligeamment prises par l'administration des chemins de fer de l'Indo-Chine.

*
*

Ecole française d'Extrême-Orient. — M. P. Pelliot, professeur de chinois à l'Ecole, en mission en Chine, est revenu à Hanoi le 4 novembre, et a rapporté un grand nombre de livres chinois pour compléter la bibliothèque chinoise, dont il doit prochainement publier l'*Inventaire*. Il a ouvert son cours de chinois le 16 décembre à la Résidence supérieure.

— M. Cl. E. Maitre, pensionnaire de l'Ecole, est revenu à Hanoi le 21 novembre. Au cours de la mission qu'il vient de remplir au Japon, il a établi des relations avec différentes sociétés savantes de ce pays, réuni une importante bibliothèque japonaise, dont il publiera ultérieurement le catalogue, et préparé les matériaux d'une étude sur la *Littérature historique du Japon*.

— M. H. Parmentier, pensionnaire de l'Ecole, dont le terme de séjour vient d'être prorogé d'un an, est revenu à Hanoi le 2 décembre. Au cours de la nouvelle mission qu'il vient de remplir en Annam, en compagnie de M. Carpeaux, il a recueilli divers estampages, continué ses travaux pour l'inventaire des monuments chams de l'Annam, reconnu les monuments de Po-dam et la tour de Cheo-reo, pratiqué des fouilles à Đông-duông et inventorié le trésor des rois chams.

— M. de Barrigue de Fontainieu, pensionnaire de l'Ecole, en mission dans l'Inde du Sud, est revenu à Hanoi le 2 décembre.

— L'Ecole française a publié cette année deux nouveaux volumes : la *Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam)*, par le Père L. Cadière (t. III des Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient), et les *Éléments de sanscrit classique*, par M. V. Henry, professeur à l'Université de Paris (t. I de la Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient).

— L'Exposition de Hanoi s'est ouverte le 16 novembre 1902. M. Broni, Résident supérieur au Tonkin, a bien voulu rappeler dans son discours que le Palais Central était destiné à abriter plus tard nos collections. Actuellement, notre Exposition est au bout de l'aile gauche de ce Palais ; l'emplacement nous a été donné trop tard pour que nous en ayons pu tirer dès le début tout le parti désirable. En dehors des collections placées naguère dans notre Musée à Saigon, porcelaines chinoises, bronzes, cloisonnés, jades, peintures, nous exposons pour la première fois quelques manuscrits rares d'Indo-Chine et de Chine, une collection de médailles et monnaies annamites en or et en argent, un panthéon birman constitué et acheté pour nous par M. Claine, consul de France à Rangoon, enfin le panthéon annamite exécuté sous la

direction de M. Dumoutier ; nous pensons y ajouter sous peu une vitrine d'objets préhistoriques. La place nous était trop mesurée pour qu'on pût songer à montrer quelques-unes de nos sculptures cambodgiennes et chames, restées à Saigon, et surtout pour qu'il nous fût loisible de développer des collections ethnographiques. Parmi les collections exposées dans les autres sections, celles qui nous intéressent le plus directement sont les porcelaines et peintures anciennes, assez peu nombreuses, de la section de Chine, les poteries et monnaies de la section siamoise et la collection d'objets préhistoriques recueillie à Samrong-sen par M. Mansuy.

Bibliothèque. — Le Gouvernement général nous a transmis les ouvrages suivants :

Marcel MONNIER. — *Le Drame chinois*. Paris, 1900, in-8°, 173 pp.

Edouard DRIAULT. — *Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIX^e siècle*. Paris, 1900, in-8°, 388 pp.

J. B. PIOLET. — *La France hors de France*. Paris, 1900, in-8°, 659 pp.

Henri CORDIER. — *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales*, tome II. Paris, 1902, in-8°, 648 pp. (deux exemplaires).

— Nous avons dit dans notre dernier *Bulletin* (p. 306) que le P. Vallot avait fait don à notre bibliothèque de ses ouvrages sur la langue annamite. Le P. Vallot s'est ravisé : il nous les a vendus.

— M. le col. Davidson nous a adressé deux exemplaires de son ouvrage : *Grammar of the Kâfirî (Bashgati) language*, Calcutta, 1902.

— M. E. Nepveu nous a adressé un ouvrage intitulé : *Le Dharma* (Saumur, 1902), qu'il a composé en collaboration avec M. P. Carus.

— Plusieurs membres du Congrès ont bien voulu faire don à notre bibliothèque d'ouvrages dont ils étaient les auteurs. En voici la liste :

Franz HEGER. — *Alle Metallrommeln aus Südost-Asien*. Leipzig, 1902, 2 vol. gr. in-4°.

Ch. S. LEAVENWORTH. — *The Arrow War with China*. London, 1901, in-8°.

— *The great Siberian thoroughfare*, une brochure in-16.

— La traduction chinoise du précédent.

Ch. LEMIRE. — La collection de ses articles sur les monuments et les peuples de l'Indo-Chine.

Cl. MADROLLE. — *Indo-Chine, Indes, Siam*. Paris, 1902, in-8°.

Michael MACMILLAN. — *The Globe-trotter in India two hundred years ago*. London, 1895, in-8°.

H. MANSUY. — *Stations préhistoriques de Somron-seng et de Longpruo (Cambodge)*. Hanoi, 1902, in-8°.

F. L. PULLÈ. — *Studi italiani di filologia indo-iranica*, diretti da... Firenze, 4 vol. in-8°.

A. PAILLIEUX et D. BOIS. — *Le potager d'un curieux*, 3^e éd. Paris, 1899, in-8° (don de M. Bois).

Col. GERINI. — *Châtakantamangala, the tonsure ceremony as performed in Siam*. Bangkok, 1895, in-8°.

— *Trial by ordeal in Siam*, 1895, et *Siam and Siam*, 1897, 2 articles en 1 volume.

Le col. Gerini nous a remis également, de la part du gouvernement du Siam, un certain nombre d'ouvrages siamois.

— La Société batavienne a eu la délicate attention de présenter au Congrès, par l'intermédiaire de son représentant, M. le Dr Brandes, une brochure imprimée par ses soins, contenant des articles en français de plusieurs de ses membres et intitulée : *Hommage au Congrès des Orientalistes de Hanoi de la part du Bataviasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, Batavia, 1902, in-8°.

M. le Dr Brandes nous a remis également un certain nombre de photographies d'antiquités de Java.

— Nous avons reçu de la Mission jésuite du Tche-li méridional le tome III, 1^{re} partie, des *Rudiments de parler chinois* du P. Wieger.

— L'*India Office* nous a envoyé un certain nombre de fascicules de la *Bibliotheca indica*.

— M. le Dr Jules Regnault nous a fait don de son ouvrage : *Médecine et Pharmacie chez les Chinois et les Annamites*. Paris, 1902, in-8°, 233 pp.

— M. Rai Bahadur Lala Baij Nath nous a fait don de son ouvrage : *Hinduism ancient and modern*. Meerut, 1899, in-8°, 139 pp.

— M. Lefèvre-Pontalis nous a remis des papiers de feu le docteur Massie, ancien membre de la mission Pavie, comprenant notamment des textes et traductions de légendes laotiennes et un dictionnaire kha.

— M. le lieutenant Garnier nous a fait don, au nom de sa famille, des œuvres complètes de Francis Garnier.

— Nous avons reçu du traducteur, M. A. Chéon, les *Tiges de bambous de Thuàn-an* et le *Recueil de nouvelles curieuses* qu'il a récemment publiés.

— L'École des Langues orientales vivantes nous a envoyé le *Supplément à la Bibliographie coréenne* de M. Maurice Courant et *L'Imprimerie sino-européenne en Chine* de M. Henri Cordier.

— M. Delétie, professeur à l'École de Yunnan-sen, nous a offert un manuscrit persan contenant un traité religieux à l'usage des musulmans chinois. Les quatre chapitres dont il se compose portent les titres suivants : 1° Les moyens d'acquérir la foi ; 2° Explication des qualités d'Allah (qu'il soit exalté et glorifié !) ; 3° La puissance et le mystère de la prière ; 4° Sur les ablutions rituelles.

— M. Ch. E. Bonin, directeur du bureau politique du Gouvernement général, nous a fait don de tirages à part de plusieurs de ses articles, et des *Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale*, récemment publiées par M. Ed. Chavannes d'après les estampages que M. Bonin avait recueillis au cours de sa dernière mission.

Musée. — Le Panthéon annamite, qui était exécuté pour notre musée sous la direction de notre collaborateur, M. Dumoutier, est maintenant entièrement achevé.

— En 1901, quand le Fou-kien souffrait de la disette, le Gouverneur général de l'Indo-Chine favorisa l'exportation du riz vers cette province. Le vice-roi du Fou-kien tint à remercier M. Doumer par l'envoi d'un vase en argent ciselé, portant une dédicace en chinois et en français ; M. Doumer a fait don de ce vase au musée de l'École française.

— Pendant son séjour à Hanoi, M. François, consul général, délégué du Ministère des affaires étrangères au Yunnan, a fait don à l'École française de quelques estampages et photographies, pris dans la vaste collection qu'il est en train de constituer pour servir à l'étude archéologique et historique du Yunnan. Les inscriptions exigeront un examen approfondi, mais un premier coup d'œil suffit à faire ressortir tout l'intérêt qu'il y aurait à se livrer dans tout l'Empire à de semblables enquêtes. Deux des pierres estampées portent en effet de bonnes gravures de types dont le caractère traditionnel est resté jusqu'à ces derniers temps méconnu. L'une est un 關帝 Kouan-ti, gravé en 1709, de disposition et de facture absolument analogues à deux rouleaux peints, l'un du XII^e ou XIII^e siècle, l'autre du XV^e ou XVI^e, que possède le musée de l'École française. L'autre porte cette inscription : 唐吳道子筆 « œuvre de Wou Tao-tseu des T'ang » ; c'est une reproduction de la 觀音 Kouan-yin traditionnelle du plus grand peintre des T'ang, du maître dont l'enseignement a fait naître la peinture japonaise ; le Musée

de l'Ecole française en possédait déjà une gravure ancienne; une belle réplique en a été vendue à Péking en 1901 par un bonze à Monsieur le lieutenant Bichot; une autre, aux fines moustaches, est gravée dans le 集古十種 *Shūko-jissū* japonais (section 名物古畫); le bodhisattva est amplement drapé, et c'est peut-être par l'iconographie que doit s'expliquer l'étrange transformation de l'Avalokiteçvara mâle en une Kouan-yin féminine.

CHINE

— Le P. Angelo Zottoli s'est éteint à Zikawei en novembre 1902. Né à Naples en 1826, il avait plus de cinquante années de séjour à la mission du Kiang-nan. Son monumental *Cursus litteraturae sinicae* n'a pas eu toute la diffusion qu'il méritait, et qu'il eût obtenue sans doute si l'auteur ne l'avait rédigé en son latin trop élégant d'humaniste. De l'immense dictionnaire entrepris par le P. Zottoli sur la base d'une traduction du *K'ang hi tseu tien*, et dont la publication ne devait pas exiger moins de douze volumes, il n'est même pas certain que la mise au point puisse être assurée par un autre. Le manuscrit, en latin, en était cependant entièrement rédigé; il serait triste qu'un aussi colossal effort échouât si près du but.

— D'après les journaux du Tche-li, le Han-lin-yuan aurait reçu l'ordre de constituer une grande bibliothèque des livres existant en langue chinoise sur les sciences européennes, et d'en dresser un inventaire descriptif et critique, intitulé 西學提要 *Si hio t'i yao*, sur le modèle du *Catalogue impérial* du XVIII^e siècle.

— Le mouvement qui se dessine en Chine pour une réforme de l'instruction publique, gagne non seulement toutes les provinces, mais même la Mongolie. Le collège Tch'ong-tcheng des Kharachin 喀喇沁崇正學堂 vient de publier des *Eléments de grammaire mongole*. 蒙文文法啓悟 *Mongwen wen fa k'i wou*, et un *Abrégé de l'histoire des Kharachin*, 喀喇沁源流要畧便蒙 *K'a la ts'in yuan lieou yao lio pien mong*, allant des Ts'in et des Han jusqu'à nos jours.

— Yuan Che-k'ai veut fonder à T'ien-tsin un *Journal Officiel*, 官報 *Kouan pao*. Il a été devancé par le Chan-tong, qui, parmi ses 26 bureaux nouveaux, universités, écoles spéciales, prytanées, compte un 官報局 *Kouan-pao-kiu*. Yuan Che-k'ai ne saurait d'ailleurs être compté comme un partisan de la liberté de la presse, car c'est lui qui, au début de 1902, fit interdire le 京話報 *King houa pao* du 工藝局 *Kong-yi-kiu*.

— Les étudiants chinois résidant au Japon inquiètent leur gouvernement. Ils ont pour eux le nombre; naguère un banquet en réunissait à Tôkyô plus de cinq cents. En effet, au lendemain de la prise de Péking, les mandarins et la Cour ne purent s'empêcher de mettre en parallèle d'un côté la ruine et l'impuissance de la Chine, de l'autre le degré d'éminente fortune auquel le Japon avait atteint en trente ans. De cette comparaison, ils ne manquèrent pas de conclure qu'une fois maîtres des procédés mis en œuvre par les Japonais, les Chinois feraient à tout le moins aussi bien qu'eux. C'est pourquoi, pendant quelques mois, vice-rois et gouverneurs rivalisèrent de zèle pour subventionner des missions d'études au Japon. Mais le résultat ne fut pas celui que le pouvoir central attendait. C'est au Japon qu'après la réaction de septembre 1898 beaucoup de Réformistes se sont réfugiés; c'est à Tôkyô que se publiait le journal de 梁啓超 *Leang K'i-tch'ao*, le 清議報 *Ts'ing yi pao*, remplacé aujourd'hui par le 新民叢錄 *Sin min ts'ong lou*; chaque numéro y dénonce les forfaits de l'Impératrice douairière et de sa camarilla, et vante, en des articles du meilleur style, les théories de Montesquieu ou de Jean-Jacques Rousseau. Or presque tous les étudiants envoyés au Japon sont de sang purement chinois, libres par conséquent des attaches qui lient les familles mandchoues au gouvernement

actuel ; ils sont jeunes, et prompts à l'enthousiasme ; ils voient autour d'eux ce que le Japon a gagné depuis l'abolition du shōgunat, et en attribuent toute la gloire aux doctrines politiques de l'Occident ; avec l'ardeur des convictions fraîches, ils se proclament monarchistes constitutionnels ou républicains ; ils sont, ils ne peuvent être aux yeux de la cour mandchoue que des révolutionnaires. Effrayé de leurs théories, le ministre de Chine au Japon, 蔡鈞 Ts'ai Kiun, demanda secrètement au Ministère des Affaires étrangères de ne plus envoyer d'étudiants au Japon qu'en s'entourant de sérieuses garanties. Mais le parti « jeune Chine » est déjà puissant ; Ts'ai Kiun fut dénoncé comme réactionnaire et, mollement défendu par son Département, faillit être rappelé. Malgré cette sorte de désaveu, le Ministère des Affaires étrangères était inquiet ; sans se fier uniquement à 吳汝綸 Wou Jou-louen, chargé au printemps de 1902 d'une mission d'inspection au Japon, il pria le prince 載振 Tsai-tchen, fils du prince K'ing, de se livrer sur place à une petite enquête, quand il reviendrait de sa mission extraordinaire au couronnement d'Edouard VII. En attendant, et avant même le retour du prince Tchen, un édit impérial prescrivit d'envoyer des étudiants en Amérique et en Occident au lieu de les diriger tous sur le Japon. Une nouvelle mesure vient enfin d'être prise. Sur le rapport du prince Tchen, il est créé un poste d'inspecteur général des étudiants résidant au Japon ; le titulaire sera en charge pendant trois ans ; il aura rang de ministre ; le premier titulaire est 汪大燮 Wang Ta-sie. Voilà où en est la question, mais la Cour ne peut aller plus loin, tant le parti japonophile est puissant à Péking, où il vient de créer, dans le corps enseignant de la nouvelle Université, une sorte de fief pour les sujets du Mikado.

JAPON

— Nous avons déjà eu l'occasion de parler du grand Dictionnaire bouddhique chinois-sanscrit que préparent plusieurs savants japonais, sous les auspices de la *Société Orientaliste du Japon*, 帝國東洋學會 *Teikoku Tōyō-gakkwai*. La préparation d'une œuvre aussi considérable demande nécessairement un temps assez long : mais il semble que le travail soit en bonne voie. Le dépouillement du Tripitaka chinois est entièrement terminé : si l'on songe qu'il s'agit de l'impression de Tōkyō, la plus considérable de toutes, on ne sera pas surpris qu'il ait rempli une année entière et exigé les efforts de sept collaborateurs. Mais on ne s'en tiendra pas là. Depuis le mois d'avril, on a commencé le dépouillement du *Siu tsang* ; et de plus, on fera le même travail pour tous les ouvrages bouddhiques en chinois, imprimés ou encore manuscrits, qui n'ont trouvé place ni dans le Canon même ni dans son supplément. Les expressions retenues sont classées par ordre de premier caractère. MM. Tokiwai, Nanjio et Takakusu, les trois savants les plus qualifiés du Japon pour cette tâche, recherchent conjointement les équivalents pāli ou sanscrits dans les textes publiés en Europe, en Amérique et dans l'Inde, et dans les manuscrits accessibles. Les références seront données dans tous les cas. Il est bien entendu qu'on retient non seulement toutes les expressions chinoises qui sont de simples transcriptions phonétiques du texte original, mais aussi toutes celles qui sont, au sens propre du mot, des traductions, fidèles ou approximatives. Les matériaux contenus dans les dictionnaires bouddhiques antérieurs — dont il y a un nombre assez considérable au Japon — seront utilisés librement. L'introduction contiendra une étude sur les méthodes chinoises de transcription sous les diverses dynasties, — un catalogue descriptif du Tripitaka chinois, donnant les identifications avec le canon pāli et, autant que possible, avec le canon tibétain, — un lexique biographique, et enfin une histoire bibliographique du Tripitaka chinois. On voit que le plan des auteurs est aussi compréhensif qu'on pouvait le désirer. Il est à souhaiter que la publication d'un ouvrage si impatiemment attendu par tous les orientalistes ne soit pas retardée par des difficultés d'ordre matériel : nous espérons que d'ici peu, la question aura fait un pas décisif.

— Une édition du *Sumāgati-avadāna*, due à M. Tokiwai, président de la *Tōyō-gakkwai*, doit paraître prochainement dans la *Bibliotheca buddhica* de Saint-Petersbourg.

— Il y a maintenant deux collections d'Écritures tibétaines au Japon. L'une, qui a été déposée à l'Université impériale de Tôkyô, se compose de 350 volumes environ, qui appartiennent du reste à trois séries différentes : un manuscrit en lettres d'or sur papier bleu sombre, l'édition de la fin du XVII^e siècle en caractères rouges, et l'édition ordinaire en caractères noirs. Les trois séries contiennent à peu près les mêmes textes, qui font tous partie du *Kandjour* : mais il s'en faut que la collection soit complète. L'autre se trouve dans l'Université de la secte Shin à Tôkyô. Elle comprend 104 volumes du *Kandjour* publié dans les 22^e et 23^e années K'ang-hi (1683-4) et 223 volumes du *Tandjour* publié dans la 2^e année Yong-tcheng (1724). Elle présente aussi des lacunes. Il est question de publier le catalogue de ces deux collections.

— On connaît l'histoire de la célèbre bibliothèque laissée par Max Müller. Madame Max Müller avait proposé à la ville de Berlin de la lui céder pour une certaine somme, 75.000 francs, croyons-nous. L'homme le plus riche du Japon, M. Iwasaki Kyûya, qui se trouvait alors à Londres et que les lauriers des milliardaires américains avaient piqué d'émulation, en offrit aussitôt un prix supérieur au prix demandé. La proposition fut agréée. M. Iwasaki a fait don de cette bibliothèque à l'Université de Tôkyô. Les soixante-six caisses qui la contiennent y sont parvenues le 30 octobre 1901. Il s'est passé près d'un an avant qu'on ouvrit les premières, et il est à craindre qu'on ait encore longtemps à attendre avant que cette importante collection puisse être mise à la disposition des travailleurs.

— Nous avons annoncé dans un numéro antérieur, sur la foi des journaux anglais de l'Inde, qu'un Congrès indo-bouddhique devait se tenir au Japon au mois d'octobre de cette année, et nous étions quelque peu surpris de n'avoir reçu du Japon aucune confirmation de cette importante nouvelle. En réalité il avait bien été question au Japon de réunir quelque jour une conférence de ce genre ; mais ce projet n'avait jamais été envisagé bien sérieusement. Seulement deux Japonais qui voyageaient dans l'Inde, emportés soit par un excès de zèle regrettable, soit par le désir de se donner plus de « face » qu'ils n'en avaient, présentèrent le projet comme définitivement arrêté et fixèrent même la date à laquelle devait se réunir cette conférence imaginaire. Il y eut, paraît-il, de grandes discussions parmi les brahmanes, qui se partagèrent en deux camps, les uns se refusant à accepter l'invitation, les autres prêts à envoyer des représentants. Finalement deux brahmanes, préalablement purifiés, s'embarquèrent pour le Japon, où ils arrivèrent au commencement du mois d'octobre. Inutile de dire que rien n'avait été préparé pour les recevoir et qu'on dut les informer qu'ils avaient été mystifiés. Ils accueillirent leur mauvaise fortune de bonne grâce, en disant « qu'un brahmane n'est jamais désappointé ». L'un d'eux revint aussitôt dans l'Inde. L'autre, qui était un personnage plus considérable, fut recueilli par le directeur d'un cirque hindou, en tournée au Japon, qui, ayant appris la mésaventure du saint homme, offrit de l'emmener avec lui en Amérique. Le brahmane accepta. Telle est la véridique histoire de la grande conférence indo-bouddhique dont les journaux de l'Inde nous avaient apporté la nouvelle.

— Le second rapport de la *Société Orientaliste du Japon* (1), publié le 19 août, consacre la notice suivante à l'École française d'Extrême-Orient. « Cette École, dont l'organisation est semblable à celle de notre *Daigakuin* (2), et qui a été fondée pour l'étude scientifique de l'Extrême-Orient, a montré son activité en envoyant des savants dans divers pays, en achetant

(1) *Teikoku Tōyō-gakkwai hô 報*, Tôkyô.

(2) *大學院*. Sorte de séminaire de hautes études attaché à l'Université de Tôkyô et réservé à ses diplômés.

des livres et d'autres collections et en publiant un *Bulletin* périodique, dont beaucoup d'articles présentent un très vif intérêt. Notre société a promis de travailler de concert avec cette Ecole, qui a récemment envoyé l'un de ses membres au Japon. . . . Tout donne à croire que cette Ecole deviendra un centre puissant d'études extrême-orientales. . . » Suivent quelques détails sur le prochain Congrès de Hanoï et mention de l'invitation reçue par l'Université de Tôkyô.

— Ce rapport nous donne quelques renseignements intéressants sur les étudiants japonais à l'étranger. Il n'y en aurait pas moins de 350 en Europe (1), parmi lesquels une vingtaine étudient spécialement la philosophie, la religion et les langues d'Extrême-Orient. Parmi ceux-là, c'est, comme toujours, la secte Shin qui fournit le contingent le plus important. M. Ôtani Kôzui, futur grand-prêtre du Nishi Hongwanji, et MM. Ôtani Keisei et Ôtani Keiryô, frères du futur grand-prêtre de la branche Ôtani, étudiaient le premier à Londres, le second à Oxford et le troisième à Iena. MM. Fujii Senshô, Watanabe Tesshin, Sonoda Sôkei et quelques autres dont les noms sont mentionnés, appartiennent également à la secte Shin. Aucune mention n'est faite dans ce rapport des étudiants japonais en Amérique : d'après le dernier *Résumé statistique de l'Empire du Japon*, ils y sont pourtant au nombre de 554.

— Ce n'est pas seulement en Europe et en Amérique que le gouvernement, les différentes sectes et quelques sociétés scientifiques envoient leurs étudiants. Depuis quelques années, un bon nombre d'entre eux ont pris le chemin des pays d'Extrême-Orient où le bouddhisme survit encore. Il y a là un mouvement trop peu remarqué, et singulièrement intéressant. Des communications régulières s'établissent peu à peu entre les différents pays de foi bouddhique, qui étaient restés si longtemps étrangers les uns aux autres. Dans ce rapprochement, c'est naturellement le Japon qui a joué le rôle prédominant : c'est du reste le pays où le bouddhisme est resté le plus vivace et où il a su le mieux s'accommoder aux conditions nouvelles. Mais si le Japon a fait en général les avances, les autres pays y ont répondu. On a déjà vu ici des envoyés Singhalais, Siamois, Tibétains, sans compter les Hindous. Nous parlons ailleurs des étudiants chinois au Japon. Cette année encore, le 1^{er} juin, huit étudiants népalais, envoyés par le rāja, sont arrivés au Japon sous la conduite d'un prêtre et avec une dizaine de serviteurs. Bien que leur objet semble être d'étudier surtout l'agriculture, l'industrie et le commerce, le fait n'en est pas moins symptomatique de ce rapprochement des peuples d'Extrême-Orient, dans lequel les missionnaires bouddhistes ont joué un rôle prépondérant.

— La société 釋尊正風會 *Shakuson shôfûkwaï*, dont l'objet est de restituer et de transmettre « la doctrine originelle de Çâkyamuni », a envoyé à Ceylan cinq étudiants, MM. Kojima Kaihô, Toriya Nindo, Kudô Keishin, Mukôyama Ryôun et Yoshimatsu Kwaiyû, qui travaillent au Vid'yodaya College, dirigé par le savant bonze Sumangala.

— MM. Okakura Kakuzô et Ota Tokunô ont voyagé dans l'Inde, dont ils ont étudié les monuments artistiques. Toutefois l'objectif des étudiants japonais envoyés dans l'Inde semble être surtout d'atteindre le Népal. M. Ota Tokunô lui-même a fait en ce sens une tentative infructueuse, mais qui n'a pas découragé les imitateurs. M. Ômiya Kôjun, de la secte Tendai, qui est arrivé à Calcutta en février 1900, et qui depuis s'est consacré à l'étude du sanscrit, se propose d'entrer au Népal. C'est avec le même objet que M. Shimizu Mokuji a été envoyé dans l'Inde, par la *Tôyô-gakkwaï*, en février de cette année : aux dernières nouvelles, il étudiait le népalais à Darjiling et n'attendait que la fin des pluies pour mettre, ou pour essayer de mettre son projet à exécution. Sa mission a pour but la recherche de textes originaux du Mahâyâna.

— De toutes ces tentatives celles qui méritent le plus d'attention sont celles qui ont eu pour objectif le Tibet et sa mystérieuse capitale. Des nouvelles toutes récentes semblent indiquer

(1) 320 d'après le dernier *Résumé statistique de l'Empire du Japon*.

qu'elles ont pleinement réussi. Un prêtre de la secte Zen, M. Kawaguchi Ekai, qui avait quitté le Japon dans les premiers jours de 1899, avait entrepris de gagner Lhasa depuis Darjiling. Comme on était resté de longs mois sans nouvelles de lui, on avait conçu de fortes inquiétudes sur l'issue de cette entreprise hérissée de difficultés. On sait maintenant qu'après toutes sortes d'épreuves, M. Kawaguchi est arrivé à Lhasa le 20 février 1901, qu'il y a été bien accueilli et qu'il étudie depuis ce temps dans le grand monastère de 勢羅 *Sera*. Nous regrettons de n'avoir pas pour le moment d'informations plus détaillées sur cette mission, et nous espérons qu'elles ne se feront pas trop attendre. Ajoutons que deux autres Japonais, MM. Nô Kaikwan et Teramoto Enga, seraient actuellement sur la route de Lhasa (1).

— Le *Résumé statistique de l'Empire du Japon* (16^e année, 1902) établit ainsi le nombre des temples bouddhiques, classés par sectes, au 31 décembre 1899 : *Shin*, 19.213 ; *Sôdô*, 14.106 ; *Shingon*, 12.818 ; *Jôdo*, 8.355 ; *Rinzai*, 6.135 ; *Nichiren*, 5.063 ; *Tendai*, 4.805 ; *Ji* et *Yûzû-nembutsu*, 877 ; *Ôbaku*, 605. En tout 71.977. Il est à remarquer que les dénominations *Sôdô*, *Rinzai* et *Ôbaku* sont des branches de la secte *Zen*, qui viendrait ainsi en tête avec 20.846 temples. Ces chiffres ont leur intérêt : mais il s'en faut qu'ils expriment exactement l'importance respective des diverses sectes. Une distinction doit être établie en effet entre les ordres populaires, qui font une propagande active, et les ordres contemplatifs, dont les membres vivent retirés dans leurs monastères. Par exemple les deux subdivisions, Occidentale et Orientale, de la branche *Hongwanji* de la secte *Shin*, ont peut-être à elles seules autant de fidèles que toutes les autres branches réunies.

— Le même document nous fournit quelques renseignements sur la situation de la religion chrétienne. Au 31 décembre, le nombre des prêtres ou missionnaires chrétiens s'élevait en tout à 1.333, dont 975 Japonais, 166 Américains, 91 Français, 88 Anglais, 7 Allemands, 3 Suisses, 1 Russe, 1 Belge et 1 Danois (en tout 358 étrangers) ; le nombre des temples, églises, chapelles, etc., était de 1.027. Voici comment ces chiffres se décomposaient. Le clergé catholique comptait 145 personnes (dont 95 étrangers) ; le clergé orthodoxe, 98 personnes (dont 1 étranger) ; le clergé protestant (le document ne mentionne pas moins de 22 dénominations), 1.190 personnes (dont 262 étrangers). Ces chiffres sont intéressants en ce qu'ils révèlent une disproportion curieuse entre le personnel ecclésiastique et le nombre des fidèles. La population chrétienne du Japon est en effet estimée (2) à 54.000 catholiques, 25.000 orthodoxes et 42.000 protestants. Un autre fait quelque peu inattendu, c'est que dans toute l'Eglise orthodoxe, pourtant très florissante, il y a un seul prêtre étranger.

ALLEMAGNE

Congrès international des Orientalistes de Hambourg. — M. A. Foucher a adressé au Directeur de l'Ecole française le rapport suivant sur les travaux du Congrès des Orientalistes de Hambourg, auquel il a pris part en qualité de représentant du Gouvernement général de l'Indo-Chine et de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

(1) Nous apprenons au dernier moment que M. Kawaguchi a dû revenir de Lhasa, où il n'était plus en sûreté, et est de retour dans l'Inde. La tentative des deux autres Japonais n'a pas réussi : l'un serait mort en route, et l'autre aurait rebroussé chemin.

(2) V. *Murray's Handbook for Japan*, 6^e éd., 1901, p. 57.

Paris, le 1^{er} octobre 1902.

Monsieur le Directeur,

M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine m'a fait l'honneur de me déléguer, sur votre proposition, comme représentant de l'École française d'Extrême-Orient, auprès du XIII^e Congrès international des Orientalistes qui s'est tenu à Hambourg du 3 au 10 septembre dernier. Je vous ai déjà fait part de l'accueil flatteur qu'y ont reçu nos publications et comment il a suffi d'une brève présentation des cinq volumes actuellement parus et du tome I^{er} de notre *Bulletin* pour provoquer un vote de remerciements et de félicitations à l'adresse du Gouvernement de l'Indo-Chine. Une autre marque de la place que l'École a su rapidement conquérir dans l'orientalisme se trouve encore dans le fait que votre représentant en Europe a été de ce chef et aussitôt choisi comme membre de la nouvelle Association internationale, fondée pour l'exploration scientifique de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient. J'ai par ailleurs attiré votre attention sur la méthode nouvelle qu'a inaugurée l'assemblée plénière des congressistes en renonçant à la publication *in extenso* des communications, pour n'en plus donner que la substance dans un résumé qui doit obligatoirement paraître avant six mois. Vous savez enfin comment ce Congrès a été à tout point de vue un véritable succès, tant à cause du nombre des adhérents qu'en raison de la bonne organisation du travail, sans oublier la part qui est due à la cordiale et plantureuse hospitalité de la vieille et riche République hanséatique. Je voudrais aujourd'hui vous donner un aperçu plus détaillé et aussi documenté que possible des travaux auxquels se sont livrées les deux sections qui intéressent particulièrement notre École, je veux dire celles de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

Section II a. Inde. — La section indienne a été de beaucoup l'une des plus suivies. Son président provisoire, M. H. OLDENBERG (Kiel), a commencé par prononcer l'éloge funèbre de Max Müller, Sir William Hunter et A. Weber, dont la mort est survenue depuis le dernier Congrès. Puis, sur sa proposition, sont élus : président, M. RHYS DAVIDS (Londres); vice-présidents, MM. BLOOMFIELD (Baltimore), comte F.-L. PULLÉ (Bologne) et L.-V. SCHRÆDER (Vienne); secrétaires : MM. L. SCHERMAN (Munich), W. THOMAS (Londres) et, pour la France, votre délégué. Il n'a pas été fait en six séances moins de vingt-huit communications : je ne crois pas devoir vous en épargner la liste complète, dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs.

M. M. ANESAKI (Japon) étudie le *Sagātha-vagga* et ses versions chinoises.

M. A. BALLINI (Padoue) a trouvé dans le *Pañcuṣatī-prabodha-sambandha* de Çubhaçilagāni un cycle anecdotique relatif au sultan Firouz II (Piroga Suratrāṇa).

M. C. BENDALL (Cambridge) illustre l'histoire du canon pâli dans l'Inde du Nord par la présentation d'un fragment de manuscrit sur feuilles de palmier, trouvé par lui au Népal et datant du IX^e siècle de notre ère, lequel se trouve contenir un fragment du *Vinaya-piṭaka*.

M. M. BLOOMFIELD (Baltimore) donne des renseignements sur le plan et l'état actuel de la *Vedic Concordance* qu'il a entrepris de composer.

M. J. BURGESS (Edimbourg), après quelques mots consacrés à l'iconographie bouddhique, préconise, avec quelques images modernes à l'appui, une enquête sur celle, beaucoup plus mal connue, des Jainas.

M. F. CIMMINO (Naples) reprend l'étude du drame du *Nāgānanda*.

M. A. FOUCHER (Hanoi) expose l'organisation de l'École française d'Extrême-Orient, en présente les publications, et renouvelle aux Orientalistes présents l'invitation de se rendre au Congrès de Hanoi, (Communication faite devant les sections II a, Inde, et IV, Asie centrale et Extrême-Orient, réunies).

M. O. FRANKE (Königsberg) étudie les rapports entre Candragomin et Moggallāyana.

M. A. de GUBERNATIS (Rome) rapproche les légendes de Çakuntalā et de Griselda. (Communication lue en séance plénière).

M. E. HARDY (Würzburg) donne d'intéressants détails sur une version développée du *Mahāvamsa* contenue dans un manuscrit cambodgien ; il rend hommage en finissant à la mémoire de feu M. Léon Feer.

M. W. JACKSON (New-York) attire l'attention sur quelques-uns des « jalons » littéraires de l'histoire de l'Inde.

M. J. JOLLY (Würzburg) examine quelques manuscrits d'ouvrages de médecine, provenant du Népal.

M. E. KUHN (Munich) rend compte de l'état d'avancement du *Manual of Indo-aryan Bibliography* qu'il prépare, en collaboration avec M. L. SCHERMAN.

M. E. LECMANN (Strasbourg) compare les manuscrits du *Pañcatantra* des bibliothèques de Hambourg et d'Oxford.

M. B. LIEBICH (Breslau) présente son édition de la Grammaire de Candragomin.

M. H. LÜDERS (Göttingue) passe en revue les écoles de philosophie bouddhique du Népal.

Sir J. LYALL (Londres) présente de la part de l'auteur, M. GRIERSON, deux volumes du *Linguistic Survey of India* ; sur la proposition de M. HILLEBRANDT (Breslau), la section le charge de transmettre au Dr Grierson tous ses vœux pour l'heureux achèvement de sa vaste entreprise.

M. MACDONNELL (Oxford) lit une introduction à son édition de la *Brhaddevatā*.

M. P. OLTRAMARE (Genève) définit le rôle du *yajamāna* dans le sacrifice, d'après les textes brahmaniques.

M. A. PFUNGST (Francfort s.-le-M.) expose les progrès du bouddhisme dans l'Inde et en Occident.

M. L. PULLÈ (Bologne), continuant ses travaux de cartographie indienne, présente une seconde et très importante série de documents inédits, de l'époque du moyen âge.

M. L. von SCHREDER (Vienne) trace le plan d'une édition critique du *Mahābhārata*. Une commission est nommée pour l'organisation de ce travail, depuis si longtemps réclamé. — M. v. S. a également donné lecture d'un travail de M. M. WINTERNITZ sur le *Sabhā-purvan* et la recension méridionale de *Mahābhārata*.

M. SPEYER (Groningue) voit dans la forme d'éléphant qu'aurait adoptée le Bôdhisattva au moment de sa conception, un simple rappel du fameux *jātaka* de « l'éléphant à six défenses ». M. WINDISCH (v. plus bas) a également traité la même question, mais à un tout autre point de vue.

M. M.-A. STEIN (Rawal-Pindi) lit une relation de son voyage d'exploration archéologique dans le Turkestan chinois. Cette brillante conférence, faite devant les sections II a et IV réunies, et illustrée de nombreuses projections, a été l'un des événements capitaux du Congrès. Le Dr Stein avait également organisé, dans le local affecté à la section indienne, l'exposition d'une partie de la si curieuse collection indienne qu'il a rapportée de l'Asie centrale.

M. W. THOMAS (Londres), tout en réservant ses conclusions, donne un aperçu des données nouvelles que lui ont fournies, au sujet de la véritable personnalité de plusieurs docteurs bouddhistes, ses investigations dans le *Kandjour* tibétain.

M. P. VAIDYA (Bombay) présente son édition de la *Suçruta-saṃhitā*.

M. M. WICKREMASINGHE (Oxford) expose les progrès considérables — malheureusement trop mal connus en dehors de l'île — qu'ont faits dans ces dernières années les recherches archéologiques à Ceylan.

M. E. WINDISCH (Leipzig) s'efforce de dégager les idées philosophiques qui se cacheraient, selon lui, sous le symbole de l'éléphant blanc, dans la légende de la naissance du Bouddha.

Les points les plus variés de la philologie indienne : religion védique, épopée, littérature, linguistique, bibliographie, cartographie, médecine, etc., ont été ainsi tour à tour effleurés par les divers orateurs ; mais il n'est pas difficile de s'apercevoir qu'un même sujet revient avec persistance et peut revendiquer à lui seul près de la moitié des communications, à savoir

le bouddhisme. Tour à tour MM. Speyer et Windisch ont parlé de sa légende ; MM. Anesaki, Bendall et Hardy, de sa littérature palé ; MM. Franke, Liebich, Lüders et Thomas, des doctrines ou des docteurs de son église ; MM. Burgess, Stein et Wickremasinghe, de son archéologie : la vogue dont ont joui dans le dernier tiers du siècle dernier les études bouddhiques n'est pas, comme vous voyez, près de finir.

Plusieurs de ces communications ont eu comme sanction des résolutions prises par la section et ratifiées depuis en séance plénière par le Congrès. Il vous intéressera sans doute de les connaître. En voici le texte exact, en traduction française, et dans l'ordre déjà choisi :

1^o « Le XIII^e Congrès international des Orientalistes se permet d'exprimer au Gouvernement de l'Indo-Chine ses respectueux remerciements pour le service qu'il a rendu aux études orientales par la fondation de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Le Congrès a l'honneur de féliciter vivement le Gouvernement pour les importants résultats déjà obtenus par cette institution. »

2^o « Cette section (indienne), croyant savoir qu'un projet de publication d'une série d'éditions critiques des documents historiques relatifs à Ceylan est actuellement soumis à l'examen du Gouvernement de cette colonie, désire exprimer le vif espoir qu'il sera donné suite à cette proposition et signale une édition du *Mahāvamsa* comme un desideratum particulièrement pressant. »

3^o « La section (indienne) du XIII^e Congrès des Orientalistes, tenu à Hambourg, a accueilli avec la plus grande satisfaction le rapport sur l'état d'avancement du futur *Manual of Indo-aryan Bibliography* édité par le Prof. E. KUHN et le Prof. L. SCHERMAN, que le Prof. KUHN a présenté à la section. Elle désire adresser ses meilleurs remerciements au Gouvernement de l'Inde pour la subvention qu'il a accordée à cette entreprise si importante pour les études indiennes et la recommande à l'assistance des sociétés savantes. »

4^o « Au XIII^e Congrès international des Orientalistes, tenu à Hambourg en septembre 1902, le comte F. L. PULLÉ, professeur de sanscrit à l'Université de Bologne, ayant exposé et commenté devant la section indienne les très intéressantes séries historiques de représentations cartographiques de l'Inde qu'il a réunies avec une peine et des recherches infinies, la section exprime le vif espoir qu'il soit trouvé les fonds nécessaires pour publier cette importante collection de cartes et la rendre ainsi accessible à tous ceux qu'intéressent les recherches géographiques et cartographiques. »

5^o Au sujet de l'édition critique projetée du *Mahābhārata*, la section indienne exprime le vœu « qu'un savant compétent soit envoyé dans l'Inde pour réunir les manuscrits nécessaires et que le Dr LÜDERS soit choisi pour cette tâche ».

6^o « Les sections réunies de l'Inde, de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient, du XIII^e Congrès international des Orientalistes tenu à Hambourg, ont l'honneur d'exprimer leurs remerciements à S. Exc. le Vice-roi et au Gouvernement de l'Inde pour le grand encouragement qu'ils ont donné à la science et aux recherches orientales, en accordant au Dr M. A. STEIN les loisirs et les fonds nécessaires pour poursuivre ses récentes explorations dans le Turkestan oriental. Les remerciements du XIII^e Congrès international des Orientalistes doivent être également adressés à M. G. MACARTNEY, C. I. E., représentant politique du Gouvernement de l'Inde à Kachgar, et aux mandarins PAN-DARIN et KHAN-DALOI, du Gouvernement provincial du Turkestan chinois, pour la très utile assistance qu'ils ont donnée au Dr STEIN au cours de ses explorations archéologiques et géographiques autour de Khotan, de même qu'à M. PETROVSKY, consul général impérial de Russie à Kachgar, pour l'aide précieuse qu'il a prêtée en assurant le transport de la collection d'antiquités réunie par le Dr STEIN du Turkestan en Europe. Les sections désirent en même temps exprimer leur appréciation des très importants résultats qui ont récompensé les travaux du savant choisi par le Gouvernement de l'Inde et qui représentent une ample compensation pour les frais encourus, grâce à la conduite éminemment pratique de ses opérations. Elles prennent encore la liberté d'exprimer l'espoir que des facilités lui seront données pour achever la publication et l'élabo-

ration des résultats obtenus, et que le Gouvernement voudra bien sanctionner à cet effet toute prolongation nécessaire à la présente mission du Dr STEIN. Elles prennent enfin la liberté d'exprimer l'espoir que, quand les circonstances le permettront, les intérêts de la recherche archéologique pourront bénéficier de l'expérience particulière et des connaissances antérieures du Dr STEIN, lesquelles, selon toute vraisemblance, faciliteraient considérablement les explorations postérieures qu'il est désirable de lui voir confier dans l'intérêt de l'Inde. »

Je note encore, pour être complet, que la section indienne s'est associée à la section de linguistique indo-européenne (1) pour proposer un vœu tendant à la renaissance des études « gypsies » ou tsiganes, et s'en remettant à S. A. I. l'archiduc JOSEPH du soin de présider à leur réorganisation. J'aurai enfin épuisé l'énumération de toutes les résolutions relatives à l'Inde quand je vous aurai dit que l'assemblée plénière a renouvelé les pouvoirs du Comité de l'*Indian Exploration Fund Association*, qui avait été nommé à Rome, en le chargeant « de rendre compte de son activité au prochain congrès ». Apparemment l'activité déployée pendant ces trois dernières années n'a pas semblé valoir la peine d'un compte rendu dès celui-ci.

Section IV. Asie centrale, Chine et Japon. — La quatrième section, sous le titre de « Central- und Ostasien », embrassait dans le champ de ses études l'Asie centrale, la Chine et le Japon. Ses travaux ont été successivement dirigés par MM. A. GILES (Cambridge), F. HIRTH (anciennement de Munich), et V. THOMSEN (Copenhague), tandis que Miss E. SCIDMORE (Washington) et MM. O. FRANKE (Dresde), J. KUNOS (Budapest) et B. SHIRATORI (Tôkyô) lui servaient tour à tour de secrétaires.

L'une des séances de la section a été tenue en compagnie de la section indienne; c'est justement celle où, comme je vous l'ai dit plus haut, le Dr M. A. STEIN a exposé les trouvailles si pleines de promesses—déjà connues d'ailleurs des lecteurs de notre *Bulletin*—que ses fouilles ont mises au jour dans les ruines des couvents bouddhiques du Turkestan chinois. En dehors des questions d'archéologie religieuse soulevées par ces découvertes, les communications relatives à l'Asie centrale n'ont guère roulé que sur des points de linguistique ou d'histoire moderne; vous pouvez d'ailleurs en juger par la liste suivante :

MM. O. ALBERTS (Berlin). *Sur l'ancienne écriture figurée des Turcs.*

G. BALINT (Klausenbourg). *La question des Huns.*

P. HORN (Strasbourg). Présentation de son ouvrage : *Geschichte der türkischen Moderne.*

J. KUNOS (Budapest). *Les matériaux de lexicographie turque chez l'historien arménien Kirakos (XIII^e siècle).*

J'ajoute que le Dr J. BRINCKMANN, directeur du musée d'ethnographie de Hambourg, a tenu à dire quelques mots du livre de M. HUGUES KRAFT, *A travers le Turkestan russe*, — et que M. H. CORDIER, délégué officiel du Gouvernement français, a présenté en séance plénière les œuvres de MM. Dutreuil de Rhins et Grenard sur l'Asie centrale, en même temps que les volumes parus des missions de Morgan et Pavie.

Si nous passons à présent à la Chine, nous trouvons que l'éternelle question de la transcription des caractères chinois est encore revenue sur l'eau. M. HIRTH, que l'Amérique vient d'enlever à l'Université de Munich, a déposé sur le bureau de la section les tables de sa transcription allemande des mots du dialecte pékinois. A ce propos, M. MARTIN FORTRIS a rappelé que le XII^e Congrès, tenu à Rome, avait, dans sa séance de clôture, adopté le vœu « que chaque pays fixât un système unique et officiel de transcription des sons chinois, et que ces différentes transcriptions fussent recueillies dans un manuel international ». En sa qualité de secrétaire de la commission nommée à cet effet, M. MARTIN FORTRIS avait rédigé un ordre du jour ainsi conçu : « Pour que le vœu du XII^e Congrès ne restât pas stérile, le Comité organisateur du Congrès de Hambourg a fait imprimer en même temps que le bulletin n^o 4, le tableau des sons mandarins des caractères chinois. Ce tableau comprend trois colonnes : la 1^{re} est affectée aux sons mandarins tels que Wells Williams les écrit ; la 2^e aux mêmes sons orthographiés suivant le système de la Commission internationale de 1897 ; la 3^e enfin, laissée

en blanc, est destinée à recevoir les équivalents officiels dont chaque gouvernement aura fait choix pour représenter les sons mentionnés dans les deux autres colonnes. Il appartient maintenant à la 4^e section de décider s'il convient de permettre au Comité de poursuivre l'exécution de l'œuvre commencée en lui donnant mandat d'adresser à chacun des gouvernements intéressés un exemplaire du tableau qu'il a fait imprimer, avec prière d'en remplir la 3^e colonne et de le retourner ensuite au secrétaire de la Commission internationale ». La quatrième section se rangea à cet avis, mais cette résolution particulière est la seule qui n'ait pas trouvé grâce devant la commission des vœux : par 13 voix contre 10 et des abstentions, celle-ci a décidé qu'elle ne serait même pas portée devant l'assemblée plénière du Congrès. La question est donc enterrée : il ne faudrait pas être autrement surpris qu'elle ressuscitât de plus belle dans trois ans.

Je n'ai en outre à vous citer que deux communications, mais toutes deux de premier ordre. L'une émanait de M. Ed. CHAVANNES (Paris) et, en l'absence de son auteur, a été lue par votre délégué. Elle avait pour sujet : *Les Saintes Instructions de l'empereur Hong-ou* (1368-1398), d'après de nouveaux estampages provenant de la « forêt des stèles » de Si-ngan-fou ; le président de la séance, M. A. GILES, a fait remarquer combien était intéressante la découverte de ce prototype aux « Saintes Instructions de K'ang-hi », jusqu'à présent seules connues. Quant à l'important essai de M. O. FRANKÉ (Dresde) sur les principaux « Reformschriften » chinois de la fin du XIX^e siècle, le Congrès a émis le vœu, qu'en raison de son grand intérêt d'actualité, il fût imprimé le plus tôt possible.

C'est là d'ailleurs la seule résolution proprement relative à la Chine qu'ait votée le Congrès. Peut-être, quand il y était, aurait-il pu reprendre également pour le compte de l'Empire du Milieu le vœu qu'a fait voter la section sémitique relativement au contrôle archéologique des travaux de chemins de fer de l'Asie antérieure — entendez de la future ligne de Bagdad. Il n'y a pas que les antiquités d'Assyrie et de Chaldée qui, de nos jours, soient à protéger contre les déprédations de l'universel... mettons : entrepreneur — je suppose qu'un ingénieur n'est jamais un vandale. En tout cas, cette manifestation des assyriologues, pour platonique qu'elle soit, vaut la peine d'être notée comme un signe des temps nouveaux.

Le trait caractéristique des travaux de la quatrième section au sujet du Japon est l'activité de plus en plus grande déployée par les Japonais en leurs propres affaires. Non moins de cinq représentants du « Soleil Levant » ont pris tour à tour la parole.

M. S. MIKAMI a illustré par la présentation de manuscrits, de peintures originales et de photographies, une note sur l'Institut historiographique de l'Université de Tôkyô.

M. N. MURAKAMI a repris la question des premières relations entre le Japon et l'Occident.

M. J. OMURA a présenté des exemplaires d'un « Festschrift » de sa composition, dédié au Congrès de Hambourg par la Société germano-japonaise (Wa-do kûkwaï) de Berlin.

M. S. SAWAYANAJI s'est étendu sur le récent mouvement de renaissance des études orientales au Japon.

M. B. SHIRATORI a examiné tour à tour l'histoire et la langue des « Wusun ».

En dehors de ces contributions japonaises à l'étude du Japon, il ne reste à signaler que deux communications, l'une de Miss E. SCIDMORE (Washington) sur le « Nijûroku-ya » (la fête bouddhique de la 26^e nuit du 7^e mois), et l'autre de M. O. NACHOD (Kleinzschachwitz) sur une carte manuscrite du Japon datant de 1568 et la plus ancienne, croit-il, qui ait existé en Europe.

Association internationale pour l'exploration de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient.

— L'état quasi-léthargique où l'« Indian Exploration Fund Association » paraît être tombée dès le lendemain même de sa naissance, n'a pas découragé les amateurs d'entreprises scientifiques internationales. Il avait déjà été question au Congrès de Rome de la création d'une autre Association, instituée sur le même plan, mais celle-ci destinée à l'exploration de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient et ayant son siège à Saint Pétersbourg, au lieu de Londres. M. de RADLOFF a présenté au Congrès de cette année le projet de statuts de la société nouvelle ; le voici, tel qu'il est rédigé en français :

• I. Conformément à la décision du XII^e Congrès international des Orientalistes, il sera fondé une Association internationale qui aura pour but d'explorer l'Asie centrale et l'Extrême-Orient au point de vue de l'histoire, de l'archéologie, de la linguistique et de l'ethnographie de ces contrées.

• II. L'Association aura pour but : a) de travailler autant que possible à l'exploration des monuments matériels ainsi qu'à la recherche et à l'étude des documents d'ordre scientifique conservés jusqu'à présent dans ces pays ; b) de décider par des efforts communs et par voie de communications constantes avec les personnes compétentes demeurant dans ces contrées et avec les établissements scientifiques, quels sont les monuments qu'il importe d'examiner en premier, et de déterminer quelles sont les peuplades qui demandent, au point de vue de l'ethnographie et de la linguistique, une enquête immédiate pour être conservées à la science ; c) de faire des démarches auprès des gouvernements intéressés pour attirer leur bienveillante attention sur la conservation des monuments qui sont menacés d'une disparition imminente, soit par le temps, soit par la main de l'homme ; d) de joindre à l'examen des monuments et des races des projets pour une exploration consciencieuse et pour l'étude des questions relatives à l'ensemble de ces peuples ; e) de faciliter aux savants de toutes les nationalités les moyens de participer à ces travaux.

III. Pour atteindre ce but, des comités indépendants seront formés dans tous les pays qui feront partie de l'Association.

IV. Jusqu'à la fondation de ces comités nationaux, le Congrès désignera des personnes qui pourront être considérées comme les représentants de ces divers pays et auxquelles sera confié le soin de former les comités locaux.

V. Le Comité central de l'Association sera le Comité russe, siégeant à Saint Pétersbourg. Les comités locaux ou les personnes désignées à cet effet seront de droit membres correspondants du Comité central et pourront assister à ses délibérations pendant leurs séjours à Saint-Pétersbourg.

VI. La composition du Comité central et son organisation devront être confirmées par une décision impériale.

VII. Les attributions du Comité central sont les suivantes : a) rester en communication constante avec les savants résidant dans les pays appartenant à la sphère des études de l'Association, ainsi qu'avec les établissements scientifiques, de façon à former ainsi un centre de tous les renseignements qui intéressent l'Association ; b) servir d'intermédiaire entre les gouvernements intéressés et les érudits des différents pays, pour obtenir toutes les autorisations ou facilités nécessaires aux explorations scientifiques et à l'exécution de fouilles sur les territoires des différents pays ; c) recommander les hommes spéciaux pour les expéditions, quand une demande à cet effet lui sera adressée ; d) s'occuper de l'organisation des expéditions ainsi que des négociations avec les divers gouvernements et avec les savants, si ces expéditions sont nécessairement communes à plusieurs pays ; e) publier, en langue française, les communications émanant des comités locaux, sur toutes les expéditions nouvelles envoyées dans divers pays, et faire des communications aux comités locaux en langues française, anglaise, allemande, italienne, russe ou latine ; f) faire parvenir aux comités nationaux les publications qui lui seront adressées dans ce but.

VIII. La propriété des objets découverts sera réglée de la manière suivante : a) Les monuments découverts par les fouilles seront considérés comme la propriété des pays où ils seront trouvés. Les monuments découverts dans les pays non représentés dans l'Association seront traités d'après les conventions spéciales internationales. b) Celui qui aura découvert un monument jouira pendant cinq ans du droit de priorité de la publication. Si, après un délai de cinq ans, la publication n'est pas terminée, les comités locaux pourront décider que le droit de publication tombera dans le domaine public. »

Sur la déclaration de M. de RADLOFF qu'il était autorisé à annoncer, au nom du Gouvernement russe, que ce dernier avait l'intention de créer un Comité russe de

l'Association dans le ressort du Ministère impérial russe de l'extérieur, le Congrès a décidé : « 1° de ratifier les statuts de l'Association internationale pour l'exploration historique, archéologique, linguistique et ethnographique de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient ; 2° de charger les membres russes élus au Congrès de Rome, MM. W. de RADLOFF et S. d'OLDENBURG, de l'organisation du Comité central ; 3° de nommer les membres suivants comme représentants des divers pays : France : MM. SENART, CORDIER et FOUCHER ; Grande-Bretagne : Lord REAY et MM. RHYS DAVIDS et STEIN (Inde) ; Allemagne : MM. PISCHEL, GRÜNWEDEL, KUHN et LEUMANN ; Pays-Bas : MM. KERN, de GROOT et de GOEJE ; Danemark ; M. V. THOMSEN ; Suède : M. MONTELIUS ; Norvège : M. LIEBLEIN ; Finlande : M. DONNER ; Autriche : MM. V. KARABACEK et L. von SCHROEDER ; Hongrie : MM. VAMBÉRY et HERMANN ; Suisse : M. NAVILLE ; Italie : M. NOCENTINI ; Amérique : M. HIRTH. »

Section III. Indo-Chine et Insulinde. — Vous vous étonnez peut-être que je ne vous aie pas encore parlé de la III^e section, celle de l'« Hinter-Indien », c'est-à-dire de l'Indo-Chine et de l'Insulinde, qui semble intéresser si directement notre École. Il y a pour cela une bonne raison. Cette section n'a pu réunir qu'à grand peine cinq adhérents pour tenir, sous la présidence de M. E. KUHN (Munich), une seule séance et entendre l'unique communication annoncée, celle de M. A. FOKKER (Amsterdam).

Ce dernier se proposait de défendre, selon son expression, les « thèses » suivantes : « 1° Pour les peuples parlant une des langues dites malayo-polynésiennes, le malais est la plus importante comme moyen de communication pour les relations politiques, administratives et commerciales. 2° Le malais offre de grands avantages comme moyen de civilisation, pour l'enseignement et pour la propagande du christianisme. 3° Le malais mérite d'être étudié et enseigné, non seulement au point de vue purement scientifique, mais aussi par raison d'utilité, dans tous les pays habités par les susdits peuples et dans les pays y possédant des colonies (Etats-Unis, Angleterre, France, Allemagne). » Comme personne ne s'est rencontré pour contester ces vérités incontestables, les débats ne se sont pas prolongés plus avant. Il y a tout lieu de penser que, par la nature même des choses, les représentants de l'« Hinter-Indien » seront au contraire les plus nombreux dans le Congrès de Hanoi ; ils peuvent réunir leurs lumières et combiner leurs efforts en toute sérénité d'âme, assurés que leurs travaux ne feront pas double emploi avec ceux de la section correspondante du Congrès de Hambourg.

Quant à la section coloniale qu'il avait d'abord été question d'organiser sous le n^o IX, ainsi que vous l'avez annoncé dans notre *Bulletin*, elle a été supprimée, dès la troisième circulaire, sous prétexte d'éviter « toute discussion d'ordre politique, économique ou religieux ». Cette vieille règle, inscrite dans les statuts de tous les Congrès et qui revient à dire qu'il est permis de parler de tout à condition de n'ouvrir la bouche sur rien, n'a jamais trompé personne : de tout temps elle a été entendue comme autorisant tout débat, quelle qu'en fût la portée, à la seule condition qu'il fût tenu sur un ton vraiment scientifique et désintéressé. C'est dans cet esprit qu'il conviendrait peut-être de reprendre l'idée que le Congrès de Hambourg a laissé tomber et d'introduire dans le cercle des préoccupations des orientalistes le problème colonial, au moment même où les colonies se décident de leur côté à leur ouvrir si largement leurs portes.

Une nouvelle que je vous ai réservée pour la fin et à laquelle vous ne pouvez manquer d'applaudir, c'est qu'Alger a été offert et choisi comme siège du XIV^e Congrès de la série européenne. Nos deux plus riches colonies entrent ainsi dans la voie où l'Inde anglaise s'est acquis tant de lustre et étendent à leur tour une protection éclairée à un ordre de connaissances qui, après tout, les concerne personnellement. Si l'Algérie a sa place et sa part marquées dans les études arabes et musulmanes, l'Indo-Chine est encore plus heureusement située, ainsi que vous avez déjà eu l'occasion de le faire remarquer, pour centraliser les recherches relatives aux civilisations indienne et chinoise. Réjouissons-nous de voir que toutes deux s'éveillent à la conscience de leur rôle et de leur intérêt bien entendus et qu'aidant la Métropole à soutenir dans le monde son rang scientifique, elles encouragent les travaux des orientalistes, dont

elles sont les premières appelées à bénéficier. A en croire toutes les protestations de regrets que j'ai entendues — et il n'y a nulle raison de suspecter leur sincérité — nombre de nos collègues d'Europe ont été vivement tentés de se rendre à la séduisante invitation que, devançant l'Algérie, vous leur aviez adressée au nom du Gouvernement général de l'Indo-Chine : n'était l'éloignement du Tonkin et l'époque forcément tardive de votre réunion, qui doit se tenir au moment où les vacances des universités sont partout terminées, il n'est pas douteux que le Congrès de Hanoi n'eût réuni dès cette année un concours d'adhérents aussi empressé que le fera dans trois ans celui d'Alger. Si la longueur du voyage et la date impérieuse de l'ouverture des cours vont forcément réduire le nombre de vos adhérents européens, les mêmes raisons n'arrêteront pas en revanche les savants d'Extrême-Orient, et, grâce à votre initiative, ceux-ci pourront jouir des avantages des congrès, dont les prive à leur tour leur éloignement d'Europe, je veux dire des profits de tout genre qu'ils ne peuvent manquer de tirer d'un contact personnel entre eux et d'une organisation concertée de leurs recherches. Je suis heureux de pouvoir vous prier d'être auprès d'eux l'interprète des sentiments de bonne confraternité et des souhaits d'heureux succès que, pendant mon séjour à Hambourg, j'ai de toutes parts recueillis à leur adresse, comme à la vôtre.

Veillez agréer, Monsieur et cher Directeur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A. FOUCHER.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Rapport à M. le Gouverneur général sur les travaux de l'École française d'Extrême-Orient pendant l'année 1901.

Paris, le 7 avril 1902.

Monsieur le Gouverneur général,

M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient me laisse le soin de vous adresser le troisième rapport annuel sur les travaux de l'École, que j'ai eu l'honneur de diriger *par intérim*, pendant son absence, du 1^{er} février 1901 au 23 janvier 1902. C'est un devoir dont je vous demande la permission de m'acquitter sans aucune fausse modestie. Aussi bien toute affectation de réserve serait-elle ici déplacée : je n'ai pu avoir d'autre ambition, pendant cette suppléance, que de continuer de mon mieux l'œuvre déjà accomplie par M. Finot, et vous trouverez sans doute parfaitement justifié que je ne ménage pas à l'École qu'il a su organiser avec tant de maîtrise des éloges où je n'ai aucune part.

Quand, le 1^{er} février 1901, après deux ans de séjour, M. Finot quittait la colonie, il pouvait certes envisager avec satisfaction les progrès réalisés pendant ce court laps de temps. Non seulement le terrain avait été reconnu et déblayé, au cours de laborieux voyages, et la question la plus urgente, celle de la conservation des monuments historiques, réglée, en fait et en droit, par l'arrêté signé le 6 février 1901 ; mais dans ce pays, jusqu'alors si déshérité au point de vue des études archéologiques et philologiques, un établissement animé d'un véritable esprit scientifique, à la fois centre d'informations et centre de recherches, était enfin fondé. Profitant comme en se jouant de l'expérience acquise ailleurs, il naissait, pour ainsi dire, tout armé et pourvu de tous ses organes : bibliothèque, musée, mémoires, bulletin périodique. Un décret du Président de la République allait, le 26 février 1901, consacrer son existence et garantir sa durée contre les hasards d'un climat qui a déjà trop souvent dévoré les institutions en même temps que les hommes. L'École française d'Extrême-Orient — puisque tel est désormais le nom qu'elle porte — pouvait, comme l'écrivait avec raison son Directeur, « envisager l'avenir avec confiance et espoir ». La période héroïque et qu'on pourrait appeler « de création » était définitivement close : celle du développement méthodique allait commencer.

C'est justement l'extension prise par nos collections et nos publications qui forme le trait le plus saillant de notre histoire au cours de l'année dernière ; et rien ne peut mieux attester la vigoureuse vitalité du nouvel organisme et son heureuse adaptation à un milieu approprié. Cet accroissement inespéré à force d'être considérable est dû, il est vrai, au moins en partie, à un ensemble de circonstances exceptionnelles : mais une part en revient aussi aux fidèles collaborateurs que l'École s'est déjà attachés dans toute l'Indo-Chine ; enfin les inépuisables ressources de ce pays de vieille civilisation, jusqu'à présent si délaissé par la science, assureront en tout temps, dans la mesure des fonds et de la place disponibles, la régularité de ce développement.

I

COLLECTIONS

MUSÉE. — Le Musée a été surtout enrichi par la double et — ainsi que l'a prouvé l'événement — opportune mission de M. Pelliot en Chine. On a déjà eu, dans le dernier rapport annuel, l'occasion de dire comment, après avoir pris à Pékin plus que sa part du commun danger couru par les Européens, M. Pelliot s'était attaché, après la délivrance des légations, à sauver de la destruction et à acquérir pour le compte de l'École un certain nombre d'objets présentant un intérêt documentaire ou artistique. Cette collection nous est parvenue en deux envois. Aux peintures, aux porcelaines et aux jades que nous avons pour la plupart reçus dès janvier, sont venus s'ajouter en mai des laques, des émaux cloisonnés et des bronzes. Ces spécimens,

plus choisis encore que nombreux, de l'art décoratif chinois ne seront pas l'un des moindres ornements de la prochaine Exposition de Hanoi. A côté d'eux, environ quatre-vingts statuettes de bronze représentent, sous ses aspects multiples, l'art bouddhique tibétain. Mentionnons encore, parmi les additions faites au Musée par les membres de l'Ecole ou ses attachés temporaires : le trésor du temple de Po Kloug Garai découvert près de Phanrang par M. H. Parmentier ; le résultat des fouilles de M. Commaille, notre secrétaire-comptable, à Svai-Rieng ; les objets ethnographiques rapportés de sa mission dans le Haut-Tonkin par M. le capitaine Bonifacy ; les photographies et les estampages des bas-reliefs du Bayon, pris à Angkor par MM. Dufour et Carpeaux, etc.

Là ne se bornent pas d'ailleurs nos acquisitions : d'autres sont encore dues à de généreux donateurs, en tête desquels il convient de nommer le Gouverneur général et l'Amiral commandant en chef l'escadre d'Extrême-Orient. Un correspondant étranger, M. de Rijk, dont le zèle exceptionnel nous a valu, par l'obligeant intermédiaire de M. le Consul de France à Singapour, toute une collection ethnographique de Sumatra et des petites îles voisines, mérite également une place à part. Enfin, parmi les fonctionnaires d'Indo-Chine, beaucoup ont bien voulu à l'occasion nous prêter assistance : quelques-uns nous ont adressé des dons gracieux ; d'autres se sont occupés de réunir entre nos mains des sculptures dispersées dans les jardins des résidences ; d'autres encore nous ont servi d'intermédiaires, soit pour l'achat, soit pour la fabrication de divers objets d'un intérêt surtout ethnographique ; plusieurs enfin sont intervenus pour faire entrer au Musée, en vertu des dispositions de l'article 16 de l'arrêté du 9 mars 1900, des objets archéologiques provenant de fouilles et de découvertes. A ces titres divers nous devons des remerciements à MM. Bouyeure et Odend'hal, résidents, et Cadière, missionnaire, en Annam ; — Collard, Groslier, Guesde, Adh. Leclère, Lorin, Manquené, Rousseau, Thouvenin, résidents ; le capitaine Goubet, directeur des Travaux publics, et le lieutenant Oum ; Noël, secrétaire de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture, au Cambodge ; — Crestien et Doceul, administrateurs ; Haffner, directeur de l'agriculture, en Cochinchine : — le colonel Tournier, résident supérieur ; Macey, Maspéro et Salabelle, commissaires du Gouvernement ; et le R. P. Couason, missionnaire, au Laos ; — Dumoutier, directeur de l'enseignement, et le commandant Grossin, au Tonkin. On trouvera dans la « Chronique » du *Bulletin* de l'Ecole le détail des services que ces différents bienfaiteurs ont ainsi rendus à nos études : qu'ils nous permettent de les associer ici dans l'expression de notre reconnaissance.

Nous avons encore une obligation particulière à M. le Consul de France à Rangoon qui s'est offert spontanément à acquérir pour le compte de l'Ecole et nous a fait parvenir toute une collection d'ethnographie religieuse se rapportant au bouddhisme birman. Notons encore, pour finir, l'acquisition par voie d'achat d'un certain nombre d'objets ethnographiques provenant du « Concours agricole et industriel » de Phnom-penh, de quelques spécimens d'art décoratif annamite, et d'une collection de numismatique annamite et chinoise : ainsi il n'est aucune de nos futures galeries dont le noyau ne soit déjà formé ou qui n'ait même reçu un important accroissement.

BIBLIOTHÈQUE. — Comme le Musée, la Bibliothèque doit surtout à la mission de M. Pelliot la brusque extension qu'elle a prise. Non seulement nombre de livres qui, grâce à son intervention, n'ont servi ni de litière, ni de combustible, ni d'emballage, etc., nous ont constitué un excellent fonds chinois ; mais il a encore été assez heureux pour recueillir une série d'éditions ou de textes rares. Certaines de ces éditions, comme celles des Ecritures bouddhiques en tibétain et en mongol, sont aujourd'hui d'autant plus introuvables que les planches même en sont brûlées. Elles n'en sont devenues que plus précieuses à tout point de vue : comme une partie de ces collections manque à la Bibliothèque Nationale, et que, d'autre part, on peut craindre pour elles le climat de l'Indo-Chine, la question s'est même posée de savoir s'il ne serait pas à propos de les déposer à Paris, en même temps qu'un certain nombre de nos peintures chinoises, dans un local qui constituerait une sorte d'annexe de l'Ecole et où elles seraient mises à la disposition des travailleurs.

Notre Bibliothèque n'a d'ailleurs pas attiré moins de dons que le Musée. Nous devons citer particulièrement parmi les donateurs le Gouverneur général, le Lieutenant-gouverneur et les résidents supérieurs en Indo-Chine, les gouverneurs généraux de l'Inde Britannique et des Indes néerlandaises, l'Inspecteur général des Douanes maritimes chinoises, les membres du Co-Mat d'Annam, etc. Des particuliers appartenant aux professions les plus diverses nous ont également fait présent de livres, de manuscrits ou d'estampages ; ce sont : M. Assier de

Pompignan, lieutenant de vaisseau; M. Baudenne, commis des Services civils au Laos; M. Bons d'Anty, consul de France à Tchong-king; M. Chéon, administrateur des Services civils, à Hanoi; l'honorable Lord Cranford; Mgr Excoffier, vicaire apostolique au Yunnan; M. Lê-Nguyen-Huy, *thuan-phu* de la province de Hanoi; M. Martel, chancelier du consulat de France et professeur de français à l'Université de Canton; M. E. Nordemann, directeur du Quoc-Hoc, à Hué; M. le Dr Ortholan, médecin des colonies et agent consulaire à Sse-Mao; M. Rolland, commissaire du Gouvernement à Battambang, etc. Nous nous en voudrions de ne pas nommer également ceux qui nous ont fourni sur diverses tribus indo-chinoises des vocabulaires de dialectes ou des notices ethnographiques: MM. Alby, administrateur, Emmerich et Gendrot, administrateurs adjoints, et Bacoste, garde principal, à Kouang-tcheou-wan; le commandant Lecomte, les capitaines Bonifacy et Maire, et le lieutenant de Pélaçot, au Tonkin; M. Paul Macey, commissaire du Gouvernement, au Laos, ont ainsi enrichi nos archives de documents intéressants et inédits.

Notre Bibliothèque s'est encore accrue d'une façon très appréciable par l'échange de nos publications contre celles des principales sociétés savantes du monde entier. Ces relations étaient déjà établies ou en train de s'établir tant en Asie qu'en France. M. Finot a profité de son voyage en Europe pour donner une impulsion plus vive à ce mouvement d'échange avec les Académies, les sociétés savantes et les principales revues d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande, d'Italie et de Russie: nous espérons que l'Amérique suivra le branle ainsi donné. En même temps, il poursuivait méthodiquement l'achat, chez les libraires spéciaux, des publications antérieures de ces divers corps savants et, en général, de tous les ouvrages de valeur relatifs à l'Extrême-Orient. Son but était de constituer le plus rapidement et aux meilleures conditions possibles, la bibliothèque de travail qui jusqu'ici avait fait défaut en Indo-Chine: aucune lacune plus grave au point de vue des études historiques et philologiques n'était à combler en ce pays où les travailleurs, que ne rebutaient ni leurs occupations professionnelles ni le climat, venaient fatalement se heurter à l'écueil presque insurmontable du manque de livres.

II

PUBLICATIONS

MÉMOIRES. — Mais l'École ne se borne pas à acquérir et à classer des livres: elle a également la prétention et même le devoir d'en produire. Dès l'origine la publication de *Mémoires* avait été regardée comme l'une de ses tâches propres, et déjà un premier volume (la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix) avait paru. Durant sa mission en France, M. Finot s'occupa de satisfaire davantage encore sur ce point l'attente du monde savant: telle était l'abondance des matériaux qu'en moins d'un an il put surveiller ou préparer l'impression de cinq autres volumes. Tout d'abord il fit paraître les *Nouvelles Recherches sur les Chams*, de M. A. Cabaton, ancien secrétaire-bibliothécaire de l'École, qui déjà avaient été en grande partie imprimées par les soins de l'auteur. Vint ensuite la *Phonétique annamite* du R. P. Cadière, missionnaire en Annam, et l'un de nos plus zélés collaborateurs. Ce volume, comme devaient encore le faire les suivants, est sorti des presses de l'Imprimerie Nationale. Après la linguistique ce fut le tour de l'archéologie avec l'*Atlas archéologique de l'Indo-Chine* du capitaine (depuis commandant) L. de Lajonquière, de l'infanterie coloniale. En même temps des mesures étaient prises pour faire paraître prochainement la première partie de ce qu'on pourrait appeler le texte de cet atlas, à savoir l'*Inventaire archéologique de l'Indo-Chine*: le tome premier de cet inventaire, consacré aux *Monuments du Cambodge*, est également l'œuvre du commandant L. de Lajonquière. Sur ces entrefaites, M. V. Henry, professeur à l'Université de Paris, ayant bien voulu offrir au Directeur de l'École de composer spécialement pour elle un manuel élémentaire de sanscrit, cette offre fut immédiatement acceptée, et les *Éléments de sanscrit classique* formeront le premier volume d'une Bibliothèque d'études qui ne doit pas en demeurer là. On se propose en effet de remplir, grâce à elle, plusieurs autres desiderata pédagogiques: l'enseignement des langues orientales en France souffre encore de l'absence d'un dictionnaire sanscrit-français, d'un manuel de pâli, etc. Enfin M. Finot a été assez heureux pour obtenir de MM. A. Barth et E. Senart, membres de l'Institut, l'assurance positive de leur collaboration à la reprise du *Corpus des Inscriptions sanscrites de Campâ et du Cambodge*. On sait que cette publication, entreprise dans les *Notices et Extraits*, sous le patronage de l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres, a été malheureusement interrompue en 1888 par la mort du regretté Bergaigne : seulement les notes manuscrites qu'il avait laissées parurent encore en 1893, par les soins et avec les remarques de M. Barth, aidé de M. Senart. L'adhésion de ces deux illustres ouvriers de la première heure garantit l'avenir de cette œuvre considérable.

BULLETIN. — La même et heureuse variété de sujets et de collaborateurs se retrouve dans la revue périodique dont la publication a été inaugurée dès l'année 1901, conformément aux prescriptions de la charte même de l'Ecole.

Les quatre numéros de la première année forment un volume grand in-8° de 434 pages, accompagné de 75 illustrations et de trois cartes, et remarquablement exécuté par l'imprimerie Schneider, à Hanoi. Au début ont trouvé place trois lettres de bienvenue, adressées à l'Ecole par ses parrains de l'Institut, MM. Barth, Bréal et Senart, au moment où elle faisait, pour ainsi parler, son entrée dans le monde. Si nous mettons à part ces trois lettres, d'ailleurs pleines de bons conseils et d'utiles suggestions, sur les dix autres articles de fond, huit sont consacrés à la philologie indo-chinoise : tour à tour ils ont trait à la religion et à l'architecture des Chams, au folk-lore annamite et à l'art tonkinois, à l'archéologie du Laos, aux coutumes du Cambodge, et enfin à l'ethnographie des tribus sauvages de l'intérieur. Les deux autres études, l'une de sinologie pure, l'autre de pur indianisme, marquent la juste part des deux civilisations dont dépend celle de l'Indo-Chine, la bien nommée.

Mais plus encore que les titres de ces articles, je voudrais signaler à votre attention les noms de leurs auteurs. Sur dix collaborateurs, trois seulement, MM. Finot, Foucher et Parmentier, appartiennent au personnel de l'Ecole ; les sept autres ont tous été recrutés sur place. Vous y trouverez successivement un directeur de l'enseignement, M. Dumoutier ; un administrateur, M. Adh. Leclère ; un officier des troupes coloniales, M. L. de Lajonquière ; un architecte des Travaux publics, M. H. Dufour ; un employé des postes, M. A. Lavallée ; un missionnaire, le R. P. Cadière ; un jésuite chinois, le R. P. Tchang. Rien ne peut nous inspirer une satisfaction plus légitime. Non seulement l'Ecole a ainsi montré qu'elle est bien « la maison aux larges portes » dont parle M. Finot dans son premier Rapport, mais on a pu voir avec quelle rapidité elle avait rallié autour d'elle, pour me servir encore des expressions de son Directeur, ceux, plus nombreux qu'on ne croit dans la colonie, « que ne sollicite pas exclusivement l'intérêt de l'heure, et qui gardent le goût des recherches désintéressées et la préoccupation des choses de l'esprit ». Mieux encore que l'énumération que nous faisons tout à l'heure de nos bienfaiteurs, la liste de nos collaborateurs prouve à quel point l'Ecole remplit une véritable fonction sociale et répond à un besoin public.

Ce rôle de centre scientifique, que lui avaient assigné ses fondateurs, elle s'efforce également de s'en acquitter en fournissant aux travailleurs d'Extrême-Orient le plus d'éléments d'information possible. On sait avec quelle lenteur les nouveautés littéraires et scientifiques pénètrent, — si même elles y arrivent jamais, — dans les provinces écartées de l'Indo-Chine. C'est pourquoi nous avons cru nécessaire de donner dans notre publication une importance particulière à la « Bibliographie ». Les quatre premiers numéros du *Bulletin* ont ainsi rendu compte de trente-neuf livres nouveaux et dépouillé au point de vue critique les fascicules les plus récents de six revues françaises et de onze revues étrangères d'orientalisme (allemandes, américaines, anglaises, hollandaises, japonaise, et russe). Cette tâche a été dévolue — mais non point exclusivement, car nous devons quelques comptes rendus à MM. Cadière, L. de Lajonquière et Oden-d'hal — au personnel de l'Ecole. Au Directeur du moment incombe plus spécialement encore la rédaction de la « Chronique » : celle-ci se propose avant tout de tenir le public indo-chinois au courant du mouvement scientifique et des découvertes nouvelles ; elle lui doit en outre le détail d'événements plus menus, par exemple, des dons faits à nos collections et dont il a assurément le droit de retrouver la mention dans l'organe de l'Ecole. Quand nous aurons constaté que la « Bibliographie » et la « Chronique », imprimées en petits caractères, occupent environ cent cinquante pages, le tiers du premier volume, on jugera de ce que ces rubriques ont pu demander de temps et de soin. Notons enfin, pour mémoire, la section des « Documents administratifs », recueil des décrets, arrêtés et circulaires, qui jalonnent au jour le jour l'existence officielle de l'institution.

Aussi la confection et la publication, souvent arrêtées par des obstacles matériels, de ce *Bulletin* périodique ont-elles pris au Directeur *p. i.* la plus grande partie du temps que pouvaient lui laisser l'inventaire et l'installation de la Bibliothèque et du Musée. De ce dernier aspect de notre besogne nous ne dirons qu'un mot : l'immeuble qui venait d'être provisoirement attribué

à l'École, 140, rue Pellerin, à Saigon, s'est trouvé transformé, pendant la plus grande partie de l'année, en un atelier de déballage et d'ébénisterie : quand tout eut enfin trouvé place, la Bibliothèque sur les rayons et jusque sous les vérandas du premier étage, le Musée dans les vitrines et sur les murs des sept salles du rez-de-chaussée, l'encombrement fut à peine moins grand, et le local, au début presque trop vaste, se trouvait plein à déborder. Tandis que le Directeur *p. i.* se livrait à ce labeur sans gloire, sinon sans utilité, le Directeur de son côté n'était pas, comme nous l'avons vu, moins absorbé, pendant toute la durée de son séjour en France, par d'autres formes de l'exubérante activité de notre jeune Ecole. Ainsi naquit, pour ainsi dire expérimentalement, l'idée de l'avantage, sinon même de la nécessité qu'il y aurait à ce qu'une institution, si lointaine à la fois et si récente, fut représentée en Europe par un mandataire officiel. Ce correspondant, de quelque nom d'ailleurs qu'on veuille l'appeler, serait surtout chargé de surveiller l'impression et la distribution de ses Mémoires, de diriger les acquisitions (par voie d'achat ou d'échange) de sa bibliothèque, de recruter des collaborateurs pour son *Bulletin*, d'assurer ses relations avec l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, et, d'une façon générale, de servir ses intérêts auprès des divers corps savants, tant en France qu'à l'étranger. A cette condition seule l'École pourrait continuer à mener de front, dans la mère patrie comme dans la colonie, autant d'entreprises qu'il lui a été libéralement dévolu d'attributions.

III

MISSIONS

De tout ce qui précède il suit également que les voyages, qui dans ces rapports comme dans la vie de l'École, tenaient jusqu'ici la première place, ont dû passer au second plan. Il est temps toutefois que je vous rende compte de ceux qui ont été accomplis. J'ai déjà eu, à propos de nos publications, l'occasion de vous exposer les résultats obtenus par M. FINOT pendant son séjour en France, au cours de la mission qui lui avait été confiée par l'arrêté du 13 janvier 1904. Les voyages qu'il a encore faits à notre intention en Hollande et en Angleterre, métropoles de l'Insulinde et de l'Inde, n'ont pas été moins utiles, comme il a été dit plus haut, au développement de notre bibliothèque européenne. De son côté le Directeur *p. i.* a été tour à tour appelé à Phnom-penh par l'intérêt d'une petite exposition locale, à Hanoi par la nécessité de surveiller l'impression du premier numéro du *Bulletin*, à Hué par l'utilité d'entrer en relations avec le « Bureau des Annales ». Un peu plus tard il a pu visiter, sur la côte d'Annam, le temple de Po-Nagar de Nha-trang, dont M. H. Parmentier étudiait la restauration, et pousser jusqu'au frais plateau du Lambiarg où il était question d'installer pour les membres de l'École une retraite favorable au travail d'été. Plus tard encore il lui a été donné de faire une courte excursion aux ruines d'Angkor où il se proposait d'envoyer une mission d'études ; c'est là tous les voyages dont ses multiples occupations de conservateur de musée, de bibliothécaire et d'éditeur de revue lui aient laissé le loisir, alors que tant de points, notamment ceux où l'on signalait, comme à Bassac et à Svai-Rieng, des découvertes nouvelles, sollicitaient si vivement sa curiosité professionnelle et — puisqu'aussi bien il était également chargé de la surveillance des monuments historiques — auraient mérité son déplacement. Par bonne chance nos jeunes pensionnaires, moins chargés de responsabilités, sont restés plus libres de leurs mouvements, et c'est des principaux résultats des missions qu'ils ont remplies que je voudrais vous entretenir.

Je n'ai pas à revenir longuement sur celles de M. P. PELLIOU. Vous savez déjà à quel point elles furent fructueuses et l'essor considérable qu'elles ont fait prendre à nos collections chinoises. Rentré au mois de janvier à Saigon, M. Pelliot ne reprenait haleine que le temps de rendre compte de son premier voyage et repartait presque aussitôt pour la Chine, emportant une avance spéciale destinée à de nouveaux achats (arrêté du 6 février 1904). C'est au cours de cette seconde mission qu'il nous fit son plus considérable envoi. Il était de retour à Hanoi vers le fin de juin, à temps pour surveiller le tirage du deuxième numéro du *Bulletin*, et à Saigon le 3 juillet. A ce moment un congé bien gagné après tant de dangers et de fatigues, permit au jeune chevalier de la Légion d'honneur d'aller revoir sa famille. Mais il n'était pas dans son caractère de laisser même ce repos inoccupé. Il est revenu de France en janvier 1902, non seulement plein d'ardeur et décidé à justifier, dès que les circonstances le permet-

traient, par l'ouverture de son cours, le titre de professeur de chinois que lui a décerné l'arrêté du 6 février 1901, mais encore ses cartons garnis de notes dont le *Bulletin* doit bientôt profiter.

Une autre collaboration très précieuse pour nous a été celle de M. H. PARMENTIER. Dans la tâche que l'Ecole avait assumée de l'inventaire et de la conservation des monuments historiques, il lui était à peu près nécessaire de s'adjoindre dès le début un architecte : même au simple point de vue des études archéologiques il n'en eût pas été autrement, et le regret a été publiquement exprimé en séance de l'Institut, par une bouche des plus autorisées, que l'Ecole d'Athènes ne fût pas à cet égard aussi favorisée que sa cadette d'Extrême-Orient. Nous pouvons ajouter que l'Académie, chargée par notre décret de fondation du choix de nos pensionnaires, n'en aurait pu proposer un meilleur à la ratification de M. le Gouverneur général. Nous ne disons pas cela seulement à cause de l'activité qu'a déployée M. Parmentier et des talents dont il a fait preuve : la connaissance et l'amour du métier ne sont pas sans doute choses rares à l'Ecole des Beaux-Arts ; mais nous avons eu cette bonne fortune de trouver en lui un architecte que la plume n'effrayait pas plus que le crayon ou le pinceau, et qui a su mener du même pas l'exploration sur place, le travail d'atelier et la publication des résultats. Aussi savons-nous que la partie la plus nouvelle de l'*Inventaire archéologique de l'Indo-Chine* en préparation, celle qui doit traiter des *Monuments chams de l'Annam*, est avec lui en bonnes mains. Tout d'abord il a consacré en deux fois environ six mois de l'année à une étude détaillée de tous ces monuments, du Quang-tri au Binh-thuân, prenant des relevés des temples encore debout, les débarrassant des végétations parasites qui menacent de les détruire et en débroyant les alentours, en même temps qu'il s'occupait de rechercher l'emplacement des édifices disparus et d'en réunir les débris. Il a pu ainsi compléter sur plusieurs points l'« Inventaire sommaire » qu'avaient déjà dressé MM. Finot et L. de Lajonquière, et mettre la main, chemin faisant, sur plus d'une intéressante trouvaille : nous avons déjà signalé la découverte d'un « trésor » — et, pouvons-nous ajouter, d'une inscription, aux abords du temple de Po Klong Garai, près de Phanrang. Un premier résumé, clairement et élégamment écrit, des observations faites au cours de cette reconnaissance d'ensemble a paru dans le troisième numéro du *Bulletin* sous le titre de *Caractères généraux de l'architecture chame* : cet article, illustré de dessins de l'auteur, a été pour beaucoup de personnes une révélation, même en Indo-Chine ; nous savons qu'il fut partout accueilli avec la plus grande faveur. Mais déjà M. Parmentier était en train de mettre au net les notes détaillées et les croquis particulièrement fouillés qu'il avait rapportés du temple de Po-Nagar de Nha-trang, — édifice dont la conservation, en raison de la bonne époque du style et de la facilité de l'accès, aurait un intérêt des plus vifs pour la Colonie : de là sont sortis à la fois douze grands dessins en plan, coupe et élévation, du temple et des édifices qui l'entourent (dessins qui doivent figurer au Salon des Beaux-Arts à Paris, avant d'orner l'Exposition de l'Ecole à Hanoi), un article pour le prochain numéro du *Bulletin*, et enfin un rapport soumettant à M. le Gouverneur général les mesures de consolidation qui seraient nécessaires pour sauver d'une ruine imminente et totale le vieux sanctuaire de la grande déesse chame. Qu'il me soit enfin permis de mentionner en passant les innombrables services qu'avec son crayon et son obligeance également infatigables, M. Parmentier s'est toujours montré prêt à rendre à l'Ecole : projet d'installation de ses collections, projet d'un chalet au Lambiang, dessins de meubles de bibliothèque destinés à être exécutés par nos charpentiers chinois, monogramme pour la couverture du *Bulletin*, et, ce dont je lui dois une obligation particulière, illustrations pour le quatrième numéro, etc.

L'Ecole a encore fait l'an dernier une très utile recrue dans la personne de M. Ed. HUBER, élève plusieurs fois diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes et notre ancien élève à M. Finot et à moi, à l'Ecole des Hautes-Etudes. Attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient par arrêté du 13 janvier 1901, il s'était embarqué le 25 mars à Marseille. Presque en même temps que lui arrivaient à Saïgon de nombreuses caisses de Chine, et il ne me fut pas d'un médiocre secours quand il s'agit d'en classer le contenu. Personne n'était d'ailleurs mieux préparé à cette besogne que M. Huber, à qui, en dépit de sa jeunesse, il était aussi facile de cataloguer un livre chinois, tibétain ou mongol, que sanscrit ou arabe. Grâce à lui, les cent grosses liasses du *Kandjour* tibétain se séparèrent des deux cent quatre-vingts liasses toutes paires du *Tandjour* ; toutes celles qui, dans le nombre, ou parmi les 108 liasses du *Kandjour* mongol, avaient perdu leurs étiquettes, en reçurent de nouvelles, et un texte, demandé de

Paris, fut retrouvé au milieu de cette énorme masse où il était enfoui. Sous sa direction encore, les quatre cent cinquante-huit boîtes de l'encyclopédie chinoise *Tou chou tsi cheng* s'ordonnèrent sur les rayons, etc. Tout ce travail était terminé au mois d'août. M. Huber fut alors envoyé à Hué, où il reçut à son tour le meilleur accueil de la part du Directeur du Bureau des Annales, et à Hanoi, où il surveilla la publication du troisième numéro du *Bulletin*. Il avait obtenu l'autorisation, par arrêté du 16 août 1901, de se rendre ensuite dans la Chine méridionale, à Canton et à Fou-tcheou. Il y fut très bien accueilli par nos consuls et par des amis chinois qui avaient été ses condisciples à Paris. S'il ne découvrit pas dans les bibliothèques privées et les pagodes qu'il lui fut donné de visiter les livres *fan* (entendez : les manuscrits bouddhiques sanscrits) qu'il avait espéré, il a pu en revanche réunir des renseignements et des documents nouveaux sur l'islamisme chinois. De partout il nous a rapporté de précieuses promesses de collaboration qu'avait suscitées son passage. Enfin il nous est revenu si bien versé dans la pratique courante des dialectes pékinois et cantonnais que déjà de divers côtés des ouvertures nous ont été faites pour emprunter, au moins temporairement, ses services à l'Ecole.

M. J. COMMAILLE, commis des Services civils, avait été mis par arrêté du 24 octobre 1900 à la disposition du Directeur en qualité de secrétaire-comptable. Le développement de l'Ecole a plus que justifié cette nomination, et, en dehors de la comptabilité, M. Commaille s'est trouvé amplement occupé par la réception et le déballage des caisses, la surveillance et la direction de l'atelier d'ébénisterie que nous avions pris le parti d'établir, l'installation de la partie cambodgienne, malaise et laotienne du Musée, la photographie des pièces importantes, etc. Outre les services qu'il nous a ainsi rendus à l'intérieur de l'Ecole, son goût artistique, ses talents de dessinateur et sa connaissance du Cambodge ont encore trouvé au dehors l'occasion de s'exercer à notre profit. Dans deux cas urgents, pour lever le plan des ruines de Prah Khan en vue de notre *Inventaire archéologique* et pour terminer les fouilles entreprises à notre insu près de Svai-Rieng, il a été fait appel à sa bonne volonté et il s'est acquitté de ces missions à notre satisfaction entière.

Si grand cependant que fût le zèle de tous les membres de l'Ecole, il va de soi qu'ils ne pouvaient, en raison de leur petit nombre, suffire à toutes les besognes à la fois. Ainsi, l'Annam absorbant tout le temps de M. Parmentier, les monuments khmèrs devaient-ils être complètement délaissés après le rapide passage de M. le commandant L. de Lajonquière ? Certes, l'inventaire pur et simple de ces monuments était la première opération à effectuer : mais n'y avait-il pas lieu, selon la méthode suivie en Annam, et pendant qu'il en est temps encore, d'entreprendre quelques monographies des édifices les plus intéressants ? Par bonne chance, M. le Directeur général des Travaux publics voulut bien nous prêter à cette intention les services d'un jeune architecte des plus distingués, M. H. DUFOUR, inspecteur des bâtiments civils au Cambodge (arrêté du 24 septembre 1901). De tous les monuments qui sollicitaient notre attention, des considérations d'ordres divers s'accordaient pour faire porter notre effort sur le groupe, à tout point de vue si important, d'Angkor ; de tous les édifices d'Angkor aucun à son tour n'éveillait plus d'intérêt par l'originalité et la hardiesse de la conception que le Bayon d'Angkor Thom ; dans le Bayon même, il fut décidé que le travail de la première campagne ne s'étendrait qu'à la seconde enceinte, mais qu'il l'embrasserait dans tous ses détails. Sur ces entrefaites, M. CH. CARPEAUX, attaché au Musée de sculpture comparée, chargé d'une mission archéologique en Indo-Chine, fut mis à la disposition de l'Ecole (arrêté du 22 octobre 1901) ; adjoint à M. Dufour, il se chargea, avec un zèle et une conscience qu'attestent les résultats, de la partie technique de la photographie et de l'estampage des bas-reliefs : « Notre but, écrit M. Dufour, a été de réunir tous les matériaux d'une étude précise et complète sur le plan de la deuxième enceinte, jusqu'au soubassement du massif central, et sur les bas-reliefs qui la décorent, en nous documentant par le dessin, la photographie et l'estampage. Nous avons été assez heureux pour remplir ce programme. . . » On verra sans doute figurer à l'Exposition de Hanoi des spécimens de ces moulages et de ces séries photographiques, en même temps que le plan dressé par M. Dufour pourra servir de digne pendant à ceux de M. Parmentier.

L'approche de l'Exposition rendait non moins désirable ailleurs la continuation d'une série de travaux d'un autre ordre. Dans ses deux rapports annuels, M. Finot avait insisté sur l'intérêt et la difficulté de la question de l'éthnographie du Haut-Tonkin. Il importait de ne pas interrompre les études commencées de ce côté et de réunir à l'avance, en même temps que des observations méthodiques, les costumes, armes, bijoux et ustensiles de tout genre qui pouvaient

servir à caractériser ces diverses populations. M. le Général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine voulut bien se rendre à nos instances et consentir à ce que M. le capitaine BONIFACY, de l'infanterie coloniale, fût détaché à l'Ecole en vue de cette mission (arrêté du 29 octobre 1901). Breveté pour la connaissance de l'annamite et des caractères chinois, cet officier s'était encore recommandé à notre choix par une excellente étude qu'il nous avait adressée sur le dialecte des Man Quan-Coc. Notre attente n'a pas été déçue. De sa brève mais laborieuse mission, M. le capitaine Bonifacy ne nous a pas rapporté moins de cinq notices détaillées sur autant de tribus tonkinoises et quatre-vingt-six objets divers choisis parmi les plus représentatifs de leur genre de vie.

Puisque j'en suis à parler des personnes qui, à des titres divers, collaborent à l'œuvre de l'Ecole, je dois mentionner encore celles qui ont bien voulu accepter de faire partie de la « Commission des antiquités du Tonkin », instituée à Hanoi, sous la présidence du Directeur de l'Ecole, par arrêté du 31 septembre 1901. Ce sont : MM. DUMOUIER, directeur de l'enseignement, vice-président ; BABONNEAU, chef des travaux de la ville de Hanoi ; GODARD, ingénieur, chef de service aux Travaux publics ; GROSSIN, commandant de la Gendarmerie de l'Indo-Chine ; HOANG-TRONG-PHU, directeur du collège des Hau-bo ; LEMARIE, directeur de l'Agriculture au Tonkin ; LUBANSKI, lieutenant-colonel, chef du Service géographique ; TAUPIN, directeur du Collège des interprètes ; VILDIEU, architecte, chef de service aux Travaux publics. Le rôle de la Commission, tel que le définit l'article 2 de l'arrêté, est « d'inventorier les monuments ou objets ayant un intérêt historique ou artistique... et de contribuer par tous les moyens en son pouvoir à la connaissance de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnographie du Tonkin ». Elle reprend ainsi, à quinze ans de distance — l'arrêté instituant le *Bac-ki-han-lam-vien* est du 3 juillet 1886 — l'une des principales tâches assignées par Paul Bert à son « Académie tonkinoise » : espérons que cette fois ce sera pour la mener à bonne fin.

IV

Il ne me reste plus, Monsieur le Gouverneur général, qu'à vous donner quelques renseignements statistiques sur la situation exacte des collections, des publications et du personnel de l'Ecole au mois de janvier 1902.

PERSONNEL. — Le 23 janvier 1902, au moment où l'arrivée attendue de M. Finot me relevait de mes fonctions de Directeur *p. i.*, le personnel de l'Ecole était ainsi constitué :

Directeur..... M. L. FINOT ;

Professeur de chinois. M. P. PELLIOT (arrêté du 6 février 1901) ;

Pensionnaires..... M. H. PARMENTIER, architecte, dont le terme de séjour avait été renouvelé pour un an, à dater du 7 octobre 1901, par arrêté du 29 décembre 1901 ;

M. ED. HUBER, ancien attaché, qui avait été nommé pensionnaire pour compter du 1^{er} janvier 1902, par arrêté du 29 décembre 1901 ;

M. DE BARRIGUE DE FONTAINIEU, élève diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, nommé pensionnaire par arrêté du 7 décembre 1901 ;

M. CL.-E. MAITRE, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, nommé pensionnaire par arrêté du 29 décembre 1901 ;

Secrétaire-comptable.. M. J. COMMAILLE, commis des Services civils.

MM. de Barrigue de Fontainieu, Huber et Parmentier, et M. Commaille se trouvaient déjà dans la colonie ; MM. Pelliott et Maitre y débarquèrent en janvier 1902.

PUBLICATIONS. — 1^o Livres parus depuis le 1^{er} janvier 1901 :

— *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* (année 1901), tome I. Hanoi, Schneider, un volume grand in-8^o, 434 pages, 75 illustrations, 3 plans et cartes.

— *Rapport à M. le Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient pendant l'année 1900*, par L. FINOT, Directeur. Saïgon, Ménard, 1901, grand in-8^o de 11 pages.

— *Nouvelles Recherches sur les Chams*, par A. CABATON, ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8^o, 215 pages, 23 illustrations et nombreux *fac-simile*.

— *Atlas archéologique de l'Indo-Chine. Monuments du Champa et du Cambodge*, par le capitaine L. DE LAJONQUIÈRE. Paris, Imprimerie Nationale, Leroux, 1901, in-fol., 24 pages et 5 cartes.

— *Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam)*, par L. CADIÈRE, missionnaire apostolique. Paris, Imprimerie Nationale, Leroux, 1902, in-8°, 143 pages.

2° Sous presse, pour paraître en 1902 :

— *Bulletin*, tome II, n° 1.

— *Éléments de sanscrit classique*, par V. HENRY, professeur à l'Université de Paris.

— *Inventaire archéologique de l'Indo-Chine. I. Monuments du Cambodge*, par L. DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale.

BIBLIOTHÈQUE. — L'accroissement a surtout porté sur les livres imprimés. Le nombre des ouvrages européens a passé de 332 à 742 et celui des volumes de 1395 à 2125. Notre fonds chinois s'est trouvé porté à 23.884 *pen* ou fascicules. Notre fonds annamite ne compte encore que 200 *pen*. Les fonds tibétain et mongol, également nouveaux, contiennent l'un 382 et l'autre 108 liasses de grande dimension.

Notre fonds de manuscrits (708 en 1900) ne s'est en revanche accru que de trois manuscrits *lolos*, d'un manuscrit *thai*, de quelques copies modernes de manuscrits cambodgiens, et d'un certain nombre de manuscrits chinois et tibétains qui restent à cataloguer.

A nos estampages sont venus s'ajouter quelques nouveaux spécimens provenant du Siam, du Cambodge et de l'Annam, et toute une collection d'estampages chinois.

La seule grosse lacune que présente encore notre Bibliothèque consiste dans l'absence presque complète de textes sanscrits. Elle sera prochainement comblée par une commande faite chez les libraires de Bombay et de Calcutta.

MUSÉE. — Les six sections entre lesquelles ont été provisoirement répartis les objets du Musée se sont toutes augmentées. — I. Le nombre des *inscriptions* a été porté de 15 à 31. — II. Celui des *sculptures* khmères et chames, qui était d'une trentaine, est monté à 82. — III. Les *peintures* chinoises atteignent le chiffre de 247, les albums ne comptant que pour une unité ; il faut y ajouter deux grands panneaux d'origine cambodgienne. — IV. Les *vases, bronzes, objets d'art et d'archéologie* s'élèvent au nombre de 785 : encore les nombreux fragments de céramique provenant de Dai-la, sur l'emplacement de l'ancien Hanoi, ne figurent-ils dans ce nombre que pour une unité. — V. Les monnaies et médailles se sont accrues de 1892 pièces nouvelles. — VI. Enfin la section ethnographique contient environ cinq cents objets ou groupes d'objets divers.

Cette dernière section est susceptible d'un développement presque indéfini et sera considérablement augmentée en prévision de l'Exposition de Hanoi. L'École exposera sans doute aussi quelques échantillons de ces moulages qui, comme l'indiquait le dernier rapport annuel, permettront d'enrichir rapidement notre galerie archéologique tout en respectant l'intégrité des monuments. D'ailleurs, comme le faisait encore observer avec raison le Directeur de l'École, la difficulté n'est pas de constituer et de développer nos collections : l'Indo-Chine a des réserves archéologiques et ethnographiques presque inépuisables ; le difficile jusqu'ici a été de savoir où les loger. Nous avons l'espoir que cette condition indispensable, nous voulons dire la possession d'un local suffisant, sera remplie par l'affectation à cet usage du palais de la prochaine exposition : il ne tient pas à autre chose que le Musée de l'Indo-Chine ne devienne le plus riche et le plus intéressant de l'Extrême-Orient.

Telle était en résumé, Monsieur le Gouverneur général, la situation de l'École au mois de janvier 1902 : j'ose dire qu'elle était excellente. Non seulement son matériel s'était accru, mais jamais encore son personnel n'avait été aussi nombreux, sans cesser d'être aussi choisi. Une installation nouvelle et plus spacieuse lui était préparée à Hanoi, sous un climat plus favorable que celui de Cochinchine au travail intellectuel. Son budget avait été augmenté pour lui permettre de faire face à ses responsabilités croissantes en Indo-Chine et jusque dans les pays voisins. Aussi y a-t-il tout lieu de penser que pendant l'année 1902, la quatrième de son existence, si la besogne ne doit pas être moindre, la récolte ne sera pas non plus moins abondante. Permettez-moi pour ma part, Monsieur le Gouverneur général, de me réjouir de ce que j'ai pu, à la faveur des circonstances, grâce à l'appui constant de l'administration supérieure, grâce surtout au développement spontané de l'institution si bien organisée par M. Finot, rendre à mon collègue et ami l'École plus grande que je ne l'avais regue. Service administratif par son souci de la conservation des monuments historiques, atelier scientifique par l'outillage

qu'elle constitue, les recherches qu'elle poursuit, les publications qu'elle fait paraître, elle est encore et tout naturellement devenue, depuis que son *Bulletin* l'a mise en communication constante avec le public, un rouage social intimement mêlé à la vie indo-chinoise. Aussi l'Indo-Chine l'a-t-elle choisie comme son représentant naturel auprès du monde savant, et l'a-t-elle chargée de le convier à l'Exposition de Hanoi. La seule possibilité de la réunion d'un congrès international d'orientalistes en Indo-Chine suffit à faire toucher du doigt, mieux que les plus longs rapports du monde, les progrès que, dans sa petite sphère, l'Ecole française d'Extrême-Orient a su réaliser depuis sa fondation.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'expression de mon respectueux dévouement.

A. FOUCHER,

Maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes

INDEX ANALYTIQUE

Les noms des auteurs d'articles originaux sont en petites capitales, et les titres de leurs articles en italique. Les noms des auteurs d'ouvrages ou articles, dont un compte rendu ou des extraits ont été donnés dans le Bulletin, sont en italique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 231, 312, 415-416.

Açoka Maurya, v. Smith (V. A.).

Actes du XII^e Congrès des Orientalistes, t. I, 220-222.

Ādhyarāja, v. Pischel.

Ādiparvan, v. Hazeu.

Āgamas, v. La Vallée Poussin.

Ainu. Inao —, v. Aston.

Allemagne. Chronique, 113, 231, 424-432.

Annam. Chronique, 227, 306. — Contes annamites, v. Greeger. Découvertes archéologiques en —, v. Parmentier. Langue annamite, v. Chéon. Textes — s, ib. Types populaires — s, v. Knosp.

Āpastamba-cūlbasūtra, v. Bürk.

Archæological Survey, v. Cousens.

Arrivet (A.). Nécrologie, 309.

Aston (W. G.). The Japanese Gohei and the Ainu Inao, 216-217.

Āvalambana, v. Pelliot.

Aymonier (E.). Le Cambodge, I. Le royaume actuel, 75-85. II. Les provinces siamoises, 199-200.

Baelz (E.). Menschen-Rassen Ost-Asiens mit specieller Rücksicht auf Japan, 92.

Bailey (T. Grahame). Notes on the Sāsi dialect, 207-208.

Balinais, v. Brandes, Juynboll.

Bāna, v. Mankowski.

Bangkok, 227-229.

Barār, v. Haig.

BARTH (A.). — *Çanf et Campā*, 98-99. *Stèle de Vat Phou près de Bassac (Laos)*, 235-240. — *Compte rendu*, 75-85. — Sur la transcription du cambodgien, 13. Sur les « *Éléments de sanscrit classique* » de V. Henry, 415. Sur une inscription de Govinda IV, publiée par Devadatta Ramkrishna Bhandarkar, 415-416.

Bashgali. Langue —, v. Davidson.

Basilide d'Alexandrie, v. Kennedy.

Bassac (Cambodge), v. Commaille.

Bassac (Laos), v. Barth.

Bayôn, 110.

Beauvais (J.). Kouang-si, 298.

Bellan (Ch.). Lettre au Directeur de l'École française, 307.

Bénazet (A.). Le théâtre au Japon, 92-94.

Betts (G.-E.). Social life of the Miao tsī, 215.

Bhadravarman I^{er}, v. Finot.

Bhagavadgītā, v. Speyer.

Bhandarkar (Devadatta Ramkrishna), v. Barth.

Bhartrhari, v. Hertel.

Bibliographie, 74-97, 195-222, 294-305, 400-414. Notes de — chinoise, v. Pelliot. Notes de — japonaise, v. Maitre. Notes bibliographiques, 305, 413-414.

Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient, 107-108, 118-119, 223-224, 306, 418-419, 434-435, 441. Liste des manuscrits khmèrs, 387-400.

Bibliothèque Nationale, v. Courant.

Bihar, v. Sarat Chandra Mitra.

Bodhicaryāvātāra, v. Lévi.

BONIFACY (A.). — *Contes populaires des Mans du Tonkin*, 268-279.

Bons d'Anty (P.). Etat actuel de la navigation à vapeur sur le haut Yang-tseu-kiang, 214.

Bouddhisme, v. La Vallée Poussin. Lieux sacrés du —, v. Smith (V. A.). Āgamas bouddhiques, v. La Vallée Poussin. Dictionnaire — sanscrit-chinois, 421. Ethique —, v. Rhys Davids (C.). Gnosticisme —, v. Kennedy. Sectes — s au Japon, 424. Stèle — de Tch'eng-tou, v. Havret.

Boustānou'l kātibina, v. Van Ronkel.

Boyer (A. M.). Etude sur l'origine du saṃsāra, 202.

Brandes (J.). Beschrijving der javaansche, balineesche en sasasche Handschriften aange-troffen in de Nalatenschap van Dr van der Tuuk, 218. Lo-Tong, een javaansche Reflex van een chineeschen Ridder-roman, 303.

Brihatkaihā, v. Mankowsky.

Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 436-437.

Burgess (J.). Fabricated geography, 200. The gréat stūpa at Sānchi, 204.

Bushell (S. W.). Relics from Chinese tombs, 211.

Bürk (A.). Das Āpastamba-śulbasūtra, 87. Bussy (Père de). Nécrologie, 231.

Cabaton (A.). Travaux sur les Chams, 115.

CADIERE (L.). — *Géographie historique du Quáng-Binh d'après les Annales impériales*, 55-73. *Les pierres de foudre*, 284-285. *Contumes populaires de la vallée du Nguón-son*, 352-386. — Compte rendu, 196-198.

CAHEN (G.). — *Livres et documents chinois et livres russes relatifs à la Chine des bibliothèques et musées de Saint-Petersbourg et de Moscou*, 288-293.

Cambodge. Chronique, 110, 307. — Mahāvamsa cambodgien, v. Hardy. Manuscrits — s de l'Ecole française, 387-400. Mémoires de Tchou Ta-kouan sur le Cambodge, v. Pelliot. Provinces siamoises du —, v. Aymonier. Royaume actuel, ib. Tour du silence au Cambodge? v. Lajouquière. Transcription du cambodgien, v. Finot.

Candragomin, v. Liebich.

Cāndra-vyākaraṇa, v. Liebich.

Çanf, v. Barth.

Çāntisūri, v. Guérinot.

Carpeaux (Ch.). Mission à Angkor, 439; en Annam, 223.

Care (H. W.). The ruined cities of Ceylon, 208.

Céladon siamois, v. Lyle.

Célan. Villes ruinées de —, v. Cave.

Chamberlain (B. H.). Things japanese, 301-302.

— and *Mason (W. B.)*. A handbook for travellers in Japan, 301.

Champa, v. Barth. Inscriptions du —, v. Finot. Monuments chams, v. Parmentier. Trésor des rois —, ib.

Chang chou che yin (de Lou Tō-ming), 323.

Chavannes (Ed.). De l'expression des vœux

dans l'art populaire chinois, 89-90. Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien, t. IV, 209-210. Le défilé de Long-men, 409.

Che lio, 333-335.

Cheon (A.). Cours de langue annamite, et Recueil de cent textes annamites, 196-198. Thuân-an trưoc chi tữ, 401. Recueil de nouvelles curieuses, 401.

Cheo-reo. Tour de —, v. Parmentier; cf. 227.

Chine. Bibliographie, 88-91, 209-215, 298-299, 405-409. — Chronique, 112, 231, 308, 420-421. — Administration, v. Hoang. Armes à feu, v. Schlegel. Art populaire, v. Chavannes. Caractères chinois, v. Courant, Vissière. Crise — e, v. Courant. Etudiants — au Japon, 420-421. Journaux, 413-414. Livres chinois, v. Cahen, Courant; cf. 413-414. Métaphysique — e, v. Farjanel. Notes — es sur l'Inde, v. Lévi. Notes de bibliographie — e, v. Pelliot. Objets trouvés dans les tombes — es, v. Bushell, Read. Relations avec l'Occident, v. Cordier, Ministère des Affaires étrangères. Religion, v. Groot (de). Transcription du chinois, 178-184; cf. 428-429. Travail — aux Philippines, v. Mencarini. Tripitaka —, v. Maître. Turkestan —, v. Stein. Version — e du Bodhicaryāvatāra, v. Lévi.

Cho-dinh. Inscription de —, 185-186.

Chronique, 106-113, 223-231, 306-312, 415-432.

Cochinchine. Géographie de la —, 196. Ecoles de la Mission de —, v. Mossard.

COMMAILLE (J.). — *Les ruines de Bassac (Cambodge)*, 260-267. — Collaboration aux travaux de l'Ecole, 439.

Confucius. Sacrifice à —, v. Moule.

Congrès. XII^e — des Orientalistes à Rome, 220-222. XIII^e — des Orientalistes à Hambourg, 424-432. — des études d'Extrême-Orient à Hanoi, 225-227, 232-233, 306, 416-417. — indo-bouddhique au Japon, 308, 422.

Cordier (H.). Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, I et II, 213.

- Coréens. Livres —, v. Courant,

Courant (M.). — Note sur l'existence, pour certains caractères chinois, de deux lectures..., 90. Bibliothèque Nationale: catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc., 2^e fasc., 200. En Chine: les effets de la crise; intentions de réforme, 213-214.

Courtellemont (Gervais). L'Empire colonial de la France : l'Indo-Chine, 195.

Cousens (H.). Progress report of the Archaeological Survey of Western India for the year ending 30 th. June 1901, 204.

Chloa-ria. Fouilles à —, v. Grossin.

Dagh-register, anno 1674, 303-304.

Dāmodora, v. Simon.

Davidson (J.). Notes on the bashgali (kāfir) language, 404-405.

Deniker (J.). Les taches congénitales dans la région sacro-lombaire considérées comme caractère de race, 92.

Devānampīya, v. Smith (V. A.).

Dictionnaire bouddhique sanscrit-chinois, 421.

Divyāvādāna, v. Speyer.

Documents administratifs. — 1900. 20 mars, Rapport au Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1900, *in-extenso*, 114-120. 7 déc., M. B. de Fontainieu pensionnaire de l'Ecole, 120. 29 déc., M. Maître pensionnaire de l'Ecole, 120. lb., M. Huber pensionnaire de l'Ecole, 120. lb., terme de séjour de M. Parmentier prorogé d'une année, 121. — 1902. 10 janv., M. Foucher chargé d'une mission au Siam, 121. 19 fév., M. Foucher autorisé à passer par la Birmanie et l'Inde, 121. lb., M. Maître autorisé à se rendre en mission au Japon, 121. lb., M. Pelliot autorisé à se rendre en mission en Chine, 121. lb., M. de Fontainieu autorisé à se rendre en mission dans le Sud de l'Inde, 121. 9 mars, Arrêté instituant un Congrès international d'Orientalistes à Hanoi pendant l'Exposition de 1902, *in-extenso*, 232-233. 10 mars, Arrêté créant un poste de Directeur-adjoint de l'Ecole française, *in-extenso*, 233. lb., crédit de 10.000 \$ affecté aux bâtiments de l'Ecole française à Hanoi, 233. lb., Arrêté créant des correspondants de l'Ecole française, *in-extenso*, 234. 12 mars, M. Foucher Directeur-adjoint de l'Ecole, 234. 13 mars, Arrêté affectant à l'Ecole française, après la clôture de l'Exposition, une partie des bâtiments qui seront conservés, *in-extenso*, 313. 7 avril, Rapport au Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1901, *in-extenso*, 433-442.

Documents diplomatiques, v. Ministère des Affaires étrangères.

Dombs, v. Fawcett.

Dravidienne. Poésie populaire —, v. Galenkamp.

Dubois (R.). Le Tonkin en 1900, 196.

Dufour (H.). Mission et travaux à Angkor, 110, 439.

Ecole française d'Extrême-Orient. Chronique, 106-140, 223-227, 306, 417-420. — V. Bibliothèque, Bulletin, Documents administratifs, Musée, Publications. — Appréciations sur l'Ecole, 226-227, 422-423, 427.

Edakal Cave, v. Fawcett.

Eul ya, 316.

Farjenet (F.). La métaphysique chinoise, 409.

Fawcett (F.). Notes on the rock carvings in the Edakal Cave, 205. Notes on the Dōmbs of Jeypur, 208.

Feer (L.). Nécrologie, 231.

Fergusson (D.). Letters from Portuguese captives in Canton, 210-211.

FINOT (L.). — Notre transcription du cambodgien, 1-15. Rapport sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1900, 114-120. *Notes d'épigraphie. I. Deux nouvelles inscriptions de Bhadravarman 1^{er}, roi de Champa*, 185-191. *Vat Phou*, 241-245. — Comptes rendus, 85, 86, 86-87, 87-88, 198, 200, 201, 209, 218-222, 294-298, 404, 405. — Rāṣṭrapālapariprechā, sūtra du Mahāyāna, 87. — Voyage d'études au Tonkin, 114-115. Mission en Europe, 435, 437. Retour à Saigon, 106.

Fleet (J.-F.). Notes on Indian history and geography, 87.

Florenz (K.). Japanische Mythologie: Nihongi, « Zeitalter der Götter », 410-413. — Travaux divers, 310.

Fontainieu (de Barrigue de). Nommé pensionnaire de l'Ecole, 106, 120. Mission dans le Sud de l'Inde, 121, 222. Retour à Hanoi, 417.

FOUCHER (A.). — Rapport au Directeur de l'Ecole française sur le Congrès de Hambourg, 424-432. Rapport sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1901, 433-442. — Lettre à la suite d'une visite à Bangkok, 227-228. — Comptes rendus, 74-75, 86, 87, 94. — Chargé de suppléer le Directeur de l'Ecole, 118. Couronné par l'Académie des Inscriptions, 106. Voyage d'études en Indo-Chine, 437. Nommé Directeur-adjoint, 223, 234. Mission au Siam, 121. Retour en Europe, 223.

Pourestier. Sur la transcription du cambodgien, 13-14.

France. Chronique, 106, 241, 312, 415-416. Fukuzawa —, v. Miyamori.

Gaïde (Dr.). Travaux, 117-118.

Gaillard (L.). Nankin port ouvert, 88-89.

Gallemkamp (M.). Dravidische Volkspoesie, 404.

Geiger (W.). Mäldivische Studien: Beiträge zur Grammatik der mäldivischen Sprache, 208-209. Etymological vocabulary of the mäldivian language, 405.

Généralités et divers (bibliographie), 96-97, 220-222.

Géographie de la Cochinchine, II. Monographie de la province de Hà-tiên, 196.

Gervais-Courtellemont, v. Courtellemont.

Ghiliaks, v. Weinstein.

Giam-biêu. Ruines à —, v. Odend'hal.

Gohei, v. Aston.

Gongs de bronze de l'Asie méridionale, v. Groot (de).

Greeger (C.). Annamitische Tiergeschichten, 296.

Grierson (G. A.). Note on the principal Rājasthāni dialects, 207. Vrācaḍa and Sindhī, 207.

Groot (de). The religious system of China, 209-210. Die antiken Bronzepaketen im ostindischen Archipel und auf dem Festlande von Südostasien, 217-218.

Grossin (C.). — *Note sur une fouille faite dans l'île de Culoa-rúa, près de Bien-hoa*, 282-284.

Guérinot (A.). Le Jivaviyāra de Čāntisūri, 298.

Haig (Wolseley). Notes on the Rangārī caste in Barār; Notes on the Valāmā caste ni Barār, 208.

Hambourg. Congrès des Orientalistes à , 424-432.

Han chou che houo tche, 335.

Hanoi. Congrès des études d'Extrême-Orient à —, 225-227, 232-233, 306, 416-417. Exposition de —, 417-418.

Hardy (E.). A cambodian Mahāvamsa, 202.

Hà-tiên. Monographie de la province de —, 196.

Havret (H.). T'ien-tchou, « Seigneur du Ciel », à propos d'une stèle bouddhique de Tch'eng-tou, 91. La stèle chrétienne de Singan-fou, III, 407.

Hazeu (H.). Het oudjavaansche Ādiparva en zijn Sanskrit-Origineel, 305.

Hearn (L.). Shadowings; A Japanese miscellany, 302-303.

Henry (V.). Eléments de sanscrit classique, 415.

Hertel (J.). Zwei Erzählungen aus der Bonner Hitopadeḍa-Handschrift, 83. Kritische Bemerkungen zu Kosegarten's Pañcatantra, 294. Ist das Nitiçataka von Bhartḥari verfasst? 295.

Hiao king, 319.

Hitopadeḍa, v. Hertel.

Hoang (P.). Tableau chronologique de la dynastie mandchoue-chinoise Ta-ts'ing, 88. Mélanges sur l'administration; Tableaux des titres et des appellations de l'Empereur, des membres de sa famille et des mandarins, 405-407.

Holdich (T. H.). Lhasa, 91.

Hon-cuc. Inscription de —, 186-187.

HUBER (Ed.). — *L'itinéraire du pèlerin Ki Ye dans l'Inde*, 256-259. — Comptes rendus, 211-213, 303-305, 404. — Attaché à l'Ecole, 118. Mission en Chine, 106. Travaux, 438-437. Nommé pensionnaire de l'Ecole, 106, 120.

Inao, v. Aston.

Inde. Bibliographie, 86-88, 201-209, 294-298, 404-405. — Chronique, 110-112, 229-230, 308. — Conditions économiques dans l'Inde ancienne, v. Rhys Davids (C.). Histoire et géographie, v. Fleet. Logique indienne, v. Jacobi. Musique —, v. Simon. Notes chinoises sur l'Inde, v. Lévi. Pèlerinage de Ki Ye dans l'—, v. Huber.

Indo-Chine. Bibliographie, 74-85, 195-200, 294, 401-403. — Chronique, 106-110, 223-227, 306-308, 416-420. — V. Courtellemont, Lanzy, Mansuy, Massieu. — Cf. Annam, Cambodge, Cochinchine, Laos, Tonkin, Siam.

Insulinde. Bibliographie, 94-96, 217-219, 303-305.

Jacobi (H.). Die indische Logik, 206-207.

Japon. Bibliographie, 92-94, 215-217, 299-303, 410-413. — Chronique, 112-113, 309-311, 421-424. — Anthropologie, v. Baelz. Art, v. Maitre. Choses japonaises, v. Chamberlain. Congrès indo-bouddhique au Japon, 308, 422. Dictionnaire japonais-français, 311.

- Ecritures anciennes, v. Kitasato. Ecritures tibétaines au Japon, 422. Etudiants chinois au — 420-421. Etudiants japonais à l'étranger, 422-423. Gohei, v. Aston. Guide au Japon, v. Chamberlain. Livres japonais, v. Courant; cf. 309-310. Mythologie — e, v. Florenz. Notes de bibliographie — e, v. Maître. Psychologie des Japonais, v. Ten Kate. Revues — es, 309. Sectes bouddhiques au Japon, 424. Théâtre au —, v. Bénazet.
- Javanais. Manuscrits —, v. Brandes. Vieux —, v. Hazeu, Juynboll, Kern. Masques de théâtre —, v. Juynboll.
- Je pen kien tsai chou mou, 333.
- Jeypur. Dômbes de —, v. Fawcett.
- Jivaviyāra, v. Guérinot.
- Juynboll (H. H.). Kawi-balineesch-nederlands Glossarium op het oudjavaansche Rāmāyāna, 219. Das javaansche Maskenspiel, 219. Kādambarī, v. Mankowski. Kāfirī. Langue —, v. Davidson. Kāmasūtra, v. Oldenberg. Kapilavastu, v. Mukherji. Kawaguchi Ekai. Voyage au Tibet, 423-424. Kawi. Langue —, v. Juynboll.
- Kennedy (J.). Buddhist gnosticism, the system of Basilides, 207-298.
- Kern (H.). Bijdragen tot de Spraakkunst van het oudjavaansch, 304.
- Kharoṣṭrī. Ecriture —, v. Lévi. Khmers, v. Cambodge.
- Kie che tiao yeou lan, 338.
- Ki kieu p'ien, 335-337.
- Kirste (J.). The Mahābhārata question, 205-206.
- Kitasato (T.). Zur Erklärung der altjapanischen Schrift, 215-216.
- Ki Ye, v. Huber.
- Knosp (G.). Annamitische Volkstypen, 198. Kosegarten, v. Hertel.
- Kouang-si, v. Beauvais.
- Kouang yun, 326-329.
- Kou leang tchouan, 317.
- Kou yi ts'ong chou, v. Pelliot.
- Kṣatrapas. Inscriptions des —, v. Lévi.
- Kučinagara, v. Smith (V. A.).
- Kuṣān. Dynastie —, v. Smith (V. A.).
- Kusinārā, v. Smith (V. A.).
- LAJONQUIÈRE (L. de). — *Une « Tour du Silence » au Cambodge ?* 286-288. — Mission au Cambodge, 117.
- Lanzy (G.). Aux pays jaunes, 74-75.
- Laos. Chronique, 307-308.
- Lao tseu, 390.
- Lavallée (A.). Mission au Laos, 116-117.
- La Vallée Poussin (de). Le bouddhisme d'après les sources brahmaniques, 201. On the authority (prāmānya) of the buddhist Āgamas, 296-297.
- Leclère (A.). Ressources minières du Yunnan, 214.
- Lemaréchal (Père), 311.
- LÉVI (S.). — *Notes chinoises sur l'Inde. I. L'écriture kharoṣṭrī et son berceau*, 246-253. *II. Une version chinoise du Bodhicaryāvatāra*, 253-255. — Sur quelques termes employés dans les inscriptions des Kṣatrapas, 295-296.
- Lhassa, v. Holdich.
- Liebich (B.). Cāndra-vyākaraṇa, Grammatik des Candragomin, 404.
- Liste des manuscrits khmers de l'École française d'Extrême-Orient, 387-400.
- Long-men. Défilé de —, v. Chavannes.
- Lo-Tong, v. Brandes.
- Louen yu tsi kiai, 318.
- Lüders (H.). Zur Sage von Rṣyaçrṅga, 87-88.
- Lyle (T. H.). The place of manufacture of celadon ware, 60.
- Mahābhārata, v. Kirste.
- Mahāvamsa, v. Hardy.
- Mahāyāna, v. Finot.
- MAÎTRE (Cl. E.). — *Notes de bibliographie japonaise. I. Une nouvelle édition du Tripitaka chinois*, 341-351. — *Comptes rendus*, 92-94, 94, 96-97, 211, 216-217, 299-303, 410-413. — *L'art du Yamato*, 94. — *Nommé pensionnaire de l'École*, 106, 120. Mission au Japon, 121, 223, 309. Retour à Hanoi, 417.
- Malais. — de Minangkabau, v. Van Eerde. Langue — e, v. Van Ronkel.
- Maldives (îles). Langue des — v. Geiger.
- Mankowski (von). Bāṇas Kādambarī und die Geschichte vom König Sumanas in der Bṛhatkathā, II, 294.
- Mans du Tonkin, v. Bonifacy.
- Mansuy (H.). Nature des roches employées dans la construction des monuments anciens de l'Indo-Chine, 85.
- Marolles (Cl de). Souvenirs de la révolte des T'ai-P'ing, 407.

- Mason (W. B.), v. Chamberlain and Mason.
- Massieu (I.). Comment j'ai parcouru l'Indo-Chine, 74-75.
- Mencarini (J.). The Philippine Chinese labour question, 219.
- Mérjan, v. Schlegel.
- Miao tseu, v. Betts.
- Minangkabau, v. Van Eerde.
- Ministère des Affaires étrangères : documents diplomatiques, Chine, juin-octobre 1901, 213.
- Mission d'exploration scientifique en Indo-Chine, 396.
- Miyamoto (A.). Life of Yukichi Fukuzawa, 299-301.
- Monographie de la province de Hà-tiên, 196.
- Moscou. Bibliothèques de —, v. Cahen.
- Mossard (M^{or}). Mémoire sur les écoles de la Mission de Cochinchine, 199.
- Moule (G. E.). Notes on the Ting-chi or half-yearly sacrifice to Confucius, 90-91.
- Mukherji (Purna Chandra). Report on a tour of exploration of the antiquities in the Tarai, Népal, the region of Kapilavastu, 86.
- Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 108-110, 119-120, 224-225, 306, 419-420, 433-434, 441.
- My-son. Inscription de —, 187-191.
- Nagari. Alphabet —, v. Zachariæ.
- Nankin, v. Gaillard.
- Népal, v. Mukherji.
- Nguôn-son, v. Cadière.
- Nhatrang. Sanctuaire de —, v. Parmentier.
- Nihongi, v. Florenz.
- Niṭicatāka, v. Hertel.
- Nocentini (L.). P'ieng-yang, 91.
- Notes bibliographiques, 305, 413-414.
- Notes et Mélanges, 98-105, 192-194, 280-293.
- Notre transcription du chinois, 178-184.
- ODEND'HAL (P.). — Note sur l'existence de ruines à Giām-biêu (Thua-thiên), 105.
- Oldenberg (H.). Zur englischen Übersetzung des Kāmasūtra, 206.
- Orientalistes, v. Congrès.
- Pañcatantra, v. Hertel.
- PARMENTIER (H.). — Le sanctuaire de Po-Nagar à Nhatrang, 17-54. Note sur l'exécution des fouilles, 99-104. Nouvelles découvertes archéologiques en Annam : I. Le trésor des rois chams, 280-281. II. Le monument ruiné de Phouc-thinh, 281-282. III. La tour de Cheo-roo, 282. — Comptes rendus, 195-196. — Terme de séjour prorogé d'un an, 121. Missions diverses en Annam, 118, 223, 438. Médaille au Salon, 306. Retour à Hanoi, 417.
- Parolini (P. E.). Il compendio dei cinque elementi, 203-204.
- PELLIOT (P.). — Mémoires sur les coutumes du Cambodge, par Tcheou Tu-kouan, traduits et annotés, 123-177. « Avalambana » ou « vilambin » ; les ouvrages de mathématiques sous les Tang : le pays des hommes longs, 192-194. Notes de bibliographie chinoise. I. Le Kou yi ts'ong chou, 315-340. — Comptes rendus, 88-92, 94-96, 97, 196, 199, 209-211, 213-216, 217-218, 298-299, 401-403, 405-409. — Séjour à Hué, 116. Missions en Chine, 116, 437-438. Professeur de chinois à l'Ecole, 118. Chevalier de Sainte-Anne, 223. Troisième mission en Chine, 121. Retour à Hanoi et ouverture du cours, 417.
- Philippines. Travail chinois aux —, v. Mencarini.
- Phouc-thinh. Monument de —, v. Parmentier.
- P'ieng yang, v. Nocentini.
- Pierres de foudre, v. Cadière.
- Pipravā. Inscription de —, v. Pischel.
- Pischel (R.). Die Inschrift von Pipravā, 204. Āḍhyarāja, 207.
- Piyadasi, v. Smith (V. A.).
- Po-Nagar. Sanctuaire de —, v. Parmentier.
- P'ou t'i hing king, 253-255.
- Prāmāṇya, v. La Vallée Poussin.
- Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 106, 118, 414, 417, 435, 437, 440-441.
- Quảng-binh, v. Cadière.
- Rājasthānī. Dialecte —, v. Grierson.
- Rāmāyaṇa vieux-javanais, v. Juynboll.
- Rangāri. Caste —, v. Haig.
- Rapports annuels du Directeur de l'Ecole française, v. Documents administratifs. Rapport sur le Congrès de Hambourg, v. Congrès.
- Rāstrapālaparipīcchā, v. Finot.
- Read (C. H.). Relics from Chinese tombs, 211.
- Revue d'Asie, 106.
- Rhys Davids (Caroline). Notes on early economic conditions in Northern India, 86. A buddhist manual of psychological ethics of the 4th century B. C., 203.
- Rhys Davids (T. W.). The last to go forth, 203.

- Richthofen (F. von)*. Gestalt und Gliederung der ostasiatischen Küstenbogen, 96.
Rômaji kwai, 112.
 Rome. Congrès des Orientalistes à —, 220-222.
R̥syaçr̥nga, v. Lüders.
 Russes. Livres — sur la Chine, v. Cahen.
 Sadjarah Malayou, v. Van Ronkel.
 Saint-Pétersbourg. Bibliothèques de —, v. Cahen.
Samsāra, v. Boyer.
Sānchi. Stūpa de —, v. Burgess.
 Sanscrit, v. Hazeu, Henry. Dictionnaire bouddhique — chinois, 421.
Sarat Chandra Mitra. Riddles current in Bihar, 208.
 Sasaks. Manuscrits —, v. Brandes.
Sāsi. Dialecte —, v. Bailey.
 Scherman (L.). Sur l'École française d'Extrême-Orient, 226-227.
Schlegel (G.). Geographical notes, 94-96, 217. Etymology of the word « merjam », 219. On the invention and use of fire-arms and gunpowder in China, 299, 407-409. Siamese studies, 401-403. — V. von Zach; cf. 192-194.
 Senart (E.). Sur la transcription du cambodgien, 13. Sur le « Cambodge » de M. Aymonier, 199-200.
 Siam. Chronique, 227-229. Céladon siamois, v. Lyle. Etudes — es, v. Schlegel. Provinces — es du Cambodge, v. Aymonier.
 Sieroshevski, v. Sumner.
Simon (R.). Quellen zur indischen Musik : Dämadora, 206.
Sindhī, v. Grierson.
 Si-ngan-fou. Stèle de —, v. Havret.
 Sing kiai, 333.
 Siun tseu, 320.
 Smith (E. W.). Nécrologie, 111.
Smith (V. A.). The identity of Piyadasi with Açoka Maurya, 86-87. Kusinārā or Kucinagara and other buddhist holy places, 201-202. Chronology of the Kušan dynasty of Northern India, 202. The translation of devānaṃpiya, 203. Vaisāli, 207.
Speyer (J. S.). Ein alter Fehler in der Überlieferung der Bhagavadgītā, 206. Critical remarks on the text of the Divyavadāna, 297.
 Sseu-ma Ts'ien, v. Chavannes.
Stein (M. A.). Preliminary report on a journey of exploration in Chinese Turkestan, 211-213. — Mission dans l'Asie centrale, 111. Straits Chinese Magazine, 224. Sumānasa, v. Mankowski.
Sumner (W. G.). The Yakuts, abridged from the russian of Sieroshevsky, 96-97.
 Sven Hedin. Exploration dans l'Asie centrale, 230.
 T'ai P'ing, v. Marolles (de).
 T'ai p'ing houan yu ki, 338-339.
Takakusu (J.). Tales of the wise man and the fool in tibetan and chinese, 299.
 Tamoul, v. Van Ronkel.
 T'ang. Mathématiques sous les —, v. Pelliot.
 Tarai, v. Mukherji.
 Tchang Tche-tong, v. Woodbridge.
 Tch'eng tou, v. Vale. Stèle de —, v. Havret.
 Tchen la fong l'ou ki, v. Tcheou Ta-kouan.
 Tcheou Ta-kouan. Mémoires sur les coutumes du Cambodge, 123-177.
 Tchouang tseu, 321.
 Tch'ou ts'eu tsi tchou, 322.
Ten Kate (H.). Zur Psychologie der Japaner, 413.
Thomas (N. W.). On a pictorial representation of the wheel of life from Japan, 94.
 Thuận-an trưoc chi tữ, v. Chèon.
 Tiao yu tsi, 332-333.
 Tibet. Voyage d'un Japonais au —, 422. Ecritures tibétaines au Japon, 423-424. Tibétain, v. Takakusu. Cf. Lhassa.
 T'ien t'ai chan ki, 338.
 T'ien tchou, v. Havret.
 Ting-tsi, v. Moule.
 Tonkin, v. Dubois. Mans du —, v. Bonifacy.
 Tour du silence. Une — au Cambodge? v. Lajonquière.
 Transcription du cambodgien, 1-15. — du chinois, 178-184; cf. 428-429.
 Tripiṭaka chinois, v. Maître.
 Ts'ao t'ang che tsien, 337-338.
 Ts'ing. Chronologie des —, v. Hoang.
 Turkestan chinois, v. Stein.
 Vaisāli, v. Smith (V. A.).
 Valamā. Caste —, v. Haig.
Vale (J.). Irrigation of the Ch'eng-tu plain, 214.
 Valle (P. della), v. Zachariae.
 Van der Tuuk. Bibliothèque du Dr —, v. Brandes.
Van Eerde (Y. C.). Een Huwelijk bij de Minangkabausche Maleiers, 304.

- Van Ronkel (S.)*. Het Tamil-Element in het Maleisch, 304. En Toevoegsel op de Sadjarah Malajoe, 305. De maleische Schriftleer en Spraakkunst getiteld Boestānoe'l kätibina, 305.
- Vat P'hou, v. Finot. Stèle de —, v. Barth.
- Vilambin, v. Pelliot.
- Vissière (A.)*. Traité des caractères chinois que l'on évite par respect, 90. — Transcription du chinois, 178-184.
- Vrācada, v. Grierson.
- Weber (A.). Nécrologie, 113.
- Weinstein (V.). Giljaken, 97.
- Wen kouan ts'eu lin, 320-332.
- Winternitz (V.)*. Die Flutsagen des Alterthums und der Naturvölker, 222.
- Woodbridge (S. J.)* China's only hope, an appeal by her greatest vice-roy, Chang Chih-tung, 213.
- Yamato. Art du —, v. Maitre.
- Yang-tseu-kiang, v. Bons d'Anty.
- Yi king, commentaire de Tch'eng Yi, 318.
- Yun king, 333.
- Yun-nan, v. Leclère.
- Yu p'ien, 323-326.
- Yu tchou pao tien, 329.
- Zach (von)*. Weitere Beiträge zur richtigen Würdigung Prof. Schlegel's; Einige Worte zu Prof. Schlegel's « La loi du parallélisme », 409.
- Zachariæ (Th.)*. Pietro della Valle über das Nāgari-alphabet, 294.
- Zottoli (A.). Nécrologie, 420.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Fig. 1. — PO-NAGAR. FAÇADE PRINCIPALE ET PLAN D'ENSEMBLE.....	18
Fig. 2. — » VUES DIVERSES.....	19
Fig. 3. — » PLAN DE LA TOUR CENTRALE.....	22
Fig. 4. — » TOUR CENTRALE. FAÇADE LATÉRALE NORD.....	24
Fig. 5. — » » FAÇADE PRINCIPALE.....	25
Fig. 6. — » » COUPE LONGITUDINALE.....	27
Fig. 7. — » TOUR SUD ET ÉDICULE SUD.....	29
Fig. 8. — » FAUSSE PORTE.....	30
Fig. 9. — » TOUR DU NORD-OUEST.....	34
Fig. 10. — » DIVINITÉS DU TEMPLE.....	38
Fig. 11. — » ».....	39
Fig. 12. — LA PROVINCE DU QUẢNG-BÌNH AVANT LA DYNASTIE DES LÈ (<i>carte</i>).....	62
Fig. 13. — » SOUS LES LÈ ET LES NGUYÈN (<i>carte</i>).....	67
Fig. 14. — » SOUS LES NGUYÈN (<i>carte</i>).....	70
Fig. 15. — DURGÀ, STATUE CHAME.....	109
Fig. 16. — PLAN DE VAT PHOU.....	242
Fig. 17. — BASSAC. DISPOSITION DES TROIS TEMPLES.....	260
Fig. 18. — » PLAN INTÉRIEUR DU TUMULUS EXTRÊME.....	261
Fig. 19. — » TUILES ET ORNEMENTS DE CRÊTE.....	262
Fig. 20. — » PLAN DU GRAND TEMPLE.....	263
Fig. 21. — » DALLE EN GRÈS.....	265
Fig. 22. — » PLAN DU TROISIÈME TEMPLE DE LA FACE NORD.....	265
Fig. 23. — PHNOM-CHIDOS.....	287
Fig. 24. — FORME ANTIQUE DES MAISONS ANNAMITES.....	373
Fig. 25. — ORNEMENT DU NŒU EN FEUILLE DE BANANIER.....	378

HORS TEXTE

INSCRIPTION DE HON-CUC.....	après p. 186
STÈLE DE MY-SON (A et B).....	après p. 186
STÈLE DE VAT PHOU.....	après p. 240

TABLE DES MATIÈRES

N° 1. Janvier-Mars 1902

I. — NOTRE TRANSCRIPTION DU CAMBODGIEN, par M. L. FINOT.	1
I. — LE SANCTUAIRE DE PO-NAGAR A NHATRANG, par M. H. PARMENTIER.	17
III. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DU QUẢNG-BÌNH D'APRÈS LES <i>Annales Impériales</i> , par M. L. CADIÈRE.	55

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indo-Chine	74
II. — Inde	86
III. — Chine.	88
IV. — Japon.	92
V. — Indes néerlandaises.	94
VI. — Généralités et divers.	96

NOTES ET MÉLANGES.

I. — ÇANF ET CAMPĀ, par M. A. BARTH.	98
II. — NOTE SUR L'EXÉCUTION DES FOUILLES, par M. H. PARMENTIER.	99
III. — NOTE SUR L'EXISTENCE DE RUINES A GIAM-BIÈU (THUA-THIÊN), par M. P. ODEND'HAL.	105

CHRONIQUE.

France	106
Indo-Chine	106
Inde.	110
Chine.	112
Japon	112
Allemagne	113

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

114

N° 2. Avril-Juin 1902

I. — MÉMOIRE SUR LES COUTUMES DU CAMBODGE, par TCHEOU TA-KOUAN, traduits et annotés par M. P. PELLIOU.	123
II. — NOTRE TRANSCRIPTION DU CHINOIS.	178
III. — NOTES D'ÉPIGRAPHIE. I. DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS DE BHADRAVARMAN 1 ^{er} , ROI DE CHAMPA, par M. L. FINOT.	185

NOTES ET MÉLANGES.

AVALAMBA OU VILAMBIN ; LES OUVRAGES DE MATHÉMATIQUES SOUS LES T'ANG ; LE PAYS DES HOMMES LONGS, par M. P. PELLIOU.	192
--	-----

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indo-Chine.	195
II. — Inde	201
III. — Chine.	209
IV. — Japon.	215
V. — Insulinde.	217
VI. — Généralités et divers.	220

CHRONIQUE.

Indo-Chine.	223
Siam.	227
Inde.	229
Chine.	231
France	231
Allemagne	231

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.	232
-----------------------------------	-----

N° 3, Juillet-Septembre 1902

I. — STELE DE VAT PHOU, par M. A. BARTH.	235
II. — VAT PHOU, par M. L. FINOT.	241
III. — NOTES CHINOISES SUR L'INDE. I. L'ÉCRITURE KHAROÛTRÎ ET SON BERCEAU. II. UNE VERSION CHINOISE DU BODHICARYĀVATĀRA, par M. S. LÉVI.	246
IV. — L'ITINÉRAIRE DU PÉLERIN KI YE DANS L'INDE, par M. E. HUBER.	256
V. — LES RUINES DE BASSAC (CAMBODGE), par M. J. COMMAILLE.	260
VI. — CONTES POPULAIRES DES MANS DU TONKIN, par M. A. BONIFACY.	268

NOTES ET MÉLANGES.

I. — NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN ANNAM, par M. H. PAR- MENTIER.	280
II. — NOTE SUR UNE FOUILLE FAITE DANS L'ÎLE DE CULAO-RUA, PRÈS DE BIEN- HOA, par M. GROSSIN.	282
III. — LES PIERRES DE Foudre, par M. L. CADIÈRE.	284
IV. — UNE TOUR DU SILENCE AU CAMBODGE ? par M. L. DE LAJONQUIÈRE	286
V. — LIVRES ET DOCUMENTS CHINOIS ET LIVRES RUSSES RELATIFS À LA CHINE DES BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES DE SAINT-PÉTERBOURG ET DE MOSCOU, par M. G. CAHEN.	288

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indo-Chine.	294
II. — Inde	294
III. — Chine	298
IV. — Japon	299
V. — Insulinde	303
VI. — Notes bibliographiques	305

CHRONIQUE.

Indo-Chine.	306
Chine.	308
Inde.	308
Japon.	309
France.	312

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	313
------------------------------------	-----

N° 4, Octobre-Décembre 1902

I. — NOTES DE BIBLIOGRAPHIE CHINOISE. I. LE KOU YI T'SONG CHOU, par M. P. PELLIOU.	315
II. — NOTES DE BIBLIOGRAPHIE JAPONAISE. I. UNE NOUVELLE ÉDITION DU TRIPITAKA CHINOIS, par M. CL. E. MAITRE.	344
III. — COUTUMES POPULAIRES DE LA VALLÉE DU NGUÓN-SÓN, par M. L. CADIÈRE.	352
IV. — LISTE DES MANUSCRITS KHMÈRS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.	387

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indo-Chine.	401
II. — Inde.	403
III. — Chine.	405
IV. — Japon.	410
V. — Notes bibliographiques.	413

CHRONIQUE.

France.	415
Indo-Chine.	416
Chine.	420
Japon.	421
Allemagne.	424

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	433
------------------------------------	-----

INDEX ANALYTIQUE.	443
---------------------------	-----

TABLE DES ILLUSTRATIONS.	451
----------------------------------	-----



ERRATUM

- Page 7, ligne 17. *Au lieu de 𑖦𑖫 lire 𑖦𑖫*
- Page 12, ligne 15. *Au lieu de 𑖦𑖫 lire 𑖦𑖫*
- Page 40, ligne 40. *Au lieu de renflée lire renflé.*
- Page 56, ligne 10. *Au lieu de Bì Cành lire Tì Cành.*
- Page 57, ligne 12. *Au lieu de Trin-Quán... refoula lire dans la période trin-quán (627-649) de la dynastie Đàng... les Annamites refoulèrent.*
- Page 95, ligne 2. *Au lieu de Yuen lire Yuan.*
- Page 97, dernière ligne de la note. *Au lieu de Kangov lire Hangov.*
- Page 101, note 1, ligne 3. *Au lieu de bois lire biais.*
- Page 103, ligne 24. *Au lieu de autrefois lire autrement.*
- Page 112, lignes 27 et 37. *Au lieu de Romaji Kai lire Rômaji kwai.*
- Page 141, ligne 12. *Au lieu de chacune flanquée de deux portes latérales lire chaque porte est double.*
- Page 141. *Supprimer la note 4.*
- Page 178. *Au lieu de gwang lire kwang.*
- Page 195. *Au lieu de l'Empire de France lire l'Empire colonial de la France.*
- Page 216, ligne 37. *Au lieu de bambou lire saule.*
- Page 217. *Placer avant le compte rendu des Geographical Notes de M. Schlegel la rubrique Insulinde.*
- Page 218. *Supprimer la rubrique Insulinde.*
- Page 235, ligne 2. *La stèle de Vât Phou n'est pas le monument le plus ancien trouvé jusqu'ici dans la région de Bassac. La stèle encore inédite de Phou Lokhon, sur le Mékhong, à 80 kilomètres au Nord de Bassac, est au nom du roi Mahendravarman et doit dater du commencement même du VII^e siècle. Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, II, p. 172.*
- Page 238, ligne 16. *Au lieu de pratipāditaṃ lire pratipāditaṃ.*
- Page 256, ligne 9. *Au lieu de Tan Tch'eng-ta lire Fan Tch'eng-ta.*
- Page 258, ligne 10. *Au lieu de village de Sau-kia-ye lire village des trois Kāçyapa.*
- Page 259, ligne 11. *Au lieu de Wou-tchen-t'eu lire Wou-tien-t'eu.*
- Page 281, lignes 2 et 3. *Au lieu de mousquet à crosse, des pistolets arabes lire mousquet arabe à crosse de pistolet.*
- Page 282, ligne 2. *Au lieu de Thanh-Triep lire Thành-hiep.*
- Page 303, ligne 9. *Au lieu de Monagatari lire Monogatari.*
- Page 309, ligne 24. *Au lieu de Shosetsu lire Shōsetsu.*
- Page 309, ligne 31. *Au lieu de Gei-yen lire Geien.*
- Page 310, ligne 16. *Au lieu de Loku lire Zoku.*
- » ligne 16. *Au lieu de Ruiyen lire Ruien.*
 - » ligne 20. *Au lieu de Shiryo, lire Shiryō.*
 - » ligne 45. *Au lieu de Kokipshū lire Kokinshū.*
- Page 311, lignes 6 et 27. *Au lieu de romaji lire rômaji.*
- » ligne 32. *Au lieu de Horitsu lire Hōritsu.*
 - » ligne 37. *Au lieu de Kōyū-Kivan lire Kōyū-kwan.*
- Page 340, ligne 6. *Supprimer et dernier.*
- Page 393, n^o 37. *Au lieu de khš 1 lire khš 6-7.*

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr., celui du numéro à 5 fr. Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient à Hanoï.

Tomé I^{er} (Année 1901). 1 vol. in-8° 20 fr.

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DESJARD LACROIX, capitaine d'artillerie de marine, Saïgon, 1900. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 12 planches 25 fr.

II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAM, par ANTOINE CHÉRON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre du Bulletin français d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque nationale, Paris, 1901, in-8° 10 fr.

III. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, GALECTE DE HAUT-ANAM, par L. LAUDÈRE, chef de service des Missions étrangères, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1901, in-8° 10 fr.

IV. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. I. MONUMENTS DU CAMBODGE, par E. BOUILLON LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale, Saïgon, 1900 10 fr.

V. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. II. MONUMENTS DU LAOS, par le capitaine E. BOUILLON LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1901, 2 volumes in-8° 20 fr.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

VI. — ÉPIGRAMMES EN SANSKRIT CLASSIQUE, par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1901, in-8° 10 fr.